LAMARTINE

II.

SA VIE POLITIQUE.

I. — LAMARTINE SOUS LA MONARCHIE DE 1830 (1).

L'histoire a d'étranges retours. Deux fois dans la vie d'une génération et dans des conditions bien différentes la république a reparu en France. Aujourd'hui elle vient de renaître, au milieu des plus tragiques hasards de la guerre, comme une improvisation désespérée de la patrie en péril, comme un pouvoir suprême et anonyme de défense contre un héritage de désastres à conjurer. Il y a vingt-deux ans, elle naissait du cours mystérieux des choses, du progrès démocratique ou, si l'on veut, d'une précipitation populaire, mais dans tous les cas d'un mouvement tout intérieur où la nécessité de faire face à l'étranger n'était pour rien, et du premier coup un homme environné de gloire poétique lui donnait presque son nom en la couvrant de la magie de sa parole. Cet homme, c'était l'auteur des *Méditations*, l'auteur des *Girondins*. Qui eût dit à Lamartine, au moment où il échappait aux influences de sa jeunesse et de la restauration, qu'il serait un jour un des orateurs, un des chefs d'une république à peine entrevue alors dans l'avenir, et que cette république, qu'il voulait généreuse, humaine, libérale, paci-

(1) Voyez la *Revue* du 1er août.

fique, sombrerait bientôt dans le despotisme pour renaître, après vingt ans, au milieu des cruelles épreuves de la guerre et de l'invasion? C'est là cependant notre histoire, c'est le dramatique résumé de nos crises et de nos malheurs, que Lamartine n'a pas vus jusqu'au bout, mais au milieu desquels, tant qu'il a vécu, il a joué un rôle, soit par la parole, soit par l'action, gagnant ou perdant la popularité, et représentant en somme moins une politique qu'une fascination de génie, une impatience de grandeur et de gloire, une immense ambition déçue au moment où elle croyait toucher le but.

Certes, si pour gouverner les hommes et pour fonder un régime public il ne fallait que l'éclat d'une imagination puissante et toutes les séductions d'une inépuisable éloquence, Lamartine eût été un des premiers parmi les politiques contemporains, un des fondateurs d'une république pacifique et libérale en 1848, l'inspirateur et le guide d'une démocratie victorieuse. Un instant il a pu croire qu'il avait réalisé ce rêve où il se voyait tour à tour poète, historien, chef populaire, orateur tribunitien, homme d'état d'une révolution triomphante. Par quelle progression mystérieuse en était-il venu là, et comment du haut de ce rêve retombait-il vaincu dans un délaissement amer et sombre? C'est que ce n'était peut-être qu'un rêve, et cette destinée elle-même est comme une légende dans notre histoire politique. Rien ne ressemble moins en effet à la vie précise et coordonnée d'un homme public, d'un chef de parti, que cette existence flottante et complaisamment livrée à tous les souffles. Le rôle de Lamartine, c'est son génie, c'est l'expansion d'une somptueuse et prodigue nature se déployant dans sa liberté, et mieux faite assurément pour une sorte de prosélytisme tout personnel d'imagination que pour une action collective et définie. Puisqu'il a voulu être un politique, il l'a été, mais il l'a été en restant toujours lui-même, un être singulièrement multiple sous une apparence d'harmonieuse unité, homme de la restauration métamorphosé en républicain, conservateur avec des vues et des impatiences de radicalisme, radical avec des habitudes, des traditions conservatrices, et par-dessus tout poète, homme d'inspiration et d'entraînement.

Il l'a dit, et il faut le croire, il portait en lui le germe des grandes ambitions, le pressentiment des destinées agitées; il aspirait à la politique comme à la vocation de sa vie, comme à un autre mode de manifestation plus retentissant et plus populaire. C'est ainsi qu'en 1833, revenant d'Orient, il entrait dans les chambres de la monarchie de juillet, protégé par sa renommée de poète, mais inconnu comme homme public et comme orateur, indépendant des partis, cherchant l'occasion et le moyen de se faire une place dans la mêlée des opinions, et au fond, sans l'avouer, sans sortir d'une

séduisante modestie d'attitude, il dépassait déjà dans l'intimité de sa pensée le cercle de ce qui existait, il se considérait lui-même comme une réserve dans des événemens futurs. Quoique dès ces premières années il écrivît dans une lettre récemment divulguée qu'il n'était pas « antirépublicain le jour et l'heure donnés, » il ne songeait probablement guère encore à la république. Il étudiait le terrain, il sondait l'horizon, il tenait à se désigner à l'opinion comme un de ces hommes disponibles et préparés à des interventions heureuses qui, en dehors des combinaisons parlementaires du moment, peuvent devenir une ressource dans une heure de crise publique. Je ne veux certes point aujourd'hui suivre pas à pas Lamartine dans toutes ses luttes et ses évolutions, dans ce travail de quinze ans pour se faire une position devant le public, pour conquérir la popularité; je voudrais seulement ressaisir quelques-uns des traits caractéristiques de cette brillante nature.

En réalité, quel était le fond de la pensée de Lamartine au moment où il entrait dans la vie parlementaire? quel est son vrai rôle sous cette monarchie de 1830 qu'il devait un jour contribuer si puissamment à précipiter dans l'abîme? Il ne l'a jamais peut-être bien su lui-même, parce que c'était avant tout un homme d'impression, d'intuition, d'instinct, d'improvisation. Évidemment l'auteur des *Méditations* avait plus d'une raison de n'être point un ennemi pour cette monarchie constitutionnelle de juillet, reconstruite après un orage de trois jours. Les liens de patronage qui avaient existé autrefois entre la maison d'Orléans et sa famille étaient faits pour le rapprocher de la royauté nouvelle. Au lendemain de 1830, il avait ardemment désiré lui-même, selon son aveu, monter sur la brèche à la suite de Casimir Perier pour défendre la société ébranlée, pour repousser l'assaut qui menaçait de livrer la France aux séditions des rues et à la recrudescence des passions militaires, c'est-à-dire à la révolution et à la guerre. Pendant les premiers temps, il ne laissait entrevoir assurément aucune pensée d'hostilité irréconciliable, et même en certaines circonstances critiques, notamment dans les luttes passionnées de la coalition parlementaire de 1839, il prenait une sorte de plaisir à se constituer le chevalier du ministère de M. Molé, à se porter au secours de la monarchie de juillet contre ceux qui lui faisaient une vie difficile et dure après l'avoir créée. Jusque-là c'était un conservateur par chevalerie ou par coquetterie, si l'on veut, un conservateur libre et indépendant, faisant sa cour à tous les partis au moment même où il défendait la royauté, mais enfin c'était un conservateur par l'attitude comme par le langage.

Il ne faut cependant pas trop s'y méprendre. Sans être un ennemi, Lamartine n'a jamais été précisément un ami pour le régime de

1830, et, si dans la coalition de 1839 il semblait venir en aide à une royauté menacée d'un assaut parlementaire, c'était peut-être bien plutôt par antipathie contre ceux qui l'attaquaient que par une préférence décidée pour l'institution elle-même. Au fond, voilà la vérité, l'homme de la restauration vivait toujours en lui, et dans le secret de son âme il gardait à la monarchie nouvelle ce qu'il a lui-même appelé « la rancune décente d'un royaliste tombé. » Sans vouloir se mêler aux combinaisons de partis, aux coalitions meurtrières, il ne voyait dans la monarchie élue qu'une transition précaire conduisant à une extension inévitable de l'idée démocratique, et avant tout une dérogation violente et périlleuse aux lois héréditaires de la royauté. Lamartine, par sa nature, par le tour de ses idées, par les habitudes de son esprit, n'entrait d'aucune façon dans les considérations qui avaient pu rendre la révolution de 1830 nécessaire et légitime. C'était pour lui affaire de sentiment ou de tempérament, et, à vrai dire, rien ne peint mieux ces nuances morales qu'un mot attribué par Lamartine à Béranger. Un jour, Lamartine, revenu des illusions de 1848, et Béranger, revenu de toute chose, s'entretenaient de 1830, du rôle des hommes et des partis dans cette révolution, et l'auteur des *Méditations* disait à l'auteur du *Dieu des bonnes gens* que lui, le chansonnier libéral, que tous les hommes de 1830 avec lui, avaient eu tort de faire un roi d'usurpation en brisant ou en abaissant la monarchie, que, puisqu'ils ne croyaient pas la république possible encore, ils devaient, en sauvegardant la victoire populaire de juillet sur la royauté, « couronner l'héritier légitime dans la personne d'un enfant innocent du règne. » Béranger, penchant sa lourde tête, répondait, non sans finesse : « Peut-être avez-vous raison; mais, moi, je n'avais pas tort. Vous étiez Lamartine, j'étais Béranger. »

C'est là tout le secret. Lamartine n'était pas Béranger, il était Lamartine; il n'était pas de cette génération qui avait fait 1830, qui avait trouvé le couronnement de ses vœux et de ses espérances dans cette monarchie nouvelle fondée sur une acclamation populaire. Il ne pensait pas, il ne sentait pas comme elle. Cette génération née ou élevée sous l'empire, jetée tout à coup sur la scène en 1815, formée aux luttes libérales de la restauration, arrivée au pouvoir en 1830, cette génération, une des plus intelligentes qui aient paru, avait des traditions, des opinions, un but précis, qu'elle se définissait clairement à elle-même, et qui lui traçaient en quelque sorte une sphère d'action politique. Elle a pu ne point réussir définitivement dans son œuvre, elle savait du moins ce qu'elle voulait. Lamartine, lui, avait des traditions différentes, des opinions vagues comme ses instincts, et quant à un but, s'il en avait un, il se déro-

bait encore à ses yeux dans je ne sais quel nuage empourpré et confus. De là cette indépendance d'attitude qui le rapprochait ou l'éloignait alternativement de tous les camps en lui ménageant tour à tour les flatteries ou les sourires presque dédaigneux des uns et des autres, — des conservateurs, auxquels il restait suspect en défendant souvent leur cause, de l'opposition, dont il combattait les turbulences anarchiques en reprenant et en dépassant quelquefois ses idées. C'était en vérité un personnage oratoire écouté pour son talent et pour l'éclat de sa parole, mais sans action bien réelle, « avide d'encens plus que d'empire, selon le jugement un peu sévère de M. Guizot, prodigue envers tous d'espérances et de promesses, mais n'ouvrant que ces perspectives vagues et incohérentes qui trompent les désirs qu'elles excitent,... promenant partout ses caresses pour se faire partout admirer et suivre... » Au fond, Lamartine était un royaliste émancipé par une révolution, affranchi de toute solidarité par les événemens, et qui portait dans la politique des instincts supérieurs, tous les goûts d'une personnalité dominatrice, des réminiscences du passé, avec des pressentimens superbes et quelquefois des coups d'œil de voyant jetés sur l'avenir.

La politique, Lamartine la faisait avec ses souvenirs et son imagination. En réalité cependant il voyait, il sentait juste souvent, et même dans les momens où il semblait se séparer le plus des partis qui avaient coopéré au mouvement de 1830, qui prétendaient le consolider ou l'étendre, ce n'est pas toujours lui qui s'est trompé. Il y a notamment un point où son instinct a été une sorte de prescience. Le royaliste vivait toujours en lui, disais-je, et comme royaliste il était sans doute un peu trop facilement consolé des patriotiques douleurs laissées par les souvenirs de 1814 et de 1815. Il ressentait moins que bien d'autres cette vieille blessure d'une époque attristée par une invasion qu'on croyait, du moins alors, devoir être la dernière, et c'est par là peut-être qu'il a toujours différé le plus de cette génération de 1830, pour qui la révolution de juillet était tout à la fois une victoire de libéralisme et une revanche indirecte de patriotisme. En cela surtout, Lamartine n'était point Béranger; sans être insensible aux grandeurs et aux malheurs de la France, il n'avait rien du patriote gardant à travers tout l'amertume du vaincu, et même, si l'on veut, les idées qu'il s'est toujours faites de la politique extérieure, du rôle européen de la France, se sont inévitablement ressenties de cette sorte de malentendu avec l'instinct public. Lamartine n'a jamais consenti à reconnaître le droit des immortelles rancunes de 1815, à pactiser avec les impétuosités guerrières qui ont si longtemps grondé au cœur de la France. Sur ce point, il a rompu avec la popularité, avec toute une génération;

même aujourd'hui, je ne voudrais point dire qu'il a toujours eu raison de sentir autrement que la France, de se mettre au-dessus des frémissemens, des susceptibilités inquiètes du patriotisme.

Ce qui est certain, c'est que, mieux que bien d'autres et avant bien d'autres, il a vu le danger de cette confusion de militarisme et de libéralisme qui a si longtemps frappé d'inconséquence et d'équivoque la politique française, qui a conduit à une sorte d'apothéose nationale du grand vaincu de 1815, et dont le dernier mot était, à un moment donné du règne de juillet, ce retour triomphal des cendres impériales, identification souveraine d'un nom de césar et du pays lui-même, consécration de l'image napoléonienne dans la mémoire du peuple, présage des résurrections futures qu'on préparait moralement sans les vouloir, et sans les croire même possibles politiquement. Lamartine, c'est une justice à lui rendre, ne s'y est jamais trompé, lui qui prétendait avoir appris de l'empire ce que valait la liberté « par le sentiment de la compression publique qui pesait alors sur toutes les poitrines, » en vivant sous ce « régime de silence et de volonté unique. » Il a été du petit nombre de ceux qui sont restés toujours rebelles à la grande ombre et qui ne l'ont même jamais crue inoffensive. Poète, il s'est dérobé à cette fascination du génie sur l'imagination de ses contemporains, et dès 1821 il écrivait cette méditation sur *Bonaparte* qui, sans diminuer l'impérial exilé, était sans complaisance pour cette grandeur posthume. Homme public, député, il redoutait pour un pays impressionnable et toujours amoureux de la guerre cette contagion des souvenirs militaires, cette déification d'un nom, ces bills d'indemnité donnés au despotisme heureux, ces spectacles de la force relevés par la gloire ou par le malheur, ces ovations rétrospectives ajoutant chaque jour à la légende impériale, et lorsqu'en 1840 le gouvernement de juillet obtenait de l'Angleterre comme une sorte de victoire nationale la restitution des cendres de Napoléon, Lamartine, presque seul dans la chambre, au risque de froisser un fanatisme public, faisait entendre des paroles qui prennent aujourd'hui comme un accent prophétique. Il y a trente ans de cela.

« Je vais faire un aveu pénible, disait Lamartine, qu'il retombe tout entier sur moi, j'en accepte l'impopularité d'un jour. Quoique admirateur de ce grand homme, je n'ai pas un enthousiasme sans souvenir et sans prévoyance. Je ne me prosterne pas devant cette mémoire. Je ne suis pas de cette religion napoléonienne, de ce culte de la force que l'on veut depuis quelque temps substituer dans l'esprit de la nation à la religion sérieuse de la liberté. Je ne crois pas qu'il soit bon de déifier ainsi sans cesse la guerre, de surexciter les bouillonnemens déjà trop

impétueux du sang français, qu'on nous représente comme impatient de couler après une trêve de vingt-cinq ans, comme si la paix, qui est le bonheur et la gloire du monde, pouvait être la honte des nations!... Je le sens, ce n'est ni le moment ni l'heure de juger l'homme. Le jugement lent et silencieux de l'histoire n'appartient pas à la tribune, toujours palpitante des passions du moment; il conviendrait moins encore à cette pompe funèbre et nationale que vous préparez... Qui ne pardonnerait pas à une destinée tombée de si haut?... Cependant, messieurs, nous qui prenons la liberté au sérieux, mettons de la mesure dans nos démonstrations. Ne séduisons pas tant l'opinion d'un peuple qui comprend bien mieux ce qui l'éblouit que ce qui le sert. Gardons-nous de lui faire prendre en mépris les institutions moins éclatantes, mais mille fois plus populaires sous lesquelles nous vivons. N'effaçons pas tant, n'amoindrissons pas tant notre monarchie de raison, notre monarchie nouvelle, représentative, pacifique; elle finirait par disparaître aux yeux du peuple... »

Et cherchant où l'on pourrait placer ce tout-puissant et dangereux revenant de la gloire, énumérant tour à tour les Invalides, la place Vendôme, la Madeleine, le Panthéon, Saint-Denis, Lamartine ajoutait en finissant :

« ... Que vous choisissiez Saint-Denis, ou le Panthéon, ou les Invalides, souvenez-vous d'inscrire sur ce monument, où il doit être à la fois soldat, consul, législateur, empereur, souvenez-vous d'y écrire la seule inscription qui réponde à la fois à votre enthousiasme et à votre prudence, la seule inscription qui soit faite pour cet homme unique et pour l'époque difficile où vous vivez : A NAPOLÉON... SEUL! Ces trois mots, en attestant que ce génie militaire n'eut pas d'égal, attesteront en même temps à la France, à l'Europe, au monde, que, si cette généreuse nation sait honorer ses grands hommes, elle sait aussi les juger, elle sait séparer en eux leurs fautes de leurs services, elle sait les séparer même de leur race et de ceux qui la menaceraient en leur nom, — et qu'en élevant ce monument, en y recueillant nationalement cette grande mémoire, elle ne veut susciter de cette cendre ni la guerre, ni la tyrannie, ni des légitimités, ni des prétendans, ni même des imitateurs... »

Qui pourrait dire aujourd'hui que Lamartine, en parlant ainsi, n'avait pas ce don de seconde vue qu'ont quelquefois les poètes, ou plus simplement cette faculté de prévoyance qui fait les politiques? Certainement il avait bien le droit de se permettre cette innocente représaille dont il usait un jour avec Béranger en lui disant vers 1852, en face de l'empire ressuscité : « Ceci est une chanson de Béranger. » Il voyait juste et de haut sur ce point; il sentait merveil-

leusement quels périls obscurs ou lointains créaient pour cette monarchie libérale et pacifique tous ces souvenirs de dictature guerrière et de gloire dont les hommes d'état, par une étrange illusion, croyaient pouvoir se faire une brillante armure, et en réalité c'est par là, c'est par ce sentiment supérieur des grands mouvemens humains, des grands courans de l'histoire que Lamartine s'est créé sans effort une originalité et une puissance. Comme politique, comme homme de parti ou de parlement, qu'a-t-il été? Un hôte de tous les camps, un volontaire de génie dans la mêlée des opinions, un orateur plus écouté que suivi, un homme aux pressentimens hardis dépaysé dans les partis de gouvernement, ou mieux encore un homme de tradition et de gouvernement dépaysé dans les oppositions, en un mot un glorieux dissident de toutes les causes, de tous les groupes. Comme observateur des phénomènes extérieurs ou intérieurs d'une société en révolution, il a eu souvent des intuitions inattendues, des mots résumant toute une situation et allant frapper les imaginations.

Il a vu quelquefois ce que les autres ne voyaient pas, et de même qu'il signalait un jour l'écueil possible, encore invisible, des superstitions napoléoniennes, il montrait un autre jour quel danger il y avait pour le gouvernement de juillet à trop rétrécir sa politique intérieure, à s'épuiser dans des débats stériles, à laisser les impatiences françaises se dévorer elles-mêmes : « 1830, disait-il, — et notez que c'était en député conservateur, en chevalier d'un ministère constitutionnel qu'il parlait, — 1830 n'a pas su se créer son action et trouver son idée. Vous ne pouviez pas refaire de la légitimité, les ruines de la restauration étaient sous vos pieds. Vous ne pouviez pas faire de la gloire militaire, l'empire avait passé et ne vous avait laissé qu'une colonne de bronze sur une place de Paris. Le passé vous était fermé, il vous fallait une idée nouvelle. Vous ne pouviez pas emprunter à un passé mort je ne sais quel reste de chaleur vitale insuffisant pour animer un gouvernement d'avenir. Il ne faut pas se figurer, messieurs, parce que nous sommes fatigués des grands mouvemens qui ont remué le siècle et nous, que tout le monde est fatigué comme nous et craint le moindre mouvement. Les générations qui grandissent derrière nous ne sont pas lasses, elles; elles veulent agir et se fatiguer à leur tour; quelle action leur avez-vous donnée? *La France est une nation qui s'ennuie!* » Voilà un de ces mots qui ont fait le tour de la France et du monde.

« La France s'ennuie! » Elle a eu depuis, elle n'a pas tardé à trouver, j'en conviens, des distractions auxquelles l'orateur qui prononçait ces paroles n'a point été étranger. Ce que je veux montrer simplement, c'est la disposition d'esprit que Lamartine portait

dans ce camp conservateur où il était encore et d'où il allait s'élancer vers l'inconnu avec l'impatience d'un homme qui faisait probablement déjà comme la France, qui s'ennuyait. N'y aurait-il pas eu quelque moyen de retenir ce vaillant athlète qui arrivait aux tribunes et aspirait à l'action politique après avoir épuisé la popularité du poète? N'aurait-on pas pu le rattacher plus intimement à cette monarchie de 1830, pour laquelle il montrait volontiers de la froideur, mais qu'il défendait après tout comme un gouvernement de nécessité ou de raison, et dont il n'était pas l'ennemi implacable, puisqu'il cherchait à le prémunir contre ses périls et ses faiblesses? Est-ce enfin pour quelque mécompte inavoué d'ambition vulgaire, parce qu'on ne lui aurait pas offert un ministère, une grande ambassade ou la présidence de la chambre, qu'il aurait songé à préparer sa retraite dans le camp de l'opposition la plus extrême, comme un Coriolan méditant ses vengeances? Ce serait la plus banale des explications. Sans doute il s'est complu à raconter lui-même, non sans une certaine satisfaction rétrospective, que le roi Louis-Philippe avait eu des vues sur lui, que pressé un jour par un de ses familiers, qui demandait pourquoi on ne récompenserait pas d'un portefeuille les services libres et indépendans de l'auteur de *Jocelyn*, le chef de la dynastie de 1830 aurait répondu : « Non, non, ne m'en parlez pas encore, son temps viendra; je ne veux pas l'user avant l'heure. M. de Lamartine, ce n'est pas un ministre, c'est un ministère... » Que serait-il arrivé de Jocelyn premier ministre sous un roi constitutionnel? On ne le distingue pas bien. Lamartine ambassadeur aurait voulu tout au moins qu'on lui donnât un congrès à diriger. Premier ministre, il ne lui aurait fallu rien moins que quelque grande révolution pacifique à conduire. La vérité est que Lamartine était l'homme le moins fait pour ces situations régulières, pour l'action collective, disciplinée et quotidienne du pouvoir ou des partis, et que, dans le moment même où il semblait mûr pour les honneurs ministériels, il proposait au gouvernement de 1830 les plus hardies extensions de démocratie, « l'idée des masses, » comme il disait, « l'organisation, la moralisation, la constitution des droits, des intérêts, du travail dans la classe la plus nombreuse..., » de sorte que ce politique étrange, parti de la légitimité, campé un instant sous la tente de M. Molé en 1839, dépassait d'un seul coup les oppositions les plus avancées, réunissant en lui tous les contrastes d'idées, de situations, et justifiant déjà ce mot de M. de Humboldt : « Lamartine est une comète dont on n'a pas encore calculé l'orbite.

Non, en vérité, le secret des évolutions de Lamartine, comme de son rôle politique, n'est point dans un vulgaire mécompte; il est

dans son caractère, dans la nature de son ambition grandissant avec ses succès de tribune et avec les retentissemens de sa parole, dans les complaisances et les illusions d'un génie gâté par la fortune et instinctivement personnel. Un politique ordinaire ou même un premier ministre des jours tranquilles, Lamartine n'aurait pu l'être, lui qui a toujours été la brillante et généreuse proie de ces deux éternelles fascinations des hommes, une vanité naïve et une imagination décevante. Que ce soit sa grandeur ou sa faiblesse, son originalité ou son malheur, Lamartine n'a été jamais qu'un de ces êtres merveilleusement et dangereusement doués qui ne voient partout que leur propre image, qui ne cherchent partout que l'écho de leurs propres paroles ou de leurs propres pensées. Le sentiment de la personnalité déborde ingénument en lui, si bien qu'on dirait un privilégié du génie passant à travers ses contemporains sans les connaître, laissant échapper le secret contentement de lui-même en banale bienveillance pour tous et naturellement fait pour régner partout où il paraît. Il ne connaît que ce qui lui ressemble ou ce qui le flatte. Il a laissé passer auprès de lui Alfred de Musset sans y prendre garde, et, quand il a su qu'il existait, il ne l'a même pas compris; il a comparé la vie et la pensée de l'auteur des *Nuits* au *Duel de Pierrot* du peintre Gérome, et de cet étincelant génie il a fait le rival d'Hervey, de Young et de Novalis. Qu'il parle de Chateaubriand lui-même, il ajoutera aussitôt : « Du reste nous n'avons jamais eu d'attrait l'un pour l'autre. » Qu'il rencontre sur son chemin Royer-Collard, celui qu'il appelle quelque part « l'oracle des hautes pensées et des hautes convenances, » il dira d'un ton dégagé : « Royer-Collard aimait en moi mon isolement des partis. Je le cultivai sans en faire mon modèle jusqu'à sa mort. Nos deux natures ne concordaient pas plus que nos âges. Il voulait trop discuter, et moi trop agir. »

Je ne veux pas certainement mettre en doute que Lamartine, qui avait reçu son éducation politique de la restauration et qui a gardé jusqu'au bout un sentiment d'autorité assez prononcé, n'exprimât une conviction spontanée et sincère lorsqu'il défendait les prérogatives de la couronne, — fut-ce de la couronne de 1830, — contre les coalisés parlementaires de 1839. Qui pourrait cependant lire dans le secret de cette âme? qui pourrait affirmer que Lamartine ne cédait pas à la tentation de se jeter dans un camp déserté par ses chefs naturels, et de couvrir de l'éclat de sa parole une cause qu'il voyait attaquée par M. Guizot, par M. Thiers, par ceux qu'il appelait les « ministres défectionnaires de la monarchie? » M. Thiers, M. Guizot, Lamartine ne pouvait évidemment suivre ces deux têtes de colonnes, il ne s'est jamais mis à leur suite;

et qu'on remarque bien que, lorsqu'il se rejetait dans une hostilité grandissante contre l'établissement de 1830, il ne tenait pas davantage à se confondre avec les chefs de l'opposition dynastique ou démocratique : il tenait à rester lui-même. Lamartine n'a eu jamais quelque faiblesse que pour deux hommes avec lesquels il n'avait certes pas de frappantes ressemblances, Talleyrand et Béranger. Et pourquoi? qui l'aurait cru, s'il ne l'avait dit lui-même? Il voyait dans ces deux hommes ses deux parrains en poésie et en politique. C'était Talleyrand qui l'avait sacré poète par ce petit billet de 1820 où il saluait l'aurore des *Méditations*, c'était Béranger qui le baptisait homme d'état par une lettre d'admiration et de prophétique enthousiasme au lendemain des *Girondins*. Il n'y a que lui pour avoir de ces combinaisons imprévues de noms, d'hommes, servant ensemble à élever un piédestal au génie satisfait de lui-même.

Lamartine a eu toujours une autre ennemie intime cachée en lui, ou, si l'on veut, une autre dangereuse séductrice en politique : c'est l'imagination, une imagination inépuisable d'illusions, de mirages et de fictions. Assurément il n'en croyait rien; il pensait être le mortel le mieux doué de toutes les aptitudes positives, un diplomate aussi habile à conduire les hommes qu'à manier les intérêts, un économiste au courant de tous les secrets de la richesse des nations, même un administrateur des plus entendus. Au fond, c'était surtout et avant tout un poète voyant les choses, les hommes, les événemens, les révolutions, la politique, à travers le prisme de l'imagination. Et c'est lui-même qui le dit dans ces *Entretiens* qui sont si souvent des confessions : « les révolutions de 1814 et de 1815 auxquelles j'assistai, la guerre, la diplomatie, la politique, auxquelles je me consacrai, m'apparurent, comme les passions de l'adolescence m'étaient apparues, par leur côté littéraire... Tout devint littéraire à mes yeux, même ma propre vie. L'existence était un poème pour moi. » Vous souvenez-vous de cet enfant de *la Comédie infernale*, de ce petit George à qui son père, le comte Henri, fait réciter une prière, l'*Ave Maria?* L'enfant commence la prière, et dès les premiers mots il est emporté par l'imagination, il s'échappe en effusions lyriques. Le père le ramène sans cesse au texte simple et pur, et sans cesse l'enfant recommence ses effusions sans pouvoir réciter jusqu'au bout la prière dans sa simplicité. C'est l'image de ce poète orateur, pour qui la réalité n'est qu'un thème qu'il est toujours prêt à broder d'innombrables et merveilleuses variations. Il le dit lui-même avec une naïveté singulière, « l'âge en avançant a changé la note, mais non l'instrument. » Vieux ou jeune, en politique comme en poésie, il brode, il improvise, il ajoute presque malgré lui au texte sacré de la vérité, et c'est

certainement un des hommes qui, sans calcul et sans en avoir conscience, ont eu au plus haut degré la faculté de l'inexactitude.

Tout se transfigure naturellement dans son esprit. Il ne se souvient pas même avec précision des événemens auxquels il a pris part, des circonstances dans lesquelles il a joué un rôle, et qu'il ne rapporte pas moins avec toute la magie de l'éloquence. En poésie, soit encore; en politique cela peut conduire loin. Pour ne citer qu'un exemple, Lamartine raconte qu'à l'époque de la coalition de 1839, après un vote qui partageait la chambre et mettait en doute l'existence du ministère, le comte Molé, président du conseil, rassemblait ses collègues pour provoquer leur délibération sur l'opportunité de la dissolution du parlement. Lamartine, comme le plus éminent défenseur du cabinet, était de ce conseil. Il fit, à ce qu'il assure, un discours pour montrer le danger de la dissolution de la chambre, l'agitation semée dans le pays, le retour probable des coalisés retrempés dans le suffrage populaire, l'humiliation de la couronne, et, dans le lointain, la ruine inévitable de la monarchie comme conséquence d'un enchaînement de fatalités parlementaires. Ce discours fit une impression telle que les ministres, les uns après les autres, se ralliaient à l'opinion de Lamartine, lorsque M. Molé brusquait la délibération en disant avec impatience qu'il n'était plus temps, et en tirant de son portefeuille un décret de dissolution déjà signé par le roi. La scène est assurément curieuse, presque dramatique, et rien n'est négligé dans le récit, ni le geste de l'orateur, ni l'attitude des ministres, ni la mobilité des physionomies. Or j'ai voulu recueillir le témoignage d'un des ministres les plus honorables et les plus éclairés de ce temps. Il n'y a qu'un malheur d'après lui, c'est que cette scène elle-même est une fiction, une illusion rétrospective de l'auteur des *Girondins*. M. Molé n'aurait jamais fait cette violence à ses collègues, et les collègues de M. Molé ne l'auraient jamais souffert. La seule chose vraie, c'est que, par déférence pour un concours aussi éloquent que désintéressé, on avait demandé l'avis de Lamartine simplement, sans aucun appareil, et Lamartine allant chez M. Molé avec M. de Montalivet avait donné l'avis qu'on lui demandait. Tout le reste est l'effet de ce don singulier de colorer, d'idéaliser la plus simple réalité, de la voir « par le côté littéraire. » C'est le signe de la prédominance de cette faculté d'illusion, de cette puissance de l'imagination que Lamartine portait dans le récit des événemens, dans les affaires publiques comme dans sa vie, et cette imagination du poète, il l'attestait jusque dans ses ambitions. A travers les modesties du présent, il entrevoyait aussitôt ou il imaginait je ne sais quel avenir indéfini où les impatiences inassouvies d'un talent grandissant trouve-

raient une destination inconnue. Que Lamartine, en passant peu à peu du camp conservateur dans un camp d'opposition et jusque dans la démocratie la plus avancée, obéît à une certaine logique et eût une conviction excitée, fortifiée par une politique qui ne lui suffisait plus, soit, je n'en veux pas douter; mais un mobile avoué ou inavoué chez lui, c'était aussi certainement ce besoin de trouver un rôle à la mesure et à la hauteur de son imagination dans un ordre nouveau fait pour mettre d'accord ses pressentimens et ses intérêts d'ambition.

Le point central où viennent se rencontrer en quelque sorte ce sentiment presque naïf d'une personnalité débordante, ces passions d'imagination, ces impatiences d'un avenir élargi, ces fermentations d'idées démocratiques et de progrès social auxquels l'auteur de *Jocelyn* avait déjà ouvert son âme avant que le politique en fît son dogme et son programme, c'est ce livre des *Girondins*, livre-événement dont Lamartine lui-même ne soupçonnait pas la retentissante fortune, et qui par le fait devenait l'apprentissage intellectuel ou la préface d'une révolution nouvelle. Que voulait, que poursuivait Lamartine, et dans quelles dispositions d'esprit abordait-il cette redoutable tâche de l'évocation de tout un passé? Il n'est rien de tel pour préparer une révolution que de trop la prévoir, de s'y intéresser, de s'accoutumer à la considérer comme inévitable parce qu'on en a d'avance accepté les périls et les responsabilités. Le jour où Lamartine, revenant aux flottantes aspirations de son esprit, s'était éloigné par degrés de la monarchie de 1830 en se disant que ce régime ne pouvait être qu'une halte entre deux orages, une étape précaire dans le mouvement de rénovation qui emportait la France depuis un demi-siècle, ce jour-là il avait fomenté dans son âme une révolution; il saisissait en quelque sorte son rêve, ce rêve de « poésie en action » dont il berçait secrètement sa pensée ambitieuse, et « cette poésie en action, » avant de la chercher dans la réalité contemporaine, il la cherchait dans un passé encore mal refroidi, dans le plus dramatique événement des temps modernes.

Assurément, dans sa conception première et avouée, ce livre, que Lamartine méditait comme une préparation aux événemens, n'avait rien que de juste et d'élevé. Il s'agissait, c'est lui qui l'assure, d'écrire pour ce peuple de France une histoire impartiale, morale et pathétique à la fois de sa première révolution, afin de lui montrer par tous les faits de cette révolution « qu'en histoire comme en morale chaque crime, même heureux un jour, est suivi le lendemain d'une véritable expiation, que les peuples comme les individus sont tenus de faire honnêtement les choses honnêtes, — que le but ne justifie pas les moyens, comme le prétendent les scélérats de théorie

ou les fanatiques, que la conscience ne subit pas d'interrègnes, et que si la révolution de 1793 a noyé les plus belles pensées philosophiques dans le sang, c'est qu'elle est tombée des lèvres des philosophes aux mains des tribuns, des mains des tribuns aux mains des Syllas et des Césars, lavant le sang dans le sang, et restaurant facilement la tyrannie que les sociétés préfèrent justement aux crimes... » Et Lamartine ajoutait : « Une histoire écrite dans cet esprit sera pour le peuple une haute leçon de moralité révolutionnaire propre à l'instruire et à le contenir la veille d'une prochaine révolution. »

C'était un idéal magnifique, ce n'était malheureusement qu'un idéal. Au fond, ce livre fait avec l'arrière-pensée de populariser un nom et le mot de révolution, peut-être de les identifier dans l'esprit des masses, ce livre était moins une histoire que le roman passionné et fascinateur d'une époque de pitié, de sang, de grandeur sinistre, d'héroïsme et de terribles mystères laissés comme un poids sur la conscience française. Ce n'était pas le livre d'une raison forte et sévère s'appliquant à dégager la moralité des révolutions humaines, c'était l'œuvre éblouissante et hasardeuse d'un esprit qui s'était dit qu'il voulait être le « dramaturge du plus vaste événement des temps modernes. » Historien, Lamartine ne faisait que transporter dans un autre cadre les procédés, les séductions et les faiblesses de sa nature. Homme de génie tout personnel, il se cherchait lui-même dans le drame qu'il racontait, il poursuivait son image et son idée dans ces mêlées puissantes. Jocelyn devenu tribun se retrouvait dans ces visages d'un Mirabeau, d'un Vergniaud, et il se retrouvait, bien entendu, en beau, avec son profil serein et superbe. Homme d'imagination avant tout, Lamartine parlait à l'imagination de ses contemporains en transfigurant tout par l'imagination. Il n'absolvait pas le crime et les implacables fureurs sans doute, il en atténuait le caractère et l'horreur par des magies de style, des profusions de couleurs et des impartialités de pinceau qui ravivaient sans cesse l'intérêt en l'égarant.

Hommes et événemens, il voyait tout par le « côté littéraire, » presque en peintre indifférent à la moralité des choses, en écrivain uniquement préoccupé de captiver, de passionner l'opinion par la puissance de ses évocations, par l'inépuisable fascination du talent. Tout y était, hormis la sûreté du jugement; on aurait dit plutôt un esprit devenu la proie de son sujet, s'enivrant de ses propres récits, et, par un entraînement singulier ou par une préoccupation plus étrange encore, après avoir paru prendre pour héros ces brillans, chevaleresques et légers girondins, il semblait n'arriver, à mesure qu'il avançait dans son œuvre, qu'à subir la supériorité des monta-

gnards ou du moins des chefs de la montagne. Après avoir arboré la pensée généreuse d'écrire une histoire impartiale et morale, de faire dans la révolution la part des grandeurs et des crimes, il finissait par tout confondre dans une sorte d'apothéose. Ses dernières pages ressemblaient à une ode qui étendait « une glorieuse amnistie sur toute la scène, » qui entourait « d'une commune auréole tous les actes et tous les acteurs, » en inscrivant sur eux « une épitaphe de gloire sans choix et sans respect, qui ne faisait justice ni aux uns ni aux autres, en chantant l'*hozanna* à la révolution... » Ces pages, Lamartine les a depuis désavouées ou expliquées et ramenées à une mesure de vérité plus sévère; elles révélaient alors la passion d'imagination, l'entraînement, ce qu'il a lui-même appelé un enthousiasme plus poétique qu'historique, et, comme il arrive souvent, c'est moins peut-être par ses qualités que par ses défauts que cette œuvre éloquente, pathétique et décevante enlevait presque violemment le succès.

Les livres ont leur destin et pour ainsi dire leur date nécessaire. A un autre moment, l'*Histoire des Girondins* eût été toujours sans doute l'œuvre d'une imagination merveilleuse, elle n'aurait pas eu ce retentissement soudain, elle n'eût pas été surtout un événement politique. A l'heure où elle paraissait, elle tombait indubitablement dans un monde tout préparé, elle répondait à des dispositions indistinctes, et elle faisait plus pour la popularité de Lamartine que toutes les poésies, de même qu'elle faisait plus que tous les discours de parlement ou de banquet pour une révolution possible; elle mettait la révolution en poésie et en littérature courante. Le retentissement et le sens du livre de Lamartine, je ne les nie pas. Il y aurait peut-être seulement une question curieuse à se faire. Est-ce parce qu'il avait déjà ouvert son esprit à une inspiration toute révolutionnaire que Lamartine avait été conduit à écrire les *Girondins?* ne serait-ce pas plutôt en écrivant son histoire, en s'inspirant, en s'enivrant lui-même de son sujet, qu'il aurait été conduit à être plus révolutionnaire le lendemain que la veille? Toujours est-il que d'un seul coup et par la toute-puissance de son imagination Lamartine avait conquis ce qu'il ambitionnait peut-être le plus au monde, l'ascendant sur les multitudes, la popularité universelle, et il commençait à s'en douter. Je me suis toujours souvenu d'une circonstance que Sainte-Beuve me racontait au moment même où cela venait de se passer, et que je lui rappelais, à lui qui n'oubliait rien, peu avant sa mort. C'était un matin pluvieux de 1847. Sainte-Beuve revenait de l'enterrement du poète Guiraud, où il avait rencontré Lamartine, alors dans le feu des *Girondins*, mais encore un peu inquiet. Sainte-Beuve, sans goûter beaucoup ce genre de succès, le

rassurait peut-être un peu ironiquement. « Soyez tranquille, lui disait-il, vous voilà populaire, et plus que vous ne le pensez. Enfin, s'il y avait maintenant *deux* hommes à choisir dans la rue par acclamation pour faire un président de la république, vous seriez un des *deux*. — Peut-être bien, répondit Lamartine, si l'on avait à en prendre *dix*. » Sainte-Beuve maintenait son chiffre de deux, et au fond Lamartine pensait peut-être que, quand même on n'aurait qu'un homme à choisir, il serait celui-là. Il était prêt. Il avait fait tout ce qu'il fallait pour se mettre à la disposition de la fortune ou d'une révolution dont il ne connaissait, il est vrai, ni l'heure ni la date.

C'était vers 1847, disais-je. Lamartine avait fait du chemin depuis ces jours de 1830 où il avait vu avec chagrin disparaître la royauté de sa jeunesse, et même depuis ces luttes de 1839, de 1840, où il défendait encore une monarchie qu'il ne considérait que comme une institution de nécessité et de préservation. Longtemps il avait paru rester dans les liens d'une éducation toute conservatrice dont il gardait les habitudes, les traditions, le ton et le langage. Il ne dévoilait que peu à peu les pensées nouvelles qui germaient dans son esprit, qui grandissaient dans son imagination, et c'est tout au plus si dans un jour de hardiesse mesurée, dans une saillie inoffensive, il se laissait aller à dire que la France avait besoin d'être occupée ou distraite. Longtemps il avait paru n'aspirer qu'à un rôle tout moral d'influence et de pacifique initiation. Maintenant tout était changé. Il ne disait plus seulement : « La France s'ennuie! » il disait : « La France s'attriste! la France s'inquiète! » il avait des mots bien plus cruels encore pour caractériser la marche des choses et des programmes qui impliquaient de radicales transformations. A défaut du parlement, où il ne pouvait trouver un écho, il cherchait une force, un appui dans les spectacles excitans de l'histoire ou dans les libres émotions de l'opinion extérieure. Ce n'était plus un éloquent dissident de l'armée conservatrice, c'était visiblement un ennemi.

Il ne faut pas dépasser le vrai. Lamartine n'était point sans doute un fauteur vulgaire de révolution, ce n'était point un conspirateur; jamais nature d'homme ne répugna plus que la sienne aux conspirations, aux actions occultes ou violentes. Il affectait même de se tenir en dehors de cette campagne des banquets qui commençait alors; il refusait d'aller présider plusieurs de ces réunions où il était convié. « Le rôle de courrier national ne me convient pas, écrivait-il à un de ses amis; je voudrais m'en tenir à Mâcon, où je ne puis rien refuser, et aux villes où je réside par hasard... » Même dans celles de ces réunions où il assistait, comme ce banquet de Mâcon où, au

milieu de la foudre et des éclairs qui sillonnaient un ciel d'automne, il semblait allumer la tempête des esprits en la prédisant, le mot de république n'était pas sur ses lèvres, le nom de la royauté n'était ni omis ni supprimé dans ses discours. Il gardait la décence de l'orateur constitutionnel et légal; mais il aspirait en quelque sorte la révolution, il la laissait éclater dans son geste, dans son attitude, dans ses appels et jusque dans ses précautions de langage. Il concentrait sous la forme la plus éloquente et la plus avouable cette agitation qu'on croyait factice, et qui n'était que le frémissement avant-coureur d'une révolution nouvelle.

Certes, si à ce moment extrême Lamartine, qui croyait si bien lire dans l'avenir, avait pu entrevoir les conséquences de la commotion qui se préparait en France dans cette paix apparente où l'on vivait encore, il se serait arrêté sans doute, il eût reculé devant cette terrible partie. Il se serait dit que le sort d'un pays n'était point un enjeu fait pour être livré légèrement au coup de dé des convulsions et des dictatures, que des institutions libérales, tant qu'elles sont fidèlement et sincèrement maintenues, ont en elles assez d'élasticité et de vitalité intime pour se redresser et s'étendre par leur propre vertu. Il se serait dit... Mais alors il ne voyait que ce qui était dans sa pensée, il marchait dans une confiance pleine d'illusions, il se laissait aller à ce souffle de faveur publique qui le portait, et lorsque peu après la république naissait dans un jour d'hiver, le 24 février 1848, nul mieux que lui n'était fait pour la représenter au premier rang, puisqu'il l'avait préparée bien plus que d'autres, puisqu'il l'avait rendue possible, puisqu'il lui offrait un nom aimé, considéré, retentissant, populaire, gage de conciliation et de sécurité. Ce jour-là, par un jeu étrange de la fortune, il voyait se réaliser mot pour mot ce qu'il disait dix-huit ans auparavant dans son discours de réception à l'Académie : « ... On cherche un homme! Son mérite le désigne : point d'excuse, point de refus, le péril n'en accepte pas; on lui impose au hasard les fardeaux les plus disproportionnés à ses forces, les plus répugnans à ses goûts... L'esprit de cet homme s'élargit, ses talens s'élèvent, ses facultés se multiplient; chaque fardeau lui crée une force, chaque emploi un mérite... » Sainte-Beuve l'a dit, Lamartine, l'académicien de 1830, prophétisait le Lamartine du gouvernement provisoire, avec cette nuance pourtant que certainement Lamartine avait fait ce qu'il avait pu pour que sa prophétie ne restât pas un vain mot.

CH. DE MAZADE.

(*La dernière partie au prochain n°.*)

L'INVASION

EN ALSACE

Les deux journées de Wissembourg et de Reischoffen, grosses de tant de désastres pour notre pays, livrèrent du premier coup l'Alsace surprise et désarmée à toutes les horreurs de l'occupation étrangère. Envahi le 4 août, le département du Bas-Rhin fut en grande partie occupé dès le 6 du même mois, et si complétement séparé de la France qu'il devint depuis lors impossible d'y envoyer aucun secours sérieux. Ainsi abandonnée, cette noble contrée ne s'abandonna pas elle-même. Les soldats, les hommes armés s'enfermèrent dans les places fortes et se préparèrent à s'y défendre jusqu'à la mort. De tous les glorieux épisodes de cette triste guerre, aucun n'a plus ému notre patrie que la résistance de Strasbourg, que l'énergie de la garnison et la constance des habitans au milieu de tant de maux. Dès qu'on connut à Paris ce qu'ils souffraient, ce qu'ils savaient supporter pour la France, le peuple parisien, dans un élan spontané d'admiration et de reconnaissance, se porta en foule vers la place de la Concorde et alla couvrir de drapeaux et de couronnes la statue qui représente la ville de Strasbourg.

Les Alsaciens présens à Paris se réunirent de leur côté au nombre de plus de 2,000, ouvrirent une souscription en faveur des victimes du siége, et prouvèrent à l'Allemagne par l'énergie, par l'unanimité de leur résolution, que tous les enfans de l'Alsace préféreraient le sort des Strasbourgeois à la perte de leur nationalité. Beaucoup de villes en France s'associèrent aux manifestations de Paris, comme pour témoigner de la patriotique union de toutes nos provinces en face de l'étranger. Nous voulons à notre tour honorer une province généreuse en racontant au pays les maux qu'elle vient d'endurer,

les actes de courage qu'elle vient d'accomplir pour ne pas se séparer de nous, pour demeurer française sous le canon prussien.

Les fausses nouvelles se répandent si facilement en France et y trouvent tant de crédit que notre premier soin doit être de démêler la vérité au milieu de récits souvent contradictoires. Nous n'accepterons donc que les faits certains et prouvés, nous écarterons avec intention les détails douteux, lors même que ces détails plairaient à notre imagination ou flatteraient notre patriotisme. L'histoire doit se défendre de la crédulité aussi bien que des passions populaires. Du reste la vérité toute simple fait trop d'honneur à nos concitoyens de l'Alsace pour que de faux ornemens ajoutent quelque chose à l'unanime sympathie, au respect qu'inspire leur conduite.

I.

Nulle part dans notre pays, la déclaration de guerre ne fut accueillie avec une émotion plus sérieuse qu'en Alsace. On y connaissait trop bien les Allemands, leurs convoitises et leurs prétentions pour ne pas comprendre tout de suite que la nationalité même du Bas et du Haut-Rhin allait être mise en question, qu'il s'agissait cette fois de rester Français ou de subir les dures lois de la conquête. Les paysans eux-mêmes, sur toute la frontière bavaroise, de Niederbronn à Wissembourg, demandèrent des armes pour se défendre. Le gouvernement, qui se défiait trop de la nation pour armer chaque citoyen, qui d'ailleurs prétendait s'attribuer à lui seul tout l'honneur de la victoire, rejeta dédaigneusement cette demande malgré les pressantes sollicitations de quelques députés. Le premier résultat d'une politique si peu nationale fut de livrer à l'invasion un pays sans défense et d'exposer ceux qui se défendaient à toutes les rigueurs de la loi martiale. Dès leur entrée en campagne en effet, les Prussiens annoncèrent que les paysans français, n'étant organisés, comme les leurs, ni en bataillons de gardes mobiles ni en bataillons de gardes nationaux, seraient passés par les armes, s'ils essayaient de résister. Cette loi si dure ne paraît point avoir été appliquée le premier jour, car les journaux allemands racontent que parmi les prisonniers de Wissembourg se trouvaient deux paysans accusés d'avoir tiré sur les troupes prussiennes. Ces malheureux, n'ayant point été fusillés sur place dans la chaleur de l'action, ne le furent sans doute pas plus tard; mais, dans les combats suivans et dès la journée de Wœrth, les vainqueurs usèrent rigoureusement du droit qu'ils s'attribuaient, droit extrême, contraire au droit des gens, qu'ils maintiennent encore aujourd'hui et contre

lequel le gouvernement français aurait dû protester à l'origine au nom des lois internationales. La meilleure manière de rendre vaine la prétention des Prussiens eût été de donner un fusil et un uniforme à chaque citoyen. Cette précaution n'ayant point été prise et ne pouvant plus l'être dans les provinces envahies, il fallait opposer au code militaire de la Prusse le droit primordial qui appartient à chaque citoyen de défendre sa propriété, sa maison, son champ, contre l'invasion de l'étranger. Aucun combat n'est assurément plus légitime que celui qu'on livre pour la défense de ce qu'on possède. Vainement les philanthropes diraient-ils, comme le font quelques théoriciens de l'Allemagne, que le système prussien adoucit les maux de la guerre en les limitant aux armées belligérantes, en épargnant les populations civiles. Un tel langage ne convient point à une nation qui fait un soldat de chacun de ses citoyens, et qui, au moment où elle s'arme tout entière, prétendrait refuser le même droit à ses ennemis. On ne pourrait d'ailleurs le croire sincère que si ceux qui le tiennent s'engageaient en même temps à n'imposer aucune charge aux populations civiles. Dès qu'on demande à celles-ci quelque chose, on leur donne évidemment le droit de refuser ce qu'on exige d'elles; dès qu'on touche à leur propriété, on ne peut leur prescrire de se laisser dépouiller sans se défendre.

En un mot, les Prussiens affichent deux sortes de prétentions absolument inconciliables : d'une part, ils prétendent au nom de l'humanité, pour verser le moins de sang possible, ne pas vouloir traiter en ennemis les populations civiles, et leur refuser par conséquent la qualité de belligérans; d'autre part, ils leur enlèvent, en vertu du droit du vainqueur, tout ce qui peut servir aux besoins et même au bien-être de leur armée. Ils les excluent du droit de la guerre dès qu'il s'agit pour elles de se défendre; mais ils leur appliquent ce même droit avec la dernière rigueur dès qu'il s'agit pour elles de payer. Ils ne leur laissent en réalité qu'un privilége, celui d'être rançonnées. Une proclamation du roi de Prusse, publiée le 17 août par la *Gazette de Francfort*, établit très nettement la situation que la guerre fait aux habitans. S'ils se permettent le moindre acte d'hostilité contre les troupes prussiennes, on leur promet le conseil de guerre et la mort. Si au contraire ils accueillent pacifiquement les soldats, on met à leur charge tous les frais de l'entretien de l'armée. La mort ou la ruine, voilà l'alternative que leur offre le roi. « Seront punis de mort, dit la proclamation, toutes les personnes qui, sans appartenir à l'armée française, servent d'espion à l'ennemi, donnent de fausses indications aux troupes allemandes en leur servant de guides, tuent ou pillent des personnes appartenant à l'armée allemande ou à sa suite, détruisent

des ponts, des canaux, enlèvent des fils télégraphiques ou des rails de chemin de fer, rendent les routes impraticables, mettent le feu aux munitions, aux vivres, aux quartiers occupés par les troupes, prennent les armes contre les troupes allemandes. Pour chaque cas spécial, il sera institué un conseil de guerre qui examinera la cause et prononcera. Le conseil de guerre ne pourra prononcer d'autre peine que celle de la mort; la sentence sera suivie immédiatement de l'exécution. Les communes auxquelles appartiennent les coupables, ainsi que celles où le crime aura été commis, seront condamnées à une amende qui équivaudra au chiffre de leur impôt annuel. »

Tel est le sort que la Prusse réserve aux habitans des villes et des villages français qui se défendent. S'ils ne se défendent pas, on veut bien leur accorder la vie, mais à quelles conditions? « Les habitans, dit encore la proclamation royale, auront à fournir tout ce qu'exige l'entretien des troupes. Chaque soldat devra recevoir par jour 750 grammes de pain, 500 grammes de viande, 250 grammes de lard, 30 grammes de café, 60 grammes de tabac, cinq cigares, un demi-litre de vin, ou un litre de bière, ou un décilitre d'eau-de-vie. La ration d'un cheval, car il faut aussi nourrir les chevaux est fixée par jour à 6 kilos d'avoine, 2 kilos de foin, 1 kilo 1/2 de paille. Si les habitans préfèrent une indemnité en argent aux impositions en nature, ils devront donner 2 francs par chaque soldat.» Le vainqueur, on le voit, se pique de générosité; à défaut de vivres, il accepte de l'argent.

Au fond, ce manifeste, que le gouvernement impérial eut le tort de laisser publier sans protestation, n'accorde aux citoyens français aucun des droits de la guerre et leur en laisse toutes les charges. Il est vrai que, dans un dernier paragraphe, le roi de Prusse ajoute, comme pour adoucir la rigueur des prescriptions qui précèdent : « On ne pourra réclamer aux habitans que ce qui est indispensable à l'entretien des troupes. Des bons seront délivrés officiellement à cet effet. » Vaine et illusoire garantie! rien de plus précis et de plus rigoureux que les exigences prussiennes, rien de plus vague que ce prétendu adoucissement. Qui donc jugera ce qui est indispensable aux troupes? Tiendra-t-on compte en même temps de ce qui est indispensable aux habitans? car enfin, si les troupes prussiennes réclament le droit de vivre, il faut bien que les habitans vivent aussi. S'occupera-t-on de savoir si les ressources du pays répondent aux besoins de l'armée? si, quand on aura donné tout ce que demande la proclamation, il restera quelque chose aux villes et aux villages rançonnés? Pensera-t-on aux nécessités de l'avenir, à ce que les habitans ont besoin de conserver chez eux pour

ensemencer, pour cultiver la terre? Leur laissera-t-on assez de bestiaux, assez de blé, assez de chevaux?

Si on leur prend ce qu'ils possèdent aujourd'hui, si on détruit en germe leurs récoltes futures en vidant leurs greniers et leurs étables, à quoi leur serviront les chiffons de papier délivrés par l'autorité prussienne sous le titre de bons? Qu'est-ce que ces bons d'ailleurs, et qui les paiera? Des personnes qui en ont eu entre les mains nous affirment que chaque bon est une sorte de reconnaissance très vague, payable après la guerre par le vaincu. Pauvre vaincu! Quel qu'il soit, la guerre le mettra hors d'état de payer ses dettes. D'ailleurs la proclamation du roi de Prusse, déjà si contestable au point de vue du droit des gens, ne contenait que la théorie économique de la guerre. En pratique, le caprice des chefs de corps, les besoins réels ou prétendus d'une armée immense, aggravaient singulièrement des dispositions déjà si dures. Nulle part on ne demandait moins que ne l'exigeait le roi; presque partout on demandait davantage. D'après le texte même et les termes si élastiques de la proclamation, chaque commandant demeurait juge de ce qui était indispensable aux troupes, et au strict nécessaire ajoutait le superflu. On en jugera par quelques chiffres. M. About, témoin oculaire, a raconté ce qu'avait souffert la petite ville de Saverne, si rapidement occupée par l'ennemi après le désastre de Reischoffen. Haguenau, où entraient le 7 août au matin les premiers éclaireurs, où s'établissait le jour même une division de cavalerie badoise, n'eut pas seulement à loger et à nourrir des milliers d'hommes; les vainqueurs y levèrent encore immédiatement une contribution de guerre de 1 million, fort supérieure aux ressources de la ville, et dont les habitans ne purent réunir les fonds qu'en envoyant à Bâle les délégués du conseil municipal contracter un emprunt. A Erstein, 6,000 cigares étaient exigés en trois jours. Le canton de Barr devait fournir au quartier-général des troupes allemandes 54,000 kilogrammes de pain, 72,000 kilogrammes de viande, 18,000 kilogrammes de riz, 1,800 kilogrammes de sel, 1,800 kilogrammes de café torréfié, 2,400 kilogrammes de café non torréfié, 50,000 litres de vin, 2,400 quintaux d'avoine, 600 quintaux de foin, 700 quintaux de paille. Plusieurs millions étaient en outre demandés à différens cantons du Bas-Rhin. Là même où ne séjournaient pas les troupes ennemies, elles frappaient le pays de leurs lourdes réquisitions, et allaient en réclamer le montant avec une ponctualité implacable. Leurs courses à travers le département et jusque dans la montagne n'avaient d'autre but que d'élargir le cercle de leurs rapines et d'augmenter leur part de butin. Hors des environs immédiats de Strasbourg, qui était l'objectif déterminé

de leurs attaques, elles ne s'établissaient nulle part, mais on les voyait partout, partout elles répandaient l'épouvante. Elles fixaient l'époque où elles reviendraient pour emporter ce qu'elles avaient demandé, et on les savait si exactes qu'on les attendait avec terreur.

Beaucoup même ne les attendaient pas, et à l'approche de l'ennemi cherchaient un refuge dans les bois, dans les défilés, sur les hauts sommets des Vosges. Une véritable panique s'emparait de villages entiers. La rapidité foudroyante de l'invasion, les succès si soudains et si complets de l'armée prussienne, la déroute de deux corps d'armée français dont les fuyards répandaient l'anxiété, le système de réquisitions imposé par les vainqueurs dès le premier jour, la renommée qui grossissait encore leurs exigences, affolaient les populations. Les bruits les plus alarmans se propageaient de proche en proche, pénétraient jusqu'en Lorraine, et faisaient déserter une partie des communes où l'on supposait que les Prussiens pouvaient passer. On disait que les femmes, que les jeunes filles étaient exposées de leur part à de véritables cruautés, à des mutilations barbares, sans parler des derniers outrages. A Nancy même, ces rumeurs arrivaient en même temps que la nouvelle du désastre de Mac-Mahon et y causaient une panique générale. Les routes se couvraient de fugitifs; les mères envoyaient leurs enfans vers le centre de la France, ou les emmenaient elles-mêmes, quand un autre devoir ne les retenait pas sur place. Une foule anxieuse assiégeait les gares où s'amoncelaient des montagnes de bagages. Les employés de la compagnie de l'Est, qui venaient de travailler jour et nuit au transport de nos troupes, méritent qu'on signale au pays l'activité et le dévoûment avec lesquels ils affrontaient de nouvelles fatigues pour organiser le départ d'un si grand nombre de personnes. Jusqu'au bout, ils sont restés sur la brèche sans se reposer ni se plaindre. En Alsace, le soir même de la bataille de Reischoffen, des fuyards annonçaient aux paysans terrifiés que les Prussiens emmenaient avec eux tous les hommes valides et les forçaient à marcher au premier rang de leur armée contre les troupes françaises. Tel était l'effroi des habitans des campagnes, que le 7 août au point du jour, beaucoup de jeunes gens abandonnaient les villages, un petit paquet à la main, pour se réfugier sur les hauteurs; une partie de la population d'Obernai s'enfuit ainsi à la seule nouvelle de l'approche des Prussiens. Le soir, les fugitifs, n'ayant aperçu du haut de la montagne aucun mouvement de troupes, revenaient un peu honteux de leur précipitation. Armés et organisés, ces mêmes hommes eussent été d'admirables soldats. Ils le sont aujourd'hui derrière les remparts de Schlestadt, de Béfort

ou dans les défilés des Vosges. Les Alsaciens et les Lorrains de la montagne ne demandaient que des armes. On leur en a longtemps refusé. Le premier soin du gouvernement nouveau a été de leur en donner. Ils en font, ils en feront un usage patriotique. Si le tunnel de Saverne a été détruit, comme on l'annonce, comme nous avons de bonnes raisons de le croire, ce sont eux qui inquiètent ainsi les derrières de l'armée prussienne. Leur patriotisme ne se bornera pas à cet exploit. Avant la fin de la guerre, nous entendrons parler plus d'une fois des francs-tireurs vosgiens.

La chaîne des Vosges, même après tous nos malheurs, même après la prise de Strasbourg, offre encore une admirable ligne de défense pour des guérillas agiles qui sillonneraient la montagne, sans bagages, sans artillerie, qui tomberaient sur les convois de l'ennemi, fusilleraient les uhlans derrière les buissons, et couperaient à chaque instant les communications du gros de l'armée avec les corps isolés. Les Prussiens n'occupent pas toute la montagne, et, quel que soit leur nombre, ne peuvent même aujourd'hui en garder tous les chemins. Pour ne pas s'éparpiller sur un immense espace, ils paraissent n'avoir songé jusqu'ici qu'à se maintenir à une des extrémités de la chaîne, entre Bitche et Saverne. Ils gardent ainsi deux lignes de chemin de fer, et maintiennent leurs relations avec l'armée qui assiégeait Strasbourg; mais au-dessous de Saverne, entre Saverne et Béfort, s'étend la partie la plus haute et la plus escarpée de la chaîne des Vosges. C'est là qu'un général américain, après le désastre de Sedan, conseillait à nos généraux de jeter une armée par Lyon, par Vesoul, par Besançon, tant que Strasbourg, Phalsbourg et Bitche tenaient encore, tant que les Prussiens ne pouvaient employer à la garde des défilés que des forces insuffisantes. La prise de Strasbourg rend malheureusement disponible une partie des troupes qui assiégeaient la ville. Cependant il serait encore possible, par un effort énergique, de tourner ou de forcer Saverne et de pénétrer vers Bitche, dans le département de la Moselle. C'est même là le seul espoir qui nous reste de rentrer en communication avec le maréchal Bazaine. Le jour où l'armée de Metz entendrait le bruit de notre fusillade, peut-être son intrépide général, en laissant derrière les remparts, sous la garde des forts, ses bagages et son artillerie, parviendrait-il à porter toutes ses forces d'un seul côté, à faire une trouée à travers les lignes prussiennes et à gagner la montagne. Une fois là, il serait invulnérable. Quel beau théâtre les Vosges ne lui offriraient-elles pas pour une guerre analogue à la campagne du Mexique, pour une guerre d'escarmouches, d'embuscades, de surprises où l'on éviterait les grands engagemens, où l'on userait et détruirait l'ennemi en détail!

La marche rapide des Prussiens les expose en effet à un grave danger : plus ils pénètrent en France, plus leur ligne s'étend et s'affaiblit. De Strasbourg à Paris, ils ont à garder cent trente lieues de terrain en ligne droite, sans compter ce qu'ils emploient de troupes au siége de Bitche, de Phalsbourg, de Metz, de Thionville, de Longwy, de Verdun, Montmédy, Mézières et Soissons. Depuis le commencement de la campagne, ils ont marché au plus pressé, allant droit devant eux, comptant sur la rapidité foudroyante de leur marche pour nous imposer des conditions de paix, négligeant tous les points secondaires et ne s'écartant de leur route que pour s'approvisionner. Cette tactique a réussi par la faute de nos généraux autant que par l'habileté des généraux ennemis ; mais si le sud-est de la France, de Lyon à Béfort, si la Bourgogne et la Franche-Comté font un effort énergique, des corps d'armée hardis peuvent se jeter sur la gauche de l'armée prussienne, et dans ce long espace de cent trente lieues détruire sur plusieurs points ses communications avec l'Allemagne. Au fond, nos ennemis n'ont ainsi étendu leur ligne de bataille que pour atteindre avant l'hiver des résultats importans, pour frapper des coups qu'ils considéraient comme décisifs. Strasbourg, Metz, Sedan, qu'ils n'avaient point l'intention d'attaquer, mais où les fausses manœuvres de nos généraux leur ont offert l'occasion d'une victoire inespérée, enfin Paris, où depuis le début de la campagne ils espèrent signer la paix : voilà les points sur lesquels ils ont concentré leurs forces sans se laisser distraire — autrement que par les nécessités de la stratégie — de leur marche directe et rapide vers le cœur de la France. Toute opération qui s'écartait de ce chemin les détournait de leur but. S'ils s'acharnent autour de Bitche et de Phalsbourg, s'ils ont tenu à emporter Toul, s'ils assiégent Montmédy et Verdun, c'est que toutes ces places gardent des passages, des lignes de chemin de fer, et retardent la marche de leurs convois, de leurs renforts, de leur matériel de siége.

Depuis Ramberviller, au pied des Vosges, jusqu'à Melun, on tracerait une ligne presque droite par Charmes, par Neufchâteau, par Vassy, par Nogent-sur-Seine, au sud de laquelle leur aile gauche n'est presque jamais descendue. Ceux qui marchaient vers Paris se maintenaient rigoureusement dans ces limites pour ne pas éparpiller leurs forces. En Alsace, ils se tenaient à la même hauteur, ne se dispersaient pas, et, sans perdre de temps, se portaient sur le point qu'ils voulaient emporter, sur la ville de Strasbourg. Le 9 août, ils exploraient les environs de la place, et le 13 ils l'investissaient complétement. On s'y trompa d'abord dans la Haute-Alsace, on se crut menacé, on annonça que l'ennemi marchait sur Colmar et sur Mulhouse. Une sorte de panique se répandit même dans la première

de ces deux villes; mais on comprit bientôt le plan des Prussiens en voyant qu'ils ne franchissaient pas la limite du département du Bas-Rhin et qu'ils se concentraient autour de Strasbourg. Ils poursuivaient un but capital, la prise d'une place forte de premier ordre; ils rencontraient dans leurs tentatives de grandes difficultés, et avec la ténacité du génie allemand ils portaient toute leur attention sur ce point unique, sans la disperser un instant sur d'autres opérations. La place de Schlestadt avait beau faire sous leurs yeux, comme pour les provoquer, toute sa toilette de guerre, raser les beaux arbres de ses environs, détruire sa gare, ruiner les élégantes constructions de sa zone militaire; le capitaine Stouvenot, avec une compagnie de gardes mobiles, avait beau tendre un piége aux dragons badois, et, après leur avoir tué quelques hommes, essayer de les attirer sous le canon des remparts; l'ennemi ne consentait pas à sortir des limites qu'il s'était fixées dès le début, et, même pour chercher des vivres, pour frapper les campagnes de réquisitions, il ne dépassait pas le val de Villé.

Le département du Haut-Rhin, si riche et si florissant jusque-là, quoique non occupé par l'ennemi, n'en était pas moins atteint aux sources vives de sa prospérité. Il ne servait pas, il est vrai, de champ de bataille; ses villes et ses villages ne portaient pas, comme Wissembourg, Wœrth, Reischoffen et Niederbronn, les traces de ces sanglans combats qui, en détruisant la vie humaine, altèrent la physionomie de la nature et défigurent jusqu'au paysage : une partie de sa population ne campait pas dans les bois comme celle du Bas-Rhin; mais d'autres souffrances y suivaient la guerre et s'y aggravaient chaque jour par la durée de la lutte. Les puissantes manufactures de Mulhouse, auxquelles le chemin de fer de l'Est, confisqué par le gouvernement pour le transport des troupes, n'apportait plus la matière première de l'industrie, voyaient avec inquiétude leurs provisions s'épuiser et arriver le moment où elles ne pourraient plus procurer du travail aux milliers d'ouvriers qu'elles emploient. Pour conjurer cette crise, on fit des efforts désespérés. Les manufacturiers, restés tous à leur poste, donnant l'exemple du courage et de tous les sacrifices, obtinrent d'abord le rétablissement d'un train de marchandises sur la ligne de Mulhouse, puis, quand les communications avec Paris et le nord de la France furent définitivement coupées, nourrirent de leurs deniers les travailleurs sans ouvrage. Combien de temps leurs ressources personnelles ont-elles pu suffire à ce grand acte de charité? Comment vivent aujourd'hui toutes ces familles auxquelles l'industrie la plus intelligente et la plus éclairée assurait non-seulement le pain de chaque jour, mais un logement salubre et gai, l'édu-

cation des enfans, des soins pour les malades, des ressources pour les mutilés et les vieillards? Que de victimes déjà la misère et la faim n'ont-elles pas dû faire au milieu d'une population dont la vie est attachée tout entière à la destinée des manufactures! On n'ose arrêter sa pensée sur ce que l'avenir nous réserve de douloureuses révélations. Tous les hommes qui ont pu obtenir un fusil s'en servent sur la montagne; mais que deviennent pendant ce temps les femmes et les enfans que ces hommes faisaient vivre?

II.

Si les troupes allemandes respectaient le territoire du Haut-Rhin, ce n'est pas qu'elles n'y fussent attirées par la richesse du sol, par le riant aspect de ces nombreux villages qui couvrent la vallée, et où elles savaient qu'un riche butin les attendait encore. Soumises à une discipline rigoureuse, elles obéissaient à la pensée stratégique qui les concentrait autour de Strasbourg. Là en effet, sur ce point unique, se portait tout l'effort de l'ennemi. Entrés en France, comme M. de Bismarck en convient, avec la pensée secrète de conquérir l'Alsace et de la garder par droit de conquête, les Allemands devaient s'acharner à la prise d'une ville qu'ils appellent eux-mêmes la clé de la maison. Tant qu'ils n'occupaient pas Strasbourg, ils ne tenaient point l'Alsace. Il leur importait donc de s'emparer avant tout de cette place forte. Il fallait de plus que les opérations du siége fussent conduites avec une extrême vigueur, et que le résultat désiré fût obtenu rapidement. La Prusse n'aime point les guerres longues, qui enlèvent à l'agriculture, à l'industrie, aux professions libérales, tous les hommes valides, et suspendent la vie dans le pays tout entier. Elle déploie tout de suite des forces écrasantes, elle frappe des coups terribles, avec l'espoir de forcer sur-le-champ ses adversaires à la paix et de ramener dans leurs foyers les milliers d'hommes qu'elle arrache à la vie pacifique pour les précipiter sur les champs de bataille. Il fut donc prescrit aux généraux qui assiégeaient Strasbourg de se hâter, de ne rien épargner pour une victoire rapide. On excitait en même temps leur émulation par la nouvelle des succès qu'obtenaient les autres armées, par l'annonce prochaine d'une paix victorieuse dont ils tenaient entre leurs mains la principale garantie. De là sans doute l'acharnement avec lequel le siége fut poursuivi. Aucune considération d'humanité, aucun souci de ce que les arts et les lettres perdraient à la ruine de Strasbourg n'arrêta les assiégeans. Ils conduisirent le siége comme une simple opération de guerre, comme s'ils n'avaient de-

vant eux qu'un obstacle militaire à vaincre et rien à respecter. C'est ainsi que le génie pratique de M. de Bismarck veut être obéi. Il entend la politique non en homme du XIXe siècle, mais en homme du XVIe siècle, absolument étranger ou indifférent à toute théorie spéculative ou sentimentale, ne voyant que le but précis et déterminé, poursuivant un résultat et ne se laissant détourner de ses desseins par aucune objection humanitaire. Il ne se demanda point si Strasbourg renfermait des œuvres admirables que toute nation civilisée se devait à elle-même de protéger contre la destruction. Il voulait Strasbourg, il ordonna qu'on prît la ville aussi vite que possible, et on se mit à l'œuvre. Cette froide politique contenait en germe tous les malheurs et toutes les tristesses du siége. Les Strasbourgeois n'avaient point affaire à des hommes qu'on pût toucher par des considérations humaines; ils avaient en face d'eux un système, un esprit de conquête implacable qui ne pouvait être satisfait que par la prompte capitulation de la place.

Les Allemands, qu'on accuse quelquefois de lenteur, montrent au contraire dans cette campagne qu'ils savent à merveille le prix du temps. Toutes leurs opérations se font depuis l'origine avec autant de rapidité que de précision. Ils connaissaient la situation de la France en général et celle de Strasbourg en particulier, ils savaient que nulle part nous n'étions préparés à la défense, qu'en se pressant ils allaient prendre au dépourvu la ville assiégée, et ils ne perdirent pas un jour pour l'investir. Rien en effet n'était prévu pour un siége. Le lendemain du combat de Wissembourg, le maréchal Mac-Mahon, en marchant au secours de la division Douay si maltraitée, avait emmené avec lui toutes les forces et toute l'artillerie disponibles. Son désastre enlevait à la ville une partie des défenseurs sur lesquels elle eût dû compter. Heureusement 3,000 hommes de toutes armes y rentraient après la journée de Reischoffen et comblaient les vides de la garnison; heureusement encore, pour approvisionner l'armée du Rhin, on venait d'emmagasiner des céréales et de parquer des bestiaux derrière les remparts. Enfin un homme résolu, dont toute la France connaît aujourd'hui et honore le nom, le général Uhrich, communiquait partout autour de lui l'énergie patriotique dont il était animé. Quelques jours plus tard, un excellent général d'artillerie, M. de Barral, pénétrait dans la place à travers les lignes d'investissement et offrait à la défense le plus utile concours; mais ce qui faisait surtout la force de Strasbourg, c'était le patriotisme et l'esprit militaire de ses habitans. Ils sentaient que leur nationalité était en jeu, qu'il s'agissait pour eux d'être conquis ou de demeurer Français. Habitués à vivre dans une ville de guerre, comptant dans leurs rangs beaucoup d'anciens soldats, la perspec-

tive de la lutte ne les effrayait point, et le maniement des armes n'étonnait point leur courage. La garde nationale s'organisa ainsi à l'improviste, par nécessité, sous le feu, et fournit à la garnison non-seulement des hommes capables d'opérer des sorties, mais d'habiles artilleurs. Une seule difficulté pouvait gêner les défenseurs, la présence dans les murs de Strasbourg de toute la population civile, qui, surprise par la rapidité de l'attaque, n'avait pu chercher un refuge hors de la ville. Les malades, les gens âgés, les femmes, les enfans au berceau, restaient encore et allaient subir les rigueurs du siége. Le temps manquait pour les faire sortir; où les conduire d'ailleurs? La rive allemande, de l'autre côté du Rhin, était interdite aux Français, la campagne n'était pas sûre; on y pouvait rencontrer des cavaliers prussiens. Complétement intercepté du côté de Wissembourg, d'Haguenau, de Saverne, le chemin de fer n'offrait de débouché que vers la Haute-Alsace et menaçait déjà de suspendre absolument le départ de ses trains. Dès le 8 août, c'est-à-dire le surlendemain de la bataille de Reischoffen, on faisait sauter le petit tunnel qui passe sous les remparts. Le même jour, le crieur municipal annonçait dans les rues comme un événement extraordinaire, et qui ne se renouvellerait peut-être plus, le départ d'un train pour Mulhouse et pour Paris. La population civile se trouvait ainsi bloquée sans avoir eu le temps de se reconnaître ni de prendre un parti. Quelques-uns s'en inquiétaient en pensant à la difficulté de nourrir tant de bouches, aux épreuves qui attendaient tant d'êtres faibles; mais un espoir vivace restait au fond des cœurs : on comptait sur des secours rapides et puissans, sur un retour offensif de nos armées victorieuses; on ne se figurait pas que la ville de Strasbourg pût être abandonnée du reste de la France! On pensait d'ailleurs que les principales horreurs de la guerre seraient épargnées aux habitans inoffensifs, que les remparts seuls seraient battus en brèche; on se préparait à une lutte où les lois de l'humanité seraient respectées. Personne parmi les plus pessimistes n'aurait osé prévoir le sort qui attendait la population civile, les horribles ravages qui menaçaient la cité. On se rassurait peut-être d'autant plus que l'armée de siége se composait en grande partie de Badois, c'est-à-dire de voisins qui vivent de la France, avec lesquels les Alsaciens échangent chaque jour les relations les plus amicales, qui apportent sur les marchés de l'Alsace leurs denrées, les produits de leur sol en échange de l'argent français, qui tous les étés reçoivent dans leurs villes d'eaux, dans leurs nombreuses stations thermales, dans les auberges et les rians villages de la Forêt-Noire une véritable colonie française. Comment se figurer d'avance que ces amis, ces hôtes de la veille se transformeraient tout à coup en ennemis implacables et acharnés?

Du reste, l'illusion dura peu. Il fallut bientôt reconnaître qu'on subissait une guerre sans pitié, et que, du côté des assiégeans, toute considération philanthropique serait sacrifiée à la résolution arrêtée de prendre la ville dans le plus bref délai possible. Les travaux d'investissement et les opérations qui précèdent un siége se poursuivaient avec activité. Un général plus vigoureux, M. de Werder, remplaçait le commandant des troupes badoises, M. de Beyer, qu'on disait malade, mais que le gouvernement prussien soupçonnait peut-être de trop de mollesse ou de trop de générosité. Le nouveau commandant montra tout de suite qu'il ne reculerait pas devant les mesures les plus énergiques, qu'il ne se laisserait point arrêter par les règles ordinaires du droit des gens; il mit en réquisition les habitans des environs de Strasbourg pour travailler aux ouvrages du siége. Ce fait, attesté par de nombreuses correspondances, précise dès le début le caractère de la lutte engagée. Toute l'histoire du siége en contiendra de semblables, nous les relèverons avec un sentiment douloureux, sans rien exagérer, sans vouloir envenimer les haines, ni surtout provoquer les représailles, mais en livrant la conduite de nos ennemis au jugement du monde civilisé, au jugement de l'Allemagne elle-même, lorsque, revenue de l'enivrement de ses succès, celle-ci examinera son œuvre. Peut-être alors les nobles esprits qu'elle renferme, ces penseurs, ces historiens, ces philosophes dont la France n'a jamais parlé qu'avec égard, s'élevant au-dessus des préjugés nationaux, jugeront-ils aussi sévèrement que nous-mêmes, et avec des regrets plus amers, des actes que leur patriotisme voudrait effacer de l'histoire de leur pays, mais que rien désormais n'arrachera plus de la mémoire des hommes, et dont le souvenir durera aussi longtemps que le nom de Strasbourg.

L'histoire des siéges se compose en général de tristes épisodes. Quelquefois cependant au milieu des horreurs inévitables les assiégeans s'efforcent de limiter les maux des assiégés inoffensifs, et de ne rien leur faire souffrir au-delà de ce qu'exigent les nécessités de l'attaque. Ici au contraire il semble qu'on ait voulu accumuler à la fois sur la population paisible tous les maux de la guerre et forcer les défenseurs à capituler par les souffrances qu'on infligeait à ceux qui ne pouvaient se défendre. N'espérait-on point par exemple désarmer les canonniers de la place en leur montrant sur les travaux des assaillans quelques compatriotes que leurs projectiles risquaient d'atteindre en même temps que l'ennemi? N'était-ce pas un moyen de paralyser la défense aussi bien que d'augmenter les ressources de l'attaque et de gagner du temps par l'emploi d'un plus grand nombre de bras? De tels procédés révoltent les nations civi-

lisées; mais le général de Werder ne pensait sans doute ni à ce que réclame l'opinion publique ni à ce qu'exige l'humanité. Il obéissait à une consigne et l'exécutait rigoureusement. On lui avait ordonné de prendre la place, il voulait la prendre et ne se préoccupait que d'atteindre ce but. Tout ce qui favorisait les opérations du siége lui était bon, tout ce qui les contrariait devait disparaître. Il vint un jour où les blessés eux-mêmes lui parurent un obstacle, ou du moins il craignit pour le secret de ses travaux le voisinage d'un homme que la croix rouge de la convention de Genève aurait dû protéger. Depuis l'investissement de Strasbourg, M. de Bussierre, député du Bas-Rhin, membre de la société de secours aux blessés, continuait à soigner les victimes des derniers combats dans l'ambulance de la Robertsau établie tout près de la ville aux frais de la société et aux siens. Sans avertissement préalable, M. de Bussierre, qui, en sa qualité d'administrateur d'une ambulance, se croyait couvert par le texte formel de la convention de Genève, fut arrêté au milieu de ses blessés, conduit à Rastadt et traité en prisonnier de guerre. Quelques jours après, les obus des assiégeans mettaient le feu à la Robertsau même, cette promenade favorite des habitans de Strasbourg, comme si ce n'était pas assez des ruines inévitables que fait la guerre sans y ajouter la destruction volontaire et inutile de tant de rians jardins, de si beaux arbres et de si aimables résidences. Toutes les joies de Strasbourg, la verte parure de sa campagne, les frais ombrages qui égaient la sombre physionomie des places fortes, lui étaient retirés par la volonté de l'ennemi, comme pour ne laisser aux habitans aucun motif de consolation, aucun adoucissement aux horreurs du siége. Une seule fois cependant le général de Werder parut céder à un sentiment d'humanité. Ce fut le jour où M. Charles Doll, habitant de Mulhouse, ancien consul de Bade, de Bavière et de Wurtemberg, obtint de lui l'accès de la ville pour le pasteur Schillinger, qui rapportait de Paris quatre caisses de médicamens à l'usage des blessés et pour les médecins de Strasbourg qui étaient restés dans les ambulances d'Haguenau depuis les batailles de Wissembourg et de Wœrth. Il semble aussi qu'avant et même pendant le bombardement les ennemis aient accordé à quelques personnes privilégiées la permission de quitter la place, ou tout au moins fermé les yeux sur leur passage à travers les lignes des assiégeans; mais ce n'étaient là que des exceptions très rares, toutes personnelles, toujours subordonnées aux intérêts de l'attaque, et qui s'expliquent par l'influence de relations antérieures et amicales avec le général de Werder plutôt que par le désir d'épargner à quelques assiégés les souffrances du siége. Le commandant des troupes ennemies ne nous a laissé à cet égard aucune illusion. D'après son propre témoi-

gnage, il a voulu atteindre derrière les remparts la population civile, et il a même espéré que les maux qu'il lui ferait souffrir la décideraient à capituler. Vains calculs d'un esprit plus familiarisé avec les choses de la guerre qu'avec les secrets mouvemens du cœur humain! L'observation psychologique lui eût appris au contraire que les hommes s'attachent à leurs idées et à leurs biens en raison même des souffrances qu'ils endurent pour les défendre, qu'on a quelquefois parlé de capituler dans une ville assiégée avant le bombardement, mais que, le bombardement commencé, on ne capitule plus.

Les horreurs que nous allons retracer maintenant éveillent dans l'âme un sentiment d'autant plus pénible que nos ennemis eux-mêmes sont forcés d'en reconnaître l'absolue inutilité. Leur cruel calcul s'est retourné contre eux. La mutilation et la ruine de Strasbourg n'ont pas avancé d'une heure la reddition de la place. Au lieu d'abattre les courages, comme le présumait l'assaillant, tant d'actes barbares accomplis gratuitement, poursuivis de sang-froid pendant plusieurs semaines, ont au contraire excité dans toute la population le plus grand désir de se défendre et exaspéré la résistance. Ce fut le 15 août au soir que les habitans de la ville assiégée subirent la première attaque. Comme c'est l'usage durant les belles soirées d'été, la foule remplissait les rues, attendant avec impatience les nouvelles du dehors, mais plus disposée à l'espérance qu'à l'inquiétude, lorsque des sons stridens fendirent l'air et annoncèrent le passage de quelques projectiles. Le lendemain, on apprit avec indignation que la cathédrale avait servi de point de mire aux artilleurs ennemis, que deux femmes avaient été tuées et plusieurs enfans écrasés dans leur lit par des éclats d'obus. Contrairement aux lois les plus sacrées de la guerre, cet essai de bombardement n'avait point été signifié aux assiégés. Les Allemands prétendirent qu'ils avaient voulu célébrer à leur manière la fête de l'empereur et tiré un feu d'artifice en l'honneur du 15 août. Le général Uhrich, outré qu'on tournât en plaisanterie un tel acte d'inhumanité, déclara que, dans le cas où le feu de l'ennemi serait encore dirigé contre les habitations, il commencerait le bombardement de Kehl. Il tint parole, et les jours suivans, quelques maisons ayant été brûlées dans Strasbourg, il couvrit d'obus la ville allemande de l'autre côté du Rhin.

Jusqu'au 23 août, les assiégeans firent peu de mal à la place assiégée. Ils ne se servaient encore que de leur artillerie de campagne: leurs pièces de siége n'étaient pas arrivées; mais le 24 au soir, lorsque celles-ci furent mises en position, ils ouvrirent contre la ville un feu terrible. Cette nuit-là, entre neuf heures du soir et six

heures du matin, une pluie d'obus tomba sur Strasbourg et y causa d'irréparables désastres. En quelques heures, le centre de la cité, les plus riches maisons, le quartier du Broglie, furent en flammes. L'incendie éclatait presque en même temps au gymnase protestant, au Temple-Neuf, à la bibliothèque. Dès qu'on vit les projectiles s'abattre sur ce dernier édifice, une poignante douleur s'empara des assistans à la pensée du péril que couraient tant de richesses, tout le monde s'élança pour les sauver, et d'énergiques efforts portèrent les pompes jusqu'au brasier; mais les canons ennemis, concentrant tous leurs feux sur le même point avec une redoutable précision, écartèrent les travailleurs jusqu'à ce que l'œuvre de destruction fût accomplie. Vers minuit, il ne restait plus aucun espoir de sauver un seul volume. Plus de 500 habitans assistaient, désespérés et impuissans, à la ruine d'un de ces monumens qui ne sont point seulement la propriété d'une ville, mais qui appartiennent au monde civilisé. Ainsi en quelques minutes, sans aucune nécessité stratégique, par la main d'un soldat opiniâtre, la savante et studieuse Allemagne venait d'anéantir le fruit de tant de travaux, ce que pendant des siècles avaient rassemblé la science, le goût, l'intelligence d'un grand nombre d'esprits cultivés, une bibliothèque hospitalière, libéralement ouverte aux savans de l'univers entier, où chaque année des étudians et des professeurs d'origine germanique venaient s'asseoir avec respect, consulter des livres rares, restituer quelque page inédite de l'histoire du passé! Ne soyons plus si fiers après cela de la civilisation moderne, ne parlons plus dans nos écoles de la barbarie des Arabes qui brûlaient les bibliothèques. La barbarie revient parmi nous, et c'est le peuple le plus instruit, le plus cultivé de l'Europe qui nous la ramène. Est-ce donc pour aboutir à de tels exploits que l'on pousse si loin en Allemagne l'instruction populaire, qu'on y honore partout le travail de l'esprit comme le plus noble emploi des facultés humaines? Les Allemands chercheraient vainement une excuse, ils attribueraient vainement à une erreur d'artillerie une œuvre de destruction accomplie de sang-froid, de propos délibéré, à dessein. On connaît l'exactitude minutieuse de leurs cartes militaires. Leurs coups ne portaient point au hasard. Ils savaient à merveille, aussi bien que nous-mêmes, qu'aucune caserne, aucun arsenal, aucun établissement de guerre ne se trouvait dans le voisinage de la bibliothèque de Strasbourg. Ils ont brûlé sciemment, volontairement, un édifice qu'ils savaient situé entre le Temple-Neuf et le gymnase protestant, transformé en ambulance, protégé par le drapeau international. Leurs obus incendiaient en même temps un établissement religieux, un établissement scientifique et un hôpital!

Si, comme on le craint, rien n'a échappé à l'incendie de la bibliothèque de Strasbourg, de précieuses collections sont à jamais perdues pour la science, entre autres six cents volumes imprimés en Alsace dans la première période de l'imprimerie, une série de portraits des professeurs de l'université, les antiquités égyptiennes, grecques, romaines, allemandes, recueillies au dernier siècle par le savant Schœpflin et léguées par lui à l'Alsace, enfin des manuscrits en très beaux caractères dont quelques-uns même étaient uniques. Le bibliothécaire Iung avait adressé, il y a vingt ans, au ministère de l'instruction publique un catalogue détaillé de ces manuscrits pour faire partie d'une collection générale des catalogues qui devait comprendre tout ce que les bibliothèques des départemens contiennent de travaux antérieurs à l'imprimerie. On saura exactement par là ce que vient de perdre Strasbourg et dans quelle mesure il serait possible d'y suppléer. Espérons du reste que le bibliothécaire actuel aura mis en sûreté dans les caves les objets les plus rares, surtout la vaste encyclopédie, enrichie de peintures précieuses, connue sous le nom de *Hortus deliciarum*, et composée par Herrade, abbesse de Landsberg. C'était son devoir de se préparer au bombardement et d'en prévenir les suites depuis le jour où les premiers obus sont tombés sur la ville. Il n'aurait d'autre excuse que sa trop grande confiance dans la générosité des Allemands. Avertis de ce que nous pouvons craindre par le sort de Strasbourg, les directeurs des établissemens scientifiques et littéraires de Paris ne comptent que sur eux-mêmes, non sur l'humanité de l'ennemi, pour sauver leurs richesses.

La terrible nuit du 24 août ne détruisit pas seulement dans la ville assiégée la bibliothèque et les bâtimens voisins. Une maison historique, la maison Scheidecker, la rue du Dôme, le musée de peinture, l'arsenal, la moitié du quartier de la Krutenau, prenaient feu en même temps. La nuit suivante, les cris du guetteur annonçaient à la ville épouvantée qu'un nouveau et plus terrible malheur la menaçait. La cathédrale elle-même, l'honneur et l'orgueil de Strasbourg, s'enflammait sous les coups répétés des obus allemands. Le feu éclatait dans la charpente de bois qui s'étend depuis l'emplacement de l'ancien télégraphe jusqu'à la nef. Le toit de zinc qui recouvre cette charpente fondait sous la violence de l'incendie, et en présence de la population impuissante lançait des tourbillons de flammes blanches au-dessus de la plate-forme jusqu'à la flèche. Le lendemain, des fragmens de colonnes, des statuettes, des pierres énormes détachées de l'édifice, de nombreux débris d'ornemens d'architecture, jonchaient la place du Dôme. Quand le bombardement se ralentit les jours suivans, et que l'on compta les blessures

de la cathédrale, on trouva l'orgue, la célèbre horloge astronomique et l'autel détruits, la rosace, une merveille d'élégance, percée en plusieurs endroits, la plate-forme entamée, le clocheton du transept démoli. La nef s'effondra dans la journée du 27 août. La punition de l'Allemagne sera de ne pouvoir jamais réparer le mal qu'ont fait ses canons. Les cicatrices de la guerre resteront ineffaçables sur les flancs du noble édifice. Tous les voyageurs qui à l'avenir viendront de tous les points du monde visiter le monument le plus riche et le plus hardi de l'art gothique sauront quelles mains l'ont outragé, à quel peuple de l'Europe revient le triste honneur d'avoir mutilé en plein XIX[e] siècle un chef-d'œuvre que le temps, que la guerre et les révolutions avaient épargné jusqu'ici. Quel triste sujet de réflexions pour les artistes allemands, pour les admirateurs du moyen âge, si nombreux en Allemagne! Qui donc, au-delà du Rhin, osera lire désormais sans une sorte de remords les pages touchantes de *Poésie et Vérité* où le grand Goethe parle, avec l'accent d'un souvenir ému, de l'agréable aspect des paysages de l'Alsace, de la douce vie qu'on mène à Strasbourg, des longues heures qu'il passait au pied de la cathédrale à en admirer les détails élégans et les proportions harmonieuses? Cette terre aimée de sa jeunesse, cette patrie de Frédérique Brion, des mains allemandes l'ont ruinée et dévastée; ce temple merveilleux qui, comme il le dit lui-même, lui avait révélé tous ses secrets, dont il complétait par la pensée les parties inachevées, dont ses yeux étudiaient avec amour les plus mystérieuses beautés, des boulets allemands viennent de le défigurer pour toujours!

Jusqu'au 28 août, le bombardement continua toutes les nuits avec la même fureur. Les incendies s'allumaient de tous côtés, et presque nulle part on ne pouvait les éteindre, parce que les artilleurs ennemis lançaient avec acharnement leurs projectiles sur le même point pour entretenir et activer le feu. L'hôpital civil ne fut même pas épargné malgré les trois drapeaux d'ambulance qui flottaient à une grande hauteur au-dessus des murailles. Un obus pénétra et éclata dans la salle des accouchées. On vit alors un spectacle horrible : les malades se traîner hors de leur lit pour fuir et des amputés eux-mêmes se rouler dans l'escalier pour se mettre à l'abri. Quelques jours auparavant, dans un pensionnat tenu par des religieuses, sept jeunes filles avaient été tuées, quatre avaient eu les jambes brisées par des éclats d'obus. Beaucoup de rues de la ville étaient jonchées de débris. Les toits pointus et chargés d'étages qui caractérisent l'architecture locale offraient aux canonniers ennemis un facile point de mire. De toutes parts, on voyait ces hautes charpentes fumer, s'affaisser et entraîner dans leur chute

les cheminées hardies sur lesquelles nichent les cigognes. Quelques façades mutilées restaient debout au milieu des ruines. Près de la cathédrale, une seule habitation, une vieille maison de bois subsistait encore; mais en général les maisons atteintes par le feu étaient brûlées jusqu'au ras du sol, quelquefois jusque dans l'intérieur des caves. L'artillerie de la ville ne pouvait malheureusement démonter les pièces de siége, masquées par des épaulemens, ni même atteindre les artilleurs ennemis, qui ne tiraient que la nuit et reculaient pendant le jour hors de la portée du canon. Les feux convergeaient sur la place de trois points différens, de Schiltigheim, d'Ostwald et de Kehl. Avec une précision géométrique et d'après une consigne évidente, les batteries établies sur ces trois points ne dirigeaient leurs obus que sur la ville elle-même, sur les demeures des habitans. Après cet effroyable bombardement, aucun défenseur n'avait été tué aux remparts; les murs, les palissades, les portes des fortifications, restaient intacts. On ne pouvait plus douter que l'intention des assiégeans ne fût d'épouvanter la population civile et de la forcer à capituler par la terreur.

La situation en effet était terrible; 80,000 personnes de tout âge et de toute condition, parmi lesquelles se trouvaient beaucoup de femmes et d'enfans, passaient le jour dans le rez-de-chaussée des maisons encore debout, derrière des fenêtres barricadées avec des matelas, et la nuit sous les voûtes des égouts et des caves, où les gémissemens des malades, les exclamations de frayeur des femmes âgées, les cris des enfans, ne permettaient aucun repos. Chaque matin, cette population épuisée allait compter les ruines que la nuit avait faites, et chaque soir elle se retrouvait plus abattue, plus triste encore que la veille. Le général Uhrich, prévoyant ces douleurs et pris d'une immense pitié, avait envoyé en parlementaire un de ses officiers au général ennemi pour demander à faire sortir de la ville les femmes et les enfans. Le général de Werder lui répondit par un refus, en alléguant avec cynisme que la ville pourrait ne pas se rendre, si les femmes et les enfans en sortaient. Évidemment il ne se croyait tenu qu'à un devoir militaire, au devoir de prendre la place. Les autres obligations, les obligations morales et humaines, ne le regardaient point. Il ne se départit pas de sa rigoureuse consigne lorsque l'évêque de Strasbourg, revêtu de ses ornemens sacerdotaux, alla lui demander au nom de la religion d'épargner la population civile, de ne tirer que sur les remparts et sur la forteresse. On sait que l'évêque, inconsolable de n'avoir pu prévenir de nouveaux désastres, accablé par la vue des souffrances auxquelles il assistait, mourut de chagrin quelques jours après.

Il était réservé à une nation voisine et amie, qui a toujours en-

tretenu avec l'Alsace d'étroites relations, de faire rougir les Allemands de leur inhumanité et d'adoucir le sort de Strasbourg. Beaucoup de citoyens suisses dont nous ne saurions trop honorer la généreuse initiative, aussitôt qu'ils apprirent ce que souffraient les Strasbourgeois, formèrent un comité pour les secourir. Le conseil fédéral, entraîné par l'opinion, donna lui-même à cette manifestation purement privée le caractère plus élevé d'une intervention diplomatique en décidant le 7 septembre que des délégués seraient envoyés à Strasbourg pour s'entendre avec le général en chef de l'armée allemande et le commandant de la place sur les moyens de faire passer en Suisse la population civile de la place assiégée. On arrêta également que les bagages des habitans de Strasbourg seraient affranchis des droits de douane à la frontière, et, ce qui met le comble à la générosité du gouvernement helvétique, que les cantons prendraient à leur charge l'entretien des réfugiés nécessiteux. En témoignant à la noble république toute notre reconnaissance pour des procédés si humains, nous ne pouvons nous empêcher de penser avec tristesse à l'inaction de quelques puissances qui nous devaient davantage, pour lesquelles nous avons versé notre sang dans des jours plus heureux, et qui aujourd'hui regardent nos désastres avec indifférence! Qui nous eût dit le lendemain d'Inkermann et le lendemain de Solferino qu'un jour l'Angleterre et l'Italie assisteraient à nos malheurs non-seulement sans tirer l'épée pour nous défendre, mais sans même essayer de suspendre par une action diplomatique la marche de nos ennemis? Un mois encore après les effroyables désastres du bombardement, Strasbourg résista. Contre l'attente du général de Werder, la souffrance avait irrité les courages au lieu de les abattre. Sous la menace des obus, au fond des caves, personne ne demandait à capituler. On avait tant souffert qu'on défiait le malheur. Et cependant au prix de quelles nouvelles épreuves le siége se prolongea-t-il! Nous le devinerons d'après le témoignage d'une dame russe qui, sortie de Strasbourg le 4 septembre, annonçait à un journal anglais qu'il ne restait plus dans la ville que pour huit jours de vivres. Nous apprendrons un jour par quels prodiges d'énergie une population, à laquelle le pain devait manquer le 12 septembre, a pu tenir jusqu'au 28. Nous saurons aussi tout ce qu'ont fait à plusieurs reprises le général Uhrich, son intrépide garnison et les habitans armés pour percer les lignes ennemies. Le 3 et le 9 septembre, de sanglantes sorties avaient été tentées. Le 27 encore, avant de capituler, les assiégés essayaient jusqu'à trois fois de se frayer un passage. Ils ne se sont rendus qu'après avoir épuisé leurs vivres, leurs munitions, et perdu sous le feu plus de 4,000 des leurs.

En terminant la douloureuse histoire du siége de Strasbourg, on se demande nécessairement à quoi sert au vainqueur une telle victoire, ce qu'il en espère, quels profits matériels en compenseront pour lui le dommage moral. Si, contre notre espoir et contre la volonté unanime de la France, la Prusse gardait l'Alsace, elle y aurait excité un ressentiment implacable, elle aurait attaché aux flancs de l'Allemagne une Pologne ou une Vénétie. Si au contraire, comme nous l'espérons, l'Alsace reste française, quels sentimens de bon voisinage existeront désormais entre les Allemands, destructeurs de Strasbourg, et les habitans de la ville détruite? L'Allemagne paie d'ailleurs son succès un trop haut prix pour ne pas le regretter un jour. Elle y perd en même temps l'estime du monde civilisé, et, ce qui ne vaut pas moins, sa propre estime. Nous en faisons juges ces écrivains spéculatifs, ces savans, ces philosophes, dont les idées libres et fortes nous inspiraient une opinion si favorable de la civilisation de leur pays, nous représentaient une Allemagne intelligente, ouverte au culte du beau, supérieure aux préjugés vulgaires, consciencieusement occupée d'affranchir l'esprit humain des superstitions vaines et de résoudre par la science tous les problèmes de la nature. Ceux-là conviendront avec nous que la guerre vient de déchaîner chez leurs compatriotes des sentimens inattendus, des passions qui nous ramènent à la barbarie d'un autre âge. Est-ce la peine d'ouvrir des écoles dans toutes les communes, de ne compter qu'un illettré sur 100 habitans, d'encourager et d'honorer partout les travaux de l'esprit, de favoriser la spéculation désintéressée, de doter avec magnificence tous les établissemens d'instruction publique, d'entretenir les universités les plus savantes et les plus studieuses de l'Europe, pour recommencer dans le monde le rôle d'Attila et pour continuer les barbares?

A. MÉZIÈRES.

LES

FORTIFICATIONS DE PARIS

ESSAI D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

Si Paris n'était pas fortifié, les bataillons de l'armée allemande défileraient aujourd'hui avec arrogance sur nos boulevards au milieu d'une population muette et consternée. L'âme déchirée, nul de nous ne pourrait échapper aux éclats retentissans des fanfares prussiennes; on se raconterait à voix basse que vers les extrémités de la ville des hommes de cœur surexcités par le désespoir ont lutté avec rage contre les premières troupes de l'avant-garde; il se trouverait des gens pour blâmer cette conduite, pour répéter qu'une ville ouverte doit gémir en silence, subir sans se plaindre les plus durs traitemens, faire plier ses révoltes devant son impuissance, et que seule entre toutes les forces vives d'un pays, lorsque le sol est envahi, elle est privée du droit de se défendre. C'est alors que les humiliations de Sedan eussent dépassé tout ce que racontent nos annales. Ce n'eût point été assez de nos armées anéanties, de masses étrangères dévastant nos plus riches provinces; la capitulation du 2 septembre eût donné Paris aux troupes victorieuses du roi Guillaume, et si la France, affolée de douleur, avait voulu prolonger une lutte peut-être sans espérance, il aurait fallu demander aux provinces du centre, devenues comme sous Charles VII notre dernier refuge, de continuer la guerre au prix d'un suprême effort

Mais Dieu n'a pas voulu que nous fussions jetés ainsi dans ce abîme de maux. Il y a trente ans, tandis que la France se livrait aux travaux de la paix, des patriotes éclairés se sont trouvés qui, pressentant en quelque sorte l'avenir, ont su mettre Paris à l'abri d'un coup de main en l'entourant de la double cuirasse qui fait aujourd'hui notre force, et fera sans doute notre salut. Que d'attermoiemens et d'obstacles eut cependant à subir cette œuvre éminemment

nationale dont chacun à cette heure sent si bien le prix! Maintenant que les premiers coups de canon ont retenti sous Paris, peut-être se reportera-t-on volontiers et non sans intérêt à cette époque où s'agitait une question devenue, par suite de nos derniers revers, une question de vie ou de mort.

I.

Il n'entre pas dans les limites de cette étude de rappeler les siéges que Paris a vaillamment supportés. A partir de l'entrée d'Henri IV, les fortifications de Paris, détruites sur plusieurs points, cessèrent d'être entretenues. Au milieu du XVIIe siècle, les fossés étaient presque comblés, et l'enceinte ne présentait plus une suite continue. Il n'est pas difficile d'expliquer comment l'indifférence publique laissait s'écrouler ainsi les ouvrages qui avaient si longtemps défendu la ville. Le siége soutenu contre le chef de la maison de Bourbon rappelait les plus mauvaises passions de la ligue. Dans la mémoire des Parisiens, la tyrannie des seize était d'autant plus odieuse que les souvenirs du règne d'Henri IV étaient plus populaires. Les remparts de Paris paraissaient comme déshonorés par la prolongation d'une lutte qui avait retardé l'avénement du bon roi Henri. Ce qu'on avait de mieux à faire était d'abandonner à elles-mêmes ces vieilles murailles, qui rappelaient moins à la France monarchique le patriotisme que la rébellion.

Les traces des discordes civiles s'effacèrent dans la seconde moitié du XVIIe siècle, et les triomphes du petit-fils d'Henri IV portèrent au-delà des limites de notre territoire agrandi l'attention de la France émerveillée. Il ne semble pas que la situation de Paris ait dû alarmer personne au milieu des gloires du règne de Louis XIV, et pourtant c'est avant les revers, à l'époque où la guerre était éloignée de nos frontières, que le génie de Vauban conçut le projet de fortifier Paris. Dans tous les siècles, on trouve des hommes dignes d'attirer l'admiration de la postérité; mais il en est peu dont le nom mérite plus de respect que celui du grand homme de guerre qui, dans l'ordre si varié de ses connaissances, a su se placer au premier rang, soit que son intelligence se portât sur les vices de l'administration, soit qu'elle signalât les fautes de la politique. Sa hardiesse égalait son génie, et la sûreté de son jugement ne laissait jamais s'égarer une imagination qui ne se fatiguait pas de concevoir. Il l'a lui-même avoué en appelant *oisivetés* ses ouvrages, fruits du travail d'esprit le plus actif. Parmi les mémoires qu'il a successivement écrits, et que sa réserve trop modeste et défiante l'a empêché de mettre au jour, figure une note intitulée *de l'Importance dont Paris est à la France et du soin que l'on doit prendre de sa conservation.* C'est dans cet opuscule qu'il faut chercher évidemment l'idée pre-

mière du plan de fortifications qu'un gouvernement bien inspiré devait exécuter après plus d'un siècle, et à ce titre nous n'hésitons pas à mettre sous les yeux du lecteur la plus grande partie de ce projet si digne en tout temps, mais surtout en ce moment, de fixer l'attention. Rien d'ailleurs de plus propre à fortifier nos courages, rien de plus propre à nous inspirer la pleine confiance dont nous avons besoin dans ces heures d'épreuves que la parole d'un tel homme nous affirmant que Paris fortifié comme il doit l'être, comme il l'est, c'est Paris imprenable, et que Paris imprenable, c'est la France sauvée.

« Paris, dit le maréchal de Vauban, c'est le vrai cœur du royaume, la mère commune des Français et l'abrégé de la France, par qui tous les peuples de ce grand état subsistent, et de qui le royaume ne saurait se passer sans déchoir considérablement de sa grandeur... Comme elle est fort riche, son peuple encore plus nombreux, naturellement bon et affectionné à ses rois, il est à présumer que, tant qu'elle subsistera dans la splendeur où elle est, il n'arrivera rien de si fâcheux au royaume dont il ne se puisse relever par les puissans secours qu'elle peut lui donner : considération très juste et qui fait que l'on ne peut trop avoir d'égards pour elle, ni trop prendre de précautions pour la conserver, d'autant plus que si l'ennemi avait forcé nos frontières, battu et dissipé nos armées, et enfin pénétré le dedans du royaume, ce qui est très difficile, je l'avoue, mais non pas impossible, il ne faut pas douter qu'il ne fît tous les efforts pour se rendre maître de cette capitale, ou du moins la ruiner de fond en comble, ce qui serait peut-être moins difficile présentement (que partie de sa clôture est rompue et ses fossés comblés) qu'il n'a jamais été, joint à l'usage des bombes, qui s'est rendu si familier et si terrible dans ces derniers temps, que l'on peut le considérer comme un moyen très sûr pour la réduire à tout ce que l'ennemi voudra avec une armée assez médiocre, toutes les fois qu'il ne sera question que de se mettre à portée de la bombarder. Or il est très visible que ce malheur serait un des plus grands qui pût jamais arriver à ce royaume, et que, quelque chose que l'on pût faire pour le rétablir, il ne s'en relèverait de longtemps et peut-être jamais. C'est pourquoi il serait, à mon avis, de la prudence du roi d'y pourvoir de bonne heure et de prendre les précautions qui pourraient la mettre à couvert d'une si épouvantable chute. J'avoue que le zèle de la patrie et la forte inclination que j'ai eue toute ma vie pour le service du roi et le bien de l'état m'y ont fait souvent songer; mais il ne m'a point paru de jour propre à faire de pareilles ouvertures par le grand nombre d'ouvrages plus pressés qui ont occupé le roi, tant sur la frontière, qui a toujours remué depuis vingt-deux ans en çà, que par les bâtimens royaux qu'il a fait faire et par le peu de dispositions où il m'a paru que l'esprit de son conseil était pour une

entreprise de cette nature, qui sans doute aurait semblé à plusieurs contraire au repos de l'état et à tous d'une très longue et difficile exécution..... Cependant cette pensée, qui dans le commencement ne m'a passé que fort légèrement dans l'esprit, s'y est présentée si souvent qu'à la fin elle y a fait impression et m'a paru digne d'une très sérieuse attention; mais, n'osant la proposer à cause de sa nouveauté, j'ai cru du moins la devoir écrire, espérant qu'il se trouvera un jour quelque personne autorisée qui, lisant ce mémoire, y pourra faire réflexion, et que, poussée par la tendresse naturelle que tout homme de bien doit avoir pour sa patrie, il en parlera et peut-être en proposera-t-il l'exécution, qui, bien que difficile et de grande dépense, ne serait nullement impossible, étant bien conduite...

« Venons au fait : 1° réparer les défectuosités de ce qui reste de sa vieille enceinte et achever sa réforme telle qu'elle a été réglée en dernier lieu, revêtir ce qui n'est pas encore revêtu et élever tout son revêtement de 36 à 40 pieds au-dessus du fond des fossés, la faire flanquer simplement par les vieux bastions et grosses tours telles qu'elles se trouveront sur pied, sinon en faire de nouvelles aux endroits où il en manquera, et les espacer de 120 toises l'une de l'autre; 2° bien et proprement terrasser ladite enceinte, la rendre capable de porter un parapet à épreuve du canon et environner le tout d'un fossé de 10 à 12 toises de large, profond de 18 à 20 pieds réduits avec ses bords, revêtu, s'il est possible; plus la prolonger de part et d'autre en travers de la Seine, au-dessus et au-dessous de Paris, y bâtissant autant d'arches qu'il en sera nécessaire au passage des eaux; faire des ponts sur le derrière et des bâtimens sur le devant de ces mêmes arches pour y mettre à couvert les herses avec les tours servant à leur levée, observant du surplus de raser tous les bâtimens des faubourgs qui approcheront plus près de 20 à 30 toises de cette enceinte.

« Cette première enceinte étant mise en sa perfection, en faire une seconde à la très grande portée du canon de la première, c'est-à-dire à 1,000 ou 1,200 toises de distance, occupant toutes les hauteurs convenables, ou qui peuvent avoir commandement sur la ville, comme celles de Belleville, de Montmartre, Chaillot, faubourg Saint-Jacques, Saint-Victor et tous les autres qui pourraient lui convenir.

« Bastionner ladite enceinte ou l'armer de tours bastionnées, la très bien revêtir et terrasser, et lui faire son fossé de 18 à 20 pieds de profondeur sur 10 à 12 toises de largeur, revêtu de maçonnerie.

« Prolonger ladite enceinte et la continuer en travers de la rivière comme la première, afin d'éviter le défaut par lequel Cyrus prit Babylone. »

Après avoir fait des calculs sur les approvisionnemens nécessaires à la consommation de Paris pendant une année, en raison-

nant sur une population de 800,000 âmes, Vauban reprend le cours de ses prévisions militaires et politiques, les seules qui sollicitent en ce moment notre attention.

« Cela une fois établi, dit-il, et la place munie de 1,800,000 à 2 millions de poudre, de 400 pièces de canon, de 60,000 à 80,000 mousquets et fusils dans les magasins et d'autres armes à proportion, outre celles que les particuliers auraient chez eux, si, dans un temps que toute la terre serait liguée contre vous, il arrivait que la frontière fût forcée et la ville en péril d'être assiégée, quelque malheur qui pût arriver à nos armées et au surplus du royaume, il est probable qu'elle ne serait jamais tellement défaite que le roi ne fût toujours en état de retirer 25,000 à 30,000 hommes dans l'entre-deux des enceintes, auxquels Paris en pourrait joindre 8,000 à 10,000 d'assez bonnes levées dans l'enclos de ses murailles, sans toucher à la garde ordinaire des bourgeois, qui ne laisserait pas d'aller son train; moyennant quoi, j'estime qu'il n'y a pas dans la chrétienté d'armée, quelque puissante et formidable qu'elle pût être, qui osât entreprendre de bombarder Paris, et encore moins de l'assiéger dans les formes, vu : 1° qu'il ne lui serait pas possible de l'approcher d'assez près pour pouvoir tirer des bombes jusque dans l'enclos de la ville, à cause de la deuxième enceinte, qui les tiendrait éloignés à trois grands quarts de lieue de la première;

« 2° Qu'il ne serait pas possible à une armée de 200,000 hommes de la prendre par un siége forcé à cause de l'étendue de sa circonvallation, qui, ayant 12 à 13 grandes lieues de circuit, l'obligerait d'étendre fort ses quartiers, qui en seraient par conséquent affaiblis, et à se garder partout également, sous peine d'en voir enlever tous les jours quelqu'un;

« 3° Qu'il ne pourrait entreprendre deux attaques séparées, puisque, pour pouvoir fournir à la garde des tranchées, il faudrait employer plus de 30,000 hommes, sans compter les travailleurs et gens occupés aux batteries;

« 4° Qu'on ne pourrait point le faire par deux attaques liées, attendu que, pour pouvoir fournir à la même garde, il y aurait tels quartiers qui auraient trois journées de marche à faire et autant pour s'en retourner, ce qui les mettrait dans un mouvement perpétuel qui ne leur laisserait aucun repos;

« 5° Que dès le douze ou quinzième jour de tranchée, pour peu qu'il y eût eu d'occasions, leurs forces seraient considérablement diminuées et leurs troupes obligées de monter de trois à quatre jours l'un, auquel cas elles ne pourraient pas relever à cause de l'éloignement des quartiers; à quoi il faut ajouter que les fréquentes sorties, grandes et petites, qui se feraient à toute heure par de si grandes troupes, le grand feu qui sortirait des remparts et chemins couverts et la grande quantité de canons dont elle pourrait se servir empêcheraient les travailleurs de

faire chemin, et réduiraient ce siége à une lenteur qui, ayant bientôt épuisé leurs armées d'hommes et de munitions, les contraindrait à lever honteusement le siége.....

« En voilà assez pour faire concevoir l'idée qu'on doit avoir de la grandeur et conséquence de Paris par rapport à la guerre; c'est à ceux qui aimeront véritablement le roi et l'état, et qui se trouveront en situation convenable pour le pouvoir proposer, d'examiner à fond cette proposition (1). »

Ainsi Vauban voulait la construction de deux enceintes continues mettant la capitale à l'abri du bombardement et donnant à Paris le temps de sauver la France. Malheureusement la *nouveauté* de ce projet lui fit craindre de le proposer. Combien il dut regretter sa réserve quand, dix-sept ans plus tard, la désastreuse campagne de 1706 fit croire un instant que Paris allait se trouver sans défense! Ces alarmes ne déterminèrent pas Louis XIV vieilli à fortifier la capitale.

« Pendant tout le XVIII[e] siècle, la guerre de la succession d'Autriche, la guerre de sept ans, guerres mal conçues, mal conduites, mais où nous étions coalisés avec presque toute l'Europe, tantôt contre Marie-Thérèse, tantôt contre Frédéric le Grand, ne pouvaient guère nous inspirer d'inquiétude pour la capitale. La guerre d'Amérique, plus heureuse que les précédentes et d'ailleurs toute maritime, était moins propre encore à fixer nos regards sur l'intérieur du royaume; mais dès que la révolution de 89, nous plaçant en contradiction avec l'Europe entière, fit naître à la fois une guerre de principe et de conquête, on songea à fortifier Paris; on y songea comme toujours, mal et trop tard. On éleva quelques retranchemens en terre; mais l'insuffisance de ces ouvrages pour rassurer la capitale faillit amener de grands malheurs.

« L'armée française avait pris une forte position sur la frontière du nord. Elle fut tournée par les Prussiens. Le général Dumouriez, qui la commandait, ne s'en alarma point et voulut tenir dans cette position, certain que les Prussiens n'oseraient pas marcher sur Paris sans avoir battu l'armée française. Il suffisait donc de ne pas s'émouvoir et de tenir ferme où l'on était; mais Paris était découvert, Paris était dans les alarmes, et l'on donna au général français l'ordre de quitter sa position. Il n'en fit rien heureusement, car il eût perdu son armée et n'aurait point sauvé la capitale. Si Paris eût été fortifié, cet ordre, qui pouvait être fatal, n'aurait jamais été donné.

(1) *Oisivetés de Vauban*, t. I, p. 44. Ce mémoire a dû être écrit vers 1689. Cette date résulte des recherches auxquelles s'est livré M. Thiers et dont il a rendu compte à la chambre lorsque les adversaires de la loi soutenaient que Vauban était en enfance quand il avait projeté de fortifier Paris. *Moniteur* du 27 janvier 1841.

Bientôt la révolution fut victorieuse, et l'on ne songea plus à fortifier Paris (1). »

Néanmoins Napoléon, au faîte de la gloire, conçut cette pensée. Des études ordonnées par lui permettent d'assigner la date exacte de ces projets; c'est le vainqueur d'Austerlitz qui les prescrivit en rentrant en triomphateur dans Paris. La prise de Vienne sans défense sérieuse avait profondément frappé l'empereur. « Dans les deux derniers siècles, dit M. Thiers (2), on avait soutenu des guerres considérables, gagné, perdu de mémorables batailles; mais on n'avait pas encore vu un général victorieux planter ses drapeaux dans les capitales des grands états. Il fallait remonter au temps des conquérans pour trouver des exemples de résultats aussi vastes. » C'est l'âme pleine de ce souvenir rapproché de la capitulation de Paris que Napoléon dictait à Sainte-Hélène une page qu'il faut transcrire.

« En 1814, dit-il, c'était sous Paris et sous Lyon que devait se décider le destin de l'empire. Ces deux grandes villes avaient été jadis fortifiées, ainsi que toutes les capitales de l'Europe, et, comme elles, elles avaient depuis cessé de l'être... Cependant si en 1805 Vienne eût été fortifiée, la bataille d'Ulm n'eût pas décidé de l'issue de la guerre; le corps d'armée que commandait le général Kutusov y aurait attendu les autres corps de l'armée russe, déjà arrivés à Olmutz, et l'armée du prince Charles arrivant d'Italie. En 1809, le prince Charles, qui avait été battu à Eckmühl et obligé de faire sa retraite par la rive gauche du Danube, aurait eu le temps d'arriver à Vienne et de s'y réunir avec le corps du général Keller et l'armée de l'archiduc Jean.

« Si Berlin avait été fortifiée en 1806, l'armée battue à Iéna s'y fût ralliée, et l'armée russe l'y eût rejointe.

« Si Paris eût été encore une place forte en 1814 et en 1815, capable de résister seulement huit jours, quelle influence cela n'aurait-il pas eue sur les événemens du monde!

« Une grande capitale est la patrie de l'élite de la nation; tous les grands y ont leur domicile, leurs familles; c'est le centre de l'opinion, le dépôt de tout. C'est la plus grande des contradictions et des inconséquences que de laisser un point aussi important sans défense immédiate.

« Comment, dira-t-on, vous prétendez fortifier des villes qui ont 12 à 15,000 toises de pourtour? Il vous faudra 80 ou 100 fronts, 50 ou 60,000 soldats de garnison, 800 ou 1,000 pièces d'artillerie en batterie; mais 60,000 soldats sont une armée, ne vaut-il pas mieux l'employer en ligne? Cette objection est faite en général contre les grandes places fortes, mais elle est fausse en ce qu'elle confond un soldat avec un homme. Sans doute il faut pour défendre une grande capitale 50 à

(1) Rapport de M. Thiers, 13 janvier 1841.
(2) *Hist. du Consulat et de l'Empire*, t. VI, p. 263.

60,000 hommes, mais non 50 à 60,000 soldats. Aux époques de malheurs et de grandes calamités, les états peuvent manquer de soldats, mais ne manquent jamais d'hommes pour leur défense intérieure; 50,000 hommes, dont 2 à 3,000 canonniers, défendront une capitale, en interdiront l'entrée à une armée de 3 à 400,000 hommes, tandis que ces 50,000 hommes, s'ils ne sont pas des soldats faits et commandés par des chefs expérimentés, sont mis en désordre par une charge de 3,000 hommes de cavalerie.

« Au retour de sa campagne d'Austerlitz, l'empereur s'entretint souvent et fit rédiger plusieurs projets pour fortifier les hauteurs de Paris. La crainte d'inquiéter les habitans, les événemens qui se succédèrent avec une incroyable rapidité, l'empêchèrent de donner suite à ce projet (1). »

Lorsqu'il y pensa de nouveau en 1814, il était trop tard, et l'absence de fortifications rendit stériles tous les efforts qu'il fit dans ces plaines de Champagne, théâtre de sa lutte désespérée contre la fortune. Pour toute âme patriotique, la campagne de France était la plus complète démonstration de la nécessité de fortifier Paris. En 1818, convaincu de cette nécessité, le maréchal Gouvion Saint-Cyr, après avoir donné à la France la loi militaire qui a mérité de porter son nom, proposa de relever les remparts de la capitale. L'illustre maréchal était digne de reprendre la pensée de Vauban. Il institua une grande commission chargée d'étudier la défense du territoire et d'examiner la nature des ouvrages qui seraient propres à couvrir Paris. Dès la première séance, le général Marescot, qui présidait cette commission, annonçait, au nom du maréchal, que *la défense particulière de Paris était la question principale et la base du système à établir*. Dans sa séance du 18 juillet 1820, la commission reconnut à une grande majorité la nécessité de mettre Paris en état de défense. On admit un système mixte : des forts détachés seraient établis sur les points dominans, et le mur d'enceinte devait être renforcé par divers ouvrages.

Déposé en 1822, le rapport de la commission fut l'objet des méditations de M. de Clermont-Tonnerre, qui était alors ministre de la guerre; il n'hésita pas à proposer l'exécution de quelques travaux, mais le mauvais accueil fait par le conseil du roi au projet de fortifier Lyon le découragea, et la restauration s'acheva sans que cette entreprise eût été commencée.

Les avertissemens n'avaient pourtant pas manqué. A côté des projets du sage Gouvion Saint-Cyr, jusque dans le sein de la famille royale, Louis XVIII avait trouvé les mêmes alarmes et entendu des conseils analogues. Le duc d'Orléans, associé dès sa jeunesse aux

(1) *Commentaires de Napoléon Ier*, Paris 1867, in-4°, t. V, p. 101-106.

vaillans efforts de la France, n'avait jamais perdu la mémoire de l'audacieuse campagne terminée par Valmy et Jemmapes. Sa pensée se reportait souvent vers les terribles émotions qui avaient précédé ces victoires; rarement il en parlait sans insister sur la nécessité de fortifier Paris. Un des confidens les plus autorisés de la pensée intime du roi Louis-Philippe nous a fait connaître une des conversations du prince peu après la révolution de juillet. « Que de fois, disait-il à M. de Montalivet, que de fois en 1792, dans les plaines de Champagne et de Belgique, le lendemain même des combats qui nous consolaient par la victoire des douloureuses nouvelles de Paris, j'ai songé avec amertume qu'une bataille malheureuse amènerait bientôt sous ses murailles les armées étrangères, qui les trouveraient sans défense! En 1814, j'insistai près de Louis XVIII en lui démontrant qu'après la constitution qu'il venait de donner au pays il ne pouvait rien faire de plus national et de plus populaire que de rendre le cœur de la France invulnérable en plaçant Paris sous la protection d'une enceinte d'ouvrages défensifs. En 1817, je renouvelai mes instances avec plus de succès; le maréchal de Gouvion Saint-Cyr, après avoir rendu une armée à la France, aurait sans doute créé la défense de Paris, si son ministère n'eût été de si courte durée. Depuis j'en ai parlé en vain jusqu'en 1830. Aujourd'hui que je suis devenu par la royauté le premier défenseur de l'indépendance nationale, je fais appel à tous les citoyens de bonne volonté pour m'aider à lui donner cette garantie puissante (1). »

Tel était le langage viril qu'entendaient tour à tour les ministres, les députés et tous ceux à qui, au Palais-Royal et plus tard aux Tuileries, Louis-Philippe se plaisait à communiquer sa pensée. Parmi les témoins de ces conversations brillantes, bien peu se sentaient portés à devenir les défenseurs d'un projet que la plupart considéraient comme une ruineuse chimère; mais le roi n'était pas disposé à se décourager. Il était résolu à y mettre cette obstination patriotique qui ne s'arrêtait devant aucun obstacle quand le devoir lui semblait évident. La paix était la pensée principale de son règne; les fortifications devaient être, selon lui, un des meilleurs instrumens de cette politique en assurant la sécurité et la dignité de la France.

Dès le mois de novembre 1830, le comité des fortifications fut consulté; il donna un avis favorable, et le 9 décembre le maréchal Soult annonçait la résolution du gouvernement d'élever des fortifications pour la défense de Paris par une série de dépêches adressées à M. de Montalivet, ministre de l'intérieur, au préfet de la Seine, M. Odilon Barrot, et au général de Valazé, chargé de la direction

(1) *Rien! Dix-huit années de gouvernement parlementaire*, par M. le comte de Montalivet; Paris, Lévy, 1864.

supérieure des travaux (1). Ainsi, quatre mois après l'avénement d'une monarchie qui proclamait dans toute l'Europe ses tendances pacifiques, mais qui se montrait décidée à repousser sans faiblesse toute atteinte à sa dignité, la construction des fortifications de Paris était résolue en principe. Le maréchal Soult faisait commencer aussitôt à Noisy-le-Sec un camp retranché qui devait être appuyé sur la Marne à Nogent et sur la Seine à Saint-Denis. Certains travaux de défense couvraient cette dernière ville; malheureusement le défaut d'argent ne permit pas de les pousser avec l'activité nécessaire.

Près de 2 millions furent consacrés en 1831 à la défense de Paris; une somme semblable fut affectée à ce service en 1832. Ce n'était pas ainsi que pouvait être achevée une telle œuvre. Les querelles de systèmes et le besoin d'économie élevaient sans cesse de nouveaux obstacles au vote des chambres. Deux plans divisaient les meilleurs esprits : tandis que le général Valazé soutenait la nécessité d'une enceinte bastionnée, le général Bernard lui préférait une série de forts détachés. Le comité des fortifications, consulté par le maréchal Soult, se montra favorable aux forts détachés, se contentant du mur d'octroi pour toute protection contre une surprise (25 octobre 1832).

En 1833, la question se posa de nouveau. Le ministère du 11 octobre 1832, fidèle à la pensée qui n'avait cessé de guider le gouvernement du roi, proposa d'affecter 2 millions 1/2 à la construction des fortifications de Paris. Quoique prévenue par les débats de l'année précédente, la chambre se montra peu disposée à se lancer, par le vote d'un simple article du budget, dans une entreprise gigantesque qui méritait au moins un examen spécial. Le maréchal Soult aurait préféré des votes annuels qui auraient réservé au génie militaire une plus grande liberté d'action; mais les députés refusèrent de s'engager dans cette voie, et obtinrent du ministère la promesse qu'un projet de loi fournirait l'occasion d'un débat solennel.

Le gouvernement se garda bien d'ajouter à ce retard de nouveaux délais. La chambre avait exprimé son vœu le 2 avril. Le lendemain même, M. Thiers, alors ministre du commerce, déposait au nom du ministre de la guerre malade un projet de loi qui réclamait l'affectation d'une somme de 35 millions aux travaux de défense de Paris. Le 5 avril, les commissaires étaient nommés. Il ne fallut que peu de jours à la commission pour se mettre d'accord, et dès le 22 le rapporteur lisait à la tribune un travail complet sur la

(1) Le 30 novembre 1830, le comité des fortifications émit à l'unanimité moins une voix l'avis : 1° que le mur d'octroi actuel soit organisé pour la défense et muni de tours pour assurer le flanquement de toutes les parties; 2° qu'on étudie les projets de dix à onze forts à construire en avant, lesquels forts seront fermés à la gorge et rattachés à l'enceinte actuelle par des communications défensives.

question. La commission s'était montrée favorable au système adopté par le gouvernement, et elle concluait à la construction de forts détachés à 2,000 mètres du vieux mur d'enceinte, fortifié par quelques travaux et capable non de soutenir un siége, mais de résister à un coup de main. La chambre accueillit ce rapport avec une défiance marquée; la nature et la portée de ce travail immense qui se déroulait devant elle, la perturbation qu'il pouvait apporter dans les habitudes de la capitale, les alarmes de la population parisienne et par-dessus tout, pour les députés de province, le chiffre de la dépense, soulevèrent les inquiétudes. L'opinion publique, réagissant sur la chambre, fit retarder indéfiniment une discussion dont par malheur l'opportunité n'était admise que dans les momens d'alarme belliqueuse. Aussi le gouvernement, qui n'apportait dans cette affaire ni découragement ni faiblesse, vit-il rejeter trois mois plus tard, par une forte majorité, le crédit de 2 millions qu'il avait inscrit au budget de 1834 pour la continuation des travaux. Loin de faire quelque progrès, la question semblait reculer à mesure que la politique pacifique qui inspirait cette œuvre de défense nationale voyait croître son influence en Europe (1). Déplorables tendances des sociétés comme des hommes, qui oublient dans le sein du repos les alarmes de la veille, et se persuadent au milieu de la prospérité qu'ils ne reverront plus jamais les douleurs et la ruine!

Cette contradiction, qui faillit alors perdre le projet, ne devait pas se prolonger. Les hasards de la politique, en soulevant quelques années plus tard la question d'Orient, permirent au gouvernement de fixer à propos l'attention publique sur les fortifications de Paris. La France, réveillée du calme dans lequel elle risquait de s'assoupir, vit tout d'un coup se dresser devant elle la menace d'une coalition européenne. Elle se sentit prête en un instant aux plus grands sacrifices. Les hommes d'état qui dirigeaient sa politique surent lui éviter les chances inconnues de la guerre; mais la défense de Paris reparut à l'ordre du jour, non plus comme une utopie ruineuse, mais sous la forme d'un projet longuement étudié et préparé avec maturité.

Malgré l'abandon, faute d'argent, des travaux entamés en 1833, le gouvernement n'était pas demeuré inactif. Persuadé que la question renaîtrait tôt ou tard et qu'il était de l'honneur de chaque ministère d'apporter une pierre au monument de la sécurité nationale, le cabinet présidé par M. Thiers nomma le 26 avril 1836 une commission chargée de soumettre à une critique sévère les projets de

(1) 5 millions environ furent consacrés aux fortifications de Paris dans les trois premières années du gouvernement de juillet : en 1831 1,973,000 fr., en 1832 1,787,000 fr. en 1833 373,000 francs. Les terrains achetés avaient coûté 581,000 francs.

1818 et de 1833. Le rapport était terminé depuis le 20 décembre 1839, quand les événemens d'Orient forcèrent le ministère à reprendre l'œuvre interrompue.

Les conclusions de ce rapport, rédigé par le général Dode de la Brunerie, méritent d'être citées. « L'application simultanée des deux systèmes étant ainsi arrêtée en principe, la commission a cherché quelles étaient les conditions auxquelles chacun d'eux devait satisfaire. Elle a estimé que l'enceinte continue devait embrasser la plus grande partie des faubourgs et se combiner avec la nouvelle enveloppe que la ville de Paris aurait un grand intérêt à établir pour les comprendre dans son octroi, qu'il était indispensable que le profil de cette enceinte la mît non-seulement à l'abri d'une escalade, mais encore en état de résister à des batteries ennemies qui s'établiraient momentanément entre les forts. La commission a reconnu aussi que les forts détachés étaient destinés à favoriser la défense active. D'après ces diverses considérations, la commission a formulé son avis ainsi qu'il suit : 1° qu'il soit élevé une muraille d'enceinte, flanquée, surmontée d'un chemin de ronde crénelé, enveloppant les plus grandes masses d'habitations des faubourgs extérieurs de Paris, avec fossés là où cette disposition sera nécessaire; que le tracé de cette muraille embrasse les hauteurs qui dominent la ville, en suivant les directions les plus favorables à la défense, eu égard à la configuration du terrain; qu'elle soit assez haute pour être à l'abri de l'escalade, et assez épaisse pour ne pouvoir être ouverte qu'avec des batteries de siége; qu'il soit établi, sur les parties de cette enceinte où le besoin s'en fera sentir, des bastions susceptibles d'être armés d'artillerie pour la flanquer, couvrir de leurs feux ses approches et éclairer, autant que cela sera possible, la gorge des ouvrages extérieurs qui formeront la première ligne de défense; 2° qu'il soit construit en avant et autour de cette enceinte, notamment à la rive droite de la Seine, sur tous les points les plus favorables à la défense, des ouvrages en état de soutenir un siége. »

II.

Tel était le dernier avis des hommes spéciaux, quand on apprit la signature du traité de Londres. Le duc d'Orléans songea sur-le-champ aux fortifications de Paris. Auprès de lui se trouvait un des hommes les plus compétens de l'arme du génie; il lui fit part de sa pensée, et lui demanda comment il en concevrait l'exécution. Le commandant de Chabaud-la-Tour, déjà mêlé en 1833 aux premiers travaux, traça tout aussitôt devant le jeune prince les lignes principales du grand système défensif qui devait, suivant lui, entourer

Paris. Ce plan fut l'objet d'un mémoire rédigé par M. de Chabaud-la-Tour et soumis quelques jours plus tard par le prince au conseil des ministres. Chaudement appuyé par M. Thiers, qui était devenu l'infatigable champion d'une idée que l'histoire et son amour pour la patrie lui avaient depuis longtemps inspirée, ce projet fut définitivement adopté malgré les objections du général Dode de la Brunerie, qui ne tarda pas à s'y rallier sincèrement.

Entre le système qui triomphait et les conclusions de la commission de 1836, il y avait en effet plusieurs différences qu'il importe de noter. La commission avait toujours parlé d'un mur d'enceinte, d'une muraille, entendant élever ainsi une ligne de défense sérieuse, mais nullement, comme le voulait le nouveau plan, une série ininterrompue de bastions avec une escarpe de 10 mètres et des glacis pour en protéger les abords. Il en était de même du fossé qui devait protéger sur toute la ligne le rempart en augmentant les difficultés de l'approche. En un mot, l'enceinte de sûreté devenait une enceinte de siége de premier ordre, devant laquelle l'ennemi devrait ouvrir la terre et dresser des batteries de brèche. Les forts détachés avaient été également l'objet des hésitations des membres du comité du génie, qui parlaient d'en établir, *notamment sur la rive droite*, ce qui impliquait un délai pour les forts de la rive gauche. On admit dans le nouveau projet la construction immédiate des forts tout autour de l'enceinte.

Ces deux changemens au projet du général Dode furent décidés par le conseil des ministres, et dès les premiers jours de septembre le génie, mis en possession de terrains acquis à l'amiable, entreprenait, sous la responsabilité du cabinet qui les avait prescrits, cette série de grands travaux qui excitaient alors plus de surprise que d'admiration. La France apprit par une note insérée au *Moniteur* du 13 septembre 1841 le commencement de cette gigantesque entreprise. Diverses ordonnances rendues le 10 septembre, les 4 et 25 octobre, avaient ouvert au ministre de la guerre un crédit de 13 millions affectés à cet objet.

L'opinion publique, justement alarmée de la tournure qu'avaient prise les affaires d'Orient, comprit que cette mesure satisfaisait la dignité blessée de la France. Aussi la nécessité de défendre Paris était-elle généralement reconnue quand le cabinet de M. Thiers fit place au ministère du 29 octobre, présidé par le maréchal Soult. Bien que sa politique fût différente, celui-ci accueillit le projet comme un héritage que l'honneur commandait d'accepter. Dès le 12 décembre, il était en mesure de présenter à la chambre des députés le projet de loi, et le 13 janvier 1841 M. Thiers, choisi par la commission comme son organe naturel, déposait le beau rap-

port auquel nous avons fait divers emprunts, et qui était appelé à déterminer le sentiment des chambres.

La discussion générale, ouverte le 21 janvier, fut close le 26. Dès le début, toutes les attaques qui pouvaient être dirigées contre la pensée du gouvernement se retrouvèrent dans la bouche de M. de Lamartine, qui sut revêtir du plus admirable langage une série de sophismes indignes de son talent. A relire ce style de feu, on se sent tour à tour séduit et attristé; c'est bien le grand orateur aux images poétiques, mais on y devine déjà je ne sais quels entraînemens avant-coureurs d'autres faiblesses, et l'on entrevoit un esprit prêt à tout sacrifier aux séductions de la popularité. Après Lamartine, M. Garnier-Pagès se montra l'adversaire le plus vif des fortifications. Enfin M. Béchard, au nom des légitimistes autant que comme défenseur personnel de la décentralisation, s'éleva contre les dangers d'une mesure qui renfermait dans Paris le sort de l'indépendance nationale. Le maréchal Soult avait dans toute cette affaire une position qui n'était pas exempte d'embarras. Arrivé au ministère depuis quelques semaines, il avait trouvé les plans arrêtés et les travaux entrepris. Il se serait contenté d'un camp retranché sous Paris, mais le ministère précédent lui avait légué davantage. Il accepta la responsabilité du nouveau projet, non sans laisser entendre ses préférences, et en corrigeant cet aveu imprudent par ce mot souvent répété, « qu'il aurait tort de se plaindre, puisqu'en réalité on avait doublé la dot. »

Tout l'intérêt de la discussion générale se concentra sur l'influence que cette entreprise allait exercer au point de vue des relations de la France avec les états du continent. Le gouvernement qui présentait la loi et les députés qui la soutenaient se mettaient sans cesse en présence d'une guerre européenne, d'une coalition menaçante, d'armées victorieuses franchissant la ligne de nos frontières. Ce raisonnement, répliquait-on, n'est plus de notre temps. Il convient aux esprits brouillons et aventureux qui sont prêts à bouleverser le monde au gré de leurs passions ou de leurs caprices; mais l'ère des longues luttes est fermée. S'il est un moyen assuré de la rouvrir et de faire couler en Europe des flots de sang, c'est d'adopter cette politique turbulente qui commence par des armemens de toute sorte, entoure Paris de remparts, et se prépare à soutenir ainsi les luttes qu'elle aura suscitées.

Ce fut à M. Guizot que revint naturellement l'honneur de réfuter ces soupçons et de désavouer la politique de provocation qu'on lui prêtait. Il rassura la chambre et lui démontra qu'il ne s'agissait pas d'entraîner le gouvernement dans des menées belliqueuses contraires à « cette politique de paix, de civilisation tranquille et régulière » que les partisans du nouveau ministère avaient toujours proclamée

et appuyée. Les antécédens de la question en étaient la preuve la plus manifeste. C'est au moment où la France épuisée par deux invasions se relevait de ses ruines qu'au sein d'une paix profonde, non comme une menace, mais comme une défense, l'illustre maréchal qui avait assumé la charge de réparer nos désastres avait eu la hardiesse de reprendre la pensée de Vauban. Il était facile de montrer que, depuis 1830, le gouvernement n'avait pas cessé de soutenir une politique de paix, en dirigeant toujours ses efforts vers la défense nationale.

Cette vérité éclatait de toutes parts : les émotions passagères du traité de Londres ne doivent pas obscurcir à nos yeux le caractère véritable des relations extérieures dans cette longue période de calme que la France a connue entre les deux empires. Sous la restauration, l'immobilité pouvait être encore une suite douloureuse de l'épuisement général; mais un élan national avait fait naître le gouvernement de juillet comme une revanche et non comme un défi; sa première mission était d'accroître l'armée et de parler à l'Europe un langage à la fois noble et pacifique. Nous avons perdu depuis quelques années la notion de ces conduites prudentes où la franchise des déclarations recouvre les intentions les plus loyales. Le droit et l'honnêteté publics sont à refaire. On voulait alors une longue et profonde paix, on savait la rendre digne et fière. On arrêtait les menaces de l'Autriche en occupant Ancône; on fondait malgré la Prusse, en présence de l'Europe étonnée, le royaume de Belgique, aujourd'hui le dernier et bien précieux vestige de cette politique prudente qui entourait nos frontières d'une ceinture d'états constitutionnels créés à l'image de nos institutions et capables au jour du péril de nous couvrir de leur neutralité persistante.

En 1840, le souffle de cette politique de paix avait parcouru l'Europe. La confédération germanique, créée pour la défense, couvrait ses frontières du Rhin d'obstacles qui n'avaient rien d'agressif. Toute la politique allemande était dirigée vers ce but. L'Europe assistait à une réaction puissante contre la folie des invasions. Le gouvernement ne faisait que consacrer la politique qui, grâce à lui, prévalait sur tout le continent.

En résumé, les fortifications de Paris accrurent la force de la France en montrant qu'aucun sacrifice ne lui coûtait pour sa défense : elles achevèrent de fermer les blessures ouvertes par deux invasions, et relevèrent par l'immensité de l'effort le prestige de l'honneur national. Parmi les députés qui votèrent avec le plus de conviction cette grande mesure, combien en était-il qui en attendissent un plus grave résultat? Les guerres que leur pensée pouvait raisonnablement entrevoir n'étaient pas de celles qui renouvellent à un demi-siècle de distance les désastres inouis du premier empire.

Ils se trompaient, hélas! s'ils pensaient que les seuls périls viennent de l'ambition et des passions belliqueuses. La mauvaise politique peut amener les mêmes maux. Pour se borner aux luttes restreintes que la civilisation impose, la sagesse eût été nécessaire au pilote qui devait diriger seul nos destinées. Il fallait respecter le repos et l'indépendance des autres états; il fallait éviter une politique de provocation et de menaces incessantes réveillant les nationalités sans les satisfaire, bouleversant l'équilibre de l'Europe, proclamant un droit nouveau sans en indiquer les bases ni les limites, fuyant le grand jour des débats publics, mettant nos soldats au service des plus basses intrigues, nouant des relations avec tous les ambitieux, substituant en un mot la corruption à la politique et les conspirations à la diplomatie. Une telle conduite longtemps pratiquée pouvait seule altérer la bonne foi de l'Europe, encore plus troublée que son équilibre. Il a fallu que toutes les fautes fussent commises à la fois pour que les remparts de Paris vissent le feu des lignes prussiennes. Si les hommes d'état de 1841 avaient eu cette vision sinistre, leur détermination prévoyante n'eût pas été plus résolue. Ils avaient l'intime conviction qu'ils servaient la France en consolidant sa politique extérieure.

Cette question, qui remue si profondément nos sentimens patriotiques, semblait en 1841, à la plupart des esprits, plus théorique que pratique. Le seul côté qui parût à tous également sensible était l'énormité de la dépense. Ce n'est point ici le lieu de débattre les questions de chiffre. Toutes graves qu'elles soient, ces discussions n'intéressent guère que les contemporains. Elles occupèrent une large place dans les discours. L'opposition assurait qu'on allait dépenser 500 millions; selon les plus défians, un milliard ne devait pas suffire à l'entreprise; en tout cas, un emprunt était nécessaire, et le devis ne pouvait soutenir un examen sérieux.

La construction des fortifications fut remise aux mains les plus expérimentées. Le général Dode de la Brunerie, qui devait y trouver son bâton de maréchal, avait la haute direction des travaux que suivait avec un soin minutieux M. le duc d'Orléans. Le général Vaillant était chargé plus spécialement des détails de cette grande œuvre, qui doit faire, avec le siége de Rome, l'honneur de son nom. Parmi les officiers du génie associés à l'exécution de ce plan se trouvaient le commandant Niel et le commandant de Chabaud-la-Tour qui, après avoir dressé les premiers projets, devait avoir trente années plus tard l'insigne honneur de diriger la défense de ces remparts qu'il contribuait à élever. C'est sous cette impulsion aussi vigoureuse qu'intelligente que fut construite une série d'ouvrages qui fait l'admiration des hommes de guerre, et qui frappe le regard des moins compétens par la grandeur des lignes et la majesté de l'ensemble.

Six ans après la discussion, l'œuvre était achevée, et, loin d'avoir dépassé les chiffres annoncés aux chambres, le génie militaire, poursuivant avec une scrupuleuse économie ce beau travail, put construire avec les 140 millions votés le fort d'Aubervilliers et l'annexe de Vincennes, qui n'avaient pas été prévus dans les projets primitifs. Cette exactitude, sans exemple dans les travaux civils, confondit l'opposition : elle ne fait pas seulement l'éloge des hommes; elle est à l'honneur du temps qui a vu élever sans hâte comme sans retard, au milieu de la paix la plus profonde, ces murailles qui après leur achèvement ne devaient plus rencontrer de détracteurs.

En 1841, la chambre des députés s'attacha surtout à la question financière et à la question politique. Après six jours de luttes oratoires, M. Thiers résuma la discussion générale dans un de ces vastes discours qui embrassent l'ensemble des questions, sans négliger aucun des détails techniques. Au terme de ce débat, il était évident pour les plus aveugles que la nécessité de fortifier Paris s'imposait à une politique prévoyante. Les partis extrêmes pouvaient le nier, mais les esprits politiques étaient tous d'accord. Le système à suivre était le seul terrain sur lequel la lutte demeurât possible. C'est là que s'engageait le débat dans la discussion des articles. D'un côté, le général Schneider, reprenant la pensée intime du maréchal Soult, se contentait des forts détachés en maintenant comme seule enceinte continue le mur d'octroi; de l'autre, M. Arago et l'extrême gauche défendaient l'enceinte continue en repoussant les forts, qui avaient à leurs yeux le caractère d'un instrument d'oppression intérieure. Au milieu des luttes de ces divers systèmes, on entendit successivement les hommes de guerre les plus éminens fortifier de leur adhésion le projet qui s'exécutait depuis le mois de septembre. Le maréchal Sébastiani et le général Bugeaud apportèrent à la chambre le poids de leur expérience, pendant que M. de Chabaud-la-Tour, passant des chantiers de construction à la tribune, venait expliquer l'économie du projet. Il fallut cet accord pour faire échouer l'amendement du général Schneider. « Pour l'honneur des hommes d'état parlementaires, tous sentirent que cette mesure ne devait pas être une victoire de parti, qu'elle devait sortir de l'alliance des chefs et du vote presque unanime des soldats (1). » Le 30 janvier, le projet fut adopté dans les termes proposés par la commission à une majorité de 75 voix. Ainsi la chambre consacrait 140 millions à l'exécution simultanée des forts et de l'enceinte bastionnée.

Tout n'était pas terminé par l'adhésion des représentans des provinces. Il restait à obtenir l'assentiment de la chambre des pairs. Cette dernière épreuve était loin d'être banale. On a vu d'autres

(1) M. Guizot.

assemblées auxquelles avaient été promises à leur origine toutes les illustrations d'un pays présenter à quelques jours de distance, au milieu de l'indifférence publique, le pâle reflet des discussions soutenues dans une autre enceinte. Ce spectacle a fait oublier la puissance et l'utilité d'une chambre haute dans le mécanisme des gouvernemens libres. C'est là un des vices particuliers aux pouvoirs despotiques; ils gâtent pour longtemps les instrumens dont ils se servent : en forçant les ressorts, ils faussent tous les organes du mouvement. De longues années seront sans doute nécessaires pour que l'exemple des États-Unis et de l'Angleterre parvienne à détruire les préventions que dix-huit ans d'effacement politique ont élevées contre l'existence d'une seconde assemblée. Si l'on veut saisir sur le fait le rôle véritable de la chambre des pairs, il est peu de discussions qui méritent davantage l'étude que celle dont nous nous occupons. Il semblait que tout eût été dit au palais Bourbon, et pourtant la seconde délibération exerça une impression profonde sur le sentiment de la France.

Émue par les menaces subites d'une coalition européenne, l'opinion publique se laissait aller aux affirmations des hommes dont elle était habituée à suivre les conseils, mais elle accordait bien plus un vote de confiance patriotique qu'une adhésion spontanée. Aux attestations si énergiques des chefs de parti, ceux qui hésitaient encore désiraient joindre l'opinion des hommes de guerre et des personnages politiques qui siégeaient côte à côte à la chambre des pairs. Aucune de ces voix ne demeura silencieuse. La France apprit bientôt que, sur le principe même des fortifications à élever autour de sa capitale, une entente presque complète s'était établie entre les diverses fractions de l'assemblée. Quelques voix discordantes, entraînées par leur imagination ou par la passion de parti, firent entendre leurs protestations; mais en réalité le ministère ne pouvait concevoir de crainte que sur les questions de systèmes. Ces questions furent développées avec une précision qui permit au pays de considérer encore une fois cette grande mesure sous toutes ses faces et de porter un jugement définitif. La chambre consacra neuf séances à cet examen, et elle n'entendit pas moins de trente-quatre orateurs. Toutes les critiques reparurent, mais avec cette élévation qui était le caractère propre aux discussions du Luxembourg; les défiances elles-mêmes revêtaient une autre forme.

Les adversaires les plus résolus s'en prirent au principe même qui avait guidé le gouvernement et la commission : ils n'hésitaient pas à traiter de folie la défense d'une capitale. Passant en revue les villes d'Europe où était établi le gouvernement des états, ils les montraient ouvertes, et soutenaient que les lignes de places situées aux frontières constituaient, avec les défenses naturelles, une pro-

tection efficace, la seule qui pût retarder, affaiblir et entraver un ennemi victorieux. C'était non-seulement une entreprise inutile, mais une œuvre éminemment dangereuse : on appelait l'invasion au centre de la France en indiquant à l'ennemi les murs de Paris. On allait convertir en champ de bataille nécessaire une de ces villes où se concentrent les prodiges de l'industrie, les chefs-d'œuvre de l'art, les produits et les lumières de la civilisation.

A la chambre des députés, ce raisonnement, digne de séduire l'imagination d'un poète, avait été combattu par l'expérience consommée d'un historien. Il fut reproduit et réfuté de nouveau à la chambre des pairs. Pouvait-on nier que Napoléon n'eût changé l'art de la guerre? Désormais les mouvemens rapides d'une armée en campagne déjouaient les lents calculs et les efforts prolongés des anciens généraux. La nouvelle tactique voulait courir au but, frapper au cœur et porter les troupes à marches forcées vers le centre de l'empire, au point où la puissance réside et d'où part le commandement. Plus le pouvoir est centralisé, plus il est indispensable de diriger ses coups vers ce principe de l'activité sociale. C'est un fait que l'histoire démontre et qu'avant elle le bon sens suffit à enseigner. Ce qui est vrai pour tous les centres d'empire est plus juste encore pour Paris, que sa situation géographique désignait comme la capitale nécessaire de notre territoire, et qui se trouve exposé aux invasions ennemies par le rapprochement de la frontière et par la direction des vallées, qui semblent faites pour amener l'étranger vers ses murs. Toute agression sérieuse devait donc avoir Paris pour but; d'ailleurs il faut toujours que la défense aussi bien que l'attaque soient portées au point le plus important du pays. C'est là que se décide le sort des empires. « Non assurément, disait éloquemment le duc de Broglie après avoir énuméré les longs siéges et les marches lentes du XVIII[e] siècle, non assurément l'art de la guerre n'en est plus là de nos jours. Nous avons enseigné à l'Europe les guerres d'invasion, et l'Europe n'a pas oublié nos leçons. Pensez-vous que les choses se passeront comme en 1792? qu'après avoir franchi nos frontières, les armées alliées s'arrêteront devant une poignée de braves retranchés dans les défilés de l'Argonne, ou se retireront au bruit d'une canonnade de Valmy? Non encore; l'exemple de 1814 et de 1815 parle trop haut pour cela; ce qui leur a réussi en 1814 et 1815, ils le tenteront de nouveau; ils masqueront avec des corps détachés les places fortes de notre frontière, faites ou à faire, celles que nous possédons déjà et celles que nous méditons en ce moment; le gros de leur armée marchera droit sur Paris, bien certains, s'ils y parviennent, d'y trouver cette fois les clés de Metz et de Strasbourg, comme ils ont trouvé celles de Landau, sans avoir besoin de les aller chercher sur la brèche; bien certains d'y trouver avec

Strasbourg l'Alsace, avec Metz la Lorraine, et de n'y laisser, en se retirant, qu'un fantôme de gouvernement dont ils disposeront à leur gré. Le mal indique le remède. Mettez Paris en état de défense, mettez Paris dans un état de défense sérieux, formidable; que Paris ne puisse être réduit qu'à la suite d'un siége en règle; que l'entreprise d'assiéger Paris soit une entreprise énorme, gigantesque, et à l'instant la scène change. »

Ainsi le regard de l'homme d'état perçait l'avenir avec une merveilleuse lucidité, il ne croyait pas que le drapeau de l'indépendance nationale pût demeurer debout, s'il était condamné à errer de ville en ville, chassé par l'invasion; il voulait que le cœur du royaume fût recouvert d'une cuirasse pour que le sang continuât de circuler dans toutes ses parties. Dans le même sens, d'autres orateurs faisaient appel aux enseignemens du passé et montraient par les exemples les plus mémorables de quel invincible abattement est envahie une nation qui voit le siége de son gouvernement au pouvoir de l'étranger. La défense des capitales était donc imposée à la fois par la politique et l'histoire.

Mais ce qui dominait dans l'esprit des députés, c'était le sentiment national surexcité par la défiance de l'Europe. On raconte qu'un jour un officier du génie qui avait contribué à la construction des défenses de Paris, et qui devait s'illustrer sur les champs de bataille de la Lombardie, recevant M. Thiers et lord Palmerston à la porte de la citadelle du Mont-Valérien, les accueillit en leur disant qu'il était heureux de montrer la forteresse aux deux hommes qui avaient le plus contribué aux fortifications de Paris. En rapprochant ces deux noms avec quelque malice, le commandant Niel exprimait l'opinion générale, car sans les inquiétudes de 1840 la France se fût difficilement prêtée à la construction des fortifications.

Grâce à ces complications passagères, nous possédons aujourd'hui une double ligne de défense dont les discussions parlementaires ont démontré la force. A la chambre des pairs, la discussion stratégique fut très sérieuse. Les députés avaient repoussé l'amendement du général Schneider; la commission nommée par la chambre des pairs le reprit à une voix de majorité, et le baron Mounier, chargé de rédiger le rapport, défendit énergiquement ce système, qui réduisait l'enceinte continue à un simple mur de sûreté. C'eût été le bouleversement du projet ministériel. Heureusement dès les premières séances l'impression de la chambre fut modifiée: aux critiques jalouses de certains militaires, le maréchal Molitor opposa sa vieille expérience, et le général Dode un récit exact des travaux préparatoires.

La discussion montra l'excellence du projet, qui était admirablement préparé pour ramener les opinions les plus diverses. Né d'une

conciliation entre deux plans dont la valeur s'était ainsi doublée, il ne pouvait déplaire qu'aux esprits obstinés qui mettaient leur confiance en un seul système à l'exclusion de tout autre. Les partisans de bonne foi de l'un ou l'autre projet étaient contraints de reconnaître que dans l'adjonction du système opposé se trouvait un complément utile à leurs idées. Pouvait-on nier sérieusement, quand on soutenait l'utilité des forts, que l'enceinte bastionnée ne fût une garantie de plus? Au point de vue stratégique, les défenseurs de l'enceinte continue pouvaient-ils affirmer que les forts, protégeant le rempart dans un rayon de 2,000 mètres, fussent une défense superflue? La combinaison adoptée par le gouvernement réduisait donc à des proportions insignifiantes la discussion technique. Dans de telles conditions, un siége semblait impossible; on démontrait, par des calculs dont l'exactitude n'était pas douteuse, que chacun des forts présentait le même pouvoir de résistance que la citadelle d'Anvers. Cette série d'ouvrages, en protégeant la place, étendait démesurément la ligne d'investissement. On fixait à 22 lieues le développement que devaient présenter les troupes assiégeantes qui voudraient bloquer Paris. Comment croire qu'une armée, quelle que fût sa force, pût relier ses différens corps sur une telle étendue? Comment imaginer surtout qu'elle pût se maintenir tout en tenant tête à une armée de secours opérant sur ses derrières? Aucun homme compétent ne le soutint à la chambre des pairs.

Dès que le débat contradictoire eut éclairé la véritable nature du problème, la lumière se fit, et le triomphe du projet ne demeura douteux pour personne. La discussion se prolongea plusieurs jours. M. le duc de Broglie prononça le discours le plus complet que la chambre des pairs eût entendu, répondant à toutes les critiques avec une profondeur admirable. Cet ensemble de prévisions semble fait pour nos malheurs. Dieu veuille que les espérances entrevues par la perspicacité de l'homme d'état se réalisent, et qu'elles justifient sa confiance dans l'œuvre qu'il conviait ses collègues à voter! Les principaux membres du ministère prirent part à la lutte : ni les efforts sincères du maréchal Soult, qui voyait la fortune du cabinet attachée au triomphe du nouveau système, ni le langage pacifique et fier de M. Guizot, ni la parole éloquente et ferme de M. Duchâtel, ne manquèrent à la loi, qui sortit sans une seule atteinte de cette dernière épreuve (1).

(1) Nous laissons de côté plusieurs débats qui s'élevèrent par la suite, entre autres celui de 1844 soulevé par des pétitions demandant la démolition des forts détachés. Écho passionné des débats de 1841, il ne servit qu'à faire repasser devant l'opinion publique une série d'attaques surannées auxquelles la chambre ne s'arrêta point. Les défenseurs des fortifications ne laissèrent pas échapper cette occasion d'expliquer leur œuvre et de confondre les attaques dont elle avait été l'objet. Voyez les *Moniteurs* des 25 février, 3 et 9 mars 1844.

Au dehors, l'opposition se calmait de jour en jour. Il devenait de plus en plus évident que les forts ne pouvaient être dirigés contre la population parisienne. Le sentiment patriotique du gouvernement était moins calomnié; on comprenait qu'il y avait là une entreprise digne de la France. Du fond de sa retraite de Lorraine, le général Drouot, adhérant au projet, offrait au besoin sa fortune pour l'exécuter. Dans toutes les cours, les représentans de la France suivaient avec émotion les impressions des cabinets et des hommes de guerre; nulle part on ne demeurait indifférent, et ce travail, qu'on avait longtemps jugé impossible, devint l'objet de l'attention universelle quand on put se convaincre que l'entreprise serait menée à bonne fin. Tous les militaires s'accordaient à penser que la ville devenait imprenable. Cette opinion, qui réunissait la presque unanimité des officiers, rencontrait au-delà de nos frontières un précieux assentiment. Le comte Bresson arrivait de Berlin pour rapporter à la chambre des pairs combien était grande la valeur attribuée à nos projets par les généraux prussiens. Le duc de Wellington disait à M. Guizot que les fortifications de Paris avaient rendu un grand service à l'ordre européen. Enfin l'écho de cette opinion générale sur le continent est encore arrivé récemment jusqu'à nous. Un écrit émané d'un officier de l'état-major prussien nous expliquait, il y a trois ans, avec une audacieuse franchise, la tactique que suivrait une invasion allemande. Il nous montrait les armées envahissantes poussant leur marche victorieuse du Rhin à la Seine; puis, arrivé là, il s'arrêtait et ajoutait avec une inquiétude mal dissimulée : « Pourront-elles jamais briser la résistance qu'on leur opposera dans l'attaque de ces immenses camps retranchés dont le siége sera au moins aussi pénible que celui de Sébastopol?... Des secours de toute nature pourront être dirigés de l'intérieur sur la capitale, et à moins d'une écrasante supériorité du nombre il paraît presque impossible de s'en emparer par la force des armes et de se rendre ainsi maître de la France. Paris ne sera jamais en notre pouvoir, à moins que des circonstances politiques ou des raisons d'un ordre moral n'obligent les défenseurs à nous en ouvrir les portes (1). »

L'état-major prussien avait raison : c'est aux forts et aux murailles qu'il appartient en ce moment de défendre la France. Souvenons-nous en combattant de ceux qui jadis ont pensé à nous préparer de telles armes. C'étaient de vrais patriotes auxquels l'histoire doit réserver une grande place, car c'est à eux que nous devons les seules forces qui nous protégent dans notre détresse : la Belgique, qui a mis nos villes du nord à l'abri du premier flot de l'invasion, et les remparts de Paris, qui peuvent sauver la France.

(1) *Considérations sur les défenses naturelles et artificielles de la France en cas d'une invasion allemande*, Paris 1867, p. 15.

Ainsi le gouvernement parlementaire, qu'un ministre de l'empire accusait publiquement de n'avoir « rien produit, » avait préparé de loin à la France les armes qui peuvent la relever de la ruine. Le gouvernement que défendait alors M. Rouher laissait au contraire dans l'oubli cette force dont son imprévoyance devait faire notre dernier espoir. Malgré cet impardonnable abandon, les fortifications sont en mesure de nous venger. Personne n'ignore que la portée des canons est tout autre aujourd'hui. La moindre prévision du gouvernement impérial aurait permis au génie militaire, dont les souhaits étaient depuis longtemps stériles, de multiplier les forts détachés et d'occuper ces hauteurs qui sont couronnées aujourd'hui par les batteries ennemies. C'est encore une des fautes dont le gouvernement déchu est responsable. Un travail ordonné dès le milieu d'août par le comité de défense et poussé avec une extrême ardeur avait pour but de les réparer en complétant la fortification à l'aide de plusieurs ouvrages détachés. Ces nouvelles redoutes n'ont pu être achevées partout avant l'investissement; mais ce qui existe peut assurer notre victoire, si les 500,000 hommes qui sont armés dans Paris se montrent dignes de sauver l'indépendance de la patrie et l'unité du territoire. C'est entre leurs mains qu'est remise la cause nationale. Le salut de Paris ou sa chute dépend de leur courage et de l'énergie de la population. A l'heure présente, l'union est indispensable à la victoire, toutes les traces de discussion et de faiblesse doivent disparaître; c'est la condition absolue sans laquelle aucun succès ne peut être espéré dans une capitale assiégée.

Il y a là tout un ordre de considérations qu'on peut appeler le problème moral de la défense. Les auteurs des fortifications de Paris s'en étaient vivement préoccupés. Nous avons vu comment on avait persuadé à l'Europe que la France accomplissait une œuvre de paix, comment on avait rallié les hommes de guerre et calmé les alarmes des hommes de finance; il nous reste à dire de quels raisonnemens on se servit pour convaincre le pays que Paris pourrait se défendre. Sur ce point, l'opinion publique dans les départemens, aussi bien que dans la capitale, ne cachait point ses inquiétudes. Les adversaires de la loi, sentant que ces alarmes étaient leur seul appui, cherchèrent à les exploiter : aussi tenaient-ils à ramener vers la politique intérieure l'attention des chambres. Ils étaient divisés en deux groupes distincts. Les légitimistes et auprès d'eux quelques amis convaincus du gouvernement de juillet qui s'effrayaient de la centralisation faisaient ensemble une campagne ardente contre le principe même du projet. Décidés à faire bon accueil à tous les amendemens dirigés contre la loi, ils s'efforçaient très sincèrement de persuader aux députés des départemens que les fortifications auraient pour effet d'exagérer tous les maux

que produit depuis longtemps la force excessive de Paris. Jusque-là, suivant eux, « les provinces pouvaient au moins se dire qu'au jour où la France serait menacée, elles retrouveraient les avantages dont notre système administratif les avait dépouillées, et qu'elles reconquerraient par leur courage et par leur importance militaire les prérogatives dont elles avaient été successivement dépouillées. Les fortifications devaient leur enlever ce dernier espoir par l'importance exagérée qu'elles attribuaient à la défense de Paris. » Chacun sait quel démenti les événemens se chargent de donner à cette prédiction au moment même où nous retraçons ces débats. Sans la résistance de la capitale, quel eût été le sort des débris épars de nos armées recevant aux extrémités du territoire la nouvelle de la catastrophe de Sedan? Sans lien et sans chef, sans organisation et sans moyens de défense, nos bandes dispersées auraient été impuissantes, et l'énergie des départemens soulevés se serait brisée devant l'impossibilité de profiter à temps de l'élan de la France. Si la province se lève, comme on le sait, pour participer à la délivrance nationale, elle aussi devra se souvenir avec reconnaissance des fortifications de Paris, sans lesquelles ses forces eussent été vaines et son ardeur inutile. En 1840, on ne pouvait répondre à cet ordre de critiques que par l'expression d'une conviction profonde. Personne ne lui donna une formule plus prophétique que M. de Rémusat, déclarant que, « Paris fortifié, les provinces seraient glorieusement condamnées à défendre aussi la France. »

Des malheurs les plus grands peuvent sortir des bienfaits inattendus. La centralisation avait fait déserter les campagnes et affaibli l'initiative des villes; elle avait créé contre Paris une défiance envieuse, en revanche Paris ressentait trop aisément un dédain injurieux pour les habitans des provinces. De la guerre de 1870 pourra dater une ère de paix et d'estime mutuelle. Si Paris résiste, il le doit bien un peu à l'élan de la province, déjà représentée dans ses murs par sa vaillante garde mobile. Si la province sauve la France, elle en devra les moyens à la résistance de Paris. Ainsi, loin d'établir l'oppression de la capitale, la guerre aura mis le sceau à l'union indispensable de toutes les parties de notre territoire.

A l'extrémité opposée de la chambre, les adversaires de la loi se bornaient à diriger leurs attaques contre le système adopté; sous la plume des écrivains de l'opposition avancée, les forts étaient devenus un épouvantail qui avait semé la terreur dans certaines parties de la population (1). En 1833, quelques légions de la garde nationale avaient fait écho à la foule en criant : *A bas les forts détachés!* Depuis cette époque, on n'avait pas cessé de les

(1) Voyez entre autres un article de la *Tribune*. *Moniteur* du 3 avril 1833, p. 932.

représenter comme des citadelles propres à étouffer les libertés publiques. Ces préventions s'étaient ranimées en 1841, et elles avaient trouvé jusque dans la chambre des organes pour en faire un texte d'accusation contre le ministère. Il faut relire ce qui se disait sérieusement à cette époque pour avoir une idée des entraînemens de la passion. « Au lieu d'une bastille anéantie par la révolution, on osait en reconstruire toute une série pour bombarder Paris... C'était l'instrument le plus odieux de la tyrannie... Investir la capitale d'un pays libre avec de telles redoutes, il y aurait là plus que de l'imprudence, il y aurait une trahison à la liberté. » Pendant que les députés entendaient ces déclamations enflammées, et que la patience des orateurs s'épuisait contre des sophismes tellement dénués de fondement et de raison qu'ils ne pouvaient supporter la discussion, une partie de l'opinion commençait à s'émouvoir. Même dans les temps agités il existe à Paris des couches dans lesquelles ne pénètrent point les débats politiques. Étrangers par leur profession, leur goût, leur indifférence aux préoccupations extérieures, beaucoup d'hommes attendent, pour juger une question, qu'elle menace leur intérêt ou leur repos. L'opposition s'était ingéniée à réveiller leur torpeur en menaçant Paris de la transformation la plus effrayante, Placée par sa défense même sous le coup d'un siége, la capitale allait perdre en un instant tout ce qui faisait sa richesse et son charme. Plus d'industrie possible dans une place de guerre, plus d'entreprises commerciales dans une ville menacée de voir ses communications coupées, plus d'édifices somptueux, plus d'arts dans une cité qu'un bombardement pouvait anéantir. Puis, les têtes s'échauffant, on disait que la loi allait étouffer dans Paris le règne naissant de l'intelligence, que c'était un coup d'état contre l'esprit. On vit alors une coalition de tous les hommes qui se laissent emporter exclusivement par l'imagination; orateurs et savans, poètes et romanciers, tous ceux chez qui le bon sens ne maintenait pas dans un juste équilibre l'essor de la pensée, pleuraient d'avance sur les ruines de Paris en accusant les hommes d'état de démence.

Comme ces hommes d'esprit se trompaient étrangement! Dans leur trouble puéril, ils ne voyaient que les légèretés de Paris, et ils n'apercevaient pas l'âme vivante de la patrie. En cela, beaucoup d'orateurs les imitèrent. Ils affirmaient que Paris ne pourrait se défendre; cachant sous des raisonnemens subtils les terreurs d'une âme faible, ils rappelaient que le caractère français, prompt à l'attaque, est peu disposé aux longues résistances. Enfin, étendant leurs découragemens à toutes les grandes villes, ils soutenaient, comme naguère encore les journaux de Londres, qu'une agglomération d'un million d'âmes n'était pas capable de résister. Sans nouvelles de l'Europe, sans correspondance du dehors, Paris verrait

son courage s'abattre et sa volonté s'amollir, car chacun savait que l'énergie morale décroissait en raison du nombre. Il n'y avait là, selon eux, qu'une vaine démonstration sans portée comme sans excuse.

Aux protestations du patriotisme blessé par ce langage, M. Thiers venait ajouter ses plus énergiques affirmations. « Je suis convaincu, disait-il, que tout grand peuple, quand son gouvernement lui donne l'exemple, se défend, que les masses d'hommes bien conduites ne sont jamais lâches, qu'il n'y a de lâches que les chefs, quand ils se retirent. Je sais qu'il y a des esprits forts qui veulent faire le monde à leur image, qui ne voudraient pas se défendre, et qui disent que Paris ne se défendrait pas. Je m'adresse à l'histoire, à l'humanité tout entière : il n'y a pas de peuple qui, lorsqu'un grand chef, avec un grand caractère, lui a donné l'exemple, ne l'ait pas suivi. Je suis convaincu que Paris se défendrait... Bien plus, je suis convaincu que, quand même nous le voudrions, nous n'empêcherions point Paris de se défendre. »

M. Thiers avait bien jugé la capitale. Depuis trente années, Paris a eu toutes les faiblesses, il a traversé des jours de folie, il a connu l'exaltation et l'abattement. Les murailles qu'on élevait en 1840 ont vu passer des monarchies, acclamer des princes, naître des républiques; dans cette enceinte fortifiée, au milieu d'un calme plus funeste aux mœurs que toutes les agitations se sont développés les molles jouissances et ce besoin de luxe qui marque le déclin des sociétés. De toutes les parties du monde, la foule est accourue vers Paris pour y boire à la coupe des plaisirs, et il s'est trouvé des hommes pour s'applaudir d'un si honteux hommage. Qui aurait dit alors que la capitale contenait en elle-même de vrais citoyens? Nous nous doutions bien qu'elle valait mieux que sa mauvaise renommée, mais personne n'aurait osé le proclamer quand elle semblait devenue la ville des fêtes et la patrie de l'insouciance. La Providence lui a permis de se racheter. Elle a montré qu'elle savait être calme sans défaillance et résolue sans forfanterie. Ce que nous espérions dans le secret de notre âme, il faut aujourd'hui le prouver à tous. Déjà nous pouvons jouir de la déception causée à la Prusse; mais, encore une fois, n'oublions pas que nous devons cette revanche de l'honneur à notre ceinture de murailles, à ces bastilles tant calomniées et aux hommes d'état qui n'ont pas craint de se porter, par une prévoyance de génie, les cautions de nos courages.

GEORGE PICOT.

LE

TRAITÉ D'UTRECHT

I.

Dans notre étude sur la bataille de Denain (1), nous avons montré les extrémités où la France fut réduite de 1709 à 1712, l'acharnement d'ennemis ardens dans leur passion, pleins de confiance dans leur force, enivrés de leur succès jusqu'à l'imprévoyance. On a vu naître et mûrir le projet de couper la ligne d'opération du prince Eugène, l'application de Villars à guetter le moment propice pour l'exécution, enfin comment cette manœuvre, habilement combinée, avait été heureusement accomplie. Il nous reste à exposer quelle avait été la conduite diplomatique de nos affaires avant Denain, et quelles furent les conséquences politiques de cette journée.

Le ministère tory avait été amené par la nécessité de sa situation à désirer la paix. La reine Anne y cherchait la satisfaction de n'avoir plus besoin des Marlborough, et la nation anglaise y trouva l'avantage plus sérieux de conclure un traité favorable à ses vrais intérêts. Dans cette conclusion de la guerre de la succession d'Espagne, le cabinet anglais déploya ce grand esprit politique qui a fait depuis à l'Angleterre une si large part d'influence dans les affaires européennes. De la paix d'Utrecht, ménagée par les tories, date, à vrai dire, la prépondérance de l'Angleterre. Le cabinet tory fut renvoyé violemment en 1714, mais les whigs respectèrent le traité d'Utrecht, et en firent le point de départ de leur politique nouvelle et rajeunie. C'était la plus vaste négociation qui eût été ouverte depuis la paix de Westphalie. Il s'agissait encore de régler l'équilibre des puissances, de remanier la carte des états européens, de

(1) Voyez la *Revue* du 1er octobre.

fixer le sort des immenses domaines de la monarchie espagnole dans les deux mondes, de déterminer les limites de la France et de consacrer son unité territoriale; enfin les questions de commerce y prenaient une importance qu'elles n'avaient jamais eue jusqu'à ce jour.

Quoique la durée des conférences d'Utrecht ait été moins longue que celle du congrès de Westphalie, elle n'en a pas moins été marquée par des incidens imprévus, aussi considérables qu'émouvans, et qui lui ont donné une couleur dramatique. J'ai sous les yeux la correspondance de Louis XIV avec ses plénipotentiaires pendant la négociation. En lisant ces belles dépêches, on ne saurait se défendre d'un sentiment d'admiration pour la grandeur calme et sereine du vieux roi. Ses lettres ne respirent pas seulement la fierté d'un monarque qui a donné son nom à un siècle; elles expriment, en face d'injustes exigences, le sentiment profond du droit et la confiance religieuse dans son triomphe définitif. On éprouve même à cette lecture un sentiment national très prononcé. La passion qui a quelquefois égaré le grand roi était une passion de la France. Pour la satisfaire, on avait beaucoup lutté, beaucoup souffert, et nul en ce pays ne pouvait se résoudre à la reléguer au rang des chimères. Voilà le secret des sympathies et de la fidélité dont Louis XIV malgré ses fautes a été l'objet dans ses vieux jours, et que Denain a éclairé d'un reflet inattendu d'espérance et de gloire; mais à travers les nobles inspirations percent les vieux mépris, les ressentimens vivaces de Louis XIV contre ses ennemis et parfois la velléité de reprendre ces airs de hauteur qui avaient soulevé l'Europe contre lui; peu s'en faut même qu'après Denain il ne rompe encore en visière. Le bon sens de M. de Torcy pèse visiblement sur le roi, et les plénipotentiaires d'Utrecht secondent merveilleusement le prudent ministre. Louis XIV a des visions d'orgueil incroyables jusque dans ses calamités : il faut qu'on *fléchisse* son courroux *en faveur des Hollandais*, ses vainqueurs de la veille, et ses ministres, si bien persuadés des périls de la situation, ont soin de ménager ces sentimens du roi. Quoi qu'il en soit, ce langage imperturbablement hautain sur le bord même de l'abîme est d'un effet extraordinaire, et n'a d'égal que l'incomparable habileté avec laquelle la négociation fut conduite. Le roi lui-même parut s'y surpasser. Ce fut du reste la dernière grande affaire de son règne.

Il est bien vrai que les événemens politiques avaient changé de face pendant l'année 1711 malgré la persistance des succès militaires de la coalition en Flandre et en Italie. Le sort des armes n'avait point tourné de même en Espagne. A peine les tories arrivaient-ils au pouvoir que le général Stanhope était obligé (7 dé-

cembre 1710) de mettre bas les armes à Brihuega devant Philippe V avec un corps de 6,000 Anglais, et cet événement avait fait en Angleterre une vive sensation, augmentée encore par la nouvelle qui suivit la bataille de Villaviciosa (10 décembre), où l'armée autrichienne, déjà vaincue à Almanza par le maréchal de Berwick, fut de nouveau et plus complétement battue par le duc de Vendôme. La nation espagnole était révoltée qu'on la comptât pour rien dans la disposition de sa souveraineté, et qu'on traitât à La Haye ou à Gertruydenberg la question de savoir qui régnerait à Madrid. Elle avait eu jadis des griefs égaux contre tous les prétendans, parce que tous l'avaient blessée par les partages anticipés que l'on connaît; mais depuis qu'elle avait adopté le duc d'Anjou, la cause de ce jeune prince s'était confondue avec celle de l'indépendance nationale, et il faut reconnaître qu'il se montra digne de la vigueur déployée pour le soutenir. Philippe V gagna des batailles pendant que son aïeul en perdait, et il s'affermit dans la lutte pendant que Louis XIV semblait y succomber. Le bon état dans lequel sa constance et ses généraux avaient mis ses affaires ne fut pas sans influence sur le rétablissement de celles de son aïeul.

La défaite des armes anglaises et autrichiennes dans la péninsule fit donc à Londres une impression d'autant plus profonde qu'on y attachait plus d'importance à la guerre d'Espagne proprement dite. Le marché espagnol était perdu pour l'Angleterre, et au bénéfice de la France, qui trouvait dans ses traités de commerce avec Philippe V d'utiles compensations à ses infortunes. D'autre part, l'Espagne, d'après le témoignage même d'une pétition adressée par le conseil d'état des Provinces-Unies aux états-généraux (13 novembre 1711), « depuis que le duc d'Anjou était monté sur le trône,... avait commencé de se relever de la grande décadence où elle était tombée après la paix de Vervins, sous ses trois derniers rois, et avait fourni plus de troupes qu'elle n'avait fait auparavant pendant cinquante années. » L'Angleterre et la Hollande au contraire, malgré leurs victoires, étaient depuis longtemps presque aussi épuisées que la France. Une paix avantageuse à ces deux puissances aurait pu être faite en 1709 ou 1710; au lieu de cela, une guerre ruineuse continuait. Les cabinets de Vienne, de La Haye et de Londres poursuivaient une lutte à outrance, et la résistance désespérée à laquelle on avait poussé la France et l'Espagne portait déjà ses fruits dans ce dernier royaume, et menaçait de nous ramener la victoire dans les Flandres. En 1711, l'énergie de notre armée avait suspendu l'invasion sur tous les points. La France jouait sans doute sa dernière partie, mais un succès éclatant pouvait en un jour la remettre à flot. Lord Bolingbroke, doué d'un esprit vif et pénétrant, jugea

sainement la situation. Il écrivait à un de ses amis : « Nous brûlons à petit feu, » et plus tard à M. Buys, pensionnaire de Hollande : « Il faut faire à mauvais jeu bonne mine. »

Ainsi poussé par le sentiment vrai de l'intérêt général et par la nécessité de son intérêt particulier, le cabinet tory résolut de faire discrètement une tentative de pacification. Il trouva sous sa main un agent sans conséquence, mais qu'il jugea propre à remplir sa mission dans le plus profond secret. C'était un abbé Gautier, prêtre français fort obscur, passé en Angleterre, en qualité d'aumônier de l'ambassadeur de France après la paix de Riswyck. L'abbé Gautier s'était introduit auprès de lady Jersey, catholique, et il était resté à Londres après la rupture qui suivit l'acceptation du testament de Charles II par Louis XIV; il était fort intelligent, instruit de l'état des affaires et capable de remplir prudemment un message. Le comte de Jersey l'ayant présenté à lord Bolingbroke, celui-ci lui demanda gaîment s'il voulait courir la chance d'obtenir 30,000 livres de rente ou d'être pendu. « Divers hasards, lui dit-il, peuvent vous faire pendre comme espion; mais, si vous réussissez, vous pouvez rendre un grand service. » Gautier accepta la commission, et lord Bolingbroke lui donna ses instructions. Il s'agissait de faire le voyage de Versailles sans passeports ni lettres de créance, et de se présenter chez M. de Torcy, auprès duquel il pourrait s'accréditer par certains détails de nature à prouver au ministre français que sa mission émanait véritablement du gouvernement britannique. Ainsi introduit, Gautier devait informer M. de Torcy que la reine Anne souhaitait la paix, mais que le cabinet tory ne pouvait pas ouvrir une négociation directe avec la France, qu'il fallait par conséquent que le roi proposât encore aux Hollandais de renouer des conférences pour la paix générale, et qu'une fois ouvertes, l'Angleterre prendrait ses mesures pour les faire aboutir heureusement.

M. de Torcy a raconté avec esprit, dans ses *Mémoires*, l'arrivée inopinée de l'abbé Gautier auprès de lui. « *Voulez-vous la paix?* dit ce dernier au ministre. Demander alors à un ministre du roi s'il souhaitait la paix, c'était, ajoute Torcy, demander à un malade s'il voulait guérir. » Il accueillit cependant avec beaucoup de prudence la communication de l'abbé, et, sans s'expliquer sur le fond des choses, il répondit que la dignité du roi ne lui permettait pas de traiter par la voie des Hollandais, mais que l'entremise de l'Angleterre elle-même lui serait agréable. L'abbé demandait à M. de Torcy une simple lettre de compliment pour lord Bolingbroke, afin de justifier de l'accomplissement de sa mission. La lettre fut donnée, et l'abbé repartit pour Londres, d'où il ne tarda pas à revenir pour demander de la part des ministres anglais à

M. de Torcy un mémoire détaillé des conditions auxquelles la France désirait la paix. Tout cela se passait du mois de janvier au mois d'avril 1711. M. de Torcy était trop avisé pour se commettre inconsidérément; sa réponse fut très circonspecte, elle portait simplement que le roi offrait de traiter de la paix sur la base des conventions suivantes : 1° que les Anglais auraient des sûretés réelles pour exercer désormais leur commerce en Espagne, aux Indes et dans les ports de la Méditerranée; 2° que le roi consentait à former dans les Pays-Bas une barrière suffisante pour la sûreté de la république de Hollande, barrière qui serait au gré de la nation anglaise : le roi promettait également des avantages pour le commerce des Hollandais; 3° qu'on chercherait sincèrement les moyens raisonnables de satisfaire les alliés de l'Angleterre et de la Hollande; 4° que la monarchie espagnole serait maintenue au pouvoir du roi Philippe V avec des satisfactions convenables pour les puissances confédérées; 5° que des conférences pour traiter de la paix sur ces bases seraient incessamment ouvertes, et que les plénipotentiaires du roi y traiteraient avec ceux de l'Angleterre et de la Hollande, seuls ou conjointement avec ceux de leurs alliés, au choix de l'Angleterre. Cette note était datée de Marly le 22 avril 1711, elle fut communiquée par lord Bolingbroke à lord Raby, ambassadeur d'Angleterre auprès des états-généraux, avec ordre d'en donner connaissance discrètement au grand-pensionnaire Heinsius, mais point au duc de Marlborough. Heinsius s'y montra fort peu favorable, les autres députés hollandais furent moins hostiles; mais le comte de Sinzendorf, ambassadeur de l'empereur, en ayant eu confidence, en témoigna beaucoup d'humeur.

Le 17 de ce même mois, un autre événement venait d'arriver, inattendu autant qu'heureux pour les destinées de la France. L'empereur Joseph Ier, fils et héritier de l'empereur Léopold, était mort, jeune encore, sans laisser d'enfans. Son frère, l'archiduc Charles, celui que la coalition reconnaissait comme roi d'Espagne sous le nom de Charles III, lui avait succédé dans les états héréditaires de la maison d'Autriche, et le remplaça quelques mois après dans la dignité impériale sous le nom de Charles VI. Il s'ensuivait ainsi qu'après des efforts inouis la guerre allait aboutir, si la coalition triomphait, au résultat que l'Angleterre et la Hollande avaient toujours repoussé, le rétablissement de la monarchie de Charles-Quint. On avait voulu empêcher que Louis XIV ne gouvernât l'Espagne, l'Amérique, les Pays-Bas, la Lombardie, le royaume de Naples et de Sicile sous le nom de son petit-fils; allait-on réunir tant d'états sous la domination de l'empereur d'Allemagne, déjà si puissant par la possession des états héréditaires d'Autriche? Était-ce

pour un tel but que l'Angleterre payait 7 millions de livres sterling comme subsides de guerre? Les combats de dix années, la polémique permanente des publicistes de la coalition, avaient eu pour objet proclamé le rétablissement de l'équilibre européen, et de cette longue lutte allait résulter cependant la destruction de cette balance politique si chère à la Hollande et si constamment soutenue par l'Angleterre. La passion pouvait souffler toujours la guerre, la raison conseillait dès ce moment la paix aux deux états coalisés. Devant l'opinion, leur politique était désormais faussée, si l'on persistait dans les voies suivies jusqu'à ce jour. Le parti whig était déconcerté; l'intérêt de la maison d'Autriche et l'animosité des trois grands meneurs de la coalition restaient seuls au même point, tout le reste était changé par l'élection impériale de Charles VI. L'intérêt anglais était cette fois identique à celui du ministère tory. Aussi la propension pacifique du ministère fut-elle dès lors plus ouvertement dessinée, et lord Bolingbroke résolut d'affronter hardiment la colère des whigs. Pour les esprits politiques indépendans de tout engagement de parti, l'impossibilité de maintenir la bifurcation qui existait dans la maison d'Autriche devait ramener l'Europe à reconnaître la monarchie de Philippe V, avec des précautions toutefois pour faire obstacle à l'ingérence de la France dans les affaires de la péninsule.

La coalition, d'abord si bienvenue à Londres, y perdit ainsi la faveur vers la fin de 1711; elle tendait à relever le colosse gigantesque d'une puissance impériale qui aux états héréditaires des Habsbourg, déjà prépondérans en Allemagne, aurait réuni la succession d'Espagne, c'est-à-dire la plus grande force continentale de l'Europe et la plus grande richesse coloniale du monde. Toutes ces raisons, qui enhardissaient le cabinet tory, ouvrirent les yeux à la partie éclairée de la nation anglaise, et, un nouveau parlement étant convoqué, la reine lui proposa la question d'une paix raisonnable, mais en la préparant en secret; elle ne pouvait pas encore se séparer publiquement de la Hollande, où les esprits étaient indécis, et de l'empire, auquel des liens étroits la tenaient attachée. Pendant que son cabinet négociait, Marlborough était en campagne; il avançait toujours en Flandre. En août 1711, il forçait les lignes de Villars, de Montreuil à Valenciennes; en septembre, il prenait Bouchain, il s'avançait sur Le Quesnoy, et de là jusqu'à Paris, il semblait qu'il n'y eût plus aucun rempart à lui opposer.

Persistant dans son œuvre pacifique, le cabinet anglais avait fait écrire le 8 mai par l'abbé Gautier à M. de Torcy une lettre qui avançait la négociation. L'agent secret mandait au ministre français qu'il avait rendu le mémoire dont on l'avait chargé le

22 avril, qu'on l'avait lu, examiné et communiqué aux états-généraux de Hollande, qu'après avoir fait ce pas on croyait raisonnable de provoquer une explication sur le contenu du premier article, et que le ministre français fît connaître ce qu'il entendait par ces paroles : *que les Anglais auraient des sûretés réelles pour exercer désormais leur commerce en Espagne, aux Indes et dans les ports de la Méditerranée*. L'abbé Gautier sollicitait une prompte réponse. Le marché était nettement proposé. L'habile Torcy y répondit le 31 mai de Marly : « Vous pouvez assurer ceux qui vous emploient que l'on a la parole du roi d'Espagne de laisser aux Anglais Gibraltar pour la sûreté réelle de leur commerce en Espagne et dans la Méditerranée; vous ajouterez qu'il n'a encore été fait aucune proposition à sa majesté catholique pour la sûreté du commerce des Indes, parce qu'il faut savoir auparavant ce qui peut convenir sur ce sujet à l'Angleterre. Demandez-le donc, et aussitôt que vous m'en aurez instruit, on agira fortement. » La cour de Londres, qui évidemment marchandait en cette affaire, désirait la propriété de quelques places de l'Amérique avec l'île de Minorque, et faisait entendre que, si la France lui procurait ces concessions, elle en recevrait des marques de reconnaissance lorsqu'il s'agirait de régler sa barrière dans les Pays-Bas. Philippe V s'était déjà résigné au sacrifice de Gibraltar et de Minorque; mais Louis XIV, espérant lui sauver l'un ou l'autre, ne se pressa pas d'informer de ces intentions les ministres anglais, qui eux-mêmes ne s'expliquaient encore que vaguement sur le commerce de l'Amérique espagnole.

Dès que les Hollandais apprirent que l'Angleterre poussait sa négociation avec la France, ils résolurent d'y entrer de leur côté, afin d'enlever à la cour de Londres les avantages commerciaux qu'elle devait s'en promettre. Au fond, leur but était de continuer la guerre aux dépens de l'Angleterre et de se rendre maîtres de la paix, lorsqu'ils jugeraient utile de la conclure. Ils firent dire à M. Torcy par un agent secret que, si le roi voulait renouer directement avec eux, il aurait sujet d'en être satisfait. Le ministère anglais en fut instruit et somma le cabinet de Versailles de s'expliquer catégoriquement à cet égard. Repoussés alors par la France, les Hollandais répondirent à la communication de la reine d'Angleterre que la république était disposée à se joindre à elle pour obtenir une paix définitive et durable. Il y eut à cette heure quelque ralentissement dans l'action de l'Angleterre par suite de difficultés ministérielles que nous ne pouvons détailler ici, mais qui faillirent tout compromettre. La position du ministère s'étant raffermie, la reine envoya le célèbre poète Prior, sous-secrétaire d'état, qui, accompagné de l'abbé Gautier, devait s'aboucher avec M. de Torcy, sonder à fond les inten-

tions du cabinet de Versailles sur les questions multipliées que soulevait la négociation, et surtout s'assurer si le roi avait les pouvoirs nécessaires pour traiter au nom de son petit-fils. Prior, arrivé à Fontainebleau à la fin de juillet 1711, fut satisfait de l'accueil qu'il reçut et des déclarations qu'il obtint; mais les prétentions explicites des Anglais parurent exagérées. Si on y eût accédé, l'Angleterre aurait obtenu le monopole du commerce européen. M. de Torcy éluda les difficultés, invoqua la raison et l'intérêt commun, proposa de convertir en négociations officielles les communications échangées jusqu'à ce jour, et de transporter le siége des conférences à Londres, ce qui fut accepté. Ces conférences exigeaient un diplomate consommé. Le roi choisit pour y pourvoir M. Mesnager, député de la ville de Rouen au conseil de commerce, qui joignait à beaucoup de sagesse des lumières très étendues. Ce choix fut parfaitement justifié.

M. Mesnager partit pour Londres avec Prior et l'abbé Gautier, et après plusieurs entretiens avec les membres du cabinet il leur notifia un mémoire dans lequel il déclarait que le roi, abandonnant la cause de la maison de Stuart, qui lui avait été si chère, reconnaîtrait la reine Anne comme souveraine de la Grande-Bretagne et la succession à cette couronne dans la maison de Hanovre; qu'il donnerait à l'Angleterre l'île de Terre-Neuve et le privilége dont les Français jouissaient alors (l'*assiento*) de transporter des nègres de la côte d'Afrique dans l'Amérique espagnole; que Philippe V céderait aux Anglais Gibraltar et l'île de Minorque; qu'ils auraient pour leur commerce, dans les états de l'obéissance espagnole, tous les avantages accordés à la nation la plus favorisée; qu'en retour la reine Anne reconnaîtrait Philippe V comme roi d'Espagne et des Indes; que l'Angleterre concourrait à faire conserver à la France, sur le Rhin et dans les Pays-Bas, la frontière réglée par le traité de Riswyck; que les électeurs de Bavière et de Cologne, alliés de la France et de l'Espagne, dépouillés pour ce motif de leurs états, y seraient rétablis; que le premier aurait à titre de dédommagement la souveraineté des Pays-Bas; que les restitutions et les cessions à faire en Italie seraient ultérieurement réglées dans les conférences pour la paix générale, en exceptant les conditions relatives au duc de Savoie, à qui l'Angleterre s'intéressait d'une façon particulière, et dont on conviendrait préalablement; que les affaires de commerce seraient débattues et réglées de même, de la manière la plus juste et la plus raisonnable, mais qu'il fallait renoncer à obtenir aucune cession territoriale dans l'Amérique espagnole, parce que le roi d'Espagne n'y consentirait jamais.

Ces propositions satisfirent, au moins en très grande partie, le ca-

binet britannique, et les conférences officielles s'ouvrirent le 26 août. Quelques questions complémentaires, comme celles de la démolition de Dunkerque et de la prohibition du cumul des couronnes de France et d'Espagne, y furent discutées et résolues; mais on ne put s'entendre sur l'attribution des Pays-Bas à l'électeur de Bavière, ni sur les avantages que l'Angleterre stipulait pour la maison de Savoie, tels que la royauté de Sicile et la réversibilité de la couronne d'Espagne en cas d'extinction de la branche espagnole de Bourbon, ce qui n'empêcha pas néanmoins d'arrêter des articles préliminaires contenant les points convenus, auxquels accédèrent les Hollandais, et d'indiquer un congrès général pour le 12 janvier suivant dans la ville d'Utrecht. Tous les princes et états engagés dans la guerre étaient appelés à ce congrès; l'Europe presque entière dut donc y prendre part. Les hostilités ne devaient point toutefois être suspendues par les négociations, au moins jusqu'à nouvel ordre, et l'on sait qu'en Flandre elles furent poursuivies, même pendant l'hiver de 1712.

C'est à ce moment que le prince Eugène fit le voyage de Londres dont nous avons parlé, voyage pendant lequel il échoua auprès de la reine et des ministres, mais en remuant les partis et en créant des difficultés réelles à la paix. Afin de couper court à ces menées, la reine convoqua le parlement, et le 17 décembre elle annonça aux deux chambres la résolution qu'elle avait prise. « Je vous ai assemblés, dit-elle, aussitôt que les affaires politiques l'ont permis, et je suis bien aise de pouvoir présentement vous dire que, nonobstant les artifices de ceux qui se plaisent dans la guerre, on a réglé le lieu et le jour pour commencer à traiter de la paix générale. » Le 20 décembre, les communes présentèrent à la reine une adresse dans laquelle, après l'avoir assurée de leur dévoûment, elles promettaient de ne rien oublier « pour faire exécuter ses sages projets et rendre inutile la manœuvre de ceux qui voulaient que la nation continuât de faire la guerre. » La chambre des lords, où les whigs étaient en force, montra de l'emportement, et vota en forme d'adresse une critique amère du projet de paix. En présence de ces violences des whigs, le ministère tory crut devoir publier un manifeste pour exposer et défendre sa politique; il ne garda plus aucun ménagement avec ses adversaires. Marlborough fut révoqué de son commandement, il eut un procès scandaleux à soutenir, et le ministère ne craignit pas de dire à l'Angleterre « qu'elle n'avait combattu que pour accroître les richesses et le crédit d'une seule famille, enrichir des usuriers et fomenter les desseins pernicieux d'une faction. » Abordant la question de la couronne d'Espagne, le ministère proclamait que la face des affaires avait bien changé en Europe depuis

la mort de l'empereur Joseph. « Nous avons déjà fait une bévue, disait-il, en n'acceptant pas la paix dans le temps que les affaires étaient sur l'ancien pied; nous devons craindre d'en faire une autre aujourd'hui que la situation des choses est différente. »

II.

Les conférences du congrès s'ouvrirent le 29 janvier 1712 à l'hôtel de ville d'Utrecht. La ville avait été neutralisée à cet effet, comme l'avaient été Munster et Osnabrück pour la paix de Westphalie; mais au début même des conférences un incident parut devoir en compromettre le résultat sur un chef important. L'adjudication des provinces des Pays-Bas espagnols était une des questions difficiles du règlement de la succession d'Espagne. La Hollande voulait avoir un voisin de son goût; elle craignait en 1712 un petit-fils du roi de France, comme elle avait craint à Munster le roi de France lui-même. L'Angleterre lui venait en aide aujourd'hui, ayant au XVIII[e] siècle un intérêt qu'elle n'avait pas en 1648. Le maintien de la séparation entre les provinces belgiques et la France apparaissait au cabinet tory et a continué d'être depuis lors l'une des principales maximes de la politique continentale de l'Angleterre. En 1698, avant le testament de Charles II, Louis XIV, dans un de ces traités de partage anticipé qui lui ont été tant reprochés, avait consenti, à titre de satisfaction pour l'Europe, à ce que les Pays-Bas fussent attribués à un prince bavarois son allié, allié aussi à la maison d'Autriche espagnole. Le 2 janvier 1712, Louis XIV fit concéder par un acte émané de Philippe V l'abandon des Pays-Bas à l'électeur de Bavière. Il fut facile de voir dès l'ouverture du congrès que cet acte de donation passé en faveur d'un prince dévoué à Louis XIV, et à qui le roi de France voulait marquer sa gratitude personnelle, n'était point accepté comme un fait accompli. Les plénipotentiaires ayant déposé dès les premières séances leurs offres et demandes *spécifiques*, les Hollandais comprirent dans leurs *postulata* l'attribution des Pays-Bas à la maison d'Autriche, et ils furent appuyés dans ce vœu par les plénipotentiaires d'Angleterre.

Louis XIV avait envoyé comme ses plénipotentiaires à Utrecht le maréchal d'Huxelles, l'abbé de Polignac et M. Mesnager. Le premier était un homme d'esprit et de cœur, militaire distingué, épicurien aimable, négociateur souple et ferme à la fois, déjà employé aux conférences de Gertruydenberg, et que des rapports de plus d'un genre conduisirent à une amitié intime avec lord Bolingbroke. L'abbé de Polignac s'était fait connaître avec avantage par son ambassade de Pologne en 1693; il était aussi l'un des plénipotentiaires

de Louis XIV à Gertruydenberg, où il fut fort remarqué (1). Il avait rédigé cette énergique protestation qui fit alors une sensation non oubliée, et qu'on peut lire dans les mémoires du temps. Quant à M. Mesnager, la manière dont il avait rempli sa mission à Londres lui avait acquis la confiance du roi. Louis XIV remit à ces messieurs, pour leur servir d'instruction, un long *mémoire* qui est un chef-d'œuvre de politique et de rédaction diplomatique. Nous y lisons, en ce qui concerne les Pays-Bas, ces lignes qui nous livrent le secret de la négociation et de la politique de Louis XIV : « Ce qui regarde les intérêts et la satisfaction de l'électeur de Bavière mérite d'autant plus de considération qu'outre l'affection particulière dont le roi honore ce prince, sa majesté est engagée par les traités faits avec lui à le dédommager de ses pertes, et le poids en tomberait sur elle, si la cession que le roi d'Espagne lui a faite des Pays-Bas n'avait pas lieu, ou s'il était impossible de trouver quelque autre moyen de lui procurer une satisfaction convenable. La première à demander est qu'il soit rétabli dans ses états, dans sa dignité et dans son rang de premier électeur, que la cession que le roi catholique lui a faite des Pays-Bas subsiste et qu'elle soit exécutée, aux conditions marquées pour la satisfaction des Hollandais. Plus il sera puissant, plus il assurera leur barrière; mais, s'ils pensent différemment, les susdits plénipotentiaires proposeront que les Pays-Bas lui soient laissés aux mêmes conditions, et que la Bavière, avec la dignité électorale, soit donnée au prince, son fils aîné, dont on ferait le mariage avec l'archiduchesse fille aînée du feu empereur Joseph. Ils proposeront encore de rétablir l'électeur de Bavière dans la possession de ses états, de sa dignité et de son rang, et de lui conserver les deux provinces de Luxembourg et de Namur, dont il est présentement en possession. Ces propositions épuisées, si les Hollandais s'opposent constamment aux avantages de l'électeur de Bavière, et si même il ne reste aucune espérance d'obtenir pour lui la restitution de son pays, autrement que démembré, les susdits plénipotentiaires proposeront, comme un dernier expédient, d'obliger l'archiduc à céder à ce prince le royaume de Naples en échange de la Bavière, que l'électeur céderait à la maison d'Autriche. Elle deviendrait certainement bien puissante en Allemagne, si elle unissait encore cet état aux pays héréditaires, et cette acquisition serait plus avantageuse et plus solide pour elle que la conservation douteuse du royaume de Naples. Moyennant la cession du royaume de Naples à l'électeur de Bavière, il remettrait, outre son électorat, les

(1) Voyez, sur l'abbé de Polignac, l'étude de M. Topin, dans son ouvrage : *l'Europe et les Bourbons sous Louis XIV;* Paris 1867, in-8°.

Pays-Bas à la disposition des Hollandais, en sorte qu'ils pourraient les garder pour eux-mêmes, s'ils le désiraient; le roi d'Espagne, pour l'en dédommager, lui céderait le royaume de Sicile, que l'électeur posséderait avec celui de Naples, et de cette manière ce prince et les Hollandais auraient sujet d'être contens. Les Anglais le devraient être aussi de voir le port de Messine sous une domination dont ils n'auraient à craindre aucune liaison secrète avec les Hollandais. Le sieur Prior était persuadé, lorsqu'il vint à Fontainebleau, que la reine sa maîtresse comptait que les Pays-Bas retourneraient sous le pouvoir du roi d'Espagne; mais il se trompait, et l'Angleterre ne consentira pas à laisser ces provinces entre les mains d'un prince de la maison de France. Toute autre disposition convient même beaucoup mieux au roi, car il est de son intérêt et de celui de son royaume que la bonne intelligence subsiste entre la France et l'Espagne, et les Pays-Bas, possédés par le roi catholique, produiraient des sujets de querelle et de division qu'il est de la prudence d'éviter. Il faut, s'il est possible, maintenir la cession faite en faveur de l'électeur de Bavière; mais, s'il est du bien public qu'elle soit changée, la même raison demande que ces provinces soient données à la république de Hollande, ou qu'elles restent enfin dans le partage de l'archiduc, plutôt que de retourner sous l'obéissance du roi d'Espagne. Mais, en cas que l'une ou l'autre de ces deux dispositions eût lieu, le roi demanderait la démolition des fortifications de Luxembourg; sa majesté a sujet de prétendre des barrières, quand toute l'Europe en demande contre la France, et rien ne serait plus juste que de raser une place qui ouvre l'entrée du royaume, sans donner aucune ouverture pour pénétrer en temps de guerre dans le pays ennemi. Il ne faut pas au moins avoir à se reprocher d'avoir négligé de faire une tentative que les susdits plénipotentiaires abandonneront, lorsqu'ils jugeront qu'elle pourrait être contraire à la conclusion de la paix. »

Il était une autre question qui tenait vivement à cœur à la reine Anne, et qui, heurtant les sentimens profonds de Louis XIV, faillit tout brouiller à Utrecht : c'était le règlement des intérêts du duc de Savoie. M. de Torcy et lord Bolingbroke y épuisèrent longtemps leur habile et bonne volonté sans parvenir à rapprocher leurs souverains sur ce point très délicat. Les instructions confidentielles de Louis XIV nous livrent encore à ce sujet la pensée intime du roi. Pour les comprendre, il faut se souvenir que depuis le commencement de la guerre de la succession la Savoie avait été envahie par la France, et qu'elle était encore en 1712 au pouvoir de Louis XIV, qui de son côté avait perdu Exilles et Fenestrelles, en Dauphiné. La maison de Savoie avait rendu de grands services à la coalition, elle y avait

perdu une partie de ses états, beaucoup souffert pour les autres, et l'Angleterre, qui avait trouvé en elle une alliée très dévouée, réclamait en sa faveur non-seulement la restitution des biens perdus, mais encore d'amples dédommagemens, tels que la dignité royale, la réversibilité de la couronne d'Espagne, etc. Elle demandait encore, pour le duc de Savoie, la Sicile; mais cette cession n'était pas du goût de Louis XIV, qui avait d'autres vues sur ce pays. Il mandait donc à ses plénipotentiaires : « Si la raison d'état oblige le gouvernement d'Angleterre à s'intéresser à la barrière des Hollandais, l'inclination pour le duc de Savoie et le soin qu'il a pris de ménager cette couronne sont de fortes raisons qui la portent à donner une attention particulière aux intérêts de ce prince. Il est regardé par la cour d'Angleterre comme un allié fidèle, prêt à suivre tous les mouvemens de cette cour, à faire la guerre et la paix conjointement avec elle, et sur ce fondement elle se croit obligée à ne le pas abandonner. Elle a donc sollicité le roi de s'expliquer au sujet de la barrière que sa majesté lui accorderait et de déclarer aussi ses sentimens sur le projet d'augmenter encore les états que le duc de Savoie s'est nouvellement acquis en Italie. Le sieur Mesnager avait promis la restitution de la Savoie et des domaines qui appartenaient à ce prince au commencement de la guerre présente, le roi continue cet engagement; mais la restitution de la Savoie et du comté de Nice est mise à un prix médiocre, lorsque sa majesté se contente de la restitution d'Exilles et de Fenestrelles, places situées en Dauphiné et qui ne donnent point d'entrée en Piémont. Elle veut donc que ses plénipotentiaires insistent sur la restitution de l'une et de l'autre pour équivalent des restitutions que le roi veut bien faire au duc de Savoie. Quant à son agrandissement en Italie, sa majesté le regarde comme le bien de cette partie de l'Europe, dont la liberté sera bientôt entièrement opprimée, s'il ne s'élève un prince assez puissant pour la défendre contre les desseins des ambitieux et les entreprises de l'archiduc, plus haut et plus ardent à envahir de nouveaux états qu'aucun de ses prédécesseurs ne s'est encore montré. Il convient donc que le duc de Savoie réunisse tout le Milanais sous sa domination. Le roi ne s'y opposera pas, au contraire. Cette réunion faite, sa majesté le traitera de roi de Lombardie. Elle l'a confié à l'Angleterre, et même elle l'a fait savoir à ce prince. Comme il aurait autrefois cédé au roi le duché de Savoie et peut-être encore le comté de Nice, s'il eût acquis par la protection de sa majesté le duché de Milan, c'est une demande médiocre à lui faire que celle de la restitution de deux places situées dans le royaume, en lui rendant Nice et la Savoie et travaillant de concert à lui procurer le Milanais. C'est en cette occasion qu'il faut que les Anglais et les Hollandais s'expli-

quent hautement et qu'ils parlent avec fermeté en aveur de ce prince. La crainte qu'ils sauront imprimer à l'archiduc sera le seul moyen capable de le contraindre à céder les états d'Italie, car ils sont depuis longtemps l'objet des désirs de la maison d'Autriche. Nulle raison ne lui persuadera d'y renoncer volontairement, et si l'archiduc n'est convaincu qu'en irritant ses alliés par le refus des conditions qu'ils lui proposeront ils deviendront bientôt ses ennemis, leurs instances auprès de lui seront inutiles. Ils l'avertiraient en vain qu'ils sont las de porter le poids d'une guerre entreprise pour lui et qu'il doit être satisfait de l'acquisition des Pays-Bas; il faut y ajouter une déclaration formelle d'unir contre lui leurs forces, si, non content de l'empire, des pays héréditaires et des Pays-Bas, il s'oppose au rétablissement du repos général de l'Europe. »

La reconnaissance de l'électeur de Brandebourg comme roi de Prusse n'était contestée par personne, mais le roi repoussait toute prétention sur la principauté d'Orange, et quant aux récriminations des princes de l'empire au sujet de l'Alsace, il disait que, bien loin de se faire un point capital de resserrer les frontières de la France, il serait au contraire de leur prudence de faciliter au roi les moyens de leur donner des secours contre la puissance menaçante de l'empereur, « secours, ajoutait-il, dont ils auront besoin tôt ou tard; mais jusqu'à présent l'aveuglement a été grand, et si les ministres des princes d'Allemagne se rendent à l'assemblée, ce ne sera pas merveille de les voir agir contre eux-mêmes et former des demandes insensées, pour affaiblir les frontières de la France, sous les vains prétextes de barrière et de sûreté de l'empire. Ils y comprendront Strasbourg, l'Alsace, les trois évêchés, car il ne coûte rien à ceux qui s'étudient à plaire à la cour de Vienne de faire de pareilles listes, qui certainement ne seront jamais du goût de ceux qui désirent sincèrement le rétablissement de la paix. Ainsi le roi s'assure que les plénipotentiaires d'Angleterre les traiteront de visions, et que ceux de Hollande, dont les intentions seront bonnes, ne feront pas plus d'attention à ces vaines idées. Sa majesté veut que ses plénipotentiaires les rejettent absolument, supposé qu'il en soit question. »

Sur ces bases générales de négociation, les choses étaient en train d'arrangement, du moins entre la France et l'Angleterre, lorsqu'un événement nouveau vint assombrir l'horizon; ce fut la mort du dauphin, connu naguère sous le nom de duc de Bourgogne. Sa femme, célèbre par l'agrément qu'elle répandait autour du vieux roi, était morte à vingt-six ans le 12 février, et le duc ne lui survécut que de six jours. Le duc de Bretagne, leur fils aîné, mourut aussi le 8 mars. Il ne restait donc de toute la lignée royale de France que le jeune prince qui fut depuis Louis XV, alors âgé de

deux ans seulement, et qui fut aussi en grand danger, de sorte que Philippe V, oncle du nouveau dauphin, n'était séparé du trône de France, où l'appelait le droit du sang, que par un prince en bas âge et d'une santé chancelante. Cette situation fit naître de sérieuses réflexions dans les cabinets étrangers et compliqua la négociation d'Utrecht. Le ministère anglais dut y porter une sollicitude d'autant plus vive que l'opposition en tirait argument pour rétorquer les objections des tories contre le cumul des couronnes par rapport à la maison d'Autriche. M. de Torcy manda au ministère anglais que le roi persistait dans la résolution de concourir par d'efficaces mesures à prévenir cette réunion des couronnes. Quelles étaient ces mesures? Il y eut doute un moment, puis les Anglais proposèrent l'idée d'une renonciation de la part du roi d'Espagne, ce qui, le cas échéant de la mort sans descendans du dernier rejeton de Louis XIV, appellerait au trône les branches cadettes de la maison de Bourbon, les d'Orléans et les Condé, à l'exclusion de la branche espagnole. De nombreuses dépêches furent échangées à ce sujet entre les cabinets et les plénipotentiaires.

Mais voilà qu'un mémoire confié par M. de Torcy à l'abbé Gautier remit le cabinet anglais dans l'embarras. « On s'écarterait du but qu'on se propose, était-il dit dans cette note, si l'on contrevenait aux lois fondamentales du royaume. Suivant ces lois, le prince le plus proche de la couronne en est héritier nécessaire. Il succède non comme héritier, mais comme le monarque du royaume, par le seul droit de sa naissance. Il n'est redevable de la couronne ni au testament de son prédécesseur, ni à aucun édit, ni à aucun décret, ni enfin à la libéralité de personne, mais à la loi. Cette loi est regardée comme l'ouvrage de celui qui a établi toutes les monarchies, et nous sommes persuadés en France que Dieu seul la peut abolir. Nulle renonciation ne la peut donc détruire, et si le roi d'Espagne donnait la sienne pour le bien de la paix et par obéissance pour le roi son grand-père, on se tromperait en la recevant comme un expédient suffisant pour prévenir le mal qu'on se propose d'éviter (1). » C'était, comme on le voit, la théorie pure du droit divin de l'ancienne légitimité. Mise en face de la doctrine de la souveraineté pratiquée par les Anglais, elle surprit et effraya lord Bolingbroke. M. de Torcy, homme pratique, ajoutait que le plus sûr expédient était de s'en tenir au testament du roi d'Espagne Charles II, d'après lequel, le cas advenant de la réunion héréditaire des deux monarchies, le roi d'Espagne devait opter entre la couronne de France et celle d'Espagne, et cette dernière couronne devait passer par voie de substitution, soit à une autre branche colla-

(1) Voyez la *Correspondance de Bolingbroke*, édition originale, t. II, p. 222.

térale de la maison de Bourbon, les d'Orléans, descendans d'Anne d'Autriche, soit à la maison d'Autriche elle-même, à charge de séparation. Depuis l'avénement de Philippe V, ce prince avait fait approuver par les cortès les dispositions de Charles II, et le droit éventuel de la succession royale espagnole était incontestablement fixé dans ce sens. « Ainsi, continuait M. de Torcy, M. le duc d'Orléans succéderait à Philippe V au défaut de M. le duc de Berry (frère cadet alors encore vivant de Philippe V) après l'option éventuelle de chacun de ces princes pour la couronne d'Espagne. Cette disposition pouvait assurer la séparation perpétuelle des deux monarchies. »

Lord Bolingbroke se hâta de répondre à M. de Torcy que l'expédient proposé ne convenait pas à la reine. En effet, disait-il, en supposant que le cas pût arriver où celui qui était en possession de la couronne d'Espagne aurait le droit de succéder à la couronne de France, *qui pouvait assurer que ce prince ne se servirait pas de sa puissance pour conserver l'une et pour acquérir l'autre?* Ce serait une modération sans exemple. « Nous voulons bien croire, ajoutait-il, que vous êtes persuadés en France que Dieu seul peut abolir la loi sur laquelle le droit de votre succession à la couronne est fondé; mais vous nous permettrez d'être persuadés dans la Grande-Bretagne qu'un prince peut se départir de son droit par une cession volontaire, et que celui en faveur de qui cette renonciation se fait peut être justement soutenu dans ses prétentions par les puissances qui deviennent garantes du traité. » M. de Torcy avait placé la question sur le terrain du vieux droit public français, consacré par les parlemens; lord Bolingbroke la plaça plus judicieusement sur le terrain du droit public inauguré par la révolution d'Angleterre dans l'Europe moderne.

L'échange de dépêches qui eut lieu sur cette question délicate atteste l'importance qu'on y attachait à Londres et à Versailles, et la difficulté d'une solution satisfaisante au point de vue de chacun. Au fond du cœur, Louis XIV hésitait à éloigner définitivement de la succession au trône de France son petit-fils Philippe V, et dans ce sentiment secret il avait pour complice Philippe V lui-même, ainsi que l'a bien prouvé la conspiration de Cellamare sous la régence du duc d'Orléans. Le roi désirait donc réserver à son petit-fils la faculté d'opter entre les deux couronnes. Assurer éventuellement le trône à M. le duc d'Orléans le séduisait peu; mais il n'osait l'avouer, car il avait besoin de ce prince, qu'il ménageait sans avoir de la sympathie pour lui, bien qu'il ne crût pas au mal qu'on en disait. L'Angleterre voulait au contraire que l'option de Philippe V fût immédiate et irrévocable. C'est sur ce point qu'ont porté les débats et les conférences à Utrecht pendant deux mois. La discussion en était là lors-

que la reine d'Angleterre, fatiguée des obstacles qu'elle rencontrait, proposa un expédient qui ne fut pas accepté : c'était que Philippe V abandonnât l'Espagne et les Indes au duc de Savoie, le client protégé de la reine, qui abandonnerait à Philippe V ses états héréditaires, auxquels on aurait joint le Montferrat et le Mantouan. La Sicile, Naples et les états de Savoie auraient ainsi formé une royauté italienne qui serait restée au pouvoir de Philippe V dans le cas où la succession de France lui serait échue, et les états de Savoie auraient été en ce cas regardés comme *provinces de France*. En échange, la monarchie espagnole aurait été définitivement acquise à la maison de Savoie, et l'Angleterre faisait remarquer que, si la France y perdait quelque sécurité de voisinage du côté des Pyrénées, elle en serait dédommagée par la sécurité de sa barrière des Alpes. Ces propositions étaient en cours de communication au mois de mai 1712. Louis XIV et M. de Torcy engageaient Philippe V à y souscrire; mais ce dernier, qui probablement nourrissait l'arrière-pensée de cumul qui s'est produite plus tard, sous la régence, refusa de les accepter. Il ne voulait pas, disait-il, faire un affront à un peuple qui depuis dix ans versait son sang pour lui sur les champs de bataille, et il préféra renoncer nettement à ses droits sur la couronne de France; il ajoutait qu'en cela même il agissait en bon Français. Cette décision parut un triomphe à la diplomatie anglaise.

Aussitôt qu'elle fut notifiée à lord Bolingbroke, il s'empressa de la faire connaître au parlement par une communication officielle du 17 juin, où la reine disait que le principal motif pour lequel on avait commencé cette guerre avait été l'appréhension que l'Espagne et les Indes occidentales ne fussent unies à la France...., que les dernières négociations avaient suffisamment fait voir combien il était difficile de trouver les moyens d'accomplir cet ouvrage, qu'elle n'avait pas voulu se contenter de ceux qui étaient spéculatifs, mais qu'elle avait insisté sur le solide. « Je puis donc vous dire, ajoutait-elle, que la France en est enfin venue à promettre que le duc d'Anjou (Philippe V) renoncera, tant pour lui que pour ses descendans, à toute sorte de prétention sur la couronne de France, et afin que cet article important ne coure aucun risque, l'exécution doit accompagner la promesse. Il sera donc déclaré que le droit de succéder à la couronne de France, immédiatement après la mort du présent dauphin et de ses enfans, s'il en a, sera dévolu au duc de Berry, puis au duc d'Orléans et à ses fils, et de même au reste de la maison de Bourbon. Pour ce qui regarde l'Espagne et les Indes, la succession de ces états, après le duc d'Anjou et ses descendans, doit descendre à tel prince dont il sera convenu par le traité, en excluant à jamais le reste de la maison de Bourbon...

La France et l'Espagne sont donc maintenant plus divisées que jamais, et ainsi, par l'assistance de Dieu, il se trouvera une balance de pouvoir réellement établie en Europe, de manière à n'être sujette qu'à ces accidens imprévus desquels il est impossible d'affranchir entièrement les affaires humaines. »

Le discours de la reine, bien accueilli par les communes, le fut fort mal à la chambre haute. On s'y épuisa en argumens pour prouver que le projet du ministère était fondé sur des chimères et aboutissait à rétablir la monarchie universelle au profit de la maison de Bourbon. Ce fut alors que, pour obtenir une nouvelle garantie de la séparation des couronnes, le ministère anglais demanda au cabinet de Versailles, à titre de complément de sûreté, la renonciation des princes français de la ligne collatérale de Bourbon à toute prétention éventuelle au trône espagnol, comme l'équivalent de la renonciation de Philippe V au trône de France. Lord Bolingbroke demandait en outre que les renonciations fussent solennellement acceptées par le roi et ratifiées par les états du royaume, tout comme par les cortès d'Espagne. Un armistice devait faciliter le moyen d'accomplir ces grandes et mémorables formalités. Nouvelles objections de M. de Torcy; malgré les extrémités où l'on était réduit, il répondit le 22 juin « que, pour donner à la reine une preuve évidente de sa confiance absolue, sa majesté lui déclarait que ce serait perdre entièrement tout le fruit d'une négociation conduite heureusement jusqu'au point de la conclusion que d'insister sur la ratification des états du royaume. Les états en France, dit-il, ne se mêlent point de ce qui regarde la succession à la couronne; ils n'ont le pouvoir ni de faire, ni d'abroger les lois... Comme le roi croit être assuré des véritables intentions de la reine, sa majesté est persuadée que cette princesse cherche seulement une sûreté pour la renonciation, qu'il suffit par conséquent d'en indiquer une plus conforme à nos usages, et qui ne sera pas sujette aux inconvéniens de l'assemblée des états, qui, n'ayant point été convoqués depuis près de cent ans, sont en quelque manière abolis dans le royaume. Cette sûreté sera de faire publier et enregistrer dans tous les parlemens du royaume la renonciation que le roi d'Espagne aura faite, pour lui et ses descendans, à la couronne de France. Les édits et les déclarations revêtus de cette forme ont force de loi. Les Français sont accoutumés à cet usage; il se pratique à l'égard des traités faits avec les puissances étrangères. » Lord Bolingbroke ne fit plus de difficulté. Il reconnut la suffisance de cet enregistrement dans tous les parlemens, et l'on poursuivit le cours des négociations.

III.

Pendant que les esprits bien intentionnés s'appliquaient à résoudre une difficulté si capitale, la solution non moins grave de la question de Bavière et de la question de Savoie demeurait indécise, à la grande satisfaction des ennemis de la paix, qui entrevoyaient dans ce dernier débat quelques chances de rupture; d'autre part on pouvait remarquer dans le camp des alliés, tout comme à Utrecht, une activité menaçante. A Utrecht, le parti autrichien était représenté par le comte de Sinzendorf, homme habile et passionné, dévoué au prince Eugène, et qui ne mettait péril à rien pour arriver à son but. Appliqué à découvrir tous les secrets de la négociation, rien ne lui coûtait pour en déjouer les projets. Il était secondé par un parti hollandais qui jouait le double jeu de ménager l'Angleterre pour participer aux bénéfices d'un traité avantageux, et de flatter les impériaux pour avoir leur compte dans la ruine promise de la monarchie française. Cette activité hostile se traduisait par un redoublement d'ardeur dans les opérations militaires : Le Quesnoy fut enlevé le 4 juillet 1712. Elle se manifestait aussi par toute sorte d'intrigues. Je n'en citerai qu'une de nature odieuse, dont il n'y a trace, je crois, que dans la correspondance inédite de nos plénipotentiaires, et qui tendait à embaucher le duc d'Orléans dans une conspiration dont l'objet était de lui assurer immédiatement la couronne. Deux dépêches adressées à M. de Torcy ne laissent aucun doute à cet égard. Il ne paraît pas du reste que le séducteur qui avait promis succès à la criminelle proposition ait osé ou pu s'en ouvrir au duc d'Orléans lui-même; mais l'audace du projet est incroyable.

L'entreprise sur Le Quesnoy mit le duc d'Ormond, successeur de Marlborough en Flandre, dans un grand embarras; il devait y coopérer, et le prince Eugène voulut l'y compromettre. Celui-ci savait bien qu'il était prescrit au général anglais d'éviter de seconder les opérations des armées alliées, dût-il s'en tirer par des subterfuges. Lors donc que le prince proposa d'assiéger Le Quesnoy, le duc d'Ormond n'y fit pas d'objection; mais, quand il s'agit de prendre position sur le terrain, il allégua que sa cour ne l'avait pas autorisé à concourir à cette expédition, et il resta en son camp dans une attitude inefficace sans doute pour le prince Eugène, bien que passivement nuisible à Louis XIV, qui, comme on s'en souvient, s'en montra irrité. Ce fut alors qu'une suspension d'armes fut signée entre la France et l'Angleterre, décidée à traiter toute seule s'il était nécessaire. L'exécution de cette mesure préparatoire le 17 juillet porta le prince Eugène à une agression plus prononcée, celle du siége de Landrecies, qui est du même jour. La

journée de Denain est du 24, on s'en souvient. L'effet que la nouvelle produisit à Versailles, on le connaît aussi. Ce fut un débordement de joie, dit Saint-Simon. Quant à l'effet produit à Utrecht, il fut foudroyant. Les Hollandais furent matés, les impériaux exaspérés, les Anglais enchantés; ces derniers étaient fatigués des tracasseries de leurs adversaires. La colère du prince Eugène contre l'Angleterre dépassait toutes les bornes. Il écrivait au comte de Sinzendorf: « Les Français profitent de la conjoncture et n'ont pas tort; mais les Anglais méritent bien la corde. » Eugène était de son côté l'objet de toutes les récriminations. Marlborough lui-même lui envoyait sa condamnation d'Aix-la-Chapelle (1).

Il y eut aussi des explications fâcheuses entre le prince Eugène et les Hollandais, qui voulaient bien être impériaux, mais à la condition de succès permanens pour la coalition et surtout à la condition de profits constans pour eux. Ils avaient pris à leur compte les troupes allemandes renvoyées par l'Angleterre le 17 juillet; aujourd'hui le paiement de ces troupes les contrariait beaucoup. Ils avaient espéré mieux de l'entreprise sur Landrecies. « Je suis très informé, dit Eugène dans une de ses lettres, de la confusion qui a saisi les esprits en Hollande, et vous en devez être tant moins surpris que cela y arrive souvent, et qu'on n'y est jamais sans embarras. Tantôt on prend de fortes résolutions et tantôt on désespère de tout; mais il est indispensable de se déterminer une fois, particulièrement à l'égard de l'entretien des troupes des alliés... On me parle si fortement de la part des troupes de Danemark, Saxe et Prusse, que cette affaire ne peut pas traîner; j'y suis d'autant plus intéressé que j'ai contribué à leur persuader de nous suivre et de se séparer des Anglais, les assurant qu'on réglerait cette affaire et sans perdre un moment... Néanmoins les effets ne sont pas encore suivis; en attendant, l'ardeur se ralentit dans l'armée, et il semble qu'on ne se soucie guère de perdre une place ou de la conserver... Je vous laisse considérer combien il est difficile de commander des armées dans une telle situation et de ne pouvoir remédier aux inconvéniens (2). » On ne peut accuser plus vivement le désarroi où l'on était réduit. Cependant Eugène affectait l'assurance et la résolution. Il mandait au comte de Sinzendorf, sans doute pour qu'on montrât sa lettre à Utrecht, que, « si l'on agissait avec fermeté, on ferait trembler encore ces mêmes Français si fiers et leurs nouveaux amis, car le mauvais succès de cette campagne ne se devait pas attribuer à l'affaire de Denain, mais à cet esprit de crainte et d'irrésolution qui règne dans la république, et qui s'est

(1) Voyez ses lettres dans l'*Introduction de Grimoard* à l'édition française des lettres de Bolingbroke.

(2) Arneth, II, p. 499-500. *Archives de Vienne.*

répandu parmi leurs députés et généraux. Sans cela, les places (Marchiennes, etc.) n'auraient pas été prises. »

Quant à nos plénipotentiaires, ils firent preuve d'une réserve du meilleur goût, ce qui n'empêchait pas l'abbé de Polignac d'écrire à M. de Torcy : « Nous prenons la figure que les Hollandais avaient à Gertruydenberg, et ils prennent la nôtre. C'est une revanche complète. » Cependant, malgré leur attitude contenue, un incident burlesque faillit leur susciter une affaire sérieuse. Le jour où la nouvelle de Denain parvint à Utrecht, M. Mesnager, passant en carrosse devant l'hôtel d'un député d'Over-Yssel au congrès, le comte de Rechteren, ses laquais auraient fait de leur siége, disait-on, un geste railleur aux valets du député hollandais. De là une plainte de M. de Rechteren à M. Mesnager, dont les gens nièrent l'offense reprochée. M. de Rechteren donna d'abord à sa réclamation une forme diplomatique. Il envoya un secrétaire chez M. Mesnager pour lui lire une note à laquelle celui-ci répondit qu'il s'informerait de la vérité du fait, et que dès l'après-midi il rendrait réponse. La réponse fut que M. Mesnager était très éloigné de souffrir que ses domestiques fissent la moindre offense à personne, et particulièrement aux gens de M. le comte de Rechteren, qu'il ne voulait point entrer dans l'examen si des grimaces ou des gestes faits de loin par des laquais à d'autres laquais, en passant derrière le carrosse de leur maître, sont des insultes à un ministre, qu'il était prêt à remettre à M. le comte de Rechteren ceux qu'il aurait vus commettre ces indécences, et par là perdre le respect à son égard, mais que les laquais français niaient le fait imputé. M. de Rechteren répondit que la vérité était qu'il n'avait point vu les grimaces ou les gestes indécens, mais qu'il conviendrait d'envoyer chez M. Mesnager ses laquais pour reconnaître ceux dont il se plaignait. Le plénipotentiaire français observa que cette perquisition ne serait pas juste, parce que, outre que ce serait livrer les accusés aux accusateurs, ce qui est contre la règle ordinaire, il en arriverait de la part des domestiques des récriminations qui formeraient de nouvelles querelles. Sur quoi M. de Rechteren répliqua : « Les maîtres et les valets se feront donc justice. Je suis revêtu du caractère d'un souverain aussi bien que vous, et je ne suis pas homme à recevoir des insultes. » Le ministre hollandais, ayant alors aperçu des gens de sa livrée, leur dit quelques mots en leur langue, et peu après les laquais de M. Mesnager vinrent se plaindre que les gens de M. de Rechteren les avaient surpris par derrière et maltraités de coups. Comme M. Mesnager en témoignait sa surprise et son indignation, M. de Rechteren répondit en présence de plusieurs de ses collègues au congrès : « Toutes les fois qu'ils le feront, je les récompenserai, et s'ils ne le faisaient pas, je les chasserais. » Sur ces paroles, M. Mesnager s'éloigna

pour aviser. Des collègues de M. de Rechteren voulurent excuser et pallier sa grossièreté; ils désiraient qu'on regardât cette affaire comme une simple querelle de valets à valets, avouant néanmoins que Rechteren avait tort et qu'il était pris de vin, mais priant de n'en point écrire au roi et de n'en point porter plainte aux états-généraux. Les envoyés d'Angleterre s'entremirent dans la même intention.

Mais les plénipotentiaires français crurent devoir en référer à M. de Torcy, et lui dépêchèrent deux messages auxquels le ministre répondit : « L'excuse de la bouteille n'en est pas une en ce pays-ci, quoiqu'en d'autres on soit assez accoutumé à voir des excellences ivres. La décision du roi est que ses ministres suspendent toute négociation avec les Hollandais, à moins qu'elle ne soit précédée d'une satisfaction convenable. Vous direz donc aux plénipotentiaires d'Angleterre, car il convient que ce soit à eux seuls que vous rendiez une réponse, qu'il faut que les états-généraux s'expliquent sur la conduite du sieur de Rechteren; qu'ils déclarent s'il a suivi leurs ordres dans la violence que ses domestiques ont commise et dans les discours qu'il a tenus lui-même, ou s'il a suivi seulement sa passion. S'il a obéi à ses maîtres, il n'y a plus de sûreté pour vous dans Utrecht; s'il n'a point eu d'ordre, il faut que les états-généraux désavouent hautement et publiquement son indigne procédé. Le roi prétend de plus que le sieur de Rechteren soit rappelé, et qu'il soit nommé un autre plénipotentiaire à sa place. C'est l'unique réparation que l'on puisse admettre. La punition de quelques malheureux domestiques d'un plénipotentiaire d'Over-Yssel ne serait pas une satisfaction pour le roi. Vous n'en accepterez point d'autre que celle qu'il vous prescrit. »

L'affaire traîna quelques jours encore; lord Bolingbroke invita les plénipotentiaires d'Angleterre à se concerter avec ceux de France pour la satisfaction qui devait être donnée *par cet ivrogne* de Rechteren, et ce dernier, voyant que la chance ne pouvait lui être favorable, se démit de son emploi, ce qui n'empêcha pas les états-généraux de désavouer sa conduite. Ils firent déclarer par leurs ministres d'Utrecht « qu'ils auraient souhaité que cette affaire n'eût point été portée devant sa majesté très chrétienne, mais que, cela étant fait, leurs hautes puissances se persuadaient que, quoiqu'elles eussent le malheur d'être en guerre avec elle, sa majesté leur ferait la justice de croire qu'elles n'avaient jamais perdu le respect et la haute estime qu'une république doit à un grand roi, et qu'elles auraient bien du déplaisir que sa majesté eût d'autres pensées; que, pour faire connaître leur désir et penchant pour l'avancement de la paix, le comte de Rechteren ne serait plus employé comme plénipotentiaire aux conférences qui se tiendraient

pour cela...» Tel était l'ascendant que le *grand roi* avait repris sur ses anciens ennemis après la victoire de Denain; on n'aurait assurément rien vu de semblable avant le 24 juillet.

Lord Bolingbroke avait éprouvé une joie non dissimulée en apprenant la victoire de Denain, et il s'en expliqua franchement avec M. de Torcy dans sa dépêche du 29 juillet. Cependant la correspondance entre ces deux hommes d'état sur les deux questions de l'électeur de Bavière et du duc de Savoie prenait un caractère inquiétant. De volumineuses dépêches étaient échangées sans succès, elles sont des plus curieuses. Les plénipotentiaires d'Utrecht déploraient l'obstination anglaise et n'y voyaient pas d'issue, lorsque Bolingbroke, voulant surmonter les obstacles et plein de confiance dans les ressources de son esprit, résolut de venir lui-même à Fontainebleau conférer avec le roi et M. de Torcy. « Je porterai moi-même la réponse à vos dépêches, mandait-il à ce dernier, la reine m'a commandé de me rendre à votre cour. » Il fut accueilli en France comme un ange de paix. Sa noble et belle figure, ses qualités brillantes, sa générosité, lui concilièrent tous les esprits. Lorsqu'il parut au spectacle, où on l'avait annoncé, les spectateurs se levèrent pour lui marquer leur sympathie. Il fut reçu par le roi le lendemain de son arrivée; il lui plut et en fut écouté, mais Bolingbroke rapporte que Louis XIV était fort ému, et que son trouble se manifestait par une volubilité qui le frappa, et qui contrastait avec ce qu'on rapporte communément de la gravité de ce monarque. Bolingbroke paraît aussi avoir beaucoup perdu, par le rapprochement, de l'opinion qu'il avait de M. de Torcy; il essaya même auprès de la mère de ce dernier une séduction de libéralité qui témoigne des habitudes anglaises de ce temps, habitudes auxquelles Walpole donna depuis une si grande célébrité. Mme de Croissi fit renvoyer au ministre anglais le *gros sac d'argent* qu'il avait fait déposer chez elle. Quoiqu'il ne soit resté que six jours à Fontainebleau, Bolingbroke eut le temps de ramener le cabinet de Versailles aux accommodemens que souhaitait la reine d'Angleterre. Il laissa Prior auprès du roi, qui avait beaucoup de goût pour lui, et revint en Angleterre continuer le règlement des détails, après être convenu des choses principales avec Louis XIV. Les renonciations des princes furent solennellement accomplies à Paris et à Madrid, et les deux cours, en l'état d'une négociation si avancée, s'envoyèrent réciproquement des ambassadeurs extraordinaires : celui de Louis XIV auprès de la reine Anne fut le duc d'Aumont.

Il fut reçu à Londres avec une grande solennité, et adressa le 15 décembre le discours suivant à la souveraine, en lui remettant ses lettres de créance : « Madame, c'est un moment bien illustre que celui-ci. Dans la plus heureuse et la plus brillante des conjonctures,

j'ai l'honneur de rendre à votre majesté de la part du roi mon maître des témoignages publics de tous les sentimens qui l'attachent à votre personne. Les événemens d'une longue et terrible guerre n'ont rien pris sur l'amitié que les liens du sang lui ont inspirée (Anne était petite-fille d'Henriette, fille d'Henri IV), ni sur cette juste considération qui est due aux qualités personnelles, plus respectables que la majesté des titres et que toute la puissance du trône. Ces sentimens, madame, ont été mutuels, et l'intelligence qu'ils ont formée entre les deux couronnes a dissipé les partis, donné de nouveaux rois à l'Europe et affermi, si j'ose le dire, la gloire de votre majesté. Par les conditions dont elle a été l'arbitre, elle procure le bonheur de ses sujets, l'avantage de ses alliés, et couronne en même temps les grands et mémorables événemens de son règne, dont l'antiquité n'a point montré d'exemple, non pas même sur le trône où régna Élisabeth. La France, accoutumée à trouver dans les malheurs de la gloire et des ressources, n'en bénira pas moins les conseils de votre majesté. Elle a reçu avec de vives acclamations la nouvelle d'une paix dont la modération et la bonne foi, exercées de part et d'autre avec émulation, ont levé tous les obstacles. Ces vertus, si rares et si étrangères dans les traités, ont été réciproques dans le cours de la dernière négociation, et elles sont devenues le présage d'une union ferme et durable qui dépose entre les mains de votre majesté et dans celles du roi mon maître la balance de toutes les puissances de l'Europe. »

Enfin toutes les difficultés de détail étant aplanies, ce grand traité d'Utrecht fut signé le 11 avril 1713. Le plénipotentiaire de l'empereur refusa d'y accéder et quitta la ville. Il y eut autant de traités séparés qu'il y avait de puissances contractantes, et c'est une particularité de ce grand acte diplomatique. A midi, les plénipotentiaires de France se rendirent chez ceux d'Angleterre et signèrent avec eux le traité convenu entre leurs souverains. Deux heures après, les plénipotentiaires de Savoie se rendirent au même lieu et signèrent leur traité avec la France sous la garantie de l'Angleterre, et successivement jusqu'à une heure du matin se présentèrent les plénipotentiaires d'Espagne et de Portugal, ceux du nouveau royaume de Prusse et ceux de Hollande, qui signèrent les derniers. Avec ceux-ci, on était convenu que, outre des avantages commerciaux, la Hollande recevrait en dépôt la portion des Pays-Bas appartenant jadis à l'Espagne, cédée depuis à la Bavière, mais que le congrès attribuait et réservait à la maison d'Autriche, lorsqu'il lui plairait d'adhérer à la paix. La question de la barrière était réservée pour être réglée plus tard. La France reprenait Lille et les places frontières qu'elle possédait avant la guerre. L'Espagne traitait avec l'Angleterre, à laquelle Gibraltar et Minorque étaient

cédés, et qui garantissait à son tour la couronne espagnole à Philippe V et à ses descendans; une convention particulière assurait de plus à l'Angleterre le monopole de l'importation des nègres dans l'Amérique espagnole et des conditions de commerce avantageuses avec les Indes. Entre la France et la Savoie, une délimitation des provinces alpines était arrêtée à leur commune satisfaction; le duc obtenait, avec la dignité royale, la Sicile, qu'il échangea plus tard contre la Sardaigne, et la succession d'Espagne lui était promise à l'extinction de la descendance de Philippe V. La France consentait à une nouvelle délimitation de ses colonies voisines de celles des Portugais dans l'Amérique méridionale. Le Portugal obtenait aussi de l'Espagne des avantages commerciaux. L'ancien électeur de Brandebourg était reconnu comme roi de Prusse et souverain de Neufchâtel; il cédait à la France ses droits litigieux sur la principauté d'Orange, et l'Espagne lui abandonnait le duché de Gueldre. Le règlement des affaires concernant les états italiens occupés par les impériaux et les états allemands des princes alliés de la France, tels que les électeurs de Bavière et de Cologne, fut renvoyé forcément à la paix future avec l'empire.

Mais le plus important des traités était celui de la France avec l'Angleterre. Louis XIV y reconnut la succession à la couronne d'Angleterre dans la maison de Hanovre, et promit d'éloigner l'héritier prétendant des Stuarts du territoire français; il renouvelait la renonciation absolue au cumul des couronnes d'Espagne et de France, et consentait à des avantages de commerce pour l'Angleterre. Dans le traité entre la France et la Hollande, il était stipulé en outre que la maison de Bourbon était à jamais exclue de toute souveraineté dans les Pays-Bas, par quelque voie qu'elle pût y arriver, succession, achat ou conventions matrimoniales. Ainsi la France fut replacée pour sa frontière du nord, si bien fortifiée par Vauban, et pour sa frontière de l'est, conquise à la paix de Westphalie, au point où l'avait placée le traité de Riswyck; pour sa frontière du sud, elle acquit la sécurité d'un voisinage ami intimement lié à son intérêt territorial et monarchique, en même temps qu'une influence notable sur les rives de la Méditerranée, où la maison de Bourbon allait posséder de si vastes domaines.

La guerre continua sur le Rhin entre l'empereur et la France; le prince Eugène et Villars s'y retrouvèrent en présence à l'ouverture de la campagne de 1713. L'avantage s'y maintint au profit de la France, qui occupa Spire et Worms, conquit Landau après deux mois de siége et s'empara de Fribourg après deux actions éclatantes et un siége difficile, après quoi, l'empire, se trouvant isolé en Europe et sérieusement menacé sur la rive droite du Rhin, prêta l'oreille à des propositions pacifiques. Les deux illustres généraux qui

étaient à la tête des armées belligérantes furent choisis comme plénipotentiaires. Pour régler les difficultés entre l'empereur et le roi, un congrès fut indiqué à Rastadt, où Eugène et Villars y firent assaut de galanterie chevaleresque. Avant de se rendre à Rastadt, Villars avait écrit la lettre suivante au prince Eugène : « Je ne différerai point une conférence que bien des raisons me font souhaiter, et surtout celle d'avoir l'honneur de vous renouveler moi-même les assurances de mon ancien attachement. Il me semble que le palais et la ville sont séparés de manière à pouvoir loger commodément votre cour et les gens qui pourront me suivre ; le nombre en serait grand, si je le permettais à tous ceux qui ont une juste curiosité de voir un aussi grand capitaine (1). » Eugène n'était point dans le fond du cœur aussi généreux envers Villars. On lit dans sa correspondance particulière avec le cabinet de Vienne que « Villars était craintif, très peu informé des négociations précédentes, et qu'il souhaitait la paix. Selon que je vois les choses, dit-il, s'il dépendait de lui, il sacrifierait tout ailleurs, pourvu qu'il obtînt quelque chose par ici, pour pouvoir se faire un mérite auprès de sa cour. » Quoi qu'il en soit, l'empereur accepta le lot des Pays-Bas, qui lui avait été réservé à Utrecht, et signa la paix avec la France, à laquelle il abandonnait Landau, fortifié par Vauban. Quant aux électeurs de Bavière et de Cologne, Louis XIV se contenta de les rétablir dans leurs états et dignités ; l'occasion d'un dédommagement pour la maison de Bavière s'était évanouie, au grand regret du roi. En ce qui touche l'Italie, l'empereur conserva la Lombardie et les autres états occupés par ses troupes, appartenant jadis à l'Espagne, mais il ne reconnut point la royauté espagnole de Philippe V. Entre l'empereur et l'Espagne, les relations demeurèrent à l'état de simple acceptation des faits accomplis, et l'on sait ce qu'il en advint quelques années après, sous le ministère d'Alberoni. Il ne restait plus à régler que des questions spéciales relatives aux princes de l'empire, pour lesquels l'empereur s'était porté fort. Elles furent résolues à Bade, en Argovie, le 7 septembre, dans un esprit conforme aux résolutions d'Utrecht et de Rastadt. Le traité de la barrière, qu'on dut négocier à Anvers entre l'empereur, les Hollandais et la France, fut conclu au mois de novembre 1715, mais il ne donnait lieu à aucune difficulté sérieuse. Ainsi Louis XIV, quoique affligé d'une condition qu'il dut subir pour Dunkerque, put terminer son règne et sa vie avec un air de gloire pour ses vieux ans, comme l'a dit M. Mignet, et après avoir traversé les plus grands périls où ait été exposée la monarchie.

CH. GIRAUD, de l'Institut.

(1) Voyez Arneth, II, p. 510. *Archives de Vienne.*

LES

ANIMAUX DISPARUS

DEPUIS LES TEMPS HISTORIQUES

Tous les êtres, se trouvant exposés à des périls plus ou moins nombreux, sont en lutte perpétuelle pour défendre leur vie. Ils ont à redouter les intempéries des saisons, ils peuvent succomber, si les alimens ne se rencontrent pas en quantité suffisante; des herbivores deviennent fatalement la proie des carnassiers, et quand aucune victime ne semble nécessaire, des combats meurtriers s'engagent pour l'occupation d'une place ou la conquête d'un butin. La destruction est une loi de la nature, mais cette destruction demeure contenue dans certaines bornes; à côté des hasards qui sans cesse menacent l'existence de chaque créature, tout est mis en œuvre pour assurer la perpétuité des espèces. L'instinct de la conservation, qui pousse impérieusement les individus à fuir le danger et à rechercher la satisfaction des besoins matériels, permet à beaucoup d'échapper aux accidens. Si les causes de mort violente varient dans les plus larges limites entre les espèces animales, elles sont toujours en rapport avec des causes protectrices. La fécondité, restreinte chez les êtres puissans, encore mesurée chez ceux qui ont à craindre les atteintes des plus forts, est prodigieuse chez les faibles, qui sont condamnés à offrir une foule de victimes. Ainsi la disparition complète d'une espèce n'est possible qu'avec des conditions tout à fait exceptionnelles. En général, l'espèce détruite sur un point continue à se propager sur un autre; abondante à une époque, elle est rare dans un autre temps, si les circonstances ont été défavorables. Cependant elle n'a pas cessé d'être représentée en quelque coin du monde. A cet égard, la certitude est acquise par des observations précises et très multipliées. Depuis le jour où les derniers

grands phénomènes physiques ont été accomplis à la surface de la terre, peu d'animaux ont disparu. Quelques grandes espèces seules ont été anéanties, et l'homme est l'unique auteur de cet anéantissement regrettable. On a pensé que les espèces, comme les individus, étaient destinées à périr. Il serait difficile de se former une autre opinion en considérant les débris des êtres qui ont vécu aux différentes périodes géologiques; mais, si on examine le monde actuel, on est conduit à n'admettre cette croyance que dans l'hypothèse de nouvelles perturbations venant à se produire sur notre globe.

I.

Lorsque l'Europe centrale, presque entièrement abandonnée à la nature, était couverte d'immenses forêts, et que les habitans étaient clair-semés, les animaux trouvaient peu d'obstacles à leur propagation. Les grandes espèces, bien rares de nos jours, étaient communes dans une foule de localités. Les aurochs, les bœufs sauvages, les élans, les cerfs, erraient en troupes nombreuses, n'ayant à redouter que les espèces carnassières, et particulièrement les ours et les loups. Les hommes en se multipliant changèrent l'état du pays; ils pourchassèrent les animaux, et quelques-unes des espèces les plus remarquables, pouvant être facilement atteintes, disparurent bientôt. L'aveugle cupidité et l'amour de la destruction qui anime les gens peu cultivés ont causé la perte d'animaux capables de fournir de précieuses ressources.

Malgré tout, le nombre des mammifères complétement anéantis depuis les derniers changemens considérables survenus dans les climats de l'Europe est peu considérable. Il est démontré aujourd'hui que l'homme existait déjà pendant l'époque où les éléphans vêtus d'une épaisse toison (*Elephas primigenius*), où les rhinocéros, l'ours et l'hyène des cavernes vivaient dans nos contrées, où les rennes étaient abondamment répandus sur notre sol. Des milliers d'ossemens recueillis à côté d'une infinité d'objets façonnés en ont fourni des preuves irrécusables; mais la disparition des éléphans et celle de plusieurs autres espèces doivent être attribuées surtout à des causes physiques, et nous n'avons pas à nous en occuper en ce moment, même quand il s'agit d'une destruction partielle. En effet, divers animaux, éteints dans certaines parties du monde sous l'influence des circonstances atmosphériques, ont continué à vivre dans des régions soumises au climat qui leur convenait. Le renne, dont la distribution géographique était immense durant la période glaciaire, en est l'exemple le plus frappant.

Un très grand mammifère dont l'existence n'est révélée par aucune tradition doit cependant avoir été détruit par l'homme : c'est

le cerf à bois gigantesque (*Cervus megaceros*), nommé aussi l'élan fossile d'Irlande, un animal de la taille de l'élan ordinaire avec la forme générale du cerf et des bois énormes offrant une envergure de plus de 3 mètres. Des débris de ce magnifique cerf ont été trouvés dans des terrains meubles de la France, de l'Angleterre, de l'Italie, de l'Allemagne, de la Pologne. Néanmoins c'est principalement en Irlande qu'on rencontre les restes de ce bel animal, sous des lits de tourbe dont la formation, suivant toute probabilité, ne remonte pas à une époque très reculée. Par suite de cette circonstance, les naturalistes sont disposés à croire que le cerf à bois gigantesque a dû vivre bien longtemps après l'extinction des grands pachydermes. Dans ces dernières années, on a découvert des ossemens de cette espèce en si grande quantité, que des squelettes entiers ont pu être reconstruits.

Si l'existence de l'élan d'Irlande est déjà trop ancienne pour avoir été l'objet d'une mention historique, il n'en est pas ainsi du grand bœuf sauvage d'Europe, le *Bos primigenius* des naturalistes, un animal dont les dimensions dépassaient d'un tiers celles de nos bœufs domestiques. Ce ruminant a laissé des débris en abondance dans le fond des cours d'eau, dans les alluvions, dans les tourbières, dans les cavernes. Comme le bison, qui a survécu, il habitait encore les forêts de l'Europe centrale, il y a moins d'un millier d'années. Le fait est attesté par les écrits des vieux auteurs. César n'a pas connu le bison, mais il a décrit en traits saisissans les bœufs sauvages de la forêt hercynienne, qu'on appelle du nom d'*Urus*. « Ils ont, dit le conquérant romain, une taille peu inférieure à celle des éléphans; par l'aspect, par la couleur, par les formes, ils ressemblent au taureau. Rapides à la course et doués d'une grande force, ils n'épargnent ni les hommes ni les bêtes qu'ils aperçoivent. On les prend dans des fosses préparées avec art. Les jeunes gens s'endurcissent à la fatigue en s'exerçant à la chasse de ces animaux. Ceux qui en tuent plusieurs, comme en rendent témoignage les cornes apportées en public, reçoivent de grands éloges. Les *Urus* ne peuvent être ni adoucis ni accoutumés à la vue de l'homme, même quand on les a pris tout jeunes. Les cornes de ces animaux diffèrent beaucoup de celles de nos bœufs par l'ampleur, la forme et l'aspect. Elles sont très recherchées des habitans, qui les entourent sur le bord d'un cercle d'argent et s'en servent comme de coupes dans les grands festins. »

Les deux espèces bovines de la vieille Europe sont clairement désignées dans des vers de Sénèque : les bœufs sauvages aux larges cornes (*Uri*) et les bisons au dos velu. Pline fait la même distinction entre les bœufs sauvages de la Germanie : les bisons qui ont une crinière et les *Urus*, remarquables par leur force et leur vélocité,

auxquels le vulgaire donne improprement le nom de bubales. Ce nom appartient en effet au buffle (*Bos bubalus*), animal originaire de l'Asie et déjà bien connu des Grecs; mais on le trouve généralement employé au moyen âge pour désigner l'*urus* de César. L'espèce n'avait pas disparu des forêts des Vosges et des Ardennes pendant les premiers siècles de la monarchie française, car Grégoire de Tours rapporte que, sur l'ordre du roi Gontran, un chambellan, son neveu et un garde-chasse furent mis à mort pour avoir tué un bubale dans une forêt royale située dans les Vosges. De son côté, Venance Fortunat le poète, le protégé de Sigebert, roi d'Austrasie, et plus tard de la reine Radegonde, femme de Clotaire, l'évêque de Poitiers en 599, cite dans ses vers le bubale au nombre des animaux que chassait dans les Ardennes et les Vosges Gogon, le premier maire du palais d'Austrasie dont l'histoire ait gardé le souvenir. La présence simultanée dans les forêts de l'Europe centrale des deux ruminans cités par les auteurs latins est attestée de nouveau par un passage du célèbre poème des *Niebelungen*. C'est la description d'une chasse magnifique : les Burgondes occupent les bords du Rhin, et leur roi Gunther conduit Siegfried le Fort, le héros du poème, dans la forêt d'Odenwald, peuplée d'ours, d'élans, de sangliers, de cerfs et de bœufs. Siegfried se distingue parmi tous ses compagnons en tuant un grand nombre de bêtes sauvages et entre autres un *bison* et quatre *urus*. D'après Eckhart, le savant bénédictin, le grand bœuf ou bubale existait encore dans la forêt hercynienne au temps de Charlemagne, et certainement en quelques parties de l'Helvétie. Sur ce dernier point, la preuve est fournie par l'énumération des mets en usage chez les bons moines de Saint-Gall; l'*urus* ou bubale et le bison figurent à la fois dans cette liste.

Ainsi aucun doute n'est possible ; deux espèces bovines sauvages vivaient en Europe jusqu'au XIe siècle ; mais à partir de cette époque il n'est plus question du bœuf aux larges cornes, de l'*urus* de César, du bubale des gens ignorans. Le silence absolu de tous les auteurs montre que la destruction de l'espèce a été complète. Un des plus beaux animaux du monde était anéanti.

Lorsque les naturalistes commencèrent à rechercher les débris des êtres appartenant aux anciennes périodes géologiques, on ne tarda pas à exhumer des ossemens d'un bœuf énorme qui surprenait par la dimension des noyaux de ses cornes. Des têtes entières et différentes parties du squelette furent trouvées dans des rivières, des marais, des tourbières du nord et de l'est de la France, en Angleterre, en Allemagne et en Italie. Après un sérieux examen, Cuvier n'hésita pas à reconnaître dans ces ossemens les restes de l'*urus* des anciens; le fait était rendu certain par la comparaison des textes

et par l'étude des caractères ostéologiques. Seulement l'illustre zoologiste, considérant comme la souche de notre espèce domestique le grand bœuf sauvage que César avait signalé, que les contemporains de Charlemagne avaient chassé, tomba dans une erreur aujourd'hui pleinement reconnue. Nos bœufs sont venus de l'Asie ; malgré les conditions les plus favorables au développement du corps, ils conservent une taille très inférieure à celle de l'espèce sauvage, ils s'en distinguent à plusieurs signes et notamment à la direction des cornes. Se multipliant en liberté depuis trois siècles, dans les pampas de l'Amérique du Sud, ils ne manifestent aucune tendance à prendre les proportions ni les autres caractères de l'*urus*, qui n'a du reste jamais été soumis au joug de l'homme.

Postérieurement aux écrits de Cuvier, un professeur de Wilna, Bojanus, s'était procuré le squelette presque complet du grand bœuf des anciennes forêts de la Gaule et de la Germanie, et, croyant l'espèce fossile, il l'appela du nom, aujourd'hui généralement en usage, de *bos primigenius*. Dans les dernières années qui viennent de s'écouler, d'heureuses découvertes donnèrent bientôt l'espérance de parvenir à recomposer l'histoire de l'humanité antérieure aux temps historiques à l'aide des matériaux enfouis. Des recherches exécutées avec une extrême ardeur ont procuré une infinité d'objets qui ont jeté une lumière toute nouvelle sur la vie de l'homme et des animaux à l'époque dite préhistorique. Des restes du *bos primigenius* ont été recueillis en nombre immense dans des grottes, des dépôts de sable, des alluvions; on en a tiré des habitations lacustres du lac de Constance, où quelques os avaient été travaillés et convertis en instrumens. Tout se trouve de la sorte bien éclairci au sujet du bœuf sauvage aux larges cornes. Le *bos primigenius* n'est autre que l'*urus* de César, de Sénèque et de Pline, le *bubalus* de Fortunat et de Grégoire de Tours, une espèce contemporaine des grands pachydermes et des grands carnassiers disparus longtemps avant l'époque historique, qui a continué de vivre au milieu des forêts de l'Europe centrale, pour être totalement exterminée par les hommes, il y a seulement huit ou dix siècles.

Le bison des anciens, qu'on appelle aujourd'hui l'aurochs, n'est pas tout à fait détruit, bien que sa disparition entière menace d'être prochaine. Il existe encore à l'état d'échantillon zoologique. On a pu le voir récemment dans quelques ménageries. Autrefois il était répandu dans la plus grande partie de l'Europe; mais dès les temps historiques on ne le rencontrait plus que dans certaines régions. Sous le nom de *bonase*, Aristote le cite comme un animal de la Pœonie, c'est-à-dire de la partie de la Thrace qui est maintenant la Bulgarie, et il en donne une description assez exacte. Ce qui frappe surtout l'auteur grec chez le bonase, c'est le corps plus massif que

celui du bœuf ordinaire, c'est la crinière garnissant la nuque jusqu'aux épaules et retombant sur les yeux, c'est le poil laineux, d'un gris roux sur les parties inférieures. Autant de signes qui conviennent exclusivement au bison. Oppien et Pausanias, comme Sénèque et Pline, parlent du bison, si reconnaissable à son épaisse encolure, à son front bombé, à son dos velu, à ses hautes jambes. On a pensé que l'aurochs avait déjà disparu de la Gaule à l'époque de l'invasion romaine, parce que César n'en fait aucune mention. La preuve est insuffisante, et il n'est pas douteux que le bison existait encore après plusieurs siècles avec le grand bœuf sauvage, au moins dans les Vosges et les Ardennes aussi bien qu'en Helvétie. Il paraît avoir persisté beaucoup plus tard dans la fameuse forêt hercynienne, qui s'étendait du Rhin au Danube; mais, depuis un temps qu'on ne saurait fixer avec exactitude, il n'habite plus que les parties orientales de l'Europe. De nos jours, il en reste seulement quelques couples en Lithuanie, dans la forêt de Bialovicza et au Caucase. Dans cette dernière contrée, l'aurochs est bien rare à présent, suivant toute apparence, car le professeur Brandt de Saint-Pétersbourg, le savant qui a le mieux étudié les mammifères de la Russie, craignait que la disparition de ce beau ruminant ne fût complète; il a été informé qu'on le voyait encore dans une localité du nom de Rudeln. Plus récemment nous avons reçu l'avis qu'on en connaissait un petit troupeau d'une cinquantaine d'individus près le bourg d'Atzikhar, sur le Haut-Ouroup. Il n'en resterait plus un seul ni en Lithuanie ni au Caucase, si la loi russe ne défendait, sous peine de mort, de prendre ou de tuer un aurochs sans la volonté du tsar.

L'élan, le cerf, le chamois, le bouquetin, appartiennent encore à la faune européenne; mais si l'on ne prend aucune mesure pour arrêter la destruction de ces mammifères, peu de siècles s'écouleront avant un anéantissement complet. Toutes les personnes qui visitent un musée d'histoire naturelle éprouvent quelque surprise à la vue de l'élan, espèce de cerf de taille énorme. Une forme lourde, de hautes jambes, un museau renflé, un cou extrêmement court, une crinière sur le garrot, un fanon garni de barbe sous la gorge, donnent à l'animal une singularité qui est augmentée chez le mâle par une immense ramure aplatie et dentelée sur les bords extérieurs. L'élan habite les forêts marécageuses des parties septentrionales de l'Europe et de l'Amérique; on le voit encore, assure-t-on, sur quelques points de l'Allemagne orientale, et on le rencontre surtout en Lithuanie, en Suède et en Norvége, au nord de la Russie, en Sibérie et dans la Tartarie. Autrefois il était répandu dans toute la Germanie, ainsi que le prouvent les chasses du moyen âge dont le récit a été conservé. Pour les auteurs du XVIIe et du XVIIIe siècle, l'élan de-

meure une espèce assez fréquente en Pologne et en Suède; pour les modernes, elle est une rareté. Devenue déjà peu commune en Europe, il y a moins d'une centaine d'années, elle restait fort abondante à cette époque au nord des États-Unis d'Amérique; mais chaque hiver la chasse s'est faite avec plus d'âpreté, et le bel animal a cessé d'être une ressource pour la vie des habitans.

Dans les premiers temps, notre cerf d'Europe errait partout en troupes sous les grands bois, et maintenant il n'existe plus guère en France ailleurs que dans des forêts particulièrement bien gardées, où l'on peut compter les individus. Chacun a entendu des chasseurs émérites répéter en parlant des cerfs : Bientôt il n'y en aura plus. Les petits ruminans, qui se plaisent sur les escarpemens des plus hautes montagnes, au voisinage des glaciers, ne sont pas épargnés. La destruction du chamois et du bouquetin s'accomplit avec une désolante rapidité, et cette destruction, on l'effectue sans autre objet que l'envie d'offrir une preuve de son adresse. Le montagnard est fier d'avoir tué un chamois, et s'il en a tué beaucoup, il s'imagine être un personnage digne d'admiration. Allez en Suisse, on vous montrera en cent endroits une partie de la montagne où l'on voyait naguère des troupeaux de chamois, et vous entendrez affirmer d'une manière presque invariable qu'à présent il en reste bien peu, ou qu'il n'en reste plus. Allez aux Pyrénées; dans cette région, le chamois s'appelle l'isar, on vous dira que l'isar est maintenant d'une extrême rareté. Le chamois, l'unique représentant européen du groupe des antilopes, se trouvant disséminé sur toutes les grandes montagnes de l'Europe, résistera sans doute longtemps aux poursuites incessantes des chasseurs; mais le joli bouquetin des Alpes, autrefois très répandu, n'existe déjà plus que dans une partie fort restreinte des Alpes piémontaises et peut-être dans quelque coin du Mont-Blanc. Chamois et bouquetin, animaux agiles des régions du plus difficile accès, prompts à fuir sous l'impression du danger, échappaient souvent aux coups des chasseurs quand les armes ne portaient point à longue distance; les armes de précision sont devenues le fléau des bêtes alpines.

Ainsi, depuis les temps historiques, le *bos primigenius*, l'énorme bœuf aux larges cornes de la Gaule et de la Germanie, a été exterminé. Le bison, le plus grand des mammifères de l'Europe actuelle, est sur le point de disparaître. Les autres ruminans sauvages sont menacés d'une destruction plus ou moins prochaine, et les autorités locales de chaque pays comprennent à peine la nécessité de mettre un terme à un mal déplorable qui sera bientôt sans remède.

L'histoire du castor est trop connue pour être ici longuement reproduite. Mammifère intéressant au plus haut degré par ses mœurs,

précieux à cause des produits qu'il fournissait à l'industrie et au commerce, le castor, le plus gros de nos rongeurs, était abondant dans toute la France et dans une grande partie de l'Europe jusque dans le moyen âge. De nos jours, son existence est presque problématique. Depuis plusieurs siècles, on ne l'a vu que sur les rives du Rhône ou sur les bords de quelque affluent du grand fleuve, et les rares individus observés dans leur solitude, loin d'être l'objet d'une protection spéciale, ont toujours été massacrés. Récemment, paraît-il, une petite famille de castors fut découverte dans une île du Rhône; c'était une bonne fortune, c'était l'espérance de voir renaître dans le pays une espèce à peu près éteinte. Tout a été détruit sans pitié; une pareille ineptie est possible chez un peuple civilisé où les coupables n'ont pas même conscience de leur méfait. Actuellement les castors ne sont guère plus communs dans les autres parties de l'Europe qu'ils ne le sont en France, et partout leurs os, enfouis dans la vase et dans les tourbières, restent les témoins de ces sociétés qui étaient une merveille de la vie animale. Au Canada, des castors presque semblables à ceux de l'Europe étaient encore fort répandus à une époque peu ancienne; ils sont également devenus fort rares. La destruction s'est opérée avec une rapidité extrême par suite de l'avidité des grandes compagnies qui s'étaient formées au siècle dernier dans l'Amérique du Nord pour le commerce des pelleteries.

La destruction poursuivie d'une manière insensée n'a pas atteint seulement les mammifères terrestres, elle a été portée avec plus de fureur encore sur les espèces marines. Les grands animaux de la mer étaient la source d'une industrie active, d'un commerce considérable; l'égoïsme, l'amour du lucre, qui font oublier l'avenir pour le moment présent, ont tari la source. Les baleines donnaient lieu aux pêches les plus fructueuses il y a moins d'un siècle, et ces énormes cétacés sont maintenant d'une telle rareté, que la pêche est abandonnée par la plupart des peuples qui s'y livraient autrefois avec profit. On ne se contentait pas de s'emparer des vieux individus, les jeunes sujets d'une valeur insignifiante étaient pris par les baleiniers aussi bien que les adultes. La satisfaction de ne pas laisser à d'autres la possibilité de faire une bonne capture deux ou trois ans plus tard était trop forte pour qu'on songeât que la fortune s'épuiserait bientôt pour tous les pêcheurs de baleines.

La rytina, un cétacé herbivore du groupe des lamantins et des dugongs que les habitans des côtes appellent des *vaches marines*, était commune dans les parages des îles de Bering il y a quelques centaines d'années. L'animal, qui atteignait une taille d'environ cinq mètres, offrait de grandes ressources aux peuples du nord et surtout aux Esquimaux; la chair fournissait un aliment très accep-

table, la peau servait à confectionner des embarcations. La chasse à la rytina s'est effectuée sans relâche, sans le moindre ménagement, et le précieux cétacé a été totalement détruit; le dernier individu vivant a été pris en 1768.

Les rytines, couvertes d'une peau nue, rugueuse comme l'écorce d'un chêne et de couleur noire, avaient une moustache dont les poils égalaient en grosseur le tuyau d'une plume de pigeon. Ces animaux inoffensifs se plaisaient en troupes, les jeunes confondus avec les adultes, et souvent on voyait un mâle et une femelle cheminer ensemble, accompagnés de leurs petits. Les rytines se tenaient en général dans les endroits sablonneux très peu profonds, et surtout dans le voisinage des rivières. Elles se nourrissaient de différentes plantes marines, affectant néanmoins une prédilection pour une espèce particulière de fucus. On observait fréquemment ces animaux qui broutaient en nageant avec lenteur ou en se traînant sur le fond, un pied après l'autre, comme des bœufs au pâturage. Une fois bien repus, ils venaient au rivage se coucher sur le dos. Parfois pendant l'hiver des rytines se trouvaient emprisonnées sous la glace, et, faute de pouvoir respirer, elles mouraient, et plus tard les corps étaient rejetés sur la côte. Ceci explique comment il a été facile de recueillir, même de nos jours, un grand nombre d'os du cétacé herbivore de Bering. Tout ce que nous savons de l'histoire de cet animal nous a été transmis par un mémoire du médecin-naturaliste Steller, publié en 1751. Steller avait accompagné le commandeur Bering dans son voyage au nord-ouest de l'Amérique. Après le naufrage du navire, suivi de la mort du chef de l'expédition et de la plupart des hommes de l'équipage, il était resté sur les îles auxquelles a été attribué le nom du navigateur russe, jusqu'au moment où les marins échappés au désastre eurent construit avec les débris du vaisseau une embarcation qui permit de gagner le Kamtschatka. Dans ces derniers temps, les zoologistes russes ont fait toutes les tentatives imaginables pour retrouver la rytine de Steller; mais les plus laborieuses recherches ont été vaines. On a simplement réussi à se procurer des os de l'animal, et en 1861 les savans de Saint-Pétersbourg, de Moscou, d'Helsingfors, ont eu la joie de recevoir des squelettes presque complets qui étaient adressés par le gouverneur des possessions russes de l'Amérique, ce qui a donné lieu de la part de MM. Brandt et Nordmann à d'importantes études sur l'ostéologie du remarquable cétacé.

II.

Les oiseaux ont éprouvé des pertes bien autrement considérables que les mammifères; différentes espèces remarquables au plus haut

degré par de grandes proportions ou par des caractères de conformation en quelque sorte exceptionnels ont complétement disparu. Pour les unes, le fait est certain; pour les autres, il est fort à présumer. Incapables de voler et confinés dans des îles, ces oiseaux ne pouvaient se soustraire aux atteintes des hommes; les hommes les ont exterminés.

Lorsque, dans les premières années du XVIe siècle, Pedro de Mascarenhas découvrit les îles de l'Océan indien, appelées du nom du navigateur portugais les *îles Mascareignes*, Maurice, Rodriguez, Bourbon, autrefois Sainte-Appollonia et maintenant l'île de la Réunion, ces terres, couvertes d'une riche végétation, étaient peuplées de nombreux oiseaux. A côté d'espèces appartenant à des groupes représentés dans d'autres parties du monde, comme des perroquets, des moineaux, des pigeons, des canards, vivaient certaines espèces qui excitaient l'étonnement des navigateurs par un aspect vraiment insolite. C'était le dronte ou dodo, c'était le solitaire, qui ont été de la part d'auteurs modernes le sujet d'une foule d'écrits. Longtemps les naturalistes conservèrent l'espérance de retrouver sur quelque point du globe ces créatures étranges qui n'avaient de parenté étroite avec aucune autre créature; mais les plus actives recherches ont été infructueuses, toute espérance dut être abandonnée. Bien des efforts furent tentés pour reconstruire d'une manière scientifique, à l'aide de quelques débris et de quelques images imparfaites, les curieux oiseaux anéantis sans amener d'abord de résultats bien satisfaisans. Depuis peu, des ossemens de ces espèces éteintes, recueillis en assez grande quantité soit à Rodriguez, soit dans un marais de l'île Maurice, ont permis d'acquérir des notions plus certaines.

Le dronte avait une taille supérieure à celle du cygne et un aspect des plus extraordinaires. C'était un corps tout massif porté sur de grosses pattes courtes semblables à des piliers, un cou goîtreux, une tête ronde garnie d'un bord de plumes avancé sur le front à la manière d'un capuchon, de gros yeux noirs cerclés de blanc, et un bec énorme dont les deux mandibules, renflées vers le bout et terminées en pointe en sens contraire, ont été comparées à deux cuillers s'appliquant l'une contre l'autre par la face concave. Le dronte avait des ailes; seulement ces ailes, toutes petites, véritables rudimens, n'étaient capables d'aucun usage; il avait une queue, mais cette queue était réduite à une sorte de houppe composée de quatre ou cinq plumes crépues. Enfin il avait un plumage soyeux, de couleur grise, plus claire sur les parties inférieures que sur le dos, et nuancée de jaune aux ailes et à la queue. L'animal, absolument disgracieux, lourd, d'une physionomie stupide, inspirait la répugnance. Buffon, qui en parla, comme nous-même, d'a-

près des descriptions et des figures données par d'anciens observateurs, trouve qu'on le prendrait pour une tortue qui se serait affublée de la dépouille d'un oiseau.

Les premiers renseignements sur les productions naturelles de l'île Maurice nous viennent d'un voyage accompli par les Hollandais en 1598. Cornelius van Neck, le chef de l'expédition, trouvant l'île inhabitée, en prit possession et parcourut le pays avec ses compagnons. Aussi, dans la relation du voyage, on signale les animaux et les végétaux les plus remarquables qui ont été rencontrés sur cette terre. Il est question du dronte qualifié de *Walgvogel*, oiseau dégoûtant. L'animal, représenté sur une image de façon assez grossière, est décrit en termes naïfs dont on aura l'idée par ce passage emprunté à la traduction française : « c'est ung oiseau, dit le narrateur, par nous nommé *oiseau de nausée*, à l'instar d'une cigne, ont le cul rond, couvert de deux ou trois plumettes crépues, carent des ailes, mais au lieu d'icelles ont ilz trois ou quatre plumettes noires; des susdicts oiseaux, nous avons prins une certaine quantité... avons cuict cest oiseau; estoit si coriace que ne le povions asses bovillir, mais l'avons mengé à demy cru. »

En 1601, deux escadres hollandaises, l'une commandée par Harmansz, l'autre par van Heemskerk, partaient ensemble des Indes orientales pour revenir en Europe. Les navires bientôt séparés, ceux de Heemskerk firent relâche à l'île Maurice, et cette fois les équipages se trouvèrent à merveille d'avoir des dodos pour leurs repas. Mieux sans doute que les compagnons de van Neck, ils avaient su les préparer, et peut-être les individus tués étaient-ils plus gras ou moins vieux. On en mangea beaucoup, et l'on en fit des salaisons pour le reste de la traversée. Les autres oiseaux abondaient dans l'île, mais ceux-ci n'étaient pas aussi faciles à atteindre que les gros drontes, privés de tout moyen de fuir et n'ayant d'autre arme défensive que leur énorme bec. Dans les années suivantes, les navigateurs hollandais abordent fréquemment à Maurice, et toujours les drontes, assommés à coups de bâton par les matelots, fournissent une bonne part de l'alimentation des équipages; on travaillait activement à la destruction du pauvre oiseau, incapable d'échapper aux poursuites. L'Anglais sir Thomas Herbert, visitant l'île en 1627, y rencontra encore le dodo, et François Cauche, un marin français, auteur de la relation d'un voyage à Madagascar, touchant à Maurice en 1638, y vit également le dronte, ou, comme il l'appelle, l'oiseau de Nazare, qui fait son nid à terre avec un amas d'herbes. Vers la même époque, on montrait à Londres un dronte vivant; par bonheur, des artistes profitèrent de l'occasion pour exécuter d'après nature des portraits du singulier oiseau, le peintre hollandais Roelandt Savery particulièrement le représenta sous différens aspects.

C'est ainsi que nous a été conservée la physionomie générale de l'espèce perdue. L'individu apporté vivant en Angleterre étant mort, on l'empailla, et il finit par prendre place dans le musée fondé à Oxford par Ashmole.

Jusqu'en 1644, l'île Maurice, assez fréquemment visitée par les navigateurs, était demeurée inhabitée; mais cette année-là même les Hollandais y fondèrent une colonie. Un tel établissement devait amener l'extinction du dodo; des chiens, des chats, des porcs, introduits dans le pays, y contribuèrent certainement en dévorant les jeunes et les œufs. Le dernier témoignage de l'existence du dronte date de 1681; il est fourni par le journal de bord d'un marin anglais du nom de Harry, montant un navire qui, au retour de l'Inde, passa l'hiver à Maurice; dans ce document, qui fait partie de la collection des manuscrits du Musée britannique, on cite les dodos, dont la chair est très dure. Ici s'arrête la première partie de l'histoire de l'étrange créature.

En 1693, le naturaliste français Leguat fit pendant plusieurs mois l'exploration de l'île Maurice. Il signale les nombreux animaux qu'il a observés sur cette terre; il n'a pas vu le dronte, personne ne lui en a parlé. L'oiseau était anéanti, toutes les recherches pour le retrouver furent inutiles; beaucoup moins d'un siècle avait suffi pour la destruction complète d'une espèce abondante sur un point du globe.

A l'époque où vivait le dronte, les sciences naturelles étaient peu avancées, et l'animal ne fut l'objet d'aucune étude sérieuse. Longtemps après, les zoologistes demeurant frappés de l'intérêt exceptionnel que présentait l'oiseau disparu, tout à fait sans analogue dans la création, eurent la louable tentation de suppléer à l'insuffisance des anciennes descriptions; mais il restait bien peu de matériaux pour s'éclairer. L'individu empaillé qui figurait au musée d'Oxford avait été sacrifié en 1755. Le vice-chancelier de l'université et les autres commissaires chargés par Ashmole du soin de surveiller les trésors qu'il avait amassés étaient venus dans une heure malheureuse, comme le dit excellemment M. Strickland, faire leur visite annuelle au musée. Le pauvre spécimen, vieux de plus d'un siècle et certainement fort délabré, précieux néanmoins parce qu'il était le dernier des dodos, avait été par ordre des intelligens administrateurs livré aux flammes. Par bonheur encore, on conserva la tête et un pied de l'animal; l'intérêt scientifique n'entrait pour rien dans cette conservation; c'était ce qu'on appelle dans le monde un acte de bonne administration.

Quand les zoologistes modernes voulurent apprécier les caractères et les affinités naturelles du dronte, les pièces épargnées se réduisaient à la tête et au pied qui existaient au musée d'Oxford, à

un pied dans la collection du Musée britannique à Londres, à une tête à Copenhague oubliée pendant deux cents ans et retrouvée par hasard, à un bec à Prague, dont la trouvaille a été plus tardive.

Ces misérables débris et les images dont il a été question, examinés et comparés à divers points de vue, ouvrirent le champ aux discussions. Un seul fait était évident pour tous les yeux, le caractère très particulier, très anormal du dronte. Des naturalistes, comme il arrive ordinairement, frappés d'abord de particularités d'ordre secondaire, signes d'une adaptation à un genre de vie spécial, tenaient compte par-dessus tout de l'état rudimentaire des ailes chez l'oiseau de l'île Maurice. Une condition semblable des organes du vol existant chez les autruches et les casoars, vint l'idée d'un rapport plus ou moins étroit entre le dronte et ces oiseaux. En s'arrêtant à une considération de même nature, on fit un rapprochement tout aussi peu justifié avec les pingouins et les manchots. Le professeur de Blainville, se préoccupant plus que de toute autre chose de la forme du bec, vit dans le dodo un représentant du groupe des vautours. Un rapace incapable de voler, inhabile à poursuivre une proie, nous semblerait pourtant un être bien extraordinaire; il faudrait supposer dans ce cas que des limaces, des insectes, des vers, étaient la nourriture habituelle de l'animal, la ressource des cadavres ne pouvant guère exister dans un pays dépourvu de mammifères, comme le sont les îles Mascareignes. On a supposé que le dronte avait des affinités avec les gallinacés, c'est-à-dire les coqs, les pintades, les dindons, avec certains échassiers, qu'il représentait un type intermédiaire entre diverses familles de la classe des oiseaux; on a tout supposé enfin, sans atteindre la vérité, tant que l'étude n'a pas été suffisante. M. Reinhardt, ayant examiné avec soin le crâne de dronte conservé au musée de Copenhague, crut apercevoir des caractères indiquant une relation zoologique entre l'oiseau de Maurice et les pigeons. Quelques années plus tard, la question fit un grand pas; M. Strickland, tirant le meilleur parti de tous les matériaux qu'il était possible de se procurer, mit au jour en 1848 un important travail sur le dronte. Les pièces dont nous avons indiqué la présence au musée d'Oxford, une tête et un pied, avaient été dépouillées des tégumens, de façon à permettre l'étude des parties osseuses; un singulier pigeon, le *Didunculus*, ayant un gros bec recourbé, des ailes peu développées, des pieds bien conformés pour la marche, avait été découvert aux îles Samoa par un savant américain. Ce pigeon, rappelant un peu les traits et les allures du dronte malgré sa petite taille, fournissait un nouveau terme de comparaison des plus précieux. M. Strickland a réussi de la sorte à démontrer que le dodo se rapprochait d'une manière remarquable des oiseaux de la famille des colombides, c'est-à-dire des pigeons.

Après les recherches de l'habile naturaliste, il ne restait plus aucune lumière à attendre relativement au fameux oiseau que les matelots hollandais avaient autrefois pourchassé, à moins d'une trouvaille importante. Cette trouvaille a été faite assez récemment à l'île Maurice. En drainant un petit marais, qu'on appelle poétiquement la *Mare aux songes*, M. George Clark découvrit une quantité d'os de dronte. Ces débris, envoyés en Angleterre et aussitôt répandus en France, ne tardèrent pas à être l'objet d'études attentives; ils permettaient de reconstituer le squelette presque en entier, et dans l'état actuel de la science on avait tous les moyens de comparaison imaginables. Plusieurs zoologistes voulurent profiter de ces avantages. M. Alphonse Milne Edwards, très familiarisé avec les caractères ostéologiques des oiseaux, mit à cette recherche la plus grande activité, et nous pensons qu'il est parvenu à déterminer exactement les affinités naturelles du singulier oiseau. Tout en reconnaissant avec M. Strickland les rapports assez intimes qui unissent le dronte et les pigeons, M. A. Milne Edwards estime que l'oiseau de l'île Maurice est vraiment le type d'une famille particulière. Ainsi des lambeaux de l'histoire de l'être étrange totalement anéanti ont été rapprochés successivement, mais l'histoire entière de l'espèce demeure impossible à retrouver.

Jusqu'au XVIIe siècle, les îles Mascareignes étaient peuplées de beaucoup d'autres oiseaux dont le souvenir nous a été transmis par la relation toute superficielle de quelques voyageurs. Ces oiseaux, les uns absolument inhabiles au vol, les autres médiocrement favorisés sous le rapport de la puissance des organes de locomotion, mais n'ayant rien à redouter en l'absence des hommes, vivaient tranquilles à Rodriguez, à Bourbon, à Maurice, terres inhabitées. Ils ont été détruits par les envahisseurs dans un très court espace de temps, et aujourd'hui des os encore recueillis en petit nombre sont les seuls vestiges qui désignent les lieux dont les espèces éteintes partageaient la possession avec d'autres êtres inoffensifs. Les voyageurs d'autrefois ont parlé du solitaire de Rodriguez, de la poule rouge au bec de bécasse, du géant, de l'oiseau bleu de Bourbon, de gelinottes, de poules d'eau énormes; la destruction de ces animaux a été complète.

François Leguat, fuyant la France avec un parti protestant, était venu en 1691 à l'île de Rodriguez, jusque-là inexplorée, où il fit un séjour de deux années. Le récit des *Voyages et aventures* de notre compatriote a été publié; nous y trouverons la description du bel oiseau qu'on a nommé le solitaire (*Pezophaps solitarius*). De tous les oiseaux de l'île Rodriguez, rapporte Leguat, c'est l'espèce la plus remarquable. Les mâles ont un plumage varié de gris et de brun, les pieds du coq d'Inde, le bec conformé comme chez ce

dernier, mais un peu plus crochu. Ils n'ont presque point de queue, et leur derrière, couvert de plumes, est arrondi. Plus haut montés que les coqs d'Inde, ils ont le cou droit et assez long. L'œil est noir et vif, et la tête sans crête ni houppe. La femelle, dit notre voyageur, est d'une beauté admirable; il y en a de blondes et de brunes, ornées sur le front d'une marque semblable à un bandeau de veuve, et sur le jabot d'un plumage plus blanc que le reste. Elles marchent avec tant de fierté et de bonne grâce tout ensemble, qu'on ne peut s'empêcher de les admirer et de les aimer, de sorte que souvent leur bonne mine leur a sauvé la vie. Sur tout leur corps, une plume ne passe pas l'autre, tant elles prennent soin de les ajuster et de les polir avec le bec. Les solitaires ne volent point; ils ne se servent de leurs ailes, trop petites pour soutenir le poids du corps, que pour se battre ou faire le moulinet quand ils s'appellent l'un l'autre. On a bien de la peine à les prendre dans les bois, ajoute Leguat; mais on court plus vite qu'eux, et dans les lieux dégagés il n'est pas difficile d'en prendre. Depuis le mois de mars jusqu'au mois de septembre, ils sont extraordinairement gras, et le goût en est excellent, surtout quand ils sont jeunes. On trouve des mâles qui pèsent jusqu'à 45 livres. Ces oiseaux, voulant construire un nid, font choix d'une place nette, réunissent quelques feuilles de palmier, et élèvent la construction à un pied et demi au-dessus du sol; ils ne pondent qu'un œuf à la fois, et le mâle et la femelle couvent alternativement pendant sept semaines, la durée nécessaire pour l'éclosion du jeune, qui pendant plusieurs mois ensuite réclamera l'assistance de ses parens. — Les beaux oiseaux de Rodriguez, appelés les solitaires parce qu'ils vont rarement en troupes, étaient abondans dans l'île, lorsqu'ils faisaient l'admiration d'un naturaliste français à la fin du XVIIe siècle. En peu d'années, ils ont été tous détruits, et des os encroûtés de stalagmite permettaient seuls de s'assurer que l'espèce décrite par Leguat était d'un genre inconnu ailleurs, lorsqu'un investigateur anglais, M. Newton, entreprit de fouiller les cavernes et les terrains meubles de la petite île de Rodriguez. Plus de deux mille pièces, derniers vestiges de l'oiseau disparu, furent recueillies. L'étude de ces misérables restes a été faite avec le plus grand soin, et nous savons maintenant que le solitaire représentait un type particulier, offrant des affinités étroites avec le dronte et les pigeons. Un curieux détail est venu donner pleine confiance dans les observations de Leguat. Notre voyageur avait dit, en parlant des mâles de l'oiseau de Rodriguez : « L'os de l'aileron grossit à l'extrémité et forme sous la plume une petite masse ronde comme une balle de mousquet; cela est, avec le bec, la principale défense de l'oiseau. » La petite masse ronde a été trouvée sous la forme d'une saillie osseuse sur la partie du membre qu'on appelle le métacarpe.

A l'île Bourbon, comme à Maurice et à Rodriguez, les premiers explorateurs rencontrèrent beaucoup d'oiseaux lourds et incapables de fuir. Une espèce voisine du dronte de Maurice, signalée par Dubois, ainsi que par le Hollandais Bontekoe et l'Anglais Castleton, était toute blanche comme un jeune mouton. Le portrait de cet oiseau a été trouvé récemment sur une vieille peinture; c'est un vrai dodo blanc, avec une teinte jaune sur les ailes. Un solitaire observé par le voyageur Carré en 1668, vraisemblablement très distinct de l'espèce de Rodriguez, était magnifique; « la beauté de son plumage, dit la relation, fait plaisir à voir, c'est une couleur changeante qui tire sur le jaune. » Un gros *oiseau bleu* avec le bec et les pieds rouges était, suivant toute probabilité, du groupe des superbes poules sultanes, que les zoologistes nomment les porphyrions et les notornis. Tous ces oiseaux ont entièrement disparu.

Plusieurs espèces, maintenant anéanties, habitaient spécialement l'île Maurice, comme le dronte, il y a moins d'un siècle et demi. François Cauche, ainsi qu'un missionnaire protestant du nom de Hoffmann, a signalé des « poules rouges au bec de bécasse » qu'on prenait à la main en leur présentant un morceau d'étoffe rouge. Déterminer l'espèce d'après une indication aussi vague eût été difficile, mais une bonne fortune s'est offerte récemment. Des peintures sur vélin ont été découvertes dans la bibliothèque particulière fondée par l'empereur d'Autriche François Ier; l'une représente le dronte, une autre la poule au bec de bécasse. M. de Frauenfeld a publié ces images, et, très frappé des caractères extraordinaires de la poule rouge qui est privée d'ailes, il a fait de cet oiseau le genre *Aphanapteryx* (*Aphanapteryx imperialis*), sans parvenir toutefois à déterminer les rapports naturels de l'animal. Plus heureux, M. Alphonse Milne Edwards avait eu des os tirés de la fameuse *Mare aux songes*, et il a parfaitement reconnu dans l'aphanapteryx un type de la famille des ralles. C'est à cette famille et particulièrement au groupe des ocydromes, surtout représenté en Australie, que le même zoologiste a pu rattacher, d'après l'inspection d'un débris, les grasses gelinottes vêtues d'un plumage gris clair, dont Leguat avait fait ses délices pendant son séjour à Rodriguez. Leguat, notre historien exact des îles Mascareignes au temps passé, a tracé encore la description d'un oiseau bien remarquable qui habitait les marais de l'île Maurice. « On voit beaucoup de certains oiseaux, dit ce voyageur, qu'on appelle *géans*, parce que leur tête s'élève à la hauteur de six pieds. Ils sont extrêmement haut montez et ont le corps fort long. Le corps n'est pas plus gros que celui d'une oie. Ils sont tout blancs, excepté un endroit sous l'aile qui est un peu rouge. Ils ont un bec d'oie, mais un peu plus pointu, et les doigts des pieds sont un peu séparés et fort longs. Ils paissent dans les lieux maré-

cageux, et les chiens les surprennent souvent, à cause qu'il leur faut beaucoup de temps pour s'élever de terre. Nous en vîmes un jour un à Rodrigue, et nous le prîmes à la main, tant il était gros; c'est le seul que nous y avons remarqué, ce qui me fait croire qu'il y avait été poussé par le vent, à la force duquel il n'avait pu résister. Ce gibier est assez bon. » On avait bien cherché, sans réussir, à deviner ce que pouvait être le *géant*, l'habile naturaliste hollandais Schlegel a prouvé enfin que l'espèce était une sorte de poule d'eau d'un genre tout particulier, et en la nommant (*Leguatia gigantea*) il a voulu perpétuer le souvenir du fugitif protestant dont le malheur est devenu pour la science un bienfait.

Ce n'est pas tout encore : les ossemens d'un foulque beaucoup plus gros que celui d'Europe ont été retrouvés à Maurice, ainsi qu'un débris provenant d'un perroquet contemporain du dronte, de la taille des aras et des cacatoës; un fragment d'un autre perroquet, maintenant détruit, a été rencontré à Rodriguez (1). On est saisi d'étonnement en pensant à ce qu'était autrefois la richesse de la nature dans les îles Mascareignes; des oiseaux magnifiques ou extraordinaires étaient la parure de ces terres comme égarées dans l'Océan, et au milieu d'un monde de créatures plus faibles ils semblaient être les souverains.

Il y a une trentaine d'années, une découverte des plus inattendues produisit une véritable sensation dans le monde scientifique : des ossemens d'oiseaux de proportions gigantesques venaient d'être recueillis dans des rivières de la Nouvelle-Zélande. Il n'en fallait pas davantage pour inspirer à des hommes instruits qui parcouraient le pays des Maoris le désir de pousser les recherches avec activité. On fouilla les cours d'eau, les marais, les cavernes, et bientôt les ossemens trouvés furent en quantité considérable. On avait le squelette entier d'un oiseau dont la taille approchait de celle de la girafe et celui de plusieurs autres espèces du même groupe offrant des dimensions inférieures. Ces pièces remarquables, parvenues entre les mains de l'éminent naturaliste de l'Angleterre, M. Richard Owen, ont été l'objet d'une suite d'études approfondies. Les oiseaux de la Nouvelle-Zélande, éteints depuis une époque sans doute très voisine de la nôtre, et que nous ne connaissons cependant que par des débris, ont été appelés les *Dinornis;* l'espèce de la plus grande taille a reçu le nom de dinornis gigantesque (*Dinornis giganteus.*) Les explorateurs anglais rencontrant les os de dinornis dans le lit ou sur les berges des rivières, souvent mêlés avec les os d'animaux qui vivent actuellement dans le pays, ou avec ceux de l'homme lui-

(1) Le foulque et le perroquet de Rodriguez ont été décrits par M. Alph. Milne Edwards, le perroquet de Maurice par M. Richard Owen.

même, quelquefois dans des cavités pleines de cendre et de charbon de bois où s'étaient préparés des repas, avaient la conviction que ces restes provenaient d'individus dont la destruction n'était pas ancienne. L'espoir de trouver encore des individus vivans soit sur les montagnes, soit dans les bois, venait à chacun, et l'engageait à battre la campagne; mais toutes les recherches jusqu'à présent sont demeurées sans succès. Les naturels de la Nouvelle-Zélande, mille fois interrogés au sujet de l'origine de ces os d'un volume énorme que l'on trouve en abondance dans une foule de localités, répondaient généralement que ces débris étaient ceux d'une espèce d'oiseau connue chez eux sous le nom de *moa*. Les Maoris affirmaient souvent que les *moas* existaient encore dans certaines parties des montagnes; plusieurs prétendaient en avoir vus, manière peut-être de se vanter, car aucun fait précis n'a donné lieu de prendre cette parole pour l'expression de la vérité. Une vague tradition néanmoins paraît s'être maintenue parmi les habitans de la Nouvelle-Zélande à l'égard des grands oiseaux disparus.

Les dinornis avaient de très grands rapports avec les autruches et plus encore avec les casoars; en un mot, ils appartenaient, pour la plupart au moins, à cette famille d'oiseaux coureurs que l'on appelle les struthionides. La comparaison des os, rigoureusement faite par M. Richard Owen, ne laisse à cet égard aucune incertitude. La Nouvelle-Zélande était peuplée autrefois de nombreuses espèces de dinornis parfaitement distinctes les unes des autres, et de proportions fort diverses. Le dinornis gigantesque que nous avons cité pouvait atteindre la hauteur de trois mètres et demi; d'autres espèces avaient la taille de l'autruche ou une taille inférieure, d'autres avaient des formes beaucoup plus massives et une démarche lente, ainsi que l'annoncent chez le dinornis aux pieds d'éléphant (*Emeus elephantopus*) les os des membres, courts, trapus, énormes. Chaque espèce habitait une région très restreinte; les dinornis de l'île du Nord et de l'île du Milieu n'étaient pas les mêmes, et plusieurs d'entre eux semblent avoir vécu sur un espace fort limité. Ces animaux, incapables de voler ou de nager, avaient des habitudes très sédentaires. S'il est démontré que les grands oiseaux de la Nouvelle-Zélande devaient, pour la plupart, offrir de grandes ressemblances avec les casoars, le fait est moins certain pour quelques espèces (les *Palapteryx* d'Owen).

Nous avons des observations, des descriptions, même des figures des oiseaux des îles Mascareignes, dues à des voyageurs plus ou moins instruits; descriptions vagues, figures souvent bien imparfaites il est vrai, mais cependant devenues précieuses. Elles nous donnent au moins une idée générale de l'aspect, de la démarche, des couleurs, des habitudes des animaux perdus. Nous n'avons rien

de pareil sur les oiseaux des îles australes; des os épars seulement ont permis de reconstruire des squelettes et de porter la comparaison sur les espèces les plus voisines qui existent en d'autres pays. Si l'animal perdu s'éloignait peu par ses formes d'une espèce vivante bien connue, les rapports sont faciles à constater par cette unique comparaison,, les différences apparaissent sans peine aux yeux du naturaliste exercé, une notion presque exacte de l'être disparu est acquise, une sorte de vie nouvelle semble donnée à la créature dont on a vu de simples débris. Au contraire, si l'animal qu'il s'agit de reconstituer avait des caractères très particuliers ou dans son ensemble des proportions inconnues ailleurs, il devient impossible de parvenir à un résultat satisfaisant; on cherche à voir par la pensée l'être animé, mais la réflexion indique que l'image ne saurait être fidèle. Il en est ainsi vraisemblablement pour quelques-uns des oiseaux éteints de la Nouvelle-Zélande.

On s'est demandé s'il fallait prendre au sérieux l'espoir de rencontrer quelques dinornis vivans; à cet égard, l'affirmative et la négative ont été également soutenues par des zoologistes et surtout par des explorateurs de la Nouvelle-Zélande, pouvant mieux que personne justifier leur sentiment. Le docteur Thomson, qui a fait une étude spéciale des gisemens et des cavernes d'où l'on a tiré une infinité de débris des grands oiseaux, est persuadé que les fameux *moas* des Maoris sont éteints depuis au moins deux siècles, et qu'on les cherchera inutilement; les preuves qu'il apporte à l'appui de cette opinion sont assez graves pour inspirer la crainte que sa prophétie se réalise. On reporte généralement la prise de possession des îles néozélandaises par les Maoris au XV[e] siècle, et dans des contrées où manquent les mammifères, les premiers habitans ont dû poursuivre d'une manière incessante les grands oiseaux, qui offraient d'immenses ressources alimentaires. Comment au milieu de telles circonstances la destruction des dinornis n'aurait-elle pas été rapide et bientôt complète? Tasman, qui découvrit la Nouvelle-Zélande en 1642, n'eut aucune révélation au sujet des *moas*, seulement, comme il entretint peu de rapports avec les naturels, ce fait reste sans valeur; mais le silence gardé devant les autres navigateurs est plus significatif. Cook, par trois fois, a exploré le pays, il s'est mis en communication avec les habitans, il a eu des entretiens avec le grand chef Rauparaha, et de la sorte il a connu les traditions populaires; jamais il n'a été question d'oiseaux gigantesques. Dumont-d'Urville, homme sagace, cherchant à pénétrer dans la vie des peuples qu'il visitait, a étudié les mœurs, les coutumes des Maoris; il a porté son attention sur les plantes et les animaux de la Nouvelle-Zélande, et rien ne lui a fait soupçonner l'existence des dinornis. Suivant le docteur Thomson, les traditions

des indigènes à ce sujet sont absolument vagues, et témoignent tout juste que des *moas* vivaient en même temps que les hommes de la race qui habite aujourd'hui le pays. Nul Maori de l'époque actuelle n'aurait vu un *moa* courant les bois ou la campagne. L'état parfait de conservation dans lequel ont été trouvés certains débris doit, d'après l'avis du même auteur, être attribué uniquement aux propriétés du sol où ces restes étaient enfouis.

Maintenant ceux qui n'abandonnent pas l'espérance de voir un jour quelques dinornis vivans se fondent sur plusieurs indices qu'il ne faut peut-être pas entièrement négliger. Les Maoris, assure le R. Taylor, ont des traditions sur les chasses au *moa* de leurs ancêtres et des chansons qui célèbrent les exploits des chasseurs. Des voyageurs affirment avoir reçu des naturels la déclaration positive de la présence d'oiseaux gigantesques dans les montagnes; d'autres prétendent avoir aperçu des *moas*, mais, ayant pris peur à la vue de ces étranges animaux, ils se sont sauvés; d'autres enfin croient avoir observé sur la terre des empreintes qui dénotaient le passage d'un très grand oiseau. Il est impossible d'accorder beaucoup de confiance à de semblables récits; on est frappé davantage par les remarques sur la condition de certains débris. Le 16 juin 1864, la Société linnéenne de Londres entendait la lecture d'un curieux mémoire de M. Allis sur la découverte d'un squelette presque complet de dinornis. Ce squelette, trouvé sous un monceau de sable par des chercheurs d'or, près de Dunnedin, dans la province d'Otago, était dans un état de conservation surprenant. Des cartilages, des tendons et des ligamens adhéraient encore aux os; une portion de la peau n'était pas détruite, et portait des tuyaux de plumes bifides comme chez les emeus (une espèce du groupe des casoars); les barbes de quelques plumes avaient persisté. Un zoologiste fort expert estima que l'animal n'était pas mort, bien probablement, depuis plus de dix à douze ans. Une dernière considération relative à l'existence possible dans le temps actuel de quelque dinornis nous est fournie par un officier de marine des plus distingués, le commandant Jouan, qui a fait une foule d'observations intéressantes pendant ses longs voyages. Il y a dans l'île du Milieu, nous dit le savant navigateur, des solitudes où les Maoris et à plus forte raison les Européens n'ont jamais pénétré, et l'intérieur de l'île du Nord est peu connu en dehors des vallées, dont le fond est occupé par des cours d'eau qui permettent de voyager en canot ou tout au moins en pirogue. De grands oiseaux pourraient donc avoir encore des retraites sûres. Si l'extinction des dinornis n'est pas absolue, elle paraît néanmoins certaine pour la plupart des espèces du groupe.

D'autres oiseaux de la Nouvelle-Zélande, ayant une taille médiocre, semblent à leur tour menacés d'une destruction totale dans

un avenir prochain. Les apteryx au plumage brun, au long bec courbé, aux pattes robustes, sont fort maltraités depuis la colonisation. Ces oiseaux marcheurs ayant des vestiges d'ailes plus réduits que chez les autruches et les casoars, incapables de se dérober par une fuite rapide, vivent à terre et se cachent simplement dans des trous. Des chiens dressés pour leur faire la chasse les atteignent aisément, et déjà les pauvres apteryx ont à peu près disparu du pays habité; la destruction s'achèvera avec les progrès de la colonisation. Un étrange perroquet de la grosseur d'une poule, le *strigops,* particulier à la Nouvelle-Zélande, autrefois assez commun, aujourd'hui extrêmement rare, est également destiné à périr. Le strigops, vrai perroquet par tous les caractères, hibou ou chouette par les mœurs, les attitudes et le plumage terne, est l'unique espèce nocturne de la famille des perroquets, et à cause de cette circonstance il offre un immense intérêt zoologique. L'oiseau, d'un vert clair bariolé de lignes noires, vole peu; il court à terre et se met à l'abri dans des trous; objet d'une guerre continuelle de la part des hommes et des chiens, il n'existe plus que dans les solitudes jusqu'à présent inaccessibles. Chaque jour, à la Nouvelle-Zélande, la rareté des oiseaux indigènes se prononçant davantage, il est venu à l'idée de plusieurs personnes que la disparition rapide des espèces les plus remarquables pouvait être attribuée à un abaissement de température. Ces personnes n'ont pas remarqué que les apteryx et les strigops se trouvent fort bien de l'état actuel du pays partout où ils ne sont pas inquiétés.

Parmi les créatures dont la disparition récente est très probable sans être absolument certaine, on compte un oiseau de Madagascar dont le volume dépassait celui du dinornis gigantesque. La première découverte importante de restes provenant de l'espèce perdue est encore presque nouvelle. Elle fut annoncée, le 27 janvier 1851, à l'Académie des Sciences, par M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire. Des œufs énormes apportés en France par M. Al. Abadie, capitaine de la marine marchande, étaient pour tout le monde, savans et ignorans, un sujet de stupéfaction. Ces œufs, six fois plus gros que ceux de l'autruche, équivalaient à cent quarante-huit œufs de poule, et offraient une capacité de plus de huit litres. Jamais rien de plus étonnant n'avait été rencontré. D'après quelques rares fragmens d'os trouvés dans le même gisement, M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire reconnut les vestiges de l'oiseau auquel les œufs devaient être attribués, et il désigna l'animal sous le nom d'*Æpyornis maximus*. L'île de Madagascar, qui présente une superficie si considérable, n'ayant pas été explorée dans toutes ses parties, on crut volontiers que l'æpyornis errait encore à l'heure présente dans ses vastes solitudes, car à Madagascar, comme à la Nouvelle-Zélande, les naturels parlent

d'oiseaux gigantesques existant dans les bois et les montagnes. Après les dernières explorations de la grande île africaine, cela paraît une improbabilité. Un naturaliste jeune et intelligent, M. Grandidier, avait fait, il y a peu d'années, un voyage à Madagascar; ayant beaucoup appris, il a voulu retourner sur cette terre qui lui promettait de nouvelles découvertes. Tout récemment dans une fouille pratiquée au milieu d'un terrain marécageux d'Amboulisate, sur la côte occidentale de l'île, M. Grandidier a eu la bonne fortune de recueillir des ossemens qui ont appartenu, paraît-il, à l'oiseau dont les œufs sont incomparables. Ces pièces se réduisent, il est vrai, à deux vertèbres, un os de la cuisse, un os de la jambe; elles ont suffi à M. Alphonse Milne Edwards pour démontrer la parenté de l'æpyornis avec les autruches, les casoars et les dinornis, et pour établir la preuve que l'oiseau de Madagascar, avec un corps plus massif et des membres plus robustes que chez tous les dinornis, n'avait pas cependant la taille aussi élevée que les plus grandes espèces de la Nouvelle-Zélande. Des débris d'æpyornis de proportions inférieures trouvés en petit nombre nous révèlent en outre l'existence, à une époque sans doute peu ancienne, de plusieurs espèces appartenant au même type et habitant les mêmes lieux.

Tout le monde en France et dans les autres parties de l'Europe s'aperçoit de la diminution rapide des oiseaux. Les plus grandes espèces seront peut-être entièrement détruites avant un siècle. L'outarde, qu'on trouvait assez communément dans les plaines du Poitou et dans la Champagne au temps de Buffon, est aujourd'hui d'une excessive rareté. Le tétras, plus connu sous le nom de grand coq de bruyère, autrefois abondant au milieu de nos forêts, ne se trouve plus que dans quelques localités. De si beau gibier offre une trop forte tentation aux chasseurs.

Dans les siècles passés, les grands pingouins (*Alca impennis*), habiles à nager, incapables de voler, fourmillaient sur les rivages des régions arctiques; ils ont été détruits, anéantis. A une époque assez reculée, ils étaient communs sur toutes les côtes de la Scandinavie, comme aux îles Orcades, aux îles Féroe, sur le banc de Terre-Neuve; dans un temps plus rapproché du nôtre, on les voyait encore communément en Laponie et au Groënland; dans les premières années du siècle actuel, ils n'existaient plus que sur les îles boréales peu fréquentées. Depuis trente ou quarante ans, on n'en a plus rencontré un seul nulle part. Le grand pingouin empaillé figure dans quelques galeries d'histoire naturelle; c'est maintenant un objet d'une valeur inestimable. Oiseau de la grosseur d'une oie, ayant les parties supérieures du corps d'un noir de velours, la gorge nuancée de brun et les parties inférieures blanches, le pingouin présente des caractères zoologiques d'un intérêt particulier;

il est un intermédiaire entre le petit pingouin, apte à voler, qui visite nos côtes pendant l'hiver, et les manchots des terres australes. Les grands pingouins fournissaient autrefois une bonne part de l'alimentation des peuples du nord; M. Steenstrup a trouvé des milliers d'os de ces oiseaux rongés, déchiquetés, tailladés, parmi les fameux débris de cuisine, les *kjokenmoeddings* du Danemark et de la Norvége, qu'on a tant fouillés au grand profit des connaissances historiques. En plusieurs endroits, les pingouins constituaient la nourriture principale des anciens Scandinaves; plus tard, ces oiseaux et leurs œufs, ramassés par milliers dans les anfractuosités des rochers, étaient la ressource des hommes de mer, et de toute cette richesse il ne reste plus rien, absolument rien. Les oiseaux, on le voit, ont déjà perdu bien des membres de leur famille.

La destruction des grands animaux, accomplie par les hommes dans l'espace de quelques siècles, fait présager un immense appauvrissement de la nature dans un avenir plus ou moins lointain. L'extinction d'une foule d'espèces s'est opérée avec une rapidité désespérante aux îles Mascareignes; elle se produit sur beaucoup d'autres points du globe. Chose étrange, partout où pénètre la civilisation européenne, la dévastation commence et s'achève plus ou moins vite. Les peuples les plus industrieux sont les plus grands ravageurs. Encore quelques milliers d'années, et la terre entière présentera un aspect uniforme et misérable.

Les faits que nous venons de rappeler touchant les êtres anéantis par les hommes conduisent l'esprit à la méditation sur l'état primitif du monde actuel. Sur les îles Mascareignes, à la Nouvelle-Zélande, une faune spéciale, toute différente de celle des terres les moins éloignées, donne la preuve que ces îles sont restées dans l'isolement depuis l'apparition des animaux qui les peuplent ou qui les peuplaient récemment. La présence d'oiseaux incapables de fuir et de se défendre d'une manière efficace dans des contrées où les ennemis dangereux ne sont point à craindre est l'indice d'une appropriation constante des organismes à une situation déterminée pour quiconque ne croit pas aux transformations indéfinies qui ne s'aperçoivent qu'en imagination. Enfin, en voyant les animaux privés de puissans moyens de locomotion cantonnés sur des espaces resserrés, on est conduit à penser que chaque espèce n'a vécu d'abord que sur un très petit point du globe, et que la plus ou moins grande dissémination des individus résulte principalement de l'étendue des facultés locomotrices.

ÉMILE BLANCHARD.

LES

HOMMES D'ARGENT

DANS LA COMÉDIE FRANCAISE[1]

II.

La révolution imposa silence à l'art dramatique, et les acteurs eux-mêmes furent enfermés comme suspects. Ceux qui avaient longtemps représenté des infortunes imaginaires ressentirent à leur tour des malheurs réels. Les Agamemnons, les Gérontes, les Sganarelles, les Turcarets, ces hommes gonflés d'argent qui avaient fait rire tant de générations, payaient un peu durement leurs relations intimes avec les ci-devant de l'aristocratie. Il y eut donc une lacune dans les destinées de la comédie, et l'on eut le temps d'oublier les financiers, aussi bien que les marquis, les abbés et les grandès coquettes. Comment songer à rire des victimes que la ruine et la persécution avaient ennoblies? Les fermiers-généraux étaient devenus les égaux des seigneurs devant l'échafaud. D'ailleurs le mot même de financier changea de sens. L'assemblée constituante avait supprimé les intermédiaires entre les contribuables et l'état. Plus de partisans, plus de traitans, plus de maltôtiers; les communes étaient désormais chargées du soin de lever les impôts. Il fallut des circonstances nouvelles pour rajeunir dans le pays les vieilles haines et au théâtre les vieilles plaisanteries contre les hommes d'argent. Une place demeurait vide dans les rancunes de la nation, elle ne

(1) Voyez la *Revue* du 1er octobre.

tarda pas à être remplie par d'autres personnages, ceux qui par leur industrie rappelaient le plus fidèlement les anciens ennemis.

Il y a soixante-dix ans, sur le seuil de notre siècle, de cette ère nouvelle où l'argent devait jouer un si grand rôle, les banquiers, les hommes d'affaires (le mot est du temps), les entrepreneurs et fournisseurs de toute sorte se trouvèrent tout-puissans. Ils détenaient dans leurs mains tout le numéraire que possédait la France, et ne laissaient parvenir dans celles de l'état que le papier-monnaie, les bons d'arrérages, de délégation, que sais-je encore? tous les chiffons imprimés qui avaient succédé aux assignats. Ces hommes prêtaient, empruntaient, achetaient, vendaient et surtout s'enrichissaient très vite au grand détriment du pays et de la morale publique. Contre eux, il n'y avait ni tribunaux ni décrets. « Le poète comique, » dit l'écrivain qui le premier risqua sur la scène quelques traits vengeurs, « le poète comique poursuit les coupables que la loi ne peut atteindre. » En effet, le théâtre dans cette circonstance ne faillit pas entièrement à sa mission. Les premiers financiers qui apparurent sur notre scène rouverte et restaurée, chose singulière! furent la création d'un talent doux et ami du repos, de Collin d'Harleville. On a exagéré la mansuétude, l'indifférence même de l'auteur de *l'Optimiste :* on l'a confondu avec le héros de sa pièce, oubliant qu'il disait avoir pris pour modèle de ce caractère son père, un digne homme qui ne fit pas de comédies et qui aurait, s'il l'avait pu, empêché son fils d'en jamais faire. Pour que Collin d'Harleville fût en toute chose l'opposé de Fabre d'Églantine, son rival et son ennemi, on l'a représenté comme aimant tous les hommes également, honnêtes et méchans, ne voyant que les bons côtés de la société contemporaine, excusant tous les mauvais, n'ayant d'autre but que de conserver sa quiétude personnelle : on l'a travesti en Philinte. Sans doute Collin ne fut pas un Alceste; il ne fut pas même un héros. Il n'a pas fustigé les financiers avec des verges bien cruelles, et il ne risqua ce châtiment que le 7 thermidor an VIII, huit mois après le 18 brumaire. Le sabre de Bonaparte avait mis les agioteurs en désarroi et forcé les commis des contributions à travailler; l'ordre paraissait rentrer dans les finances. La galerie était donc pour le poète. L'autorité ne devait pas voir avec moins de faveur une pièce qui commençait par la critique des mœurs du temps, et qui finissait par l'éloge des officiers dans la personne d'un mari resté fidèle et tendre durant deux ans de captivité. Combien devaient être applaudis, non pour leur mérite poétique, il est vrai, les deux vers suivans :

O digne, excellent homme! et que dans nos foyers
Puissent nous revenir ainsi tous nos guerriers!

Collin n'en avait pas moins le mérite de l'initiative, et la preuve qu'il y avait quelque courage à égratigner les hommes d'argent même après un changement de régime et huit mois de Bonaparte, c'est que la pièce rencontra de l'opposition.

Au reste, les financiers sont tout à fait épisodiques dans cet ouvrage, composé de peintures très générales et qui a pour titre *les Mœurs du jour, ou l'École des jeunes femmes*. L'héroïne de la pièce, une jeune étourdie dont la vertu est le point de mire d'une espèce d'incroyable, demeure chez son oncle, M. Morand, qui joue sur les fonds publics, prête sur gages et entretient un commerce secret avec les juifs. Autour de cet homme, très riche et travaillant avec acharnement à l'être davantage, s'agite un monde léger, frivole, corrompu : c'est un Paris nouveau où l'ancienne probité a disparu. Un des traits les mieux observés, c'est le contraste du financier et de son fils; celui-ci met la même vitesse à dépenser que monsieur son père à s'enrichir. Quand il essuie des refus, il a un moyen assuré pour faire violence à l'épargne paternelle; il sait pour quelle personne le vieux Crésus a des complaisances : une allusion lancée à propos fait tomber toutes les sévérités, les cordons de la bourse se délient comme par enchantement.

L'autre financier de la pièce est M. Basset, le subalterne, celui que le premier met en avant, et qui fait les commissions honteuses. Il est à la piste des héritiers pressés de vendre leur patrimoine, des joueurs en train de se ruiner; il flaire les espèces sous toutes les formes, comme un limier lancé sur la bête, sachant qu'il aura sa part à la curée. Désormais nous trouverons de ces agens plus ou moins discrets, de ces financiers en second, dans la plupart des comédies modernes dont l'argent fournit le sujet, — financiers en second, quoiqu'ils soient les conseillers et les guides de ceux qui les emploient, enfans perdus de l'agiotage, travaillant au service de l'homme aux capitaux, parce qu'ils n'ont pas le nerf de la guerre, mais traînant après eux leur patron à la fortune ou à la déconfiture. Désormais les hommes d'argent au théâtre seront de deux sortes: ceux qui n'ont rien, mais qui ont bu toute honte et tentent les autres par les amorces du gain, et ceux qui possèdent, mais qu'une insatiable convoitise pousse à devenir les complices de ces maudits. On a vu dans un travail précédent que le Basset de Collin d'Harleville est un souvenir de l'ancien théâtre, au moins pour le nom et le physique du personnage. La comédie vit de ces emprunts, qu'elle change d'ailleurs et qu'elle renouvelle suivant les besoins nouveaux. A son tour Collin eut des emprunteurs parmi lesquels il faut compter Casimir Delavigne, qui a certainement pris dans les *Mœurs du jour*, non pas l'idée principale, mais le dessin presque entier et le dé-

noûment de l'*École des vieillards*. Ces deux écrivains étaient des talens de même famille, esprits ingénieux, natures tempérées et correctes, versificateurs spirituels. Diderot aurait sans doute appliqué aux pièces du second, ce qu'il dit de l'œuvre de début du premier : « C'est une pelure d'oignon brodée de paillettes d'or et d'argent. »

A propos d'un joueur qui a perdu sa dernière pistole, un personnage de la comédie de Collin fait cette plaisanterie :

Il s'en relèvera par une banqueroute.

C'est à peu près là le sujet traité par Picard l'année d'après, en 1801, et l'aventure de son financier Durville, un banquier qui veut sortir d'embarras par la porte dérobée de la faillite frauduleuse. Voici encore un auteur d'humeur douce et facile que les circonstances ont armé au moins un jour du fouet d'Aristophane. Ce bon Picard, qui disait que le but de la comédie était de faire rire les braves gens, perdit sa gaîté inoffensive dans *Duhautcours, ou le Contrat d'union*. A son tour, il suppléa aux lois impuissantes, et les auditeurs s'étonnèrent de le trouver cette fois si sérieux. Aussi bien que Collin d'Harleville et non moins à tort, il a été regardé comme une âme timide, comme un caractère insouciant, au milieu des redoutables péripéties de la révolution. Comme lui aussi, il a prouvé un jour que le courage ne lui manquait pas, et il a bravé la colère de puissans fripons.

Duhautcours est, à l'exemple du Basset de Collin, un obscur aventurier de la Bourse, un agent secondaire au service du financier; mais quelle différence pour la verve et le mouvement qui l'animent! Autant Picard est inférieur à son contemporain par les détails du style, autant il l'emporte par la vivacité des scènes et par l'entrain des personnages. Ce Duhautcours aime son métier de passion, cela se devine. Quand il expose le plan de la banqueroute, quand il prépare ses batteries, on dirait un général qui va livrer bataille. Le bal, le feu d'artifice, les décorations, tout ce qui doit éblouir la foule et la tromper sur l'état des affaires de Durville, il veille sur tout, il a l'œil à toute chose. Il a fixé le moment où l'événement de la banqueroute doit éclater; il a réglé d'avance l'attitude que doit garder, les paroles que doit prononcer son patron. Le rôle même de Mme Durville est tracé; le moment où elle doit s'évanouir, le cri qu'elle doit pousser est prévu. Il faut le voir dans le combat même, au milieu de l'assemblée des créanciers : c'est un capitaine qui dans la mêlée conserve tout son sang-froid et porte ses forces partout où l'ennemi semble prendre l'avantage. Il se heurte à forte

partie : un neveu du banquier, Franval, qui est au nombre des créanciers, qui a même refusé d'être soldé à part, soutient ceux-ci quand ils s'ébranlent. Ce terrible homme de bien les empêche de consentir à leur défaite et de signer le contrat d'union que l'intrigant leur allait arracher. Il force même Durville à se reconnaître, à répudier son crime; le mari et la femme se décident à tout perdre, mais Duhautcours, intrépide jusqu'à la fin, tient tête à la mauvaise fortune. La défection au milieu du combat ne le trouble pas; il se tourne contre Durville lui-même et le menace. Vaincu sans ressource, il conserve son audace, et son dernier mot à son vainqueur Franval est sublime d'impudence : « Les honnêtes gens ne me font pas peur. »

Cette situation de l'assemblée des créanciers appartient en propre à Picard : il a les mêmes droits d'inventeur sur une foule de détails; mais le fond de sa comédie était déjà dans cette vieille pièce du Théâtre-Italien, *le Banqueroutier*, dont nous avons parlé; déjà le ménage Persillet offrait la première ébauche du ménage Durville, un mari faible et vaniteux accouplé à une femme légère et folle; déjà la théorie de la faillite frauduleuse professée au Théâtre-Français de la république avait été exposée à l'hôtel de Bourgogne par les comédiens italiens de sa majesté le roi Louis XIV. D'ailleurs l'auteur de *Duhautcours*, donnant un exemple assez peu suivi, avouait lui-même ses emprunts dans sa préface, à une époque, il est vrai, où les préfaces n'étaient pas un moyen de glorification personnelle. Plus honnête que les deux financiers de sa pièce, Picard reconnaissait sa dette, et par là même il montrait ce que l'idée primitive avait gagné entre des mains plus habiles. Une esquisse capricieuse et par momens puérile était devenue une peinture vivante. Ces hommes d'argent, on les reconnaissait à leurs procédés, à leurs paroles; on se retournait de tous côtés pour chercher les originaux, on les montrait au doigt. Dans une ville de province, il arriva par hasard que l'acteur, prononçant des paroles sévères contre cette classe de personnes, dirigea sa main vers un point de la galerie où se trouvaient assis certains particuliers bien connus. Des applaudissemens éclatèrent et furent répétés jusqu'à ce que le comédien, d'abord étonné, dut comprendre la cause de cette émotion. Le lendemain les mêmes spectateurs, déterminés à braver les huées du public, vinrent s'asseoir à la même place, et, comme l'auteur glissait sur le passage périlleux avec une prudente réserve, le parterre déconvenu demanda avec des cris : « les gestes! les gestes! » L'œuvre de Picard se changeait beaucoup plus que ne l'avaient prévu et les acteurs et l'auteur en une œuvre vengeresse.

Cette liberté du théâtre ne dura qu'autant qu'elle servit la poli-

tique du consulat; on laissa faire Aristophane une année ou deux parce que ses traits profitaient au gouvernement; les colères de la comédie tombaient sur des enrichis du directoire. Au bout de ce délai, soit que l'administration eût purgé la France des Turcarets de la république, soit que les hommes d'argent eussent cédé aux guerriers toute leur puissance et leur crédit, soit que les financiers nouveaux fussent désormais à l'abri derrière le pouvoir absolu de l'homme qui était tout à la fois financier, guerrier et administrateur, le théâtre garda le silence sur les banquiers et gens d'affaires; Aristophane fut mis de côté faute d'emploi. Ce n'est pas que le consulat et l'empire n'aient eu leurs enrichis, mais la guerre et la victoire furent leurs principaux courtiers. La France fermait les yeux parce qu'elle n'était sérieusement victime que de l'impôt du sang, dont, hélas! elle a toujours été prodigue; les maltôtiers de ce régime ne firent sentir qu'au dehors leur aveugle rapacité. Nous avons su depuis si la haine des nations réclame avec usure le règlement de ce genre de comptes. D'autres circonstances tendaient au même résultat. Quand par hasard des négocians dont l'empereur demandait le secours se faisaient la part trop belle, il était juge et partie, et un beau décret de confiscation rétablissait l'équilibre. Quand l'intérêt de l'argent, montant trop haut, était sur le point de troubler le bien-être où s'endormait la France, le conquérant arrivait chargé de capitaux étrangers et le faisait descendre. Il n'y avait réellement au monde qu'un financier dont tous les autres étaient les commis, et celui-là n'était pas de ceux qu'on met en comédie. Le théâtre ne vit donc pas de rôles nouveaux sous l'empire pour représenter les folies, les excès ou la tyrannie de l'argent, et cette période ne présente à notre étude que les deux ouvrages de Collin d'Harleville et de Picard. C'est là seulement qu'on put deviner ce que deviendrait au XIXe siècle ce genre de personnages rhabillés par la révolution et cependant reconnaissables sous leur travestissement.

Les bravos du parterre purent être agressifs; les deux pièces de Collin et de Picard ne l'étaient pas. Elles conservaient la marque de l'esprit de leurs auteurs et contenaient surtout une leçon morale. Ces deux hommes d'une profonde honnêteté avaient été frappés de l'altération des mœurs publiques; ils s'efforçaient d'y porter remède. Autrefois on s'amusait aux ridicules des financiers. Lesage avait fait plus, il les avait châtiés; mais lui et ses devanciers n'avaient vu dans ces hommes qu'une sorte de tribu à part qu'il fallait livrer à la risée ou au mépris. Maintenant il s'agissait de préserver la nation de leurs exemples funestes, et les hommes d'argent traduits sur la scène étaient tels ou tels de nos voisins. Ils cessaient d'appartenir à une profession et devenaient de plus en plus des ca-

ractères. De là ce double rôle de capitalistes et d'agens, de corrompus et de corrupteurs; de là les Morand et les Basset, les Durville et les Duhautcours. Les uns n'ont pas de position dans la société; les autres, à défaut d'honneur, ont une honorabilité apparente. Ceux-ci sont entourés d'une famille que l'argent gâte jusqu'à la moelle et que le luxe précipite. Ils veulent à la fois le profit de s'enrichir très vite et le plaisir de passer pour honnêtes. Cette contagion de mauvaises mœurs entraîne celle du mauvais langage : ce n'est pas seulement d'aujourd'hui que la Bourse conspire la ruine de la bonne langue française, et que les agens de change, à la tête de l'armée des courtiers, font des dégâts dans cet idiome admirable que nous ont légué les deux grands siècles précédens. Il n'y a pas longtemps que cette expression : *comme c'est nature!* est passée de mode, elle est dans *Duhautcours*. Quand le peuple de Paris se sert du mot de *conséquent* pour *considérable*, il ne se doute pas qu'il lui est venu en droite ligne des financiers de la même époque. Collin et Picard s'accordent également pour le leur attribuer.

La restauration fut comme une sorte d'âge d'or pour la banque. Le crédit, grâce au repos qui fut accordé à la France, grandit peu à peu sans tomber dans l'excès de l'agiotage, au moins durant les premières années. L'argent, dans les mains de la bourgeoisie, se conserva quelque temps innocent de tout scandale. Il était d'ailleurs rallié à l'opposition constitutionnelle : il frayait volontiers avec les généraux de Bonaparte; les banquiers étaient populaires. Deux financiers éminens donnaient le ton à l'opinion publique; leurs salons réunissaient tous les représentans de la science, du haut commerce, de la politique et de la littérature. Ils étaient les chefs du parti libéral. Une aristocratie nouvelle se formait qui déjà contre-balançait l'ancienne par la puissance du crédit, et avait sur elle l'immense avantage de plaire au peuple. Par les capitaux, elle tenait les quartiers commerçans; par les souvenirs de l'empire, elle se faisait pardonner sa richesse dans les faubourgs. Ce qu'on appelle en langage de bourse les grandes affaires se négociait à l'étranger ou était livré à des débats plus sérieux que les jeux du théâtre. Les premiers emprunts de ce régime furent souscrits en Angleterre, et s'il y eut des trafics sur certaines liquidations, ils furent l'objet de priviléges que l'opposition parlementaire ne tarda pas à dénoncer. Dans tout cela, il n'y avait aucune place pour la comédie.

Le seul spectacle curieux dont l'argent ait été l'objet à cette époque fut donné loin des feux de la rampe par le fameux Ouvrard au commencement de la guerre d'Espagne. Ce hardi financier ouvrit la campagne par une véritable situation de théâtre; la mise en scène qu'il employa appartient presque à notre sujet. Il réunit les

notables de Tolosa dans une salle au centre de laquelle était une table que couvraient des piles de pièces d'or. Quand la séance fut ouverte, il prit la parole comme Duhautcours dans la pièce de Picard, et commença par annoncer que ces pièces d'or allaient être distribuées à titre d'avances. Puis il déclara que les vivres qui seraient livrés avant telle heure seraient payés dix fois leur valeur, l'heure suivante neuf fois, et ainsi de suite. Ces promesses magnifiques se répandirent avec la vitesse de l'éclair : aussitôt les paysans d'accourir et le marché de se couvrir de provisions; la ville et les routes qui aboutissaient aux portes furent encombrées d'une abondance qui ne s'était jamais vue. L'offre dépassa tellement la demande, que les vivres furent bientôt vendus au prix le plus modéré. Le tour était joué; mais qui pouvait se plaindre d'en être la dupe? L'état prétendit que ce n'étaient pas les paysans espagnols, mais lui-même, et en effet, assistant en silence à l'assemblée, lui qui payait, il remplissait entre tous le rôle le plus comique. On fit plus tard un procès au banquier pour avoir par fraude imposé au gouvernement des marchés onéreux. Il n'y avait pas encore de comédie à faire sur cette histoire : n'était-elle pas toute faite?

Cet exemple d'*une grande affaire* ne fut sans doute pas perdu plus tard, mais alors il dépassait la mesure des ambitions et, il faut le dire aussi, la portée des capitulations de conscience. La banque libérale et patriote était plus probe et plus sage; l'argent, entouré be considération, conservait des scrupules. Une comédie de 1827, *les Trois Quartiers,* dont le succès a laissé des traces au théâtre, reproduit fidèlement cette situation honorable des financiers de ce temps dans l'opinion publique. Ainsi les banquiers ont fait un progrès nouveau depuis la fin du XVIIIe siècle : ils étaient des bienfaiteurs publics et des modèles de vertu, les voilà maintenant des seigneurs puissans et, qui plus est, populaires. Ces trois quartiers qui ont fourni le titre de la pièce de Picard et Mazères sont l'image de la hiérarchie sociale d'alors. Le théâtre divise la population en trois classes : la noblesse, séparée des autres par l'épaisseur de ses parchemins, qu'elle croit énorme, mais qui s'en rapproche par le moyen de l'argent, dont elle n'a garde de nier la valeur : c'est le quartier Saint-Germain; — la finance, qui se regarde au moins comme l'égale de la noblesse et, malgré qu'elle en ait, lui porte envie : c'est la Chaussée-d'Antin; — le commerce, qui vend à l'une et à l'autre en se disant tout bas qu'il vaut bien la finance : c'est la rue Saint-Denis. N'oublions pas que ce classement est de 1827. Entre ces trois quartiers, celui du milieu est prépondérant; il fait la loi aux autres, et son amour-propre seul peut lui arracher des concessions. En effet, ni le commerce ni la noblesse ne se peuvent passer de lui.

Martigny, le banquier, a des loges à tous les théâtres; il donne des dîners diplomatiques, il s'entoure de députés, de pairs de France, d'étrangers de la plus haute distinction, il a des concerts, des soirées littéraires : point d'élégies romantiques, de tragédies classiques, d'épopées grandioses, de chansons libérales, dont ses invités n'aient la primeur. Avec la rue Saint-Denis, il est bon prince; avec le faubourg Saint-Germain, il est tantôt aimable, tantôt ombrageux, toujours par orgueil. Il se rend aux invitations de la noblesse, et il est bien aise d'en attirer chez lui quelques représentans, mais la question du rang le trouve constamment sur le qui-vive. Au moindre froissement, il redevient démocrate et se promet de redoubler de faste, de magnificence, pour écraser les gentilshommes. Si nous l'en croyons, ce n'est pas lui qui voudra s'allier à une noble famille, ou reconstruire à grands frais quelque vieux manoir, quelque castel tombant en ruines. Et cependant il finit par donner sa sœur à un colonel du noble faubourg à qui il a prêté une certaine somme, et par épouser lui-même une comtesse, qui reçoit la permission de devenir Mme Martigny, grâce aux écus dont l'éclat relèvera l'obscurité de ce nom bourgeois. Ce sont là des ridicules, mais qui ne diminuent pas son importance. On voit assez le chemin que les hommes d'argent ont fait dans l'espace d'une vingtaine d'années. Ce n'est pas tout : le nœud de la comédie des *Trois Quartiers* accuse nettement le rôle des écus dans toutes les classes de la société. Le marchand de nouveautés refuse sa fille à un de ses commis qu'elle aime parce qu'il est sans fortune; le banquier est orgueilleux de sa richesse et libéral par jalousie; les marquises et comtesses sont aristocrates, mais les millions les font passer pardessus les préjugés.

Les Turcarets véritables ne sont pas fréquens, mais le spectacle de leur richesse fait en tout temps des imitateurs en petit, et la religion du veau d'or remplace peu à peu par des convoitises plus ou moins dissimulées le désir légitime de parvenir à l'aisance. Tout le monde n'avait pas assez de fortune ou d'audace pour mener de front la bourse et l'usure comme le Morand de Collin d'Harleville ou pour préparer une éclatante faillite comme le Durville de Picard. Tout le monde ne pouvait, à l'exemple du Martigny de M. Mazères, tenir en échec la noblesse à force d'écus. La conscience des uns était encore trop sensible, l'escarcelle des autres trop légère pour marcher sur des traces si hardies. L'agiotage sur les fonds publics et la multiplicité des actions industrielles vinrent malheureusement au secours de ces escarcelles modestes et de ces consciences timorées. Il semblait que le secret était trouvé pour enrichir tout le monde en peu de temps et avec peu d'argent. Les dernières années de la res-

tauration virent les commencemens de cette folie, qui depuis n'a été coupée que par des momens trop rares de lucidité. Le théâtre, provoqué par de nouveaux ridicules, ne manqua point à l'appel : il produisit à cette occasion une comédie estimable, *l'Agiotage*, et un vaudeville amusant, *les Actionnaires*. Nous n'insisterons par sur ces deux ouvrages, qui n'offrent pas de types méritant un souvenir. Ils correspondent à un état des mœurs publiques, mais ils n'ont pas réussi à personnifier ces mœurs dans des figures vivantes. M. Empis ne fit que reproduire le cadre de la comédie de Picard, dont il s'assura d'ailleurs la collaboration. Son Durosay n'est qu'un Duhautcours affaibli, et l'on ne saisit pas de différence sensible entre son avocat Saint-Clair et le banquier Durville. Il fut mal inspiré de fournir à Picard ce que dans sa vieillesse celui-ci ne détestait pas, l'occasion de se répéter. Ce n'était pas la peine de refaire la pièce primitive du Dancourt de la république pour ne l'enrichir que de tirades et de leçons de morale. On s'aperçoit trop que M. Empis était un fonctionnaire de la maison du roi Charles X; sa pièce est officiellement vertueuse et ennuyeuse. D'ailleurs autant le sujet de la banqueroute était vif et dramatique, autant celui de l'agiotage uniforme et connu d'avance d'un bout à l'autre. Rien n'est plus contraire à la comédie que ces vices ou ces manies qui sont également dans tous les personnages d'une pièce. Quel amusement peuvent promettre au spectateur neuf personnes qui n'ont d'autre soin que d'agioter en cachette les unes des autres? Toute la maison de Saint-Clair joue à la Bourse comme le maître; dans cette maladie commune, il n'y a de variété que le petit clerc qui joue au trente-et-un et la femme de chambre à la loterie.

La hiérarchie dramatique de 1829 n'existe plus, et peu importerait, à nos yeux, que *les Actionnaires* de Scribe fussent mêlés de couplets, s'il y avait dans cette œuvre une peinture morale; mais nulle part l'auteur n'a plus donné au paradoxe et au tour de force. M. Piffart avec sa plaine des Sablons qu'il veut mettre en prairies par le moyen des puits artésiens, avec sa vente des bois de Bretagne qu'il substitue à cette première entreprise, séance tenante, devant les actionnaires qui refusent de se jeter dans les puits artésiens, M. Piffart est le plus drôle et le moins comique des charlatans. Il faut qu'un personnage croie en lui-même pour être comique. L'industriel de M. Scribe n'est même pas un voleur; il se trouve à la fin que la vente des bois de Bretagne est une bonne affaire pour tout le monde. Le directeur, son secrétaire, son agent chargé d'allumer le crédit, font leur fortune, et les actionnaires qui ont été bernés pour l'ébaudissement du public touchent de beaux dividendes. L'auteur est content; il a soutenu le contraire de ce qui semble

vrai et possible, il a fait rire. La morale n'a rien à lui reprocher; il s'en tire par une plaisanterie, et voilà toute sa pièce. M. Piffart ne mérite donc pas plus que Durosay ou Saint-Clair une place dans la liste des financiers du théâtre. L'histoire des mœurs et de la comédie n'a rien à voir dans ces créations qui n'ont rien de sérieux. Je ne sais si le théâtre en de telles situations peut le disputer à la vie réelle pour le comique et la passion; mais après M. Scribe la pièce des *Actionnaires* était à refaire. Pour qu'il y eût comédie, il fallait un intérêt sérieux, un industriel audacieux, capable de tout, engageant la lutte contre des hommes non moins âpres au gain que lui-même. Ce combat tristement plaisant a trouvé une main pour le peindre avec une grossièreté triviale et non sans vérité. Peut-être les auteurs de cette violente ébauche avoueraient-ils eux-mêmes qu'ils ont pris à Scribe sa scène des *Actionnaires* sans y rien changer. Voyez l'effet d'une pensée qui anime une situation: le dialogue est peu changé, l'effet est tout différent. Il a suffi de draper dans la robe de chambre de M. Piffart un bandit réel, un vrai voleur. Le lecteur a deviné qu'il s'agit ici de *Robert Macaire*; mais cette pièce à scandale est d'un autre temps et d'un autre régime. En résumé, le théâtre de la restauration respecta la popularité de la banque. S'il tenta de moraliser à l'occasion des agioteurs et de s'amuser à propos des actions industrielles, il ne vit l'agiotage que dans les étourdis qui en sont les dupes, non les moteurs: il ne rit qu'aux dépens des actionnaires. Il se moqua des victimes. Les financiers proprement dits furent à l'abri de ses coups.

Ce qu'ils devinrent après la révolution de juillet se pouvait aisément prévoir. Quand même ils n'auraient eu aucune part au pouvoir, on les aurait soupçonnés de l'exercer sans partage. Ils furent ou parurent les maîtres. A chacun d'eux, on attribua tout au moins l'ambition d'être

Et le roi des banquiers et le banquier des rois,

c'est-à-dire de dicter des lois au crédit et de souscrire les gros emprunts. Quelques-uns siégeaient à la chambre ou dans le conseil du souverain. S'ils n'étaient pas ministres, ils pouvaient au moins en faire. On regardait la baisse comme un arrêt de mort pour un cabinet. Il fallait pour les hommes d'état remporter des victoires à la Bourse aussi bien qu'à la tribune. Et cependant ce n'était pas l'argent, c'était l'intelligence et la liberté qui avaient fait la révolution nouvelle. Il y avait erreur ou excès dans l'opinion à cet égard; mais l'opinion est la reine du monde, surtout en politique. Le nouveau régime avait pris naissance dans l'hôtel d'un financier, et il avait

adopté une somme d'argent pour limite de la capacité politique. Un de ses premiers soins fut d'établir la balance entre la baisse produite par les événemens et la hausse prise en défaut. Ce fut assez pour donner au gouvernement sa marque. Gouvernement des banquiers fut le mot consacré, et il faut confesser que les hommes mêmes qui en faisaient partie ne songeaient guère à rectifier cette méprise. Des paroles bien imprudentes furent prononcées et répétées. Tandis que les uns déclamaient contre l'argent, et que les autres en proclamaient aveuglément la puissance, la nation se persuada qu'elle était livrée pieds et poings liés aux mains des publicains. Le moyen de s'étonner que le théâtre partageât les idées reçues? Les Turcarets nouveaux furent affublés de fonctions politiques, de titres et de grands cordons. On les fit députés, conseillers-généraux, barons du Saint-Empire.

Au-dessous de la haute banque, de celle qui se respectait, il y avait un commerce d'argent subalterne, équivoque, celui des coureurs d'aventures. Ces hommes, qui étaient à l'affût des petits capitaux et faisaient la chasse aux économies du peuple, furent comparés aux loups-cerviers. Ils avaient pour leur proie le même sourire, le même regard séduisant que ces animaux carnassiers. Comme eux aussi ils sautaient sur elle, et quand elle était saisie, ils lui suçaient le sang, ils lui ouvraient la tête pour lui manger la cervelle. Le théâtre n'eut garde de les laisser passer inaperçus, et, comme il y avait une tendance générale à l'exagération, la scène montra les types les plus étranges, le public applaudit aux caricatures les plus audacieuses.

On a fait beaucoup d'honneur à la farce de *Robert Macaire :* à l'occasion de cette parade d'un acteur de talent, on a prononcé le mot de comédie sociale; on a fait de ce brigand facétieux un idéal des vices, des passions, des prétentions du temps, presque une image de l'esprit national dans un moment de crise hideuse. Des historiens passionnés, mais sérieux, ont fait place à cette bouffonnerie dans leur réquisitoire contre le régime de juillet. Ils n'ont vu dans la pièce que la scène des actionnaires, et en effet, c'est la seule situation vraiment comique : il leur semble que ce voleur de grand chemin soit apparu tout à coup pour venger la morale des excès de la Bourse. Faut-il compter Robert Macaire parmi ces Turcarets dont nous faisons l'histoire? Un bandit beau parleur passe pour mort et recommence sur de nouveaux frais la carrière déjà parcourue. Il ne change pas d'industrie. Il vole une sacoche au premier acte; au second, il ferait main basse sur une valise, s'il ne reconnaissait dans le voyageur qui la possède son confrère Bertrand. A troisième, il se trouve qu'il a fait passer une montre du gousset d'un riche Anglais dans le sien : c'est à la veille même du jour où il as

semble sa compagnie pour l'assurance contre les voleurs. Remarquez bien la nature de l'entreprise, et comme elle se rattache à la profession de Macaire. C'est par là même que la situation est le plus plaisante. Au sortir de là, ses exploits reprennent leur cours; il vole, en signant le contrat, son beau-père, qui lui rend la pareille; il vole à l'écarté. Cet acte au reste est très bien rempli, et le héros ne le laisse pas languir un moment. Au quatrième acte, il ne vole rien, si ce n'est le lit et le bonnet de nuit du commissaire, qu'il a endormi avec de la poudre narcotique. Au dénoûment, reconnaissance générale : le baron de Wormspire est le père de Macaire, Eloa est la fille de Bertrand; ils s'embrassent tous, et la parade est complétée par une apothéose. Robert et Bertrand s'enlèvent dans un ballon orné de guirlandes et de verres de couleur. Est-ce là une satire contre les hommes d'argent, et Macaire est-il un financier? Son beau discours philanthropique touchant « les mauvaises passions qui se déchaînent sur l'ordre social avec la fougue du torrent » prépare assez bien la proposition d'une entreprise commerciale. Le travail mis entre les mains des actionnaires, M. Gogo qui demande le dividende, le nouvel appel de fonds dissimulé sous le projet d'une nouvelle compagnie pour diriger la police du royaume, enfin la défaillance de Robert qui s'évanouit pour n'être pas obligé de répondre à M. Gogo, tout cela est un épisode des tripotages financiers de la pire espèce, mais ce n'est qu'un épisode. Les auteurs l'ont trouvé tout fait dans Scribe et dans Picard. Déjà le M. Clairénet de Scribe réclamait le dividende comme M. Gogo; déjà la Mme Durville de Picard s'évanouissait à point nommé comme Macaire. Ce qu'ils ont trouvé tout fait et à demi oublié, ils l'ont pris et mis à leur usage : ils ont eu raison. C'est un coup de maître d'avoir mis un voleur à la tête d'une assurance contre les voleurs; mais c'est une raison de plus pour croire que le héros ne revêt l'emploi de financier que par hasard, et que les auteurs y avaient à peine songé. Le public s'est chargé d'en faire l'application. Au fond, *Robert Macaire* est une parodie des théories ambitieuses, des faux sentimens et de la littérature outrée de 1830 à 1834. Patriotisme, probité, amour paternel, passion, tendresse de cœur, tout y passe pour être couvert de boue et foulé aux pieds. Le coryphée du romantisme, dans la personne d'un acteur populaire sur les boulevards, se chargea de faire rire de toutes les émotions qu'il avait su produire. Il fit la satire de son art et de son talent. A toute poésie, à toute éloquence, il jeta le mot de *blague* qui termine et couronne la pièce.

La vraie satire des parasites du crédit, aventuriers de la Bourse et loups-cerviers, c'est *Mercadet*. Avec cette réserve que nul dans la pièce n'est réellement honnête, ni entièrement dupe, si ce n'est

Mme Mercadet et un couple d'amoureux, l'auteur a réuni dans son drame toutes les variétés des faiseurs d'affaires véreuses, des courtiers de valeurs apparentes, des vendeurs d'actions décréditées. Ici plus que jamais la maladie de l'argent est contagieuse; tour à tour les personnages sont trompeurs ou trompés. Il n'y a pas de victimes, si ce n'est du hasard ou d'une supériorité dans la ruse. Mercadet est corrompu, cynique même; ce bourgeois, ce père de famille a passé par l'école de Robert Macaire. « Voici l'honneur moderne, » dit-il à sa femme, en tirant de sa poche une des rares pièces de 5 francs qu'elle contient encore. « Qu'y a-t-il de déshonorant à devoir? Est-il un seul état en Europe qui n'ait ses dettes?... Et n'emprunte pas qui veut. Ne suis-je pas supérieur à mes créanciers? J'ai leur argent, ils attendent le mien, je ne leur demande rien, et ils m'importunent! Un homme qui ne doit rien, mais personne ne songe à lui!... » En effet, il est le débiteur de tout le monde et possède le secret de ne payer personne. L'homme d'affaires Goulard est éconduit par un mensonge; il ne sort pas, il s'enfuit de chez Mercadet pour aller aux nouvelles sur des valeurs qu'on lui fait croire compromises. L'usurier Pierquin consent à un délai moyennant des actions qui n'ont plus de valeur. Le courtier Violette, en se plaignant avec éloquence, obtient à peu près de toucher les intérêts de sa créance; celui-là est si pauvre, il est un habitué si fidèle du mont-de-piété, qu'il pourrait bien se faire qu'il fût honnête. Mercadet n'est pas tout à fait sans cœur, il a la générosité de lui avancer quelques écus sur cette dette, qui est toute la fortune du malheureux. L'ami de la maison, Verdelin n'accorde un ajournement pour ses avances que sur la menace que fait Mercadet de se faire sauter la cervelle. Inutile de dire que le propriétaire Brédif ne peut obtenir ni argent ni congé. Tel est Mercadet. Est-il victime? est-il coupable? Il se sauve de la faillite par un moyen digne de Scapin; plagiaire de Regnard, il refait la scène la plus audacieuse du *Légataire universel*, il travestit un compère en son ami et associé Godeau, qui est aux Indes et ne songe pas à revenir. On peut rire des Scapins et des Frontins, parce que c'est dans un monde de convention qu'ils font leurs tours pendables; dans le monde réel, les Mercadets vont au bagne. Et pourtant on est tenté par momens de s'intéresser à cet homme. On craint qu'il n'effectue son projet de se jeter à la Seine; on ne sait si le rasoir qu'il prépare ne doit pas être pris au sérieux. Il n'est pas douteux que l'auteur affectionne son héros; Mercadet, par momens, est fait à son image. Balzac n'est jamais tombé dans de pareilles misères; mais, s'il en faut croire ceux qui ont parlé de sa vie intime, cette lutte infatigable contre les créanciers ressemble à une confidence. Il était réservé à l'auteur de cette comédie

de rendre un financier intéressant et de placer dans la caverne de l'agiotage les péripéties d'un drame douloureux.

Mercadet, presque autant que *Robert Macaire*, nous représente le dessous de la société, la ténébreuse région où vivent à des étages différens les diverses espèces de la friponnerie. Si le théâtre prétendait avec ces deux pièces donner une idée du monde de l'argent sous le gouvernement de juillet, ce serait simplement une calomnie. Il y aurait une lacune dans l'arbre généalogique des financiers, qui ne se compose pas seulement de si basses branches. Un homme d'esprit, qui s'est fait autant remarquer par la souplesse facile du talent que par l'honorable ténacité de ses convictions politiques, M. Étienne Arago, vers la fin de ce régime, s'efforça de remplir cette lacune. Dans la comédie des *Aristocraties*, il fit en vers souvent excellens une guerre assez vive à ces banquiers qu'il était convenu de regarder comme des puissances souveraines. A supposer que ces Turcarets de la politique fussent aussi redoutables qu'il voulait bien les faire, il dut reconnaître qu'ils étaient des seigneurs bien clémens, et qu'ils se laissaient attaquer d'assez bonne grâce. La censure théâtrale, dont on faisait alors grand bruit, laissait poliment passer des tirades éloquentes que la haute finance recevait en pleine poitrine. En revanche, elle interdisait, par zèle pour la pudeur publique, des pièces telles que *Robert Macaire* et *Mercadet*, qu'en d'autres temps on eût laissé jouer : la morale était seule à réclamer.

S'il est permis de contester que les banquiers aient jamais tenu sous la clé de leur caisse les destinées de la nation, il est juste de dire que la paix, la prospérité générale, le progrès de la richesse, placèrent à côté des classes privilégiées d'autrefois une sorte d'aristocratie de l'argent. Dans cette mesure, M. Étienne Arago a raison; encore faudrait-il rabattre un peu d'une faveur trop grande qu'il montre pour l'aristocratie impériale, et qui serait sans doute aujourd'hui de sa part l'objet de quelques corrections. Le banquier Verdier invitant chez lui ses électeurs et faisant espérer la main de sa fille à des comtes et à des barons est un portrait d'après nature. Comme père et comme homme, ses mouvemens ne sont pas toujours vrais; un écrivain plus occupé de son art l'aurait fait quelquefois parler et agir d'une autre sorte. Comme financier ambitieux d'honneurs, c'est un rôle qui a sa place dans notre théâtre. Verdier flatte les conservateurs pour être député, les libéraux pour être conseiller municipal.

C'est clair... l'homme d'argent est de tous les partis.

Un emprunt qu'il souscrit en Allemagne lui vaudra un cordon jaune

et le titre de baron de Burkthal. C'est un pis-aller; quand le pouvoir refuse d'honorer son mérite, il faut bien qu'il se contente d'une noblesse de l'autre côté du Rhin, mais il se vengera :

> Je me rends à la Bourse... elle est le thermomètre
> Qui règle le crédit des hommes du pouvoir...

Le cabinet est perdu : Verdier va jouer à la baisse. Plus d'un banquier a été dupe des mêmes illusions que celui de M. Arago, et il suffit au théâtre de la vraisemblance. Voilà donc les financiers au comble de leur gloire! Si la comédie est un miroir un peu fidèle de la société, quel chemin a donc fait l'argent? O Basset, ô Bredouille, ô Turcaret, et vous autres, Morand et Duhautcours, que diriez-vous si, revenant à la vie, vous pouviez contempler vos petits-fils dans un tel degré d'éclat et de puissance? Rien n'est durable en ce monde, et surtout la richesse. C'est l'argent qui est puissant, non pas l'homme; le premier dure toujours, le second est sujet à la mort, et il meurt d'autant plus complétement qu'il n'a possédé que des écus. Son héritage est fragile quand il ne se compose pas d'autre chose, et c'est pourquoi l'aristocratie de l'argent est un mot qui a peu de sens.

Dans une comédie du second empire (nous avons eu l'occasion de montrer que la seconde république n'en pouvait avoir), il y a une page remarquable dont la pensée est directement opposée à ce que nous venons de dire. Le marquis d'Auberive, des *Effrontés*, avec l'esprit qui ne fait jamais défaut à l'auteur, recueille les traits de ce qu'il appelle l'aristocratie financière.

« Les travers du vainqueur sont la consolation du vaincu : consolation bien innocente. Vous nous avez renversés, et je me gaudis à voir ce que vous avez mis à notre place. — L'égalité. — Elle est jolie votre égalité, parlons-en! Vous avez substitué une caste à une autre, voilà tout. — Il n'y a plus de castes en France. — Vous croyez cela? Écoutez le récolement de la vôtre : vous ne vous mariez qu'entre vous, comme nous faisions. Vous dites : Ça n'a pas le sou! comme nous disions : Ça n'est pas né! Vous avez vos quartiers de richesse, comme nous avions nos quartiers de noblesse, le millionnaire de la veille traitant sous la jambe celui du jour. Vous avez le monopole du pouvoir comme nous, l'hérédité comme nous.» Ce marquis de M. Émile Augier en rappelle un autre, celui qui confond non pas avec plus de finesse, mais avec une bien autre verve le misérable Turcaret, son créancier, son usurier ordinaire, son ancien laquais. M. d'Auberive est plus poli; mais ses reproches sont-ils aussi naturels et ses paroles vont-elles bien à leur adresse? A

qui en a-t-il, ce noble personnage? Est-ce bien à un homme d'affaires sous le règne du second Napoléon? Mais quoi! le banquier pourrait lui répondre : « Nous sommes à deux de jeu, et je réclame ma place parmi les vaincus. Que j'aie des relations avec les vainqueurs, qu'ils fassent avec moi des marchés qui me profitent, cela est possible. Je suis avec eux dans la situation d'un négociant avec l'ennemi quand la ville est prise. J'y gagne de l'argent, et quelquefois j'en perds, et c'est un jeu où je n'ai pas toujours les atouts. J'y suis souvent compromis, et quelquefois, car les vainqueurs ne se piquent pas toujours de délicatesse, je passe sous les fourches caudines. Est-ce là ce que vous appelez être vainqueur? » Le marquis d'Auberive se trompe de date : il aurait dû tenir ce langage sous le régime précédent, quand la Bourse passait pour avoir supplanté Versailles et Trianon. Ses argumens, si spirituellement tournés, n'en auraient peut-être pas été meilleurs; Charrier toutefois eût été mis en demeure d'y répondre. Par des méprises de ce genre, M. Émile Augier s'est exposé plus d'une fois au blâme de se tromper sur le courant de l'opinion publique et de prendre des faibles pour point de mire. Au lieu de venger l'ancien régime sur les banquiers, qui n'en peuvent mais, son marquis d'Auberive devait se taire ou accuser leur soumission banale à la force et leurs trafics de connivence avec les puissans. Financiers sans pudeur et magistrats sans conscience, voilà quels étaient les véritables effrontés; mais il n'y aurait eu ni auteur pour écrire une telle comédie, ni théâtre pour la recevoir, ni acteurs pour la jouer. Nous l'avons aujourd'hui, au moins en partie, cette comédie lamentable, avec des noms qui ne sont pas d'emprunt, écrite sur des pièces qui sont officielles. Il était à peine possible d'en deviner l'existence, et si le théâtre avait pu représenter quelque chose de pareil, le grand public, composé d'hommes honnêtes et désintéressés, aurait refusé d'y croire.

Ces considérations suffisent pour faire entrevoir ce qu'aurait pu être et ce que n'a pas été le théâtre dans les dix-huit dernières années. Il ne faut pas à la comédie une trop ample matière, et la richesse trop grande de sa moisson l'appauvrit au lieu de la fortifier. C'est précisément quand elle aurait trop à dire qu'elle ne dit rien ou peu de chose. Nous avons eu beaucoup de discours à effet sur l'amour de l'argent, sur la fièvre de la Bourse; jamais la scène n'avait si bien argumenté en prose comme en vers, et souvent en beaux vers. En assistant à ces effusions d'éloquence dont le public ne se montrait pas fatigué, on aurait juré que les anciennes mœurs et l'antique probité refleurissaient de toutes parts. J'imagine cependant que Lesage se serait défié de toute cette belle morale, et qu'il aurait

tenu pour très équivoques des mœurs dont on osait à peine tracer de sérieuses esquisses, ou que l'on allait chercher dans un monde inférieur qui n'a rien à perdre aux vengeances du théâtre.

Le rang oblige aussi bien que la noblesse. Il semble que l'argent, renonçant au bénéfice de l'égalité première, se soit moins respecté et que, perdant sa part, quelque modérée qu'elle fût, de pouvoir politique, il ait conservé un moindre sentiment de sa responsabilité. En gardant pour lui toute la puissance, le gouvernement avait montré aux sujets le commerce et la banque et leur avait dit : « Voilà votre domaine! » Les sujets ne l'écoutèrent que trop. Cependant il ne se tint pas pour content, et, de ce domaine qu'il laissait seul à l'activité nationale, il voulut avoir sa portion. Il n'y avait pas de délégué de la dictature qui ne pût, s'il était sans conscience, vendre chèrement sa signature. La Bourse appartint aux gouvernés moyennant prime. Tel fut, il faut bien le reconnaître aujourd'hui, l'état réel des choses. Était-il possible d'en trouver au théâtre une peinture, même adoucie?

MM. Émile Augier et Dumas fils ont essayé de nous la donner, l'un dans *les Effrontés,* qui nous ont fourni tout à l'heure l'occasion de nous expliquer sur l'aristocratie financière, l'autre dans *la Question d'argent.* M. Émile Augier a représenté trois degrés d'effronterie : Vernouillet, Giboyer et Charrier. Écartons Giboyer, le journaliste bohème, l'insulteur salarié, qui n'appartient pas à notre sujet, et qui d'ailleurs, par son ignorance ingénue de toute morale, par quelques sentimens généreux, inspire çà et là un intérêt mêlé de pitié. Dans Charrier et Vernouillet nous retrouvons Morand et Basset, Durville et Duhautcours, les deux degrés ordinaires de corruption, les deux complices habituels, dont l'un, agent honteux, entraîne l'autre. Il y a pourtant une différence entre la conception de M. Augier et celle de ses devanciers. Charrier n'en est pas à son coup d'essai; son dossier porte déjà un ancien démêlé avec la justice. Un vieux journal qui joue un rôle important dans la pièce contient la preuve de cette plaie à son honneur, une plaie qui ne guérit jamais, et qui se rouvre à la moindre crise. Triste souvenir de famille! car le banquier Charrier est père, et il est condamné finalement à rougir devant son fils. « Les financiers n'ont pas de famille, » dit Labruyère, qui ne leur avait découvert un cœur et des entrailles que pour leur coffre-fort. Ces hommes n'allaient pas s'embarrasser de ces liens du sang, ou ils s'en affranchissaient comme Turcaret. Le financier de M. Augier, sans être plus délicat, est plus tendre, et les écus ont laissé pour ses enfans une place dans son amour. Contrairement à tous les hommes d'argent que nous avions vus jusque-là sur la scène, il a des momens pour les jouissances du foyer et un goût

pour la vie patriarcale. Le Morand de Collin d'Harleville enverrait bien au diable son mauvais sujet de fils, si celui-ci n'avait le secret de ses fredaines d'arrière-saison. Mercadet est impatient de marier sa fille, mais à un gendre bailleur de fonds. Charrier vaut mieux, il veut assurer le bonheur de la sienne, et, quoique son fils se plaise à contrarier ses idées, il l'aime de tout son cœur. C'est le financier doué de toutes les vertus bourgeoises sauf la probité traditionnelle. Sans doute on a rencontré de tout temps de ces coupables à qui la nature avait donné la fibre de l'amour paternel; mais le théâtre avait reculé devant cette combinaison, comme s'il eût craint de profaner la sainteté du nom de père. Il fallait la dextérité de M. Augier pour que ce mélange d'abaissement et de vertu ne fût pas odieux. Il a voulu donner cette leçon à la bourgeoisie, qu'il n'a pas ménagée, notons-le en passant, depuis les défaites qu'elle a subies. Sa tentative a réussi : son financier nous attriste comme une ironie douloureuse; c'est cependant un personnage à la fois vrai et nouveau.

Quelles que soient les critiques adressées à M. Alexandre Dumas fils pour le choix de quelques-uns de ses sujets ou pour ses prétentions philosophiques, il a une franchise de talent, une originalité d'inspiration qui rachète bien des défauts. Point d'artifices pour rajeunir une figure, point d'efforts pour remettre à neuf une situation. Il puise directement dans la nature les observations qu'il transporte sur la scène, et ses inventions, rudes quelquefois, brutales souvent à plaisir, portent le cachet de la réalité dont elles sont tirées. S'il blesse les esprits délicats par ses vulgarités, il les ramène et les gagne par le jet spontané de ses pensées et par les trouvailles heureuses de son expression. Nous ne lui connaissons guère d'autre classique et d'autre modèle que Balzac, mais c'est lorsqu'il abandonne les traces de ce maître pénible et martelé, c'est lorsqu'il suit sa propre veine qu'il est bon et quelquefois excellent. Demandez-lui par exemple comment tombent dans une tête les idées qui enrichissent un homme : où Balzac aurait profité de l'occasion pour loger une grosse période emphatique, il glisse une tirade triviale, incorrecte, comme celui qui la prononce, mais leste et parfaitement en situation.

« Avez-vous une idée, une simple idée comme celle *qu'a eue* un monsieur, un jour, d'acheter en gros, pendant trois ans, aux boulangers de Paris toute la braise qu'ils vendaient en détail aux petits ménages parisiens? Il a revendu trois sous ce qu'il payait deux, et il a gagné 500,000 francs. Ayez une idée de ce genre-là, votre fortune est faite; mais vous ne l'aurez pas : ces idées-là ne viennent qu'aux gens qui se promènent l'hiver à six heures du soir, sous

une petite pluie fine, avec un habit râpé, dans des souliers douteux, en regardant s'ils ne trouveront pas dix sous entre deux pavés, et en se demandant comment ils souperont. J'ai passé par là, moi, je sais ce que c'est; mais vous, vous n'êtes pas un pauvre, vous êtes un homme qui n'est pas assez riche... »

Ainsi s'exprime le financier de M. Dumas fils, le Jean Giraud de *la Question d'argent*. Turcaret a commencé par être laquais dans la maison de M. le marquis, son valet Frontin lui succédera. La domesticité engraissée par le vol était la souche des financiers du théâtre et souvent du monde réel. Il n'en est plus tout à fait de même. Jean Giraud, fils de jardinier, n'a pas plus d'éducation qu'eux ni de sens moral, mais il n'est pas un parasite, et même au début il ne porte d'autre livrée que celle de la misère. Il s'est élevé tout d'un coup de la rue, et à force de battre le pavé en a fait jaillir une fortune. Maintenant qu'il a des chevaux, des voitures, un hôtel et une galerie de tableaux, il cherche un autre meuble d'une acquisition plus difficile pour lui, une femme bien élevée. Que lui importe une dot de 200,000 ou 300,000 francs! « Qu'est-ce que c'est que ça? » Il ne veut pas d'une demoiselle qui « ferait sauter ses petits millions dans une fricassée de dentelles, de cachemires et de diamans,» car ses discours sont toujours ceux d'un jardinier, et si c'est là du naturel, il faut avouer que M. Dumas fils en a beaucoup plus que Lesage. Jean Giraud ne manque pas de perspicacité : il sent que l'argent tout seul ne fait pas un homme considéré; il voit même que la finance a ses charges, et que tout n'est pas bénéfice dans la position d'un pauvre sire parvenu d'un coup à la richesse. On le visite, mais en se cachant et pour avoir part à ses profits. Quant à ceux qui ne se cachent pas de son amitié, ce sont des gens qui boivent le vin, fument les cigares de M. Jean Giraud, et détournent Mlle Flora de ses devoirs. Il n'est d'ailleurs ni fier ni glorieux, et il offre au fils de son ancien patron de lui faire sa fortune. Turcaret n'était pas si bon enfant, et il oubliait qu'il avait porté le marquis sur ses bras. Jean Giraud a plus de mémoire, et il ne peut souffrir qu'un gentilhomme que son père servait aille à pied, tandis que lui-même se promène en phaéton avec des chevaux qu'il ne sait pas conduire et deux domestiques qui se demandent pourquoi ils sont derrière et Jean Giraud devant. M. Dumas fils, afin de mieux rabaisser son financier, lui a donné la conscience très claire de sa bassesse. Turcaret était odieux et ne faisait rire que par ses disgrâces, Jean Giraud est amusant de verve et de bonne humeur : il n'inspire pas de haine, à peine un peu de dégoût; il n'est ridicule que parce qu'il est mal élevé. Au dénoûment, il est vrai, on vous lui fait une bonne semonce, c'est pour la morale de la fable; mais l'auteur a si peu

voulu l'accabler que le personnage finit par une véritable bouffonnerie. Comme on lui fait remarquer qu'il prend le chapeau d'un autre, « je l'aurais rapporté, mademoiselle ! » répond-il.

Voilà donc les deux principaux financiers mis au théâtre sous le dernier régime : Charrier, le bourgeois, l'honnête père de famille qui s'est exposé, sinon à une condamnation, du moins à des considérans qui le déshonorent, — Jean Giraud, l'esprit grossier qui a su s'élever de la fange du ruisseau jusqu'au faîte de l'opulence, et qui, dans cette brusque ascension, n'a pas eu le loisir de se pourvoir de beaucoup de délicatesse et de moralité. Des Charrier, nous en avons eu sans doute; s'ils ont assisté aux épreuves du héros de M. Augier, ils ont dû affecter de ne pas se reconnaître : l'auteur nous semble avoir fourni à leur conscience ce faux-fuyant, en déplaçant l'époque et la mise en scène par certains mots politiques tels que ceux du marquis d'Auberive. Les Jean Giraud n'ont pas manqué; peut-être se sont-ils reconnus, mais ces subalternes sont-ils les plus dangereux, et les éclats de rire du théâtre suffisent-ils pour les punir?

Les sujets ne manquaient pas à la comédie contemporaine : elle n'a pas osé, qui sait si elle a pu les traiter complétement? Après plus de cent cinquante ans, Turcaret demeure le modèle des hommes d'argent, et Lesage a peut-être laissé derrière lui ses successeurs non-seulement par le talent, mais par le courage. En commençant cette étude sur les financiers, nous disions que l'histoire des temps et les annales du théâtre se prêtaient mutuellement des lumières. L'histoire des temps montre avec une inflexible sincérité les originaux que la scène devait reproduire. Ne comptons pas trop cependant ni sur l'exactitude de l'ouvrage, ni sur la fermeté de l'ouvrier; les annales du théâtre prouvent que, s'il y a souvent des traits de ressemblance entre ces originaux et leurs copies, il ne faut pas toujours compter sur la fidélité de la peinture.

LOUIS ÉTIENNE.

LES

CHEVAUX DE L'ARMÉE

Il y a quelques mois à peine, tous les esprits étaient portés à s'occuper des conséquences d'une sécheresse extrême, qui paraissaient devoir être calamiteuses. On était loin de penser alors que des désastres plus terribles viendraient nous absorber au point que toute question ne se rattachant pas à la défense nationale serait inopportune. Toutes les fois que la France a dû se préparer à la guerre, les chevaux lui ont manqué; cependant, par son sol et par son climat, elle est on ne peut mieux disposée pour la production des différentes sortes de chevaux que réclament l'industrie, le luxe, l'armée. Les pâturages secs et salubres du Limousin, de la Navarre, du Merlerault, donnent une herbe excellente, dont se nourrissent de bons chevaux de selle. Les plaines fertiles, un peu grasses, de l'ouest et du nord, si favorables à la pousse de l'herbe et au développement rapide d'animaux de forte corpulence, peuvent produire, ou de robustes limoniers, ou des chevaux propres aux attelages de luxe. Enfin les plateaux de la Beauce, de la Champagne, du Berry, si riches en cultures de céréales et en pâturages artificiels, terminent l'élevage de la plupart des chevaux de trait léger, et livrent au commerce des animaux appréciés du monde entier.

De tous ces terrains, ceux qui produisent *naturellement* les chevaux légers propres à la cavalerie sont les plus étendus, et cependant ces chevaux sont les seuls qui nous fassent souvent défaut. Il y a longtemps, on comptait déjà par centaines les millions exportés pour les remontes de l'armée, et c'est pour obvier à cet inconvénient que Colbert fonda l'administration des haras. Pour les chevaux de selle, on n'a jamais voulu reconnaître que la consommation seule fait la production, et que le pays pourrait large-

ment suffire aux besoins de l'armée, si les éleveurs avaient intérêt à les satisfaire. Le gouvernement n'a jamais songé à encourager la production des mulets et des chevaux de trait; depuis des siècles, il emploie même toutes les ressources dont il dispose pour en détourner les éleveurs, et pourtant les chevaux du train des équipages et de l'artillerie n'ont jamais manqué. Il s'agit de rechercher les causes de cette situation et d'y trouver remède : tel sera l'objet de cette étude; mais d'abord il faut faire connaître les races des provinces les plus renommées pour leur production chevaline.

I.

L'armée réclame deux catégories de chevaux : des chevaux de trait pour l'artillerie et le train des équipages, des chevaux de selle pour les différentes armes de la cavalerie. Les uns et les autres doivent être robustes pour supporter les rudes fatigues auxquelles ils sont souvent exposés, rustiques pour résister aux intempéries, sobres pour se contenter au besoin de fourrages médiocres qu'on ne peut pas même toujours leur distribuer à discrétion. Il faut en outre, pour les chevaux de cavalerie surtout, qu'ils soient dociles et maniables. Le cavalier qui ne peut pas maîtriser son cheval n'a pas ses mouvemens libres, et ne peut ni attaquer ni se défendre. Un cheval indocile ne sert qu'à l'ennemi, disait déjà Xénophon. Le général Foy attribuait aux chevaux anglais, peu maniables, l'infériorité de la cavalerie anglaise, d'ailleurs composée d'excellens soldats. Outre les qualités en quelque sorte *individuelles*, les chevaux de troupe ont besoin de posséder ce que nous appellerons les qualités *d'ensemble*. Les chevaux de chaque régiment doivent avoir à peu près la même taille et la même corpulence (1). L'uniformité dans la taille suppose l'uniformité dans la force et dans les allures. L'ensemble des mouvemens, l'impulsion de la cavalerie et conséquemment son utilité, disent les militaires expérimentés, reposent sur une réunion de chevaux de même taille et de même nature. A cet avantage purement militaire, l'égalité de la taille réunit celui

(1) Les règlemens fixent la taille de la manière suivante pour les différens services de l'armée :

Pour la cavalerie de réserve, grosse cavalerie.	de 1m,542 à 1m,597
— de ligne, dragons et lanciers.	de 1m,515 à 1m,542
— légère, chasseurs et hussards.	de 1m,475 à 1m,515
Pour l'artillerie et le train.	de 1m,488 à 1m,542
Pour les mulets.	de 1m,434 à 1m,515

Dans les momens d'urgence, dans ce moment par exemple, on accepte les chevaux au-dessous de la taille réglementaire, et dans tous les temps on prend les chevaux de l'Algérie, quoique n'ayant pas la taille exigée en Europe pour la cavalerie légère.

d'être favorable à la conservation des chevaux : les rations et les exercices sont réglés sur la taille réglementaire, de sorte que les chevaux trop grands ne sont pas assez nourris, et que ceux qui manquent de taille se fatiguent pour suivre le régiment. On a surtout remarqué les inconvéniens du défaut d'uniformité dans les chevaux après les réquisitions, alors que les besoins des services et la rareté des animaux ne permettent pas de les assortir convenablement.

Le service de l'artillerie et du train des équipages doit être monté en chevaux bien corsés et cependant légers, pouvant soutenir l'allure du trot, tout en traînant de lourdes charges. La Bretagne, principalement le département des Côtes-du-Nord et celui du Finistère, en fournit un nombre considérable. Sobres, doux, très propres au service qui leur est réservé, quoique laissant à désirer au point de vue des allures, les chevaux *bretons* résistent aux intempéries, supportent les grandes fatigues, et ne manquent ni de vigueur ni de vitesse, s'ils ont été élevés dans des fermes où on les nourrit au grain, ou, comme on dit, *engrainés* chez les industriels qui les utilisent. Les chevaux bretons constituent la seule race française qui n'ait pas été modifiée par les croisemens, qui conserve les caractères du type aborigène.

Sans parler des chevaux carrossiers du Conquet et de Lamballe, ni des chevaux de selle de Carhaix, ni des bidets du Morbihan et de la Loire-Inférieure, la Bretagne élève deux sortes de chevaux : les *postiers*, que nous venons de décrire, nombreux surtout dans le Finistère, et des chevaux de gros trait, que l'on trouve principalement dans les arrondissemens de Lannion, de Guingamp. Les premiers seuls conviennent pour l'armée, et parmi eux les meilleurs sont achetés par les compagnies d'omnibus ou par des industriels qui les paient plus cher que ne le fait l'administration de la guerre. Les dépôts de remonte de Guingamp et de Morlaix servent de débouchés aux productions des départemens d'Ille-et-Vilaine, des Côtes-du-Nord, du Morbihan et du Finistère.

Beaucoup plus que le breton, le cheval *percheron* réunit l'élégance des formes à l'aptitude au trait rapide. Tel qu'il est aujourd'hui, il constitue une race toute nouvelle; la plupart des anciens hippiatres parlaient à peine du cheval percheron, et il n'y a pas longtemps encore qu'on le donnait comme une variété de la race bretonne. Il s'en distingue par sa tête plus longue, par ses hanches plus sorties, sa croupe moins oblique et surtout par plus de finesse dans les membres. C'est depuis un demi-siècle la race de trait à la mode; tous les pays, l'Amérique, l'Égypte, la Russie, l'Allemagne, lui ont emprunté des types améliorateurs. Un bon cheval percheron né de parens ayant les caractères du type, élevé comme on élève les

jeunes chevaux dans le pays chartrain et dans quelques parties de la Normandie, est en effet le meilleur cheval de diligence connu. De même qu'en Bretagne, les contrées du centre et de la Normandie qui produisent le cheval d'artillerie livrent aussi au commerce de forts chevaux de camion. Il n'existe pas de chevaux plus puissans que les limoniers élevés dans les départemens d'Eure-et-Loir et de l'Eure. Attelés à des voitures chargées de blocs de pierre pesant quelquefois plus de 25,000 kilogrammes, ces chevaux ont à faire des efforts inouis; ce sont des phénomènes de force, d'adresse et d'intelligence. On s'oublie à les admirer quand, au milieu d'un chantier, attelés seuls à d'énormes charges, ils les font manœuvrer presque avec aisance à la voix de leur conducteur. Les jumens percheronnes, qui ont dans l'avant-main plus de finesse que les mâles, sont recherchées pour le service des voitures de demi-lune; elles le seraient beaucoup plus, si elles étaient à robe baie ou noire. Le prix élevé des beaux chevaux percherons les exclut des remontes de l'armée : le premier choix se vend 1,200, 1,400 francs, et nous ne parlons pas des étalons, qui trouvent facilement des acheteurs à 2,500 ou 3,000 francs. Le second choix est payé de 900 à 1,000 francs. L'artillerie et le train des équipages, qui en temps ordinaires, quand il n'y a pas à faire de remontes exceptionnelles, ne paient que 550 ou 600 francs, ne peuvent avoir que les sujets inférieurs de cette race : ils sont achetés par le dépôt de remonte d'Alençon.

Une troisième race française fournit d'excellens chevaux d'artillerie : c'est la race ardennaise. Les chevaux *ardennais* ont de tout temps été renommés pour leur force, leur sobriété, leur vigueur et leur rusticité. Il n'y a pas de centre particulier de production dans le département dont ils portent le nom. Rappelons enfin que l'Alsace, la Lorraine, la Franche-Comté, la Dombes, le pays de Caux, le Poitou, la Charente, contribuent aussi à remonter l'armée en chevaux de trait léger. Les dépôts de remonte de Villers, de Sampigny, de Favernay, de Mâcon, du Bec-Hélouin, de Saint-Maixent, de Fontenay-le-Comte, de Saint-Jean-d'Angely, achètent les chevaux de troupe produits dans ces diverses provinces.

Une précieuse ressource que possède la France pour le service de l'artillerie et du train des équipages, ce sont les *mulets*. Aucun pays ne peut rivaliser avec elle pour la production de ces animaux, aussi remarquables par leur force et leur vigueur que par leur excessive sobriété et leur aptitude à travailler, à porter de lourds fardeaux dans les chemins les plus escarpés. Il y a en France quatre grands centres de production mulassière. Le plus connu se trouve dans le département des Deux-Sèvres (arrondissement de Niort) et dans les départemens qui l'environnent; les mulets qu'on y produit sont remarquables par leur taille élevée et leur forte cor-

pulence. Beaucoup sont exportés en Provence et en Languedoc, où on les emploie à la culture; on les utilisait pour le roulage avant la construction des chemins de fer; une plus grande partie est vendue aux colonies. Le second siége de production occupe les montagnes du centre, le Limousin, l'Auvergne, le Rouergue; il donne des animaux plus légers. Le troisième est dans l'est, dans les départemens de la Drôme, de l'Isère, du Jura. D'une corpulence moyenne, les mulets du Dauphiné ont été fort recherchés pour l'armée d'Afrique. Enfin le quatrième centre de production s'étend sur le versant septentrional des Pyrénées, de l'Océan à la Méditerranée. Il donne des mulets légers, sveltes, employés en Espagne au service de la selle et attelés aux voitures publiques. C'est surtout dans les expéditions de l'armée d'Afrique que l'utilité des mulets pour le transport des cantines, des bagages, des cacolets et même des pièces d'artillerie, a été appréciée. On a reconnu que les meilleurs sont ceux de taille moyenne; les grands mulets résistent moins à la fatigue et aux privations, ils maigrissent et sont facilement blessés par les harnais. Les rations que l'on distribue dans l'armée à une catégorie d'animaux sont uniformes; il est possible que celles des mulets, suffisantes pour des individus de taille moyenne, laissent souffrir ceux de forte taille.

Les races qui fournissent les chevaux carrossiers remontent la grosse cavalerie. Lorsqu'on a le choix, on prend pour l'armée les carrossiers les plus légers et les moins élevés de taille. La Normandie produit le type de ces chevaux; mais il s'en trouve aussi dans une partie de la Bretagne, depuis Lamballe jusqu'à l'extrémité de la presqu'île, jusqu'au Conquet. L'Anjou, la Vendée, les marais de Saint-Gervais et les Charentes en fournissent aussi. Tous ces chevaux se ressemblent aujourd'hui et forment un type unique connu sous le nom de chevaux *anglo-normands*. Le plus beau sujet de ce type est remarquable par sa taille, par sa noble tête et sa belle encolure, par son garrot haut et épais, par son poitrail bien ouvert et ses reins courts, sa côte profonde, sa croupe longue et peu inclinée, ses avant-bras larges et ses jarrets puissans. Il a autant d'énergie que d'élégance. Le premier choix est réservé pour la reproduction et les voitures de luxe; sans être les meilleurs, ceux qu'on achète pour l'armée rendent encore de bons services. Il y a un demi-siècle à peu près que ce cheval s'est formé. Les carrossiers du Cotentin, du Calvados, de Saint-Gervais, n'étaient plus de vente à cause de leur tête busquée, de leur chanfrein étroit, de leur encolure rouée et de leur croupe oblique, et on se demande même comment on avait pu s'enticher de cette conformation si défectueuse au point de vue des qualités réelles que l'on doit désirer dans le cheval. Les Arabes veulent qu'il

réunisse une tête carrée comme celle du taureau, courte, forte au sommet et fine à l'extrémité, des naseaux larges comme la gueule du lion : des naseaux dilatés accompagnent toujours un chanfrein épais et des voies aériennes spacieuses; ils sont donc l'indice d'un grand développement des organes respiratoires. Toutes les parties dans un être organisé se correspondent; l'examen d'un organe permet de juger d'un appareil, et par l'examen d'un appareil on peut juger de tout l'organisme. La tête longue et busquée, le chanfrein étroit du cheval normand d'autrefois, expliquaient sa prédisposition au cornage. Quoi qu'il en soit, en croisant le cheval normand avec le cheval de course, qui a la tête carrée, l'encolure droite et la croupe horizontale, l'amélioration en a été aussi facile qu'elle sera durable. Les éleveurs ont ainsi transformé un cheval dont les connaisseurs ne voulaient plus en un beau type des plus estimés qui joint aux précieuses qualités de fond de la race normande l'ampleur des voies respiratoires, la bonne direction de la croupe, aussi avantageuse au point de vue de la résistance et de la force qu'à celui de la vitesse.

C'est par l'étude de la Normandie que l'on peut se former une idée de notre richesse en chevaux propres à la grosse cavalerie. Il y a dans la province trois centres de production. Le plus anciennement connu est situé dans les riches herbages des arrondissemens de Bayeux, de Valogne et de Saint-Lô. Toutes les conditions hygiéniques nécessaires pour faire acquérir au cheval les qualités les plus désirables se trouvent réunies dans cette contrée : sol fertile, pâturages excellens, climat maritime, c'est-à-dire doux, tempéré, sans variations trop sensibles et trop subites, et qui permet d'abandonner presque la production aux seules forces naturelles. C'est le berceau de la race cotentine, race qui a joui dans le siècle dernier d'une réputation méritée, et qui a été conservée par beaucoup d'éleveurs, alors même que d'autres parties de la Normandie modifiaient leur type par le croisement. Une variété de la race cotentine, à robe grise, était appelée *race du sacre*, parce qu'elle fournissait les attelages employés pour les cérémonies de la royauté, les fêtes d'apparat; mais le vrai type cotentin était noir avec des balzanes, ou bai. Beaucoup de chevaux de la nouvelle race normande, des métis anglo-normands, ont hérité de la taille, de la corpulence, de la robe et de la douceur de caractère qui distinguait le type indigène.

Le second centre de production est plus moderne; il se trouve à l'est du département du Calvados, dans les riches vallées d'Auge, dans ce pays expansif où l'on voit *pousser*, pourrait-on dire, plantes et animaux. Autrefois on y élevait des chevaux de gros trait et on y engraissait des bœufs; aujourd'hui on y nourrit aussi de belles poulinières propres à donner des chevaux pour le carrosse et pour

la remonte des cuirassiers. Le troisième centre est dans le département de l'Orne; il produit le cheval connu sous le nom de *cheval du Merlerault*, magnifique cheval d'officier. Le sol est moins fertile, les hivers sont plus rudes, et les étés moins doux que dans le Calvados et la Manche. Les chevaux y sont plus légers, plus distingués, plus vigoureux. Le haras du Pin place dans cette contrée ses plus beaux étalons. — A ces trois centres de production correspondent deux centres d'élevage : les belles plaines de Caen, si fertiles, si bien cultivées, et la plaine d'Alençon à sol un peu moins riche et où les chevaux ne prennent pas autant de corpulence. Toutes les vallées qui entourent ces deux centres d'élevage y envoient leurs poulains. Les plateaux des environs de Caen sont au cheval d'attelage ce que les plateaux des environs de Chartres sont au cheval de diligence; on y conduit non-seulement les poulains nés en Normandie, mais encore les beaux poulains de race qui naissent dans la Bretagne, l'Anjou, la Vendée, le Poitou. Après l'élevage, il n'est pas possible de distinguer les vrais chevaux normands, — c'est-à-dire nés dans la Normandie, — de ceux des provinces que je viens de nommer. Les uns et les autres d'ailleurs proviennent de la même souche paternelle, l'étalon de course, et de la même souche maternelle, la jument normande : de tout temps, le sang normand a été infusé en abondance dans les races d'attelage de l'ouest. Les chevaux de la Saintonge et de la Vendée, comme ceux de la Bretagne et de l'Anjou, répondent aux mêmes besoins et peuvent avoir la même destination que ceux des départemens de la Manche et du Calvados. Peut-être cependant sont-ils plus exposés à certaines maladies, à la fluxion périodique par exemple, que ceux de la Normandie. — Les dépôts de remonte d'Alençon, de Caen, de Saint-Lô, d'Angers, de Fontenay-le-Comte, de Saint-Jean-d'Angely, achètent des chevaux de grosse cavalerie.

« L'échelle des tailles des chevaux français s'élève de 4 pouces à 7 pouces, 7 pouces et demi, et saute tout de suite à près de 9 pouces et plus. Les chevaux de dragons manquent donc, et ils manqueront jusqu'à ce qu'une administration des haras plus sage et plus entendue ait pris la peine et les soins nécessaires pour perfectionner les races, relever les tailles et en établir une progression suivie et sans interruption. »

L'auteur de ces lignes (1) se montre dans quelques passages de son ouvrage très sévère pour l'administration des haras, mais est-il fondé dans ses observations critiques en avançant qu'il ne dépend que de cette administration d'élever la taille de nos petits chevaux? La taille de nos diverses races s'explique par la fertilité

(1) Huzard, *Instruction sur l'amélioration des chevaux en France.*

de nos terres et par les convenances économiques des éleveurs. Les haras n'y sont pour rien. Nous n'avons pas de race chevaline particulièrement propre à monter les lanciers et les dragons, parce que les terres peu fertiles où l'on produit des chevaux de selle ne peuvent en produire que pour la cavalerie légère, les plus fertiles étant employées à nourrir des carrossiers ou des chevaux de trait, qui paient mieux leur nourriture que des chevaux de dragons. On remonte la cavalerie de ligne avec les plus forts individus des races propres à la cavalerie légère, les plus petits des races propres à la grosse cavalerie, et surtout avec les plus fins, les plus distingués des races qui fournissent au train des équipages militaires et à l'artillerie. La Lorraine, l'Alsace, la Franche-Comté, la Bretagne, le Poitou, contribuent à la remonte de notre cavalerie de ligne. Si, comme cela serait aisé, ainsi que nous le verrons plus loin, on modifiait nos chevaux de trait quant à la robe, la remonte, même celle des régimens qui manquent le plus de chevaux, serait bien facilitée.

Disons d'abord ce qu'étaient les chevaux propres à la cavalerie légère il y a un demi-siècle, nous verrons ensuite ce qu'ils sont actuellement. Tous les hommes de cheval, même les plus pessimistes, ont cité le Limousin, la Marche, l'Auvergne, le Béarn, la Navarre, le comté de Foix, comme fournissant d'excellens chevaux pour l'armée. Avant la révolution, les régimens de cavalerie avaient dans ces provinces des dépôts de remonte, et quelques-uns y faisaient élever des poulains achetés très jeunes. Ces chevaux coûtaient aux régimens un prix très élevé, pour l'époque surtout, de 700 à 800 francs (en temps ordinaire, l'armée ne les paie aujourd'hui que de 450 à 500 francs); mais ils étaient à tous égards supérieurs. Peu de pays pouvaient être comparés au Limousin pour la production des chevaux de selle : la race limousine était distinguée entre toutes par la légèreté, la finesse et l'aptitude à faire un long service; elle était recherchée de tous les étrangers, disaient nos pères, comme fournissant de magnifiques chevaux de maître, d'excellens chevaux d'officier et d'élégans chevaux de manége. Elle avait, il est vrai, un défaut, elle était tardive : on ne pouvait en utiliser les sujets qu'à l'âge de six ou sept ans, mais ils étaient encore d'un excellent service à vingt-cinq et trente ans. Ils avaient l'avantage de devenir vieux sans cesser d'être bons. Le régiment des hussards de Bercheny, qui faisait ses remontes en Auvergne, dans la Marche et le Limousin, était le mieux monté de la cavalerie française. En 1793, un escadron de ce régiment émigra et fut incorporé dans un régiment autrichien; en 1802, tous les chevaux de cet escadron existaient encore, et on les reconnaissait comme les meilleurs du régiment.

La réputation des chevaux *navarrins* était grande aussi, principalement à cause de leur aptitude aux exercices du manége. Des

jarrets coudés, des paturons longs, le dos ensellé, leur donnaient des allures souples, mais plus brillantes que rapides. Les chevaux de l'Ariége, du comté de Foix, de l'Auvergne, quoique très bons, étaient moins renommés; on leur reprochait de manquer de distinction et de n'avoir pas les aplombs, d'être jarretés; seulement, disait-on, ils se redressent pendant l'exercice. Forts et sobres, ils faisaient un excellent service même dans les contrées les plus montagneuses.

Les défauts des chevaux des anciennes races de selle, — peu de distinction et surtout manque de taille, — n'excluaient donc pas les qualités solides. Pendant les guerres de la première république et de l'empire, on a pu les apprécier. De l'avis d'hommes compétens qui ont pu comparer les races chevalines françaises aux autres races européennes, le cheval français, soigné comme il doit l'être, est plus dur et supporte mieux la fatigue que le cheval allemand. « S'il était besoin d'un exemple, dit l'un d'eux, je rappellerais aux vainqueurs d'Iéna et d'Auerstadt l'état dans lequel ils ont trouvé les chevaux de la cavalerie prussienne à Preuzlow, à Passewalck et à Lubeck. Cette cavalerie avait à peine fait une campagne de trois semaines, elle n'avait pas souffert dans ses fourrages, les grandes plaines lui avaient offert dans cette saison des ressources abondantes; eh bien! quelques marches forcées, l'absence des soins de la garnison, avaient réduit ces chevaux à l'état le plus déplorable; il n'y eut que les chevaux polonais, prussiens et moldaves qui résistèrent. La victoire s'était chargée de la remonte des régimens français. Les cavaleries autrichienne, prussienne, hanovrienne, hessoise, sarde, espagnole, avaient cédé leurs chevaux et abandonné aux vainqueurs toutes les ressources de leurs provinces conquises ou envahies. » Après ces victoires, que nous payons si cher aujourd'hui, la comparaison avait donc pu être faite sur la plus grande échelle. La conclusion qu'en a déduite un officier qui avait été à même d'étudier la question en France et à l'étranger est utile à connaître. « Toutes les remontes de la Bretagne, des Ardennes et de la Creuse ont presque seules résisté aux désastres de la campagne de Russie. Les chevaux de ces pays sont restés au milieu des ruines des armées de toute l'Europe, comme pour attester l'excellence de leur race et répondre aux détracteurs des chevaux français. »

Le témoignage des étrangers est également favorable à notre production chevaline d'alors. « Je ne conçois pas, disait lord Pembroke à Bourgelat, quelle est la fureur que les Français ont pour nos chevaux, quand je vois vos belles races normande, limousine, navarrine, etc. » Le manége de ce grand seigneur était monté en chevaux français.

Depuis un demi-siècle, il s'est opéré dans les races chevalines que nous venons d'indiquer de grands changemens; on peut dire même qu'elles n'existent plus. Par des croisemens que nous apprécierons plus loin, elles ont été complétement transformées. Les anciens chevaux limousins, navarrins, auvergnats, etc., ont été remplacés par des chevaux anglo-français, ou arabes-français, ou même anglo-arabes, car la race arabe a été croisée avec la race anglaise en France, qui sont assez hauts de taille et d'une grande finesse. Ils ont la tête légère, l'encolure droite, la croupe longue et bien dirigée, la peau fine et les crins soyeux. Lorsqu'ils joignent à ces qualités un poitrail large, des reins courts et des membres solides, ils sont inappréciables; mais ils ne sont ainsi que lorsqu'ils proviennent de bonnes jumens et qu'ils ont été convenablement nourris dans leur jeunesse. Trop souvent ils ont la poitrine étroite, les reins longs et les membres faibles. Les mauvais chevaux croisés, trop nombreux encore, quoique beaucoup moins qu'il y a vingt ou vingt-cinq ans, sont sans valeur; ils sont exposés aux tumeurs osseuses et aux affections organiques les plus fréquentes sur les animaux de l'espèce chevaline. Nous ne parlons que du Limousin et de la Navarre; mais dans toutes les contrées où les petites jumens de selle ont été croisées avec les étalons de course et même avec les étalons arabes, il a été produit des chevaux semblables, quelques-uns excellens, la plupart médiocres. On verra plus loin les circonstances qui ont nécessité les croisemens. Les dépôts de remonte de Guéret et d'Aurillac sont alimentés en grande partie par les chevaux limousins. Ceux de Tarbes, d'Auch, d'Agen, de Meyrignac, achètent les produits de la Navarre et des autres provinces du sud-ouest qui peuvent concourir à la remonte de notre cavalerie.

Quoique moins connue pour ses chevaux de selle que pour ses diligenciers, la Bretagne contribue à monter les chasseurs et les hussards. Dans la plus grande partie du Morbihan, dans le Finistère, l'Ille-et-Vilaine, les Côtes-du-Nord, la Loire-Inférieure, se trouvent des petits chevaux remarquables par leur sobriété et leur énergie; ils sont bas de taille; mais à mesure que la culture se perfectionne, ils grandissent et s'améliorent.

La France possède encore, pour la remonte de sa cavalerie, la ressource des *chevaux algériens*. Tout a été dit sur ces excellens animaux, et depuis la conquête surtout un grand nombre de volumes ont été publiés sur leur production et leur utilisation. On avait cru cependant qu'ils seraient peu propres à rendre des services en France; l'expérience a prouvé que le changement de climat n'influe point sur leurs qualités. Qu'on nous permette de rapporter une observation qui a été faite pendant la guerre actuelle. Dans les marches et contre-marches du commencement de cette malheureuse

campagne, un de nos amis se trouvait à Saint-Mihiel deux jours avant l'occupation de cette ville par les Prussiens. Il y arriva de la cavalerie de différentes armes. Tous les chevaux avaient souffert des marches forcées et de la faim; ils n'avaient pas mangé depuis longtemps. Après avoir pris la ration distribuée, les chevaux arabes se couchèrent, s'étendirent au piquet. Ils avaient l'air plus fatigué que les chevaux français; mais quelques heures après leur arrivée, quand la trompette sonna l'heure du départ, il fallait les voir, nous disait-on, se relever avec vivacité, porter la tête haute, dresser les oreilles. Ils montraient plus de vigueur et d'énergie que n'en montrent nos chevaux après trois ou quatre jours de repos. — L'Algérie a fourni peu jusqu'ici, mais elle pourra être d'un grand secours lorsque, débarrassée des entraves administratives, elle portera toute l'activité de ses colons à reboiser les montagnes et à développer son agriculture. Nous comprendrons alors la production de ces innombrables chevaux que montait la cavalerie numide, production dont il est impossible de se rendre compte quand on considère aujourd'hui l'état du département de Constantine.

II.

On a toujours cherché dans des circonstances indépendantes des lois physiologiques et des conditions économiques de la production la cause des difficultés qu'éprouve notre cavalerie à faire ses remontes. « L'émigration, écrivait le général de La Roche-Aymon, la perte des fortunes, le besoin même de les dissimuler pour éviter l'envie et ses dangers, la vente, le morcellement des biens des émigrés, des déportés et des condamnés, ayant diminué les moyens de consommation et d'encouragement pour la race des chevaux de luxe, on se jeta presque exclusivement dans la production des gros chevaux, bons pour les seuls rouliers, les diligences, les voitures publiques et les postes du royaume. » Cette question se rattache directement à notre sujet. Pourquoi la production des chevaux de trait s'est-elle développée au préjudice de celle des chevaux de selle dans toutes les contrées assez fertiles pour nourrir des animaux de forte corpulence? Ce n'est pas à cause des circonstances passagères signalées par le général français, c'est parce que les chevaux de trait répondent à des besoins généraux de tous les temps, de toutes les provinces, et qu'ils sont toujours d'une vente facile, — parce que l'élevage en est peu dispendieux, et qu'il n'offre aucune chance aléatoire. S'il survient à un cheval de trait un accident même très grave, comme la perte de la vue, il peut encore rendre de bons services; le même accident arrive-t-il à un cheval de selle, il lui en-

lève toute sa valeur. En outre les chevaux de trait sont précoces; à dix-huit mois ou deux ans, on peut en obtenir un travail fructueux sans nuire à leur conformation. La faculté de les utiliser jeunes aux travaux de l'agriculture a même fait introduire dans l'industrie équestre un usage extrêmement avantageux. Les cultivateurs qui ont des terres arrosées, prairies ou pâturages, qui peuvent entretenir des jumens poulinières avec économie, font naître des poulains et les vendent très jeunes. Ainsi agissent ceux de la Bretagne, de plusieurs contrées humides du Poitou, des grasses et riches vallées du nord, des montagnes de l'est, etc. Sur les plateaux non arrosés, où les prairies naturelles sont rares, où la culture des céréales est si répandue, où les animaux doivent être nourris au râtelier avec de l'avoine et le produit des prairies artificielles, le cultivateur est intéressé à n'avoir que des bêtes de travail. Il achète des poulains, les emploie à l'exploitation de sa ferme, et, tout en les nourrissant bien, les élève économiquement : les poulains paient largement leur entretien par leurs services et par l'augmentation de leur valeur.

De nos jours, la production chevaline ne prend un grand développement que dans les contrées où, en raison de la nature du sol et du climat, on peut y appliquer la division du travail, qui offre de si grands avantages. Plus encore peut-être que pour les autres industries, la division du travail a sa raison d'être dans l'élevage du cheval. Elle utilise les forces naturelles propres à chaque localité, et permet d'appliquer chacune de ces forces de manière à en obtenir les résultats les plus heureux. Ainsi non-seulement on peut s'appuyer, pour en démontrer les avantages, sur ce que le fermier qui *fait naître*, exerçant une industrie limitée, en apprend facilement le mécanisme, en connaît les côtés faibles et la dirige en conséquence, — sur ce que, n'ayant à soigner que des jumens et de jeunes poulains, il n'a pas à craindre les accidens qu'occasionne le mélange dans la même ferme des mâles et des femelles, — mais surtout sur ce qu'il emploie le produit de ses prairies naturelles et de ses pâturages de la façon la plus productive en nourrissant des jumens poulinières et de très jeunes poulains. De même le cultivateur de nos riches plateaux de la Beauce, du Berry, de la Bourgogne, de la Champagne, fait économiquement de bons chevaux, non-seulement parce qu'il est devenu habile dans le choix des poulains qu'il achète et soigneux de tout ce qui concerne les conditions hygiéniques qui leur conviennent, mais parce que le sol qu'il cultive, les excellens fourrages et les bons grains qu'il récolte sont particulièrement propres à favoriser le développement des qualités que l'on recherche dans un bon cheval de service. Il tire plus de profit de la bonne nourriture dont il peut

disposer en la donnant à de jeunes animaux qui font les travaux de sa ferme qu'en la distribuant à des jumens poulinières qui n'en seraient ni meilleures nourrices ni plus fécondes.

Chaque localité utilise ainsi ses ressources à l'avantage tant du producteur que du public. La Beauce, où les chevaux acquièrent les solides qualités qui ont donné au cheval percheron une réputation universelle, livre au commerce, après les avoir gardés dix-huit mois ou deux ans, trois fois plus de chevaux que si elle en faisait naître, et ces chevaux, bien nourris, dressés au travail, ont des qualités qu'ils n'auraient jamais acquises, s'ils étaient restés dans leur pays d'origine, le Poitou, la Bretagne, la Picardie, la Franche-Comté. Le déplacement des jeunes animaux, opéré dans ces conditions, est même un préservatif contre quelques graves maladies. La fluxion périodique des yeux, qui attaque si souvent les jeunes chevaux dans les Côtes-du-Nord, le Finistère, est très rare dans le département d'Eure-et-Loir. Nous trouvons cette division de la production établie dans toutes les provinces où l'industrie équestre est prospère (1).

Rien de semblable n'est possible pour le cheval de selle. Le producteur peut bien utiliser son poulain vers l'âge de trente mois ou trois ans pour quelques travaux choisis, mais il doit le faire avec les plus grandes précautions; à prix égal, un éleveur donne la préférence à un poulain de trait sur un poulain propre à la selle, alors même qu'il espérerait vendre ce dernier le double de l'autre.

On n'a pas même à se préoccuper de l'amélioration des chevaux de trait; le prix élevé de ceux qui ont réussi est le meilleur des

(1) Les chiffres suivans en démontrent l'étendue. Si dans le pays où on produit le cheval percheron nous comparons six arrondissemens où on fait naître les poulains à six arrondissemens où on en élève principalement, nous trouvons les résultats suivans :

ARRONDISSEMENS OU ON FAIT NAITRE.

Mamers.	2,679	chevaux	12,127	jumens	2,569	poulains
Le Mans.	5,649	—	9,335	—	2,438	—
Saint-Calais. . . .	2,872	—	6,365	—	1,186	—
Vendôme	4,518	—	5,986	—	1,423	—
Nogent-le-Rotrou. .	2,214	—	3,473	—	1,002	—
Mortagne	6,924	—	7,825	—	2,401	—

soit 181 jumens et 44 poulains pour 100 chevaux et 12 poulains pour 1,000 hectares de terrain. — Dans l'arrondissement de Brest, pays de multiplication, on produit 66 poulains par 1,000 hectares.

ARRONDISSEMENS OU ON ÉLÈVE PRINCIPALEMENT.

Chartres.	12,477	chevaux	300	jumens	67	poulains
Dreux.	6,734	—	425	—	51	—
Mantes.	7,311	—	991	—	38	—
Rambouillet.	7,339	—	1,045	—	100	—
Étampes.	4,568	—	57	—	6	—
Pithiviers.	5,399	—	223	—	22	—

soit 6 jumens et pas même 1 poulain pour 100 chevaux et 1 poulain pour 3,000 hectares.

encouragemens. Le seul défaut que nous voudrions voir disparaître ou plus exactement le seul caractère que nous voudrions voir changer, c'est la couleur de la robe. Ce changement paraît sans importance; il aurait cependant une influence heureuse sur les remontes. Les remontes évitent de choisir des chevaux à robe grise ou blanche, parce qu'ils sont dangereux, surtout pour les officiers, en servant de point de mire à l'ennemi. Un autre inconvénient moins grave, mais qui se fait sentir tous les jours, c'est la difficulté de les tenir dans un état de propreté convenable; il ne suffit pas toujours de les étriller ni même de les laver pour faire disparaître les taches produites par le fumier sur lequel ils se sont reposés. Dans les régimens, la veille d'une revue, on les empêche de se coucher en les attachant au râtelier avec des longes assez courtes. Cette pratique est à la fois cruelle et nuisible à la santé des animaux. Une maladie, la *mélanose,* assez fréquente sur les vieux chevaux blancs, est très rare sur ceux à robe foncée. Les personnes qui débitent de la viande de cheval refusent, pour les abattre et les vendre, les chevaux qui ont à l'extérieur des traces de cette maladie : l'expérience leur a sans doute appris que, s'il y a des mélanoses à la peau, il y en a assez dans l'épaisseur des chairs pour rendre de grandes quantités de viande impropres à la consommation.

Le gris est la robe dominante chez les percherons, et, en employant pour les croisemens cette race, d'ailleurs excellente, on propage les chevaux à robe grise. De nos jours, les chevaux gris abondent dans des provinces où ils étaient rares autrefois; c'est ce qu'il faut éviter en n'employant que des reproducteurs noirs ou bais. Il s'en trouve dans toutes les races, même dans la percheronne, dont le gris pommelé est considéré cependant comme un caractère typique. Si les chevaux gris étaient refusés ou payés moins cher que les chevaux à robe foncée, ils seraient bientôt aussi rares qu'ils sont communs aujourd'hui. La réaction que nous voudrions provoquer apparaît déjà : aux dernières foires de la Bresse, les poulains gris de quatre à cinq mois se vendaient 70 et 80 francs moins cher que les poulains à robe foncée. De plus des étrangers qui importaient dans leur pays des étalons percherons pour croiser leurs races de trait ont cessé l'importation à cause de la robe grise des métis. La dépréciation des chevaux gris, nulle pour les chevaux communs, les chevaux de trait, est de 150 à 200 francs pour ceux qui peuvent être attelés à des calèches; elle est plus considérable encore pour ceux d'une grande valeur.

Ce qui contribue à la propagation des chevaux à robe grise en France, c'est qu'on croit qu'on ne peut pas changer la couleur des races de trait sans en changer les formes et les aptitudes. Les éleveurs n'ont vu dans une circulaire de l'administration des haras

recommandant de n'accorder des primes que pour des étalons noirs ou bais qu'un moyen indirect de propager les chevaux anglo-normands, qui descendent des étalons de l'état. De là des réclamations de la part des cultivateurs, des journaux d'agriculture, réclamations qui ne seraient fondées que s'il n'était pas possible de trouver des chevaux bais semblables pour les formes et les qualités aux chevaux gris-pommelés qui peuplent actuellement la Beauce, le Perche, une partie de l'Ile-de-France, l'Orléanais, etc.; mais, nous le répétons, il n'en est pas ainsi, et la discussion que nous introduisons incidemment dans cette étude nous paraît d'autant plus utile que, si on ne cherche pas à faire dévoyer la production des chevaux de trait de la pente qu'elle suit depuis trop longtemps, tous auront bientôt échangé leur robe, généralement d'un beau bai-brun à reflets soyeux, comme était celle des anciens boulonnais, contre une robe qui devient complétement blanche dans la vieillesse, et qui, si elle n'a pas de graves inconvéniens pour certains services, en a de sérieux au point de vue de l'armée.

On a vu qu'une des grandes charges de la production des chevaux de selle, c'est la nécessité de conserver les poulains jusqu'à l'âge de quatre ou cinq ans sans les faire travailler, ou en ne leur faisant faire que des travaux peu pénibles et partant improductifs. Il faut donc que le prix de vente paie tout l'entretien des animaux, c'est le nœud de la question; mais, au lieu d'attribuer la rareté de ces animaux à l'insuffisance des prix d'achat et au manque de débouchés sûrs, l'on en a cherché la cause dans des circonstances secondaires. On a cru pouvoir remédier au mal par des moyens qui laissent les producteurs indifférens. Examinons ces moyens.

La manière de faire les achats des chevaux de remonte, indépendamment des prix, n'est pas absolument sans influence sur la production. Le mode qui paraît le plus simple consiste à permettre aux régimens d'acheter directement les chevaux dont ils ont besoin. C'est un moyen facile à pratiquer quand le régiment est en garnison dans des pays qui élèvent des chevaux à sa convenance; mais s'il était obligé, ce qui arriverait souvent, d'envoyer des acheteurs à de grandes distances, l'opération deviendrait difficile. Il arriverait quelquefois qu'ils ne trouveraient pas à acheter, et toujours leur présence ferait élever les prix : des acheteurs venus de 40 ou 50 lieues sont portés à faire des acquisitions quand même; ils paient cher, s'il le faut, prennent même ce qui ne convient que médiocrement, pour ne pas s'être déplacés inutilement.

L'achat par les dépôts de remonte est plus rationnel. Nous en comptons une vingtaine en France et trois en Afrique : à Blidah, à Mostaganem et à Constantine. Ces établissemens sont placés dans des pays de production, d'élevage. Les transactions sont faites par

un officier ou par une commission, soit dans l'établissement même, quand les éleveurs y conduisent les animaux, soit dans les fermes où se trouvent des chevaux à vendre, soit sur les champs de foire de la circonscription du dépôt. Lorsque les officiers ont habité le pays pendant quelque temps, ils y sont connus, et les transactions sont faciles. Chaque dépôt de remonte achète des chevaux pour les diverses armes, mais plus ou moins selon les pays et les ordres de l'administration centrale; les chevaux restent quelque temps dans les dépôts, ils s'habituent sans être dépaysés au régime militaire. Les fourrages sont moins chers dans les contrées où sont placés les dépôts que dans les villes de garnison; il y a donc intérêt à y conserver les animaux jusqu'au moment où ils peuvent être utilisés pour le service. On les expédie ensuite dans les régimens auxquels ils conviennent d'après leur taille et leur conformation. Il est facile de les assortir, de composer des détachemens, et par suite des régimens homogènes. Un moyen de faire les remontes généralement blâmé, c'est le marché à forfait avec des fournisseurs qui s'engagent à livrer un certain nombre de chevaux à un prix convenu; l'état paie toujours cher sans profit pour les éleveurs, et reçoit en général des animaux médiocres. Dans les circonscriptions des dépôts se trouvent toujours de grands éleveurs qui achètent de jeunes chevaux et les revendent après les avoir gardés six mois ou un an. Ces éleveurs sont des connaisseurs et en général des gens entendus en affaires, avec lesquels il est facile de traiter. Tout en cherchant à vendre cher, ils ne voudraient pas tromper des acheteurs avec lesquels ils sont en relations continuelles. Si après le marché conclu un cheval est trouvé défectueux, ils le reprennent volontiers sans procès. Tous les éleveurs n'agissent pas ainsi, et les officiers aiment mieux traiter avec les premiers.

Pour engager les éleveurs à préférer la production des chevaux de selle à l'élevage des chevaux de trait et des bêtes à cornes, on a proposé, employé même divers encouragemens. On a d'abord accordé des primes, dites *primes de conservation*, pour des poulains qui, en raison de leur généalogie et de leur état, font espérer qu'ils pourront être propres à l'armée, et qu'on désire faire conserver par les éleveurs jusqu'à l'âge de quatre ans; on a proposé encore d'acheter des poulains de dix-huit mois ou deux ans et de les élever dans des dépôts dits *dépôts de poulains*, appartenant à l'état. C'est ce que faisaient quelques régimens avant 1790. Ces moyens ont des inconvéniens plus graves que celui auquel ou veut remédier. L'entretien des poulains dans des établissemens spéciaux revient à des prix excessifs, et les poulains primés ne sont pas toujours propres au service. Ce qui est le plus avantageux, c'est de laisser les animaux disséminés dans les fermes et complétement à la

charge des fermiers; ils y sont soignés de la manière la plus économique et avec toutes les précautions que les propriétaires apportent à la conservation de leur bien. L'expérience comme le raisonnement démontre que ce moyen est le seul qui soit praticable. On a voulu également augmenter par des primes le nombre des reproducteurs de chevaux de selle. A cet effet, il en a été accordé pour les jumens et surtout pour les étalons. C'est le but des haras.

Longtemps avant l'établissement de l'administration des haras, il y avait dans les provinces, dans celles qui produisent beaucoup de chevaux, des étalons qui appartenaient les uns au pouvoir central, d'autres aux états provinciaux, d'autres enfin à des *gardes-étalons*, cultivateurs ou spéculateurs qui jouissaient de certains priviléges en récompense des services qu'ils rendaient. Les étalons, disent les historiens, dans toute l'étendue du royaume, étaient sous trois états différens. — Les chevaux ont toujours manqué quand il a fallu faire de fortes remontes. Les guerres pendant le règne de Louis XIV nécessitèrent l'achat de 500,000 chevaux chez l'étranger et une exportation de plus de 100 millions de numéraire pour cette acquisition. On disait alors que l'insuffisance du nombre des chevaux provenait de ce que les haras particuliers avaient sombré en même temps que la féodalité par suite de la politique de Richelieu. Pour remédier au mal, Colbert institua l'administration des haras royaux. Quoique souvent modifiée, cette administration n'a jamais donné les résultats qu'on en attendait. Voici comment l'appréciait Huzard en l'an x : « On peut faire remonter l'époque de la diminution et de l'abâtardissement de nos chevaux à d'anciennes fautes du gouvernement suivies de longues erreurs dans l'administration des haras... Cette administration dévorante et vexatoire gênait partout l'industrie et le commerce en soumettant le cultivateur aux caprices et à la cupidité d'une foule de sous-ordres, toujours protégés et contre lesquels dès lors toute réclamation devenait inutile. Qu'on ajoute à tous les vices de l'organisation des différentes administrations des haras les abus qu'entraînaient la multitude des agens, les priviléges excessifs des gardes-étalons et l'exécution plus que despotique de plusieurs articles du règlement de 1717 que l'on ne pouvait éluder qu'avec des sacrifices; tels étaient par exemple les articles qui défendaient à tous propriétaires de chevaux entiers de faire couvrir leurs propres jumens par ces chevaux sans avoir une permission par écrit du commissaire inspecteur, visée par l'intendant de la province sous peine de confiscation des chevaux et des jumens et de 300 livres d'amende, et qui les forçaient à se servir exclusivement de l'étalon qu'on leur désignait. L'on aura une juste idée de l'état des haras et de l'espèce d'impossibilité où étaient les cultivateurs de se livrer à l'*élève* des chevaux, et on verra qu'il résultait

de ce système d'administration des dépenses considérables pour l'état et un impôt énorme pour les particuliers sans résultats utiles. » L'ancienne administration des haras, — et on ne peut s'en étonner après avoir lu cette appréciation, — fut supprimée en 1790. Les guerres de la république et de l'empire, les réquisitions de chevaux qui en étaient la conséquence, la perturbation des affaires à la fin du siècle dernier, ne pouvaient pas favoriser la production chevaline. Ce fut encore par la réorganisation des haras que l'empire voulut l'encourager, et il reconstitua cette administration en 1806. « Napoléon, raconte un contemporain, sentit la nécessité de recréer dans l'intérêt de l'agriculture et des remontes militaires ce que l'on avait détruit avec si peu de prévoyance dans le paroxysme de la fièvre révolutionnaire; il donna l'ordre à son ministre de l'intérieur de rétablir les haras, de les constituer de la manière la plus avantageuse et de les confier à une administration sage et active, afin d'accélérer les résultats dont sa prévoyance lui faisait sentir l'indispensable nécessité. Il fit acheter des étalons, il en dépouilla les pays conquis ou envahis, et en envoya un grand nombre en France, qu'il distribua dans les anciens établissemens et dans de nouveaux dépôts. » Quel a été l'effet de la nouvelle administration? Voici de quelle manière l'appréciait vingt ans après un ancien émigré devenu pair de France et tout à fait bien disposé envers son roi et les institutions de l'époque. Après avoir comparé les ressources en chevaux de la France de 1825 à celles de 1810, il ajoute : « D'après des faits aussi positifs qu'il est facile de vérifier, pourrait-on encore douter de l'urgente nécessité de sauver la France de la stérile et desséchante administration des haras? » — Les contemporains qui se sont occupés de la production chevaline n'ont pas oublié les critiques acerbes dont l'administration des haras a été l'objet de 1830 à 1850; il est inutile d'en rappeler les termes. C'était le thème principal des discussions au congrès central d'agriculture. Si on l'a laissée tranquille de 1850 à 1869, on sait pourquoi, et l'on n'a pas oublié qu'elle a essuyé les premières critiques aussitôt que le droit d'examen a été rendu au pays. L'administration des haras n'a jamais rendu les services qu'on en attendait. Est-ce sa faute? Elle a si souvent changé de mains, tant de systèmes ont été essayés, qu'elle aurait bien fait, au moins une fois, si cela eût été possible. D'autre part, on lui imposait une mission qui ne peut pas être remplie. L'administration des haras ne saurait porter la responsabilité des mécomptes qu'ont éprouvés les producteurs de chevaux de luxe, de chevaux de selle. La dégénération des anciennes races, la disparition, pourrait-on dire, de quelques-unes ne peut, ni dans un cas ni dans l'autre, être attribuée au gouvernement. Elle provient de ce que les bons chevaux coûtent très cher à pro-

duire, et de ce que les consommateurs, l'état le premier, ne veulent pas les payer ce qu'ils ont coûté aux éleveurs. Les agronomes, les comices agricoles, ont mieux précisé ce qu'ils auraient voulu obtenir de l'administration des haras : ils demandaient que cette administration eût des étalons de races de trait. Dans le nord, on aurait voulu voir dans ses écuries des étalons boulonnais, dans le Poitou des baudets ou des étalons mulassiers; mais est-ce pour cela qu'elle a été instituée? Elle a un but essentiel à remplir, faire produire des chevaux de cavalerie, et c'est à ce point de vue seul qu'il faut apprécier son utilité.

De bons reproducteurs mâles sont nécessaires pour produire de bons chevaux; ils forment un facteur de premier ordre au point de vue physiologique; seulement ils ne constituent qu'un facteur secondaire au point de vue économique. Le prix de la saillie, quelque élevé qu'il soit, est insignifiant en comparaison de la valeur de la jument, du prix de son entretien et surtout de ce que coûte l'élevage d'un bon cheval de selle, et en second lieu, quand les éleveurs ont intérêt à produire une sorte d'animaux, ils savent toujours trouver des reproducteurs appropriés. Nous avons à cet égard un exemple concluant dans la production des mulets. Les ânes qui les engendrent se vendent assez communément 5,000 ou 6,000 fr., souvent beaucoup plus, et cependant la production mulassière n'a pas eu besoin pour prospérer que l'état se soit occupé de lui fournir des étalons. Il en est de même pour la production des chevaux de trait. Il y a plus : l'état fait tout ce qu'il peut pour la ralentir; les prix, les primes, les courses, les haras pour fournir la saillie à prix réduit n'ont qu'un but : engager les éleveurs à produire des chevaux de selle et par conséquent à négliger l'industrie mulassière et la production de chevaux de trait.

Tous les encouragemens à la production des chevaux de selle sont donc restés sans effet. Une grande partie des éleveurs, on pourrait presque dire les plus sensés, n'ont pas voulu en profiter, et les hommes qui accordent une influence capitale au rôle des reproducteurs, voyant que les éleveurs négligeaient les étalons mis à leur disposition par l'état, ont conseillé d'employer des moyens de contrainte. Un arrêt, qui à la vérité n'a jamais été mis en pratique, ordonnait aux propriétaires de faire couper les baudets qui produisent les belles mules du Poitou : on aurait anéanti ainsi une industrie qui fait la prospérité de plusieurs départemens. Au commencement du siècle, une mesure semblable a été demandée pour les chevaux qui ne sont pas propres à donner de bons poulains; il paraît même qu'elle a été mise en pratique dans quelques localités. Le comte de La Roche-Aymon nous l'apprend dans les termes suivans : « deux préfets ont eu le noble courage de faire couper tous

les mauvais chevaux qui pouvaient empoisonner la reproduction dans leurs départemens; cette loi indispensable est réclamée par presque tous les conseils-généraux. » La nécessité de pareils moyens ne suffit-elle pas pour démontrer qu'on est dans une mauvaise voie?

Un seul encouragement serait efficace : l'achat régulier des produits à des prix rémunérateurs. La consommation, avons-nous dit, fait seule la production; c'est une loi économique à laquelle l'industrie équestre ne saurait échapper. Le premier terme de cet encouragement n'a jamais existé. L'état achète, pour les remontes de son armée, une année 15,000, 20,000 chevaux, quelquefois plus; l'année suivante, 3,000, 4,000, 5,000, souvent moins. Si les éleveurs en ont produit 15,000 ou 20,000, et qu'ils n'en vendent pour les remontes que 3,000 ou 4,000, que feront-ils des autres? Les chevaux de selle de premier choix se vendent fort cher, mais il n'en est pas de même des chevaux ordinaires. Le service militaire en est le seul grand consommateur; quand il ne fait pas des achats, les éleveurs les vendent très mal. Un beau cheval d'officier élevé dans le Limousin, la Navarre, le Merlerault, a coûté plus à produire qu'un bon cheval d'omnibus, et il a cependant moins de valeur pour l'usage de la presque totalité des acheteurs. Il en résulte qu'à moins de quelque hasard, celui qui le possède ne trouve pas à le vendre avantageusement. La régularité des achats constitue donc un premier point sans lequel les chevaux de cavalerie feront toujours défaut. Un autre point également nécessaire, c'est l'achat à des prix rémunérateurs. Il paraît certain qu'avant la révolution de 1790 les régimens français étaient généralement mieux montés que de nos jours. Il est facile d'en indiquer la cause. Sous l'ancien régime, le gouvernement accordait 450 livres par cheval de grosse cavalerie, et 350 par cheval de cavalerie légère. Les régimens faisaient eux-mêmes leurs achats; ils avaient des fonds, *les masses noires*, qui leur permettaient d'ajouter de 80 à 150 livres aux prix fournis par l'état; plusieurs même achetaient des poulains très jeunes et les élevaient dans des établissemens qui leur appartenaient. Les chevaux ainsi élevés revenaient à des prix assez forts, 700 ou 800 francs, mais ils pouvaient être excellens. Comme le disait sous la restauration l'auteur qui nous fournit ces détails sur les usages de l'ancien régime, le cheval était dans le royaume le seul objet rural dont le prix n'était pas en harmonie avec les autres objets de consommation. C'est encore vrai maintenant pour les chevaux de cavalerie. L'administration de la guerre se guide, pour fixer le prix des chevaux qu'elle achète, sur la valeur commerciale des animaux; cela est bien pour les chevaux de trait. Le commerce maintient le prix de ces animaux à des taux rémunérateurs; mais il n'en est pas de même pour les chevaux de selle. Le public en achète très peu,

à moins qu'ils ne soient à très bas prix; il en résulte qu'ils se vendent bien rarement ce qu'ils coûtent à produire. L'état devrait se baser ici, comme il le fait pour les autres objets dont il est le seul consommateur, sur le prix de revient.

Ainsi les difficultés que présentent les remontes sont très grandes. Ce n'est pas par des expédiens qu'on peut satisfaire à des besoins aussi étendus que ceux de l'armée, besoins qui se renouvellent sans cesse; on ne peut attendre de résultats certains que de l'emploi de moyens rationnels. Tels nous paraissent les suivans : favoriser l'usage de chevaux qui puissent servir aux remontes en facilitant l'établissement de voitures publiques, en abolissant les droits imposés aux entrepreneurs de ces voitures, en supprimant le monopole des omnibus dans les villes, afin qu'il s'établisse des compagnies moins riches, qui auront des chevaux moins lourds et plus appropriés aux services de la cavalerie. Les éleveurs de leur côté tendent à rendre leurs chevaux plus légers, et c'est une tendance qui peut être favorisée par l'établissement et l'entretien de bons chemins ruraux, par le perfectionnement des instrumens aratoires, par la transformation des charrettes en chariots à quatre roues, et surtout par les progrès de l'agriculture, l'amélioration des terres peu fertiles et la production d'alimens substantiels,— fourrages, grains et graines,— qui permettent aux contrées pauvres, mais favorables à l'élevage, de bien nourrir leurs animaux. D'autre part, il faudrait renouveler plus souvent les chevaux en faisant des réformes plus fréquentes dans les régimens. Les dépenses qui seraient la conséquence de ces remontes seraient compensées par le produit de la vente de chevaux encore propres à rendre des services et par la diminution des pertes occasionnées par la mortalité.

Une institution qui montre combien la France s'est écartée des principes économiques qui doivent guider la production des chevaux, c'est l'ancienne école des haras. Elle a fonctionné pendant plusieurs années; on y enseignait à diriger l'administration des haras, les établissemens hippiques de l'état. En réalité, elle avait pour objet d'apprendre à soigner les douze ou treize cents étalons et les quelques jumens que possédait le gouvernement. Pour toutes les professions d'ailleurs, l'état est incapable de former les travailleurs que les populations réclament. Il en forme tantôt plus, tantôt moins qu'il n'en faudrait, et il les forme rarement tels qu'on les voudrait. Que l'état prépare à l'étude des diverses professions par un bon enseignement général, afin de maintenir élevé le niveau des études et de stimuler le zèle des établissemens particuliers par la concurrence, c'est assez pour lui, et nous lui devrons de la reconnaissance, s'il s'acquitte bien de sa mission.

Le reproche le plus sérieux qui ait été adressé à l'administration des haras concerne les étalons qu'elle met à la disposition des éleveurs. Dès l'an x, Huzard écrivait à ce propos : « Les plus vieux officiers de cavalerie déploraient sous l'ancien gouvernement et avaient entendu déplorer à leurs prédécesseurs la dégénération des chevaux français. Il ne se passait pas une revue, il n'arrivait pas une remonte, on ne voyait pas un escadron à l'abreuvoir sans regretter ces belles formes, ces qualités précieuses et solides des races normande, limousine et autres que l'introduction d'étalons étrangers, particulièrement d'étalons anglais mal assortis et souvent plus mal choisis, a fait presque entièrement disparaître en y substituant des chevaux plus ou moins décousus, moins forts, moins bien traversés, surtout moins libres d'épaules, dont les qualités étaient plus brillantes que solides. »

De notre temps, les croisemens des jumens françaises avec les étalons anglais ont été aussi blâmés; on a souvent soutenu que l'emploi de ces reproducteurs a détruit les excellentes races de nos provinces. C'est vers 1830 que les étalons de course ont été employés en grand et d'une manière suivie. Dans le principe, ils ont donné en effet de mauvais produits; même dans les contrées où, en raison de la fertilité des herbages, de la taille de la race et de la conformation de la jument, ils convenaient le mieux, ils ont donné beaucoup de métis à flancs larges, à lombes étroits, trop minces, manquant de dessous, irascibles, souvent décousus, sans valeur; mais le nombre de ces mauvais chevaux a progressivement diminué. Les deux races se sont fusionnées; les reproducteurs ont pu être mieux choisis, mieux appareillés, et les éleveurs ont compris qu'ils avaient intérêt à mieux nourrir les mères et les poulains.

On peut regarder aujourd'hui comme une question démontrée l'amélioration par le croisement des races chevalines françaises propres au service de la grosse cavalerie. La race anglaise et la race normande se ressemblent à peu près par la taille et la conformation générale du corps; elles ne différaient que par des détails secondaires. Le mélange a produit généralement un type intermédiaire qui laisse peu à désirer. D'un autre côté, la fertilité des herbages de l'ouest a permis de placer les métis dans des conditions favorables à leur développement. La race anglaise a des défauts graves au point de vue de l'armée. Elle est très exigeante, demande des soins continus, est peu maniable et fort irascible : plusieurs fois les cavaliers ont été victimes de sa disposition à s'emporter; ses allures sont allongées, mais avec des réactions dures. Ces défauts du reste sont une conséquence de la nourriture échauffante donnée au cheval de course et du régime de l'entraînement auquel

il est soumis; ils n'existent pas ou sont bien affaiblis dans les descendans métis. L'irascibilité du type anglais est apaisée par l'influence du sang normand et par le régime du pâturage.

Avec les races propres à la cavalerie légère, les croisemens ont offert plus de difficultés. L'étalon arabe a donné des métis minces et de petite taille; l'étalon anglais est mal appareillé par les petites jumens des bruyères, et quand les métis lui ressemblent, ce qui a toujours lieu plus ou moins, ils sont exigeans en nourriture et s'entretiennent mal dans les maigres pâturages des montagnes. Par un élevage soigné et l'emploi de bonnes jumens, on a obtenu cependant de ce dernier étalon de bons et beaux chevaux. Les métis, malgré ces quelques produits exceptionnels, ne font-ils pas regretter nos anciennes races? Les sujets sobres, robustes, tardifs, mais inusables de nos vieux types n'étaient-ils pas préférables? Non, puisque le luxe n'en voulait à aucun prix, que l'industrie ne les employait point, et que l'armée elle-même les refusait. Les éleveurs ont donc été obligés de chercher à les modifier ou de cesser d'en produire. Il y en a beaucoup qui ont pris ce dernier parti et qui aujourd'hui font consommer leurs pâturages par des bêtes à cornes. Tandis que le nombre des bêtes bovines et des chevaux de trait augmente, celui des chevaux diminue dans les provinces particulièrement propres à la production des chevaux de selle (1).

La transformation qu'ont à subir nos races de selle du centre et du midi ne s'opère donc pas sans beaucoup de peine. Il existe pourtant dans les contrées peu fertiles où elles ont pris naissance des conditions de salubrité bien favorables à la production des chevaux, un air sec, des pâturages fermes, une herbe substantielle, des terrains montagneux où les jeunes animaux prennent de belles formes et des qualités solides. Là on peut produire et élever d'excellens chevaux, mais pourvu que par du bon foin, du grain et des graînes donnés aux poulinières et à leurs produits, on supplée à ce qui manque aux herbages, surtout pour leur donner de la taille. Du reste, des distributions de fourrages d'une qualité exceptionnelle sont utiles aussi quand on élève des chevaux de selle dans des contrées d'une grande fertilité, à sol humide. Il faut dans ce cas prévenir le développement excessif du corps et les formes communes, — peau épaisse, crins gros, pieds lourds, ventre volumineux, — que tendent à produire l'humidité et les fourrages médiocres, en

(1) En 1841, on entretenait dans le Limousin 24,013 chevaux, dans la Navarre et le Béarn 58,446, dans le Roussillon et le comté de Foix 18,818; en 1850, on comptait dans le Limousin 20,305 chevaux, dans la Navarre et le Béarn 56,550, dans le Roussillon et le comté de Foix 16,965. Ces diminutions, quoique peu considérables, ont de la signification, parce qu'elles coïncident avec des augmentations des autres produits de l'agriculture.

usant du pâturage avec modération et en donnant à l'écurie des alimens substantiels. Même dans les contrées les plus propices à la production chevaline, les poulains fins qui ne sont pas soignés d'une manière particulière pour la nourriture prennent une conformation qui les rapproche des chevaux communs.

Après les détails qui précèdent, peut-on dire que l'administration des haras a détruit, par les croisemens qu'elle a facilités, nos anciennes races du Limousin, de la Marche, de l'Auvergne, de la Navarre? Avec ou sans croisemens, la disparition ou la transformation de ces types était inévitable. Ils ne répondaient plus au goût et aux besoins de l'époque; l'usage de la selle ayant diminué, le prix des chevaux légers n'a pas augmenté en proportion de celui des autres produits des fermes. Le croisement a fourni le moyen de hâter une transformation qui était indispensable. L'action en a été très marquée et très prompte; les chevaux de luxe, pour lesquels on attache une si grande importance aux formes, se modifient facilement par croisement; aujourd'hui, quand on parle de l'amélioration des chevaux fins, on n'a pas à démontrer la convenance des croisemens. La difficulté, et elle est quelquefois fort grande, est de savoir quel est le type améliorateur qui doit être employé. Des connaisseurs également compétens conseillent pour la même race, les uns le cheval arabe, les autres le cheval de course. Les uns et les autres citent les bons produits de l'étalon qu'ils recommandent et les mauvais de celui qu'ils proscrivent. La plupart des insuccès, selon nous, n'ont point d'autre cause que le défaut d'un régime convenable. A l'avenir, il faut se guider d'après l'expérience du passé. Là où le croisement, continué pendant quarante ans sur une large échelle, n'a pas encore produit des métis de belle conformation, se conservant et s'améliorant même lorsqu'ils se reproduisent entre eux, la production du cheval de selle ne se trouve pas dans des conditions favorables. C'est par les métis obtenus dans tous les grands centres de production qu'il faut chercher à perfectionner nos chevaux de selle : c'est par de bons appareillemens et par un régime convenable que l'amélioration doit être continuée, et la production assurée. Les cultivateurs des contrées particulièrement propres à l'élevage du cheval de cavalerie, et qui ont persévéré à entretenir des jumens pour les faire porter, doivent être bien persuadés qu'il ne suffit pas de les croiser avec des étalons de taille élevée pour leur faire produire des chevaux tels que le luxe et l'armée les réclament; la distribution des rations de grains aux jeunes poulains est une condition nécessaire d'un bon élevage. Elle hâte le développement des animaux, les rend précoces, élargit la poitrine, rend les muscles puissans, et donne l'énergie sans laquelle les chevaux ne sont jamais d'un service agréable.

J.-H. MAGNE.

LES PAPIERS

DE

MME JEANNETTE

Pendant mon enfance, tous les jours après l'école, j'allais voir travailler Jean-Pierre Coustel, le tourneur, au bout du village. C'était un vieil homme à moitié chauve, les pieds dans de grandes savates déchirées et la perruque en queue de rat frétillant sur le dos. Il aimait à raconter ses campagnes le long du Rhin et de la Loire, en Vendée. Alors il vous regardait et riait tout bas. — Sa petite femme, Mme Jeannette, filait derrière lui dans l'ombre; elle avait de grands yeux noirs et les cheveux si blancs, qu'on aurait dit du lin. Je la vois : elle écoutait, en s'interrompant de filer, chaque fois que Jean-Pierre parlait de Nantes; ils s'étaient mariés là-bas en 93.

Ces choses, je les ai sous les yeux comme si c'était hier : les deux petites fenêtres entourées de lierre, les trois ruches sur une planchette au-dessus de la vieille porte vermoulue; les abeilles qui voltigent dans un rayon de soleil, sur le toit de chaume; Jean-Pierre Coustel, le dos courbé, qui tourne des bâtons de chaise ou des bobines; les copeaux qui se dévident en tire-bouchons... tout est là!

Et je vois aussi venir, le soir, Jacques Chatillon, le marchand de bois, avec ses gros favoris roux, sa toise sous le bras; le garde forestier Benassis, sa carnassière sur la hanche et la petite casquette à cor de chasse sur l'oreille; M. Nadasi, l'huissier, qui fait le joli cœur en se promenant le nez en l'air avec des lunettes, les poings dans ses poches de derrière comme pour dire : « Je suis Nadasi, celui qui porte les citations aux insolvables! » Et puis mon oncle Eustache, qu'on appelait « brigadier » parce qu'il avait servi dans les

Chamboran; et puis bien d'autres, sans parler de la femme du petit tailleur Rigodin, qui venait chercher son homme, après neuf heures, pour se faire inviter à boire une chope, car, outre son métier de tourneur, Jean-Pierre Coustel tenait un bouchon sur la route, la branche de sapin pendait à sa petite façade, et l'hiver, quand il pleuvait ou que la neige montait aux vitres, on aimait à s'asseoir dans la vieille baraque, en écoutant le feu bourdonner avec le rouet de Jeannette, et les grands coups de vent se promener dehors à travers le village.

Moi, tout petit, je ne bougeais pas de mon coin, jusqu'à ce que l'oncle Eustache, vidant les cendres de sa pipe, me dît : — Allons, François, en route!... Bonne nuit, vous autres!...

Il se levait, et nous sortions ensemble, tantôt dans la boue, tantôt dans la neige. Nous allions dormir à la maison du grand-père, qui veillait pour nous attendre.

Que ces choses lointaines me paraissent vivantes quand j'y pense!

Mais ce qui me revient surtout, c'est l'histoire des marais de la vieille Jeannette, des marais qu'elle avait en Vendée, du côté de la mer, et qui devaient faire la fortune des Coustel, s'ils avaient réclamé leurs biens plus tôt.

Il paraît qu'en 93 on noyait beaucoup de monde du côté de Nantes, et principalement des anciens nobles. On les mettait sur des bateaux, liés ensemble, et puis on les menait dans la Loire, et l'on enfonçait les bateaux. C'était au temps de la terreur, et les paysans de la Vendée fusillaient aussi tous les soldats républicains qu'ils pouvaient prendre; l'extermination marchait des deux côtés, on n'avait plus pitié de rien. Seulement, chaque fois qu'un soldat républicain demandait en mariage une de ces filles nobles qu'on allait noyer, et que la malheureuse consentait à le suivre, on la relâchait tout de suite. Et voilà comment Mme Jeannette était devenue la femme de Coustel. Elle était sur un de ces bateaux à l'âge de seize ans, un âge où l'on a terriblement peur de mourir!... Elle regardait toute pâle si personne n'aurait pitié d'elle; alors Jean-Pierre Coustel, qui passait là son fusil sur l'épaule, au moment où le bateau partait, vit cette jeune fille et cria : — Halte!... un instant!... Citoyenne, veux-tu de moi? Je te sauve la vie!

Et Jeannette était tombée dans ses bras, comme morte; il l'avait emportée; ils étaient allés à la mairie.

La vieille Jeannette ne parlait jamais de ces anciennes histoires. Elle avait été bienheureuse dans son jeune temps; elle avait eu des domestiques, des servantes, des chevaux, des voitures, et puis elle était devenue la femme d'un soldat, d'un pauvre diable de républicain; elle avait fait sa cuisine et raccommodé ses guenilles; les anciennes

idées de châteaux, de promenades, de respect des paysans de la Vendée étaient passées... Ainsi vont les choses de ce monde! Et même quelquefois l'huissier Nadasi, avec son effronterie, se moquait de la pauvre vieille en lui criant : — Noble dame, une chope!... un petit verre!...

Il lui demandait aussi des nouvelles de son domaine; elle alors le regardait en serrant les lèvres; ses joues pâles devenaient un peu rouges, on aurait cru qu'elle allait lui répondre, mais ensuite elle baissait la tête et continuait à filer en silence.

Si Nadasi n'avait pas fait des dépenses au bouchon, Coustel l'aurait bien sûr mis à la porte; mais, quand on est pauvre, il faut passer sur bien des misères, et les gueux le savent!... Ils ne se moquent jamais de ceux qui pourraient leur allonger les oreilles, comme mon oncle Eustache n'aurait pas manqué de le faire; ils sont trop prudens pour cela. Quel malheur qu'il faille supporter des êtres pareils!... Enfin chacun en connaît de cette espèce; je continue mon histoire.

Un soir que nous étions au bouchon, vers la fin de l'automne de 1830, et qu'il pleuvait à verse, sur les huit heures, le garde Benassis entra, criant : — Quel temps!... Si cela continue, les trois étangs vont déborder.

Il secouait sa casquette, et tira sa petite blouse par-dessus ses épaules, pour la faire sécher derrière le poêle. Ensuite il vint s'asseoir au bout du banc en disant à Nadasi : — Allons, recule-toi, fainéant, que je m'assoie vis-à-vis du brigadier.

Nadasi se recula.

Benassis, malgré la pluie, paraissait content; il dit que ce même jour une grande troupe d'oies sauvages étaient arrivées du nord, que leurs cris remplissaient le ciel, et qu'elles s'étaient abattues sur les étangs des Trois-Scieries, qu'il les avait vues de loin, et que la chasse au marais allait commencer.

Benassis, en vidant son verre d'eau-de-vie, riait et se frottait les mains. Tout le monde l'écoutait. L'oncle Eustache dit qu'il irait aussi volontiers à cette chasse sur une nacelle, mais que d'entrer dans la vase avec de grandes bottes et de risquer d'enfoncer jusque par-dessus les oreilles, cela ne l'amuserait pas beaucoup. Alors chacun disait son mot, et la vieille Jeannette, toute pensive, se mit à murmurer : — J'avais aussi des marais,... des étangs!

— Hé! cria Nadasi d'un air moqueur, écoutez donc : dame Jeannette avait des marais!...

— Sans doute, fit-elle, j'en avais!...

— Où ça, noble dame?

— En Vendée, sur le bord de la mer.

Et comme Nadasi levait les épaules d'un air de dire : La vieille est folle! Mme Jeannette monta le petit escalier de bois au fond de la baraque, et puis en redescendit avec un corbillon plein de vieilleries, de fil, d'aiguilles, de bobines, de parchemins jaunes, qu'elle posa sur la table. — Voici nos papiers, dit-elle, les étangs, les marais et le château sont là dedans avec le reste!... Nous les avons réclamés sous Louis XVIII; mais les parens n'ont pas voulu nous les rendre, parce que j'avais déshonoré la famille en épousant un sans-culotte. Il aurait fallu plaider, et nous n'avions pas d'argent pour payer les avocats. N'est-ce pas, Coustel, que c'est vrai?

— Oui, fit le tourneur sans se déranger.

Parmi tous ceux qui se trouvaient là, personne ne s'inquiétait de ces choses, pas plus que des paquets d'assignats du temps de la république qui traînent encore au fond des vieilles armoires.

Nadasi, tout moqueur, ouvrit un des parchemins, et, levant le nez, il allait le lire pour se faire du bon sang aux dépens de Jeannette, quand tout à coup sa figure devint grave; il essuya ses lunettes, et se tournant vers la pauvre vieille, qui s'était remise à filer: — Ce sont vos papiers, à vous, madame Jeannette? dit-il.

— Oui, monsieur.

— Est-ce que vous voulez que je les regarde un peu?

— Mon Dieu, faites-en ce que vous voudrez, dit-elle, nous n'en avons plus besoin.

Alors Nadasi, devenu tout pâle, replia le parchemin et le mit dans la poche de sa redingote avec plusieurs autres en disant : — Je verrai ça... Voici neuf heures qui sonnent, bonsoir.

Il sortit, et les autres ne tardèrent pas à le suivre.

Or, huit jours après, Nadasi était en route pour la Vendée; il avait fait signer à Coustel et à dame Jeannette, son épouse, pleins pouvoirs pour recouvrer, aliéner, vendre tous leurs biens, se chargeant des frais, quitte à se rembourser des avances sur l'héritage.

Depuis ce moment, le bruit se répandit au village que Mme Jeannette était noble, qu'elle avait un château en Vendée, et qu'il allait falloir payer de grosses rentes aux Coustel; mais ensuite Nadasi écrivit qu'il était arrivé six semaines trop tard, que le propre frère de Mme Jeannette lui avait montré des papiers établissant clair comme le jour qu'il jouissait des marais depuis plus de trente ans, et que toutes et quantes fois on jouissait du bien des autres depuis plus de trente ans, c'était comme si on l'avait toujours eu, de sorte que Jean-Pierre Coustel et son épouse, parce que leurs parens avaient joui de leurs biens, n'avaient plus rien à prétendre.

Ces pauvres gens, qui s'étaient crus riches et que tout le village était allé complimenter et flagorner selon l'usage, en voyant qu'ils

n'auraient rien, sentirent encore bien plus leur misère, et peu de temps après ils moururent l'un après l'autre dans des sentimens chrétiens, demandant au Seigneur pardon de leurs fautes et confians dans la vie éternelle.

Nadasi, lui, fit vendre sa charge d'huissier, et ne revint plus au pays; il avait sans doute trouvé quelque chose qui lui convenait mieux que de porter des citations.

Bien des années se passèrent; Louis-Philippe s'en était allé, et puis la république; les époux Coustel reposaient sur la colline, et leurs os même, je pense, n'étaient plus que poussière dans la fosse. Moi, j'avais remplacé le grand-père à la maison de poste, et l'oncle Eustache, comme il disait lui-même, avait aussi pris son passeport, quand un matin, pendant la saison des eaux de Baden et de Hombourg, il m'arriva quelque chose d'étonnant et qui me donne encore à réfléchir. Plusieurs chaises de poste étaient passées dans la matinée, quand vers onze heures un courrier de famille vint me prévenir que M. le baron de Roselière, son maître, s'approchait. J'étais à table, je me lève aussitôt pour surveiller le relais. Au moment de l'attelage, une tête sort de la berline, une vieille figure sèche avec de grandes rides, les joues creuses, des lunettes d'or sur le nez : c'était la figure de Nadasi, mais vieille, usée, fatiguée; derrière se penchait une tête de jeune fille, j'en étais tout surpris. — Comment s'appelle ce village? me demanda le vieux en bâillant dans sa main.

— Laneuville, monsieur.

Il ne me reconnaissait pas et se rassit. Alors je vis une vieille dame au fond de la berline. Les chevaux étaient attelés, ils partirent.

Quelle surprise et combien d'idées me passèrent par la tête! Nadasi, c'était M. le baron de Roselière!... Que Dieu me le pardonne si je me trompe, mais encore maintenant je pense qu'il a vendu les papiers de la pauvre Jeannette, et qu'il a fait ensuite peau neuve, comme tant d'autres filous, en prenant un nom de noble pour dépister les curieux. Qui pouvait l'en empêcher? Est-ce qu'il n'avait pas tous les titres, tous les parchemins, toutes les procurations? Et maintenant est-ce qu'il n'a pas les trente ans de jouissance? Pauvre vieille Jeannette!... Que de misères on rencontre pourtant dans la vie!... Et penser que Dieu laisse tout faire!...

ERCKMANN-CHATRIAN.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 octobre 1870.

Non, en vérité, il n'est pas au monde de spectacle plus dramatique que celui d'une nation comme la France aux prises avec tous les périls, livrée par l'incurie en pâture à toutes les fatalités, se raidissant d'un énergique effort contre la fortune ennemie, et se ressaisissant elle-même pour disputer sa puissance et son honneur mis à mal. Quoi qu'il arrive désormais, ces trois mois qui viennent de s'écouler compteront dans notre histoire, et puisque la France n'y a point péri, nous avons le droit de garder l'espérance : c'est qu'elle ne doit pas, c'est qu'elle ne peut pas périr.

Ce qu'il y a de cruel, de poignant et d'étrange à la fois dans cette situation dont le commencement a été l'œuvre d'une légèreté sénile, dont la fin sera maintenant ce que le courage d'un peuple la fera, ce n'est pas la déception de l'orgueil militaire, ce n'est pas que notre armée ait trouvé des revers, d'incomparables revers, là où on lui promettait des victoires au pas de course. La guerre a des hasards pour tout le monde, ceux qui se laissent aller trop vite aux éblouissemens de l'épée sont exposés à être, un jour ou l'autre, blessés par l'épée. Non, ce n'est pas cela. Ce qu'il y a eu d'effroyable et de caractéristique, c'est que d'un seul coup, par le fait d'une politique d'égoïsme et de désorganisation invisible, la France se soit trouvée frappée en pleine puissance, en pleine vie, en pleine fécondité de ressources. Les hommes, l'argent, le courage, l'ardeur patriotique, rien ne lui manquait assurément de ce qui pouvait servir à réparer des revers; seulement elle se sentait paralysée. On aurait dit un géant couché à terre, et dont un ennemi habile serait parvenu à enchaîner les membres. C'est à ce point qu'on en était déjà un moment à se demander avec une anxiété profonde si on allait avoir le temps de se relever, de se réorganiser, si le pays, ainsi pris au dépourvu, pourrait assez tôt rassembler ses forces éparses et ses ressources presque

intactes encore, si Paris enfin, avec ses 2 millions d'habitans, avec ses habitudes et ses raffinemens de civilisation, ou ses divisions intestines, pourrait tenir au-delà de quelques jours devant les audacieuses entreprises d'un ennemi enivré de victoires.

L'extrémité était terrible. Rien n'était perdu cependant, et c'est là justement ce qu'il y a de dramatique, de fortifiant dans cette palpitante histoire de quelques semaines. On ne s'est point abandonné; on a laissé l'empire à son mauvais destin, et dans la liberté de son patriotisme Paris s'est tenu prêt à combattre, non plus pour une politique qui a écrit son épitaphe dans la capitulation de Sedan, mais pour l'indépendance, pour l'intégrité de la nation rendue à elle-même, pour son honneur à lui comme métropole glorieuse de la France et de la civilisation. On l'a menacé d'un siége, il a accepté les périlleuses chances d'un siége, et un mois s'est déjà écoulé depuis que l'ennemi, poussant en avant ses masses victorieuses, a cru pouvoir venir frapper à ses portes, dont il n'a pas encore la clé. Oui vraiment, il y a déjà tout près d'un mois qu'on en est là, que Paris assiégé et investi vit retiré en lui-même, s'accoutumant au bruit du canon qui tient les Prussiens à distance, et réduit à reconnaître Auteuil ou Saint-Denis pour frontière, après avoir étendu sur le monde le rayonnement de son génie et de son influence. Puisque la Prusse n'a point reculé devant cette pensée étrange qui pourrait fort bien être plus meurtrière pour elle que pour nous, Paris vit dans son camp, séparé de l'Europe, dont il ne connaît que l'inaction, ne sachant de la France elle-même qu'une chose, c'est que la nation tout entière est indubitablement à l'œuvre pour se replier sur l'envahisseur. Paris isolé et séquestré reste confiant dans l'insurrection patriotique du pays comme dans son propre courage, et, tout compte fait, dans ce drame terrible aux péripéties inévitablement sanglantes, il s'agit de savoir qui aura le dernier mot, de Paris et de la France cherchant invinciblement à se rejoindre à travers les lignes ennemies pour reconquérir leur indépendance, ou du roi Guillaume méditant des hécatombes humaines pour l'orgueilleuse et stérile satisfaction de venir chercher dans une ville en ruine la sanction de conquêtes sans durée comme sans moralité politique. Au fond, voilà toute la question qui s'agite dans ce siége, qui n'était point, à ce qu'il semble, une opération aussi simple qu'on le croyait à l'état-major prussien, puisque après avoir marché si vite on s'est arrêté subitement, puisque M. de Moltke et M. de Bismarck ont mis tout un mois à chercher notre point vulnérable, à savoir comment cette Allemagne campée sous nos murs pourra tout à la fois attaquer Paris et se défendre contre la France refluant en armes sur elle.

Le temps des illusions est sans doute passé pour nous, lorsque le drapeau blanc et noir flotte sur les hauteurs de Meudon et de Saint-

Cloud. Ce serait certainement la puérilité la plus singulière de nous bercer encore de toutes ces idées que les soldats allemands, épuisés de misère, envahis par la nostalgie ou découragés par les obstacles, n'aspirent qu'à reprendre le chemin de leur pays sans aller jusqu'au bout de l'œuvre qu'ils ont entreprise. Les Prussiens ne sont pas venus de si loin pour se retirer ainsi tranquillement à la première difficulté. Ils sont en quelque sorte enchaînés sous nos murs par l'orgueil de leurs récentes victoires, par l'âpre ambition des conquêtes, et maintenant aussi un peu par le point d'honneur, qui leur coupe la retraite. Ils iront jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'où ils pourront. Les forces qu'ils ont concentrées, les combinaisons qu'ils préparent et qu'ils ne peuvent entièrement dissimuler, les positions qu'ils choisissent et où ils se retranchent, tout indique une opiniâtreté de dessein et de volonté avec laquelle nous pouvons avoir affaire d'un instant à l'autre; mais enfin, sans illusion, sans excès d'optimisme, on peut bien dire que, si les Prussiens n'ont tenté rien de sérieux depuis qu'ils sont arrivés devant Paris, c'est que probablement ils ne l'ont pas pu, c'est qu'ils ont été arrêtés par un obstacle dont ils n'avaient pas mesuré la puissance, et ce seul fait est une amélioration relative de notre situation, un accroissement sensible de nos chances dans la marche de cette étrange campagne. Un mois perdu par la Prusse dans l'immobilité et l'inaction, ou si l'on veut dans des concentrations nécessitées par la distance, par les conditions nouvelles de la guerre, c'est un mois gagné pour nous, pour nos forces qui se rassemblent, pour tous nos moyens de combat qui se régularisent et se décuplent; c'est un mois gagné pour le patriotisme de la France et pour son honneur devant le monde. Voilà au juste la signification de cette période déjà écoulée d'un siége extraordinaire, premier écueil d'une invasion qui jusqu'ici n'avait point trouvé d'obstacles. Ce sont les Prussiens cette fois qui se sont fait illusion, qui ont cru qu'ils n'avaient qu'à marcher sur Paris, à peu près comme nos chefs militaires, au commencement de la campagne, pensaient présomptueusement qu'ils n'avaient qu'à s'élancer vers le Rhin. Les Allemands sont partis pour Paris, et ils sont arrivés à Versailles; ils se sont aperçus bientôt que, sur ce bout de chemin qui leur restait à faire, ils avaient devant eux la résolution désespérée d'un peuple.

Ce n'est là jusqu'ici qu'un succès bien modeste encore sans doute, qui n'a rien d'une victoire décisive; il n'y a point de victoire véritable tant que l'invasion se promène dans nos villes et dans nos campagnes, tant que nous n'avons qu'à sonder l'horizon du haut de nos remparts pour voir l'ennemi campé sur nos coteaux. Ce n'est pas moins, au point de vue de la défense nationale, un avantage réel, puisque ce mois conquis par la fermeté d'attitude de toute une population a pu rétablir à notre profit une certaine égalité en forçant momentanément la Prusse à

une sorte de suspension d'armes devant nos retranchemens, en la plaçant entre Paris invinciblement décidé à se défendre, inexpugnable derrière ses murailles, et les provinces soulevées jusque dans leurs profondeurs contre la brutalité d'une irritante invasion. Cela ne veut pas dire que la Prusse elle-même n'ait point profité de ce répit, elle en a profité pour appeler à elle toutes les forces que l'Allemagne a pu lui envoyer pour s'établir à nos portes, pour assurer ses positions. Il n'est pas moins évident que, malgré tout ce qu'il y a de pénible et de difficile dans une situation si imprévue, cette première phase du siége, cette première épreuve vaillamment supportée est plutôt favorable à Paris et à la France. Paris, il y a un mois, était déjà sans doute à l'abri d'une insulte, puisqu'on s'est bien gardé de brusquer cet assaut dont on parlait si complaisamment; il n'était pourtant pas encore ce qu'il est devenu en ces quelques semaines, un vaste et formidable camp, hérissé de feu et de fer à toutes ses extrémités, bardé et barricadé au point d'être devenu inabordable pour toute attaque de vive force. L'armée régulière de défense, un peu émue d'abord de l'affreux désastre de Sedan, rassemblée à la hâte, presque découragée avant de combattre, a retrouvé bien vite, avec sa hardiesse native, sa cohésion et sa solidité devant l'ennemi. Ces braves gardes mobiles, qui sont l'élite de la France dans Paris, ont pris tout de suite l'allure de vieilles troupes, alliant la précision des mouvemens à l'entrain et à la bonne humeur courageuse. La population tout entière, encadrée dans ses bataillons de garde nationale, s'est faite au métier des armes et à la vie du rempart. En un mot, par l'activité du gouvernement, par le concours spontané de tous, la défense parisienne s'est rapidement constituée dans sa force et dans son intégrité. Elle est maintenant tout ce qu'elle peut être, en attendant les événemens qui peuvent la transformer en offensive.

Quant à la France elle-même, à la France non envahie et libre, si peu que nous communiquions avec elle, on ne peut évidemment douter qu'elle ne soit avec Paris d'âme, d'esprit et de résolution. Qu'a-t-elle pu faire depuis un mois? dans quelle mesure a-t-elle organisé ses forces? On l'apprendra peut-être seulement le jour de l'action, le jour où le reflux patriotique de la France sur Paris contraindra l'armée prussienne à tenter quelque grand coup pour se dégager. Le gouvernement ne dit pas tout probablement et ne peut pas tout dire. On sait du moins par lui que le temps n'a point été perdu jusqu'ici, que deux armées de 80,000 hommes se sont formées, qu'une troisième armée se prépare, que de vieux soldats d'Afrique, la légion romaine et les zouaves pontificaux eux-mêmes, qui n'ont plus à monter la garde autour du pape, sont arrivés, que le mouvement est universel. Un voyageur qui a traversé les lignes prussiennes pour rentrer dans Paris, et dont les curieuses pérégrinations ont été accompagnées de mille péripéties, racontait récemment

qu'il avait trouvé des gardes mobiles de Lot-et-Garonne à Épernon, entre Versailles et Chartres. D'un autre côté, on le sait, des engagemens ont eu lieu vers Orléans. M. Estancelin, l'énergique organisateur, le commandant supérieur des gardes nationales mobilisées de la Normandie, a été, dit-on, vu à Mantes. Il résulterait de tout ceci que les Prussiens n'ont point certainement autour d'eux ou devant eux autant d'espace libre qu'on l'aurait cru, que des détachemens de nos armées de secours ne sont plus bien loin, que ces armées se rapprochent sans doute d'heure en heure, et cette activité des provinces qu'on entrevoit, qu'on sent en quelque sorte, un membre du gouvernement, M. Gambetta lui-même, s'est chargé d'aller la stimuler encore plus ou la régulariser en prenant la route la plus libre que nous ayons à notre disposition pour le moment, le chemin des airs. Le jeune ministre de l'intérieur, parti en ballon, est descendu dans le département de la Somme, non sans courir quelques aventures, mais heureusement sain et sauf, et il a pu se diriger sur Tours, portant avec lui la pensée du gouvernement, sans doute aussi le secret des combinaisons qui doivent lier les opérations de nos armées. C'est là en réalité le fruit de la constance patriotique de Paris. Sans cette fermeté, rien n'était possible, la fable du géant enchaîné par les membres et impuissant dans sa force pouvait rester vraie jusqu'au bout. A la faveur de cette virile défense qu'un mois d'efforts et de luttes n'a point certainement épuisée, la France a pu se lever, et elle peut toujours discipliner, pousser en avant ses bataillons accourus au secours du drapeau commun. Militairement tout est changé, si bien qu'aujourd'hui, à la rigueur, la résistance est d'abord dans Paris sans doute, mais elle n'est plus seulement dans Paris, elle est partout où il y a un soldat, un volontaire et une pensée de dévoûment national.

M. de Bismarck, nous le savons bien, s'est vanté de ne pas laisser à l'insurrection patriotique de la France le temps de s'organiser, d'aller au besoin étouffer cette insurrection dans son germe, c'est-à-dire dans le sang. Il prétendait récemment, dit-on, qu'il savait à quoi s'en tenir sur nos provinces, qu'il y avait des rassemblemens de gens en armes, non des armées. Ces « gens en armes » s'aguerriront bientôt, comme se sont aguerris, comme s'aguerrissent tous les jours ces gardes mobiles rassemblés à Paris. Ce sont de jeunes combattans aujourd'hui, ce seront de vieux soldats demain, et il faudra autre chose que des uhlans pour les réduire. Si l'armée prussienne se détourne de Paris pour aller se jeter sur les forces françaises qui s'organisent, elle sera suivie de près probablement, sans compter qu'on lui fera faire du chemin, et qu'on ne lui offrira pas cette fois l'occasion de faciles victoires en se livrant en pâture à des masses d'artillerie invisibles; si elle reste obstinément fixée sous nos murs avec la pensée de nous fatiguer, de nous affamer, elle sera sûrement trompée dans ses calculs, elle peut être investie à son

tour par nos armées, comme elle investit elle-même Paris. On n'est pas au bout, ce mois de défense en est déjà le garant, et à tout prendre, un jour ou l'autre, M. de Bismarck pourrait bien regretter d'avoir trop cédé à l'infatuation du succès en recevant si étrangement ces propositions pacifiques qu'on ne lui porterait plus aujourd'hui, que M. Jules Favre avait le droit de lui porter, il y a trois semaines, au nom de la civilisation, de l'humanité et de la concorde des peuples. Le roi Guillaume et son premier ministre ne paraissent pas en être là, nous en convenons; ils entendent autrement l'humanité et la civilisation, ils croient avoir du temps, et ils prennent philosophiquement leur parti des sacrifices humains qu'ils commandent. Pendant que les soldats allemands se font tuer en tuant des Français, non pour la grandeur de l'Allemagne, mais pour un implacable orgueil, le roi Guillaume chassait dans les bois de Ferrières. C'est une agréable occupation digne de conquérans qui ont des loisirs, qui aiment à s'entretenir dans le goût de la guerre, et le prochain bulletin ressemblera sans doute à celui du Charles II de *Ruy-Blas :* « Madame, il fait grand vent, et j'ai tué six loups! » Soit, il faut prolonger une effroyable guerre, puisqu'on peut se donner le plaisir de chasser dans les tirés de Versailles et de Saint-Germain comme dans les bois de Ferrières. Le roi Guillaume et son fidèle porte-parole, M. de Bismarck, croient-ils cependant offrir au monde un spectacle bien glorieux? S'imaginent-ils par hasard agir comme des chefs civilisés en aggravant même pour les neutres les conditions de la guerre, en allant jusqu'à refuser aux membres de la diplomatie étrangère demeurés à Paris la liberté de leurs communications avec leurs gouvernemens? Pensent-ils enfin être des politiques bien prévoyans pour leur pays en amassant sur lui toutes les haines et tous les ressentimens de l'avenir, en le jetant sur une nation qui ne fait désormais que se défendre, et au demeurant en exposant l'Allemagne tout entière à voir un jour ou l'autre se tourner contre elle les chances de cette fortune des armes dont on veut aujourd'hui abuser en son nom? Le roi Guillaume et M. de Bismarck ont fait comme tous les conquérans, ils ont bu leur victoire jusqu'à l'ivresse, jusqu'à la lie, et ils n'ont pas vu que, pour vouloir aller trop loin, ils risquaient de compromettre ce qu'il pouvait y avoir de légitime dans leurs succès.

La Presse, il faut le dire, a commis un crime contre elle-même aussi bien que contre la France. Elle nous a sans doute placés, nous, sous le coup d'une nécessité suprême et héroïque en ne nous laissant le choix qu'entre le déshonneur de livrer l'inviolabilité du territoire et l'extrémité d'une guerre à outrance; mais en même temps elle s'est placée, elle, dans l'alternative de pousser la lutte au-delà de toute limite, au-delà de toute justice, au-delà de toute humanité, ou de paraître reculer et se désavouer dans ses ambitions les plus intimes. On aurait dit que, se

croyant sûre d'une victoire qu'on ne pouvait plus lui disputer, elle voulait d'avance fermer toute issue à une paix de transaction et d'équité. Paris et la France ne se sont pas fait répéter deux fois ces brutalités, qui n'étaient peut-être qu'une jactance diplomatique de la force. En définitive, trois semaines après que M. de Bismarck posait ainsi la question dans ses conversations avec M. Jules Favre, quelle est la situation de la Prusse campée sous Paris et engagée dans un tel siége? La vérité est qu'elle ne peut ni entrer ni s'en aller. Elle a été trompée, elle s'est trompée elle-même; elle a cru qu'elle n'avait qu'à se présenter, qu'elle allait surprendre la France en pleine désorganisation militaire, elle a trouvé une défense calme, intrépide, résolue, prête à recommencer sous Paris et dans de plus vastes proportions la vigoureuse campagne que Bazaine poursuit encore, il faut l'espérer, sous les murs de Metz. Ce mois de siége a déjà déconcerté les calculs qu'elle avait pu fonder sur des difficultés militaires d'un moment, et des actions sérieuses, conduites avec autant de prudence que de hardiesse, lui prouvent que le sol de la France n'est pas épuisé de soldats. Elle a fait aussi entrer dans ses prévisions, comme gage d'un infaillible succès, la lassitude de l'isolement pour une grande ville, l'impossibilité d'approvisionner pour longtemps une population de 2 millions d'habitans. L'isolement, Paris le supporte avec une philosophie presque imprévue, sans s'inquiéter outre mesure du reste du monde, qui fait pour le moment une assez triste figure en vérité, et, quant à la famine, il n'est point certes encore à la veille d'affronter ce fléau, qui ne deviendrait un péril que si d'un côté la distribution des vivres n'était point ménagée avec vigilance, si d'un autre côté les lignes ennemies étaient impénétrables, si la France restait immobile. C'est une crise, on le sait bien, elle passera comme toutes les crises, et ce n'est point peut-être tant que les Allemands seront là qu'elle offrira les dangers les plus redoutables.

La Prusse enfin a une dernière espérance, et M. de Bismarck ne l'a point caché; elle a compté, elle compte encore sur les dissensions intérieures, sur les divisions, sur les passions qui faciliteraient singulièrement son œuvre en commençant par faire elles-mêmes le siége du gouvernement. Pour ceci, et ce n'est point assurément l'affaire la moins importante aujourd'hui, la question est de savoir si nous voulons donner raison à la Prusse et ébranler les portes de la maison devant l'ennemi. Il est bien clair en effet que l'efficacité de la défense nationale dépend de l'union des esprits, de l'alliance désintéressée de tous les patriotismes, de la fusion momentanée de tous les partis dans un sentiment unique, et nous ajouterons aussi de la fermeté du gouvernement lui-même, de sa fidélité à la mission qu'il a reçue dans un désastre public, qui a été spontanément, implicitement ratifiée dès la première heure par une sorte d'assentiment universel.

Lorsque la patrie, qui n'est exclusivement ni aux uns ni aux autres, mais qui est à tous, palpite et se débat sous l'étreinte de l'ennemi, lorsqu'on est en face d'événemens qui font vibrer une même passion dans toutes les âmes, qui devraient si naturellement unir toutes les volontés, plier toutes les révoltes de l'ambition ou de la colère, c'est pourtant étrange qu'il y ait des esprits violens, aigris, emportés, toujours prêts à rompre cette trêve sacrée du patriotisme et à semer le vent pour récolter la tempête. L'ennemi est à nos portes, la république a été proclamée, acclamée, justement parce qu'elle était ce qui nous divisait le moins. Le bon sens le plus évident, le plus impérieux, dit que la première nécessité est de chasser l'étranger, de vivre en un mot; *porro unum est necessarium!* C'est le mot d'ordre invariable du patriotisme en face de l'envahisseur; mais non, cela ne suffit pas, il faut autre chose. Il y a des hommes qui éprouvent le besoin des diversions. M. Blanqui, M. Félix Pyat, M. Ledru-Rollin lui-même, M. Gustave Flourens, sont persuadés que les Prussiens ne nous donnent pas assez d'occupation; ils se sont mis en campagne pour procurer aux Parisiens les moyens de batailler entre eux, et c'est ainsi que, sous cette inspiration dissolvante de quelques meneurs, une espèce d'agitation factice s'est répandue dans la ville pendant quelques jours, avec des espèces de manifestations, des espèces de promenades de quelques bataillons de gardes nationaux en armes ou sans armes, et même des espèces de siége du gouvernement de la défense nationale à l'Hôtel de Ville. Que voulaient M. Blanqui, M. Ledru-Rollin, M. Delescluze, M. Pyat, M. Gustave Flourens? que poursuivaient-ils? Ils tenaient tout simplement à donner de l'occupation aux Parisiens, qui n'en ont pas, à ce qu'il paraît, en ce moment; ils voulaient à tout prix et au plus vite faire des élections. Bien entendu, ils ne s'inquiétaient que fort médiocrement d'une représentation générale de la France, d'élections devenues trop notoirement impossibles en présence de l'ennemi, répandu dans vingt départemens; ce qu'ils voulaient, c'était le scrutin à Paris, l'élection immédiate et confuse d'une municipalité parisienne, ou, pour mieux dire, d'une commune révolutionnaire, et le fond de leur pensée était aussi clair que le jour. Comme la masse des citoyens parisiens aurait trouvé naturellement qu'elle avait autre chose à faire, les partisans de M. Blanqui, de M. Ledru-Rollin, de M. Félix Pyat, seraient seuls allés aux élections; ceux-ci composaient à leur gré la municipalité nouvelle; la municipalité ou la commune entrait à l'Hôtel de Ville, protégeait d'abord le gouvernement de la défense nationale, puis le supplantait en le jetant au besoin par la fenêtre, en cas de résistance à la volonté du peuple, et le tour était joué : la commune révolutionnaire régnait, promulguait des décrets, déployait sa souveraineté dictatoriale sur Paris, sur la France, sur le monde; les beaux jours de 1792 et de 1793 renaissaient, tout était sauvé!

Rêve étrange d'esprits aussi étroits que violens et figés en quelque sorte dans leur violence, dans un fanatisme révolutionnaire! Ils ont l'hallucination de 1793. Quand ils ont prononcé ce mot cabalistique, ils croient avoir tout dit; quand ils ont décroché de ce vieux et terrible musée de l'histoire une forme de langage, une date ou quelque vieux souvenir, ils croient qu'ils ont soufflé la vie au monde, et ils ne s'aperçoivent pas que le monde marche sans eux, qu'on ne refait pas le passé, que chaque époque a sa politique, ses idées, ses intérêts et même ses passions. Ils ne voient pas que 1870 ne ressemble guère à 1793, et que ce qui a peut-être sauvé le pays autrefois le perdrait à coup sûr aujourd'hui, que cette révolution qu'ils proposent sans cesse d'accomplir ou de recommencer est faite depuis longtemps, et qu'il n'y a plus qu'à l'épurer, à l'étendre pacifiquement dans ce qu'elle a de légitime, à la défendre quelquefois contre ses ennemis et plus souvent encore contre ses dangereux amis. Ils ne voient rien et ils ne comprennent rien, il leur faut seulement 1793, la commune, la convention, les comités de salut public, l'emphase, la déclamation, la haine. Ils sont un anachronisme vivant. Il est fort difficile de faire comprendre à de tels esprits qu'ils battent misérablement la campagne, qu'ils vont même contre leur but, qu'ils subordonnent l'intérêt, le patriotisme de tous à leurs ambitions ou à leurs ressentimens, qu'ils ne feraient rien et qu'ils compromettraient tout. Ce qu'ils compromettraient plus que tout le reste, et cela instantanément, irrésistiblement, c'est la défense nationale et la république elle-même.

Les agitateurs peuvent bien, s'ils le veulent, se déguiser à eux-mêmes les mobiles de cette triste politique d'excitation et de désorganisation qu'ils ont inaugurée dans leurs polémiques comme dans leurs manifestations. A les entendre, c'est évidemment dans un intérêt public qu'ils ont poussé le cri d'alarme, c'est pour imprimer à la défense nationale une intensité nouvelle et plus énergique qu'ils ont demandé la commune révolutionnaire, c'est parce que le gouvernement de l'Hôtel-de-Ville est insuffisant et ne fait pas tout ce qu'il doit pour la satisfaction des patriotes qu'ils se dévouent jusqu'à vouloir le remplacer. Le patriotisme est le passeport de leurs déclamations révolutionnaires. Que serait-il arrivé cependant s'ils avaient réussi? Oui, que serait-il arrivé? Mais il suffit en vérité de connaître les désirs, les espérances des Prussiens, pour avoir une opinion dans une telle affaire. L'éventualité sur laquelle l'ennemi comptait le plus, qui est peut-être sa dernière chance, se trouvait réalisée. Ce qui serait arrivé, c'est d'une cruelle et aveuglante évidence. Les citoyens, mis en présence d'un scrutin ouvert par la main d'une faction, auraient bien été obligés bon gré mal gré de s'inquiéter de ces élections. Les scissions auraient inévitablement éclaté, il y aurait eu à l'intérieur des vainqueurs et des vaincus, et, au lieu de

se porter à l'ennemi d'un même élan, d'une même pensée, avec un patriotisme sans trouble, on serait allé à la défense avec des doutes et des craintes, avec le ressentiment des divisions intestines. La foi patriotique serait restée peut-être au fond de ce scrutin, ou elle s'y serait tout au moins refroidie, aigrie.

Qu'aurait donc pu faire pour la défense nationale cette commune ainsi élue? Elle n'aurait rien fait par elle-même, et elle aurait paralysé toute action dans la main de ceux qui la dirigent aujourd'hui, parce qu'après tout on ne répond au canon que par le canon, à des soldats que par des soldats ou par des citoyens qui consentent à être momentanément des soldats, parce qu'il ne suffit pas de substituer à la puissance coordonnée de l'action militaire ce qu'on appelle pompeusement et puérilement le feu révolutionnaire. Rien qu'à observer les programmes des agitateurs, les symptômes, les signes précurseurs de la situation qui se préparait, il n'est pas difficile de se douter de ce qui serait arrivé tous les jours. On l'a vu presque un instant. Des gardes nationaux émettent la prétention de discuter avec leurs chefs les ordres qu'ils reçoivent, et en définitive de ne faire que ce qui leur plaît. M. Gustave Flourens se nomme lui-même colonel, donne sa démission, la retire, rassemble ses hommes, les fait parader en armes sur la place de l'Hôtel-de-Ville pour intimider le gouvernement, et tout cela pendant que le bruit du canon retentit jusque dans le cœur de Paris. Tandis que nos soldats sont aux prises avec les Prussiens, on manifeste; au moment où l'ennemi prépare peut-être quelque surprise, on demande les élections et la commune. Ce qui serait arrivé, la belle question! On se serait occupé du dedans plus que du dehors, de ce qu'on appelle les Prussiens de l'intérieur plus que des Prussiens du roi Guillaume; on aurait continué à manifester dans tous les sens possibles, on aurait fini peut-être par quelque effroyable conflit, et les temps prédits par M. de Bismarck seraient infailliblement arrivés, parce que les villes ou les nations divisées sont l'inévitable proie de l'ennemi. La province, dégoûtée ou révoltée, eût laissé Paris à sa commune, à sa dictature révolutionnaire, à ses luttes stériles; c'eût été pour le coup l'achèvement de la prédiction de M. de Bismarck, et des républicains se seraient chargés de préparer, pour le plus grand honneur de 1793, le dernier acte de la triste tragédie nationale commencée à Sedan ou à Wœrth.

Il y a heureusement dans les masses un instinct profond qui ne se trompe guère sur les grandes choses, sur les situations extrêmes. Il y a aussi dans les sentimens vrais, tels que le patriotisme, une puissance naturelle qui s'impose. La population parisienne ne s'y est pas laissé prendre longtemps, elle a compris bien vite qu'avant de s'occuper de constituer sa municipalité, elle avait à faire face aux Prussiens, et que surtout le meilleur moyen d'assurer sa défense n'était pas d'ouvrir la car-

rière aux agitateurs ambitieux, de se faire la complice des promoteurs d'une commune révolutionnaire; ce qu'elle a bien mieux compris encore, c'est qu'elle ne devait rien faire ni rien permettre qui pût la séparer des provinces, du reste de la France, et par le fait toutes ces menées violentes, artificielles, se sont trouvées submergées dans le mouvement patriotique de la population tout entière, de la garde nationale, accourant en immense majorité autour de l'Hôtel de Ville comme une force de préservation. C'est la réaction qui triomphe, se sont écriés aussitôt les meneurs de cette étrange campagne; cela n'est point douteux, car il est depuis longtemps entendu que lorsqu'ils ne triomphent pas, c'est la réaction, qu'ils sont à eux seuls la France, la révolution immaculée, la république orthodoxe, et surtout pour le moment la défense nationale. Le danger des agitations immédiates est passé sans doute; il ne doit pas moins rester comme une lumière pour le gouvernement, qui aurait peut-être pu éviter cette crise avec un peu plus de décision. Ce qui a fait un instant sa faiblesse, c'est une apparence d'incertitude et d'hésitation dans cette affaire des élections municipales qu'on a voulu transformer en arme de guerre contre lui; il a retrouvé un ascendant à peu près irrésistible, un énergique appui dans l'opinion dès qu'il s'est prononcé nettement, dès qu'il a montré qu'il voulait rester sur le terrain inébranlable, inviolable de la défense nationale, et ici il faut bien y songer; il faut absolument que les hommes honorables qui ont reçu le 4 septembre un mandat de nécessité se gardent de ce qui pourrait ressembler à un scrupule de désintéressement ou de déférence pour un prétendu vœu populaire, et ne serait en réalité qu'une défection. Il y a une chose dont le gouvernement doit bien se rendre compte et qui lui fait de la fermeté un devoir d'honneur, c'est qu'il n'est pas là apparemment pour son plaisir, ni même, nous le supposons, par ambition. Il est à l'Hôtel de Ville comme une sentinelle avancée qui n'a pas le droit de se relever elle-même de sa faction, et que Paris seul n'a pas même le droit de relever. M. Henri Rochefort l'a dit dans un semblant de jeu de mots à travers d'autres choses inutiles : « Il a accepté sa mission, il n'est pas libre de donner sa démission. »

Paris l'a conduit ou l'a laissé s'établir à l'Hôtel de Ville et s'est rangé aussitôt autour de lui; la France entière l'a reconnu et consacré de son adhésion spontanée. Le gouvernement actuel a sa raison d'être dans cette double sanction, et depuis que l'investissement, par une violence momentanée, est venu scinder en quelque sorte le pays en deux parties, il n'est plus à son poste qu'un otage ne s'appartenant pas à lui-même, appartenant à la France, qui doit le retrouver là où elle l'a laissé en lui confiant le dépôt de l'honneur national. Voilà ce qu'a compris instinctivement, patriotiquement, la population parisienne quand elle a refusé de se prêter à la création d'un pouvoir de parti ou de localité, d'un con-

seil hybride condamné d'avance à n'être qu'un instrument de division. Voilà ce que ne peuvent comprendre ceux qui ont soulevé cette question perturbatrice de la commune. S'ils ne voulaient être que les membres d'un conseil municipal parisien, ce n'était guère le moment, et ils faisaient beaucoup de bruit pour rien; s'ils aspiraient à un pouvoir plus étendu, s'ils voulaient, comme cela n'est pas douteux, se substituer par une captation du suffrage d'une ville au gouvernement actuel, ils n'étaient que des usurpateurs sacrifiant à une ambition ou à un fanatisme de parti les intérêts de la défense commune de Paris et de la France.

Qu'ils missent en péril la défense nationale, c'est d'une trop criante évidence; mais ce qui est tout aussi clair, c'est qu'en désarmant la France, ils ne servaient pas mieux la république dans son avenir prochain. La république s'est relevée en France le 4 septembre; elle existe aujourd'hui sans contestation. Si elle a des ennemis, ils ne sont pas pour le moment bien dangereux, et aucun d'eux n'oserait certainement laisser entrevoir un autre drapeau. On s'est rallié sans mauvaise arrière-pensée, sans hésitation, à la république comme à un pouvoir de suprême sauvegarde qui héritait de désastres dont il n'était pas coupable, qui a déjà fait ce qu'il a pu pour réparer ces désastres, et qui a toujours ce mérite d'être le seul qui puisse opposer à l'ennemi le faisceau des forces nationales. Est-ce qu'on croit travailler bien efficacement à l'avenir des institutions républicaines par ces préconisations effrénées de pouvoirs sommaires, dictatoriaux, qui ont la prétention de tout faire et de ne souffrir aucune dissidence autour d'eux? C'est l'éternel malheur de la république de trouver si souvent pour interprètes et pour défenseurs des hommes qui font tout ce qu'ils peuvent pour la rendre insupportable et impossible. A leurs yeux, la république, c'est nécessairement l'agitation en permanence, la fièvre organisée, la guerre des classes et des intérêts, la mise en doute perpétuelle des institutions les plus fondamentales ou les plus simples, la violence dans le langage, l'insurrection dans la rue.

Dès qu'on s'éloigne de cet idéal, ils sont persuadés que la république est perdue, et c'est ce qui explique comment la France, plus qu'à demi républicaine par ses idées et ses mœurs, a laissé si souvent retomber ces institutions, parce qu'après tout ce n'est pas dans la guerre, dans le désordre permanent qu'une population peut vivre, travailler, penser, former cet assemblage de créatures humaines ayant le droit de porter le nom d'une nation intelligente et civilisée. C'est le désordre qui est le péril perpétuel de la république, et, ce qui ne la compromet pas moins, c'est cette prétention de certains hommes de l'absorber en eux, de la représenter exclusivement, de l'imposer par l'autorité de leurs passions. Franchement, quelle différence y a-t-il entre la dictature d'une oligarchie

révolutionnaire et l'omnipotence d'un seul? C'est toujours le despotisme ayant la même nature, les mêmes procédés et les mêmes conséquences, changeant tout au plus de nom et s'appelant alternativement l'empire ou la commune.

Il y a quarante jours à peine que la république existe de nouveau en France, et déjà elle a ses autoritaires, que disons-nous? ses prétendans, qui s'investissent eux-mêmes d'une sorte de légitimité inviolable, qui veulent mettre leur effigie sur tout ce qui se fait, qui ne peuvent admettre vraiment que d'autres servent la France dans ses aspirations de progrès, de justice, de civilisation, et surtout aujourd'hui qu'on puisse travailler à la défense nationale sans la commune de leur rêve. Au lieu de populariser la république, ils la rendent suspecte; au lieu de lui attirer des amis, ils lui font des ennemis; au lieu de lui assurer un avenir moins orageux que par le passé et moins incertain, ils préparent d'avance des réactions nouvelles qui seraient infaillibles, qui ne tarderaient pas à se produire, s'ils triomphaient un instant. Sans doute la république est possible en France, si on le veut sérieusement, et elle ne peut trouver des ennemis chez ceux qui sont formés depuis longtemps au culte de la souveraineté nationale librement manifestée; mais qu'on y songe bien : elle n'est possible et elle ne mérite d'exister qu'à une condition, c'est qu'elle sera le bien de tout le monde, l'œuvre de tout le monde. Elle ne peut se fonder avec quelque chance de succès que si elle est un grand gouvernement, un régime régulier, équitable, libéral, protecteur pour toutes les activités, pour tous les intérêts, pour toutes les facultés du génie français. Et ce n'est pas là seulement la condition de sa durée, de son succès à l'intérieur, c'est aussi et surtout la condition de sa puissance, de son influence au dehors. Supposez une république d'agitations et de violences, que lui arrivera-t-il? Elle trouvera le monde fermé devant elle, elle suscitera certainement plus d'adversaires passionnés que d'imitateurs, elle nous aliénera les gouvernemens sans nous donner la sympathie des peuples. Supposez une république libérale, humaine, pacifique, reprenant sous des formes nouvelles les traditions de prosélytisme moral et intellectuel de la France, elle peut exercer une irrésistible contagion; elle peut, sans être une agression, devenir la plus séduisante des propagandes, — et qui sait si cette république, retrempée dans les épreuves et dans des mœurs plus sévères, ne sera pas quelque jour notre vengeance contre ceux qui sont à nos portes, attendant l'explosion de ces passions sur lesquelles ils comptent plus que sur leur génie?

CH. DE MAZADE.

CORRESPONDANCE

A M. LE DIRECTEUR DE LA *REVUE DES DEUX MONDES.*

Mon cher monsieur,

N'êtes-vous pas, comme moi, profondément ému du grand spectacle que Paris nous donne? Le mois va s'accomplir; encore deux jours, il sera plein. Un mois de siége, un mois de réclusion! Ce Paris qui s'ignorait lui-même, qui aux yeux du monde n'était que la ville des plaisirs, un atelier de modes, un foyer de théâtre, une Sybaris immense, égoïste et frivole, aussi énervée de cœur qu'élégante d'esprit, le voilà qui n'est plus qu'un arsenal de guerre, une caserne, un camp. Depuis un mois, cerné, bloqué, emprisonné, Paris se voit sans trouble ni murmure séparé du monde des vivans. Cette séquestration sans exemple d'une cité de deux millions d'âmes, ce fait de guerre inoui donne au premier abord une idée gigantesque de la puissance des assiégeans : on croit y voir le dernier terme, le complément lugubre de nos revers et de nos humiliations; mais, comme en cette guerre tout renverse et confond les prévisions humaines, l'investissement de Paris, si prodigieux qu'il semble, n'est, à vrai dire, et ne sera, j'en ai la certitude, que la condition éclatante et la rançon nécessaire de notre honneur ressuscité et de notre libération.

Il y a là tout un grand mystère qu'on ne saurait trop méditer, et, n'en déplaise aux superbes esprits qui se révoltent pour peu qu'on mêle à la conduite de ce monde le nom de celui qui l'a fait, je me permets de croire que ce mystère, c'est Dieu lui-même qui le propose à nos méditations. Dans l'impitoyable série de catastrophes et de hontes qui s'est prolongée pour nous du 2 août au 1er septembre, je reconnais un châtiment; aussi pour moi, l'unique et suprême question est de savoir si, maintenant que Paris est bloqué, la justice divine se tient pour satisfaite, si nos faiblesses et nos servilités, notre incurie et notre suffisance, nos corruptions et notre orgueil ont reçu toute leur punition, et si la main du juge est lasse de frapper. Eh bien! j'ose le dire, des signes manifestes autorisent à croire que ce n'est plus sur nous que s'appesantit cette main redoutable; qu'un nouveau souffle enfle nos voiles, et que le flot qui nous avait jetés au plus bas de l'abîme commence à nous soutenir et à nous relever. J'aimerais à vous convaincre que ma confiance n'est pas seulement instinctive, que ce n'est de ma part ni lassitude de gémir, ni besoin d'illusion; j'aimerais à vous dire les faits

et les symptômes qui me soutiennent et me rassurent; puisque vos colonnes ne sont qu'à demi pleines, si vous voulez, nous allons en causer.

Et d'abord, jusqu'au 1er septembre, je ne vois pas un jour, pas une heure où notre expiation se soit interrompue. Échec sur échec, faute sur faute, pas le moindre répit, pas un sourire de la fortune, pas l'ombre d'une consolation. Bazaine lui-même, ce fécond capitaine, et ses héroïques soldats, s'ils vengent notre honneur dans des flots de sang ennemi, sont impuissans à nous porter secours. Nous voyons là, vivans, nos meilleurs généraux, notre plus ferme armée, et n'en pouvons rien faire; c'est comme une ironie du sort. Eh bien! notre supplice ne se borne pas là : tout n'est pas expié. Nous fûmes agresseurs, nous en devons porter la peine, il faut un affront de plus : il faut encore Sedan, l'ignominie suprême, le dernier mot, la digne fin de l'empire. Pour cette fois du moins, la mesure paraît comble; l'empire n'est plus, tout va changer.

Regardez nos envahisseurs : que font-ils depuis Sedan? qui les conduit? Est-ce encore la fortune, la bonne chance, tranchons le mot, l'esprit de Dieu? Non; d'apparence ils sont encore les mêmes, ils marchent, ils s'avancent avec le même aplomb, la même discipline : ils sont aussi prudens, aussi rusés, aussi habiles; mais la cause qu'ils servent, ils en ont conscience, n'est plus la même depuis Sedan. Ils ne sont plus les soldats de l'Allemagne, ils sont les instrumens d'un autre Napoléon III; au lieu de répondre à un défi de souverain, ils s'attaquent à un peuple; de provoqués, on les a faits provocateurs. Le droit et la justice ont déserté leur camp pour passer dans le nôtre. Croyez-vous que ce changement de condition et de consigne ne se trahisse pas dans leurs actes? Vous me direz qu'ils ont sans coup férir entouré de leurs lignes cette vaste capitale dont l'investissement passait pour impossible. J'en conviens, mais depuis cet exploit, qui n'était que la suite de leur première veine, et que nous étions encore hors d'état de leur disputer, depuis ce succès facile, depuis tout à l'heure un mois, qu'ont-ils fait? Des tentatives incertaines, des ouvrages aussitôt démolis, pas une approche sérieuse. Au lieu de nous étreindre chaque jour davantage, leur cercle tend à s'élargir. N'allez pas croire que je me leurre d'être déjà délivré d'eux! Nous n'avons pas leur dernier mot, nous essuierons leur feu, j'en suis certain : en fait de surprise et de ruse, je sais ce qu'on peut en attendre. Derrière les travaux visibles démolis par nos forts, il doit s'en trouver d'invisibles que bientôt ils démasqueront; mais quelle qu'en soit la force et la portée, ce n'en est pas moins péniblement, sans entrain et sans grande assurance qu'ils les ont établis. Rien ne ressemble moins à l'activité foudroyante des premiers temps de la campagne que les tâtonnemens et les retards d'aujourd'hui.

Ajoutez un autre symptôme peut-être encore plus éloquent que les changemens d'allure de cette immense armée, je veux parler de l'inconcevable faute dont n'a pas su se garantir l'habile auteur de cette guerre, celui qui en silence la prépara si bien, qui la gouverne et la conduit encore, l'âme et le bras, le chef réel de son pays. Que le roi Guillaume ait quelque peine à porter le fardeau de sa gloire inespérée, qu'il en perde la tête, et que son orgueil se berce d'insolentes chimères, de prétentions outrecuidantes, il n'y a rien là qui m'étonne, rien qui trompe mes prévisions; mais M. de Bismarck s'enivrer de la même fumée, s'abandonner aux mêmes appétits, tomber dans ces excès vulgaires, ne plus se posséder, ne plus se contenir, oublier l'A B C de la diplomatie, et comme un écolier donner en plein dans le plus transparent des piéges, voilà qui signifie quelque chose de plus qu'une simple défaillance d'un éminent esprit. J'y vois le signe indubitable des voies nouvelles où nous entrons et des revanches qui pour nous se préparent.

Si le chancelier fédéral, répondant à M. Jules Favre, à ce loyal ultimatum si noblement posé, eût laissé voir quelque modération, ne fût-ce qu'en paroles, sans même s'engager à fond, grâce aux ressources du métier, sait-on ce qu'il y gagnait? Il nous lançait un brandon de discorde, il nous semait la guerre civile. Des conditions à demi tolérables pouvaient alors séduire tant de gens! Les impatiens, les timides, les travailleurs sans ouvrage, les intérêts en souffrance, eussent exigé qu'on traitât, tandis que les résolus, les fermes cœurs se seraient indignés. De là de sérieux conflits, des troubles, des querelles, au grand profit de M. de Bismarck. Le comble du savoir-faire dans cette heure solennelle qui aura sa date dans l'histoire était donc de ne rien surfaire, de dire tout net son dernier mot, de simuler surtout un grand respect du droit, de singer les sentimens honnêtes. S'il se fût imposé cette tâche, il nous ruinait du coup; mais il a préféré la stérile jouissance d'exhaler ses rancunes et de goûter devant son interlocuteur le plaisir de dépecer la France, sinon de fait, au moins en conversation. Il a commis ainsi, en proclamant ses folles exigences, la même faute, la même exactement que l'ex-empereur Napoléon en déclarant la guerre à la Prusse. Il faut qu'il se résigne à ce parallèle désobligeant, les deux déclarations se valent : l'une a produit d'un seul coup l'unité allemande, ce danger que depuis quatre ans il s'agissait de conjurer; l'autre aussi promptement a fait éclore en France l'unité des partis, utopie généreuse à peine rêvée jusque-là. Ne fût-elle que temporaire, cette unité bienheureuse, elle aura fait notre salut et la ruine, à coup sûr, de l'invasion prussienne. Grâces en soient rendues à l'illustre ministre; c'est lui qui nou l'aura donnée. Il a fait mieux encore, il a du même coup fondé sérieusement chez nous la république. Pour ceux-là même à qui ce nom rappelait de tristes souvenirs, du moment qu'il sera prouvé que nos dis-

cordes sous cette égide ont meilleure chance de s'étouffer, — que ce gouvernement du pays par le pays, cette noble institution si belle en théorie, n'est pas dans la pratique nécessairement incompatible avec l'ordre et la paix, qu'elle ne fait pas tomber nos têtes et qu'elle sait vaincre nos ennemis, croit-on qu'après la délivrance l'idée leur vienne de chercher mieux ailleurs? Qui de nous lui serait infidèle une fois qu'elle nous aura sauvés? Ainsi M. de Bismarck aura fait à l'Europe cette galanterie d'implanter enfin pour de bon la république en France. Tout cela, vous en conviendrez, n'est pas d'un politique. Or comme en ce moment je ne vois pas en Europe un esprit plus vraiment politique que le chancelier fédéral, j'en conclus que depuis Sedan il a cessé d'être lui-même, qu'il subit la sévère influence d'un pouvoir supérieur qui veut le châtier à son tour et qui commence par l'aveugler.

Mais ce n'est pas assez que l'armée prussienne nous paraisse hésitante, et que son chancelier se fourvoie; nous avons pour prendre confiance un motif encore plus décisif, c'est de regarder Paris. Dans les premiers jours de septembre, on peut en convenir maintenant, le dessein d'engager Paris dans un siége à outrance n'était qu'une crânerie tant soit peu théâtrale, qui supportait mal l'examen; aussi personne n'y voulait croire. Quand vous disiez aux gens de faire des provisions, il fallait voir de quel œil et avec quel sourire ils accueillaient votre conseil. Peut-être alors en avaient-ils le droit, car, à vrai dire, rien n'était prêt. Nous n'étions pas à Paris mieux en état de soutenir un siége au lendemain de Sedan que nous n'étions le 2 août en position d'attaquer l'Allemagne. Néanmoins cette crânerie, que les Prussiens évidemment auront prise pour une gasconnade, est aujourd'hui l'acte le plus sensé, le plus réel, le mieux justifié, et la raison l'approuve aussi bien que le patriotisme. Non-seulement nos remparts sont maintenant achevés, fortement protégés à tous les points vulnérables, munis de bons canons, de poudrières, de munitions sans fin, d'abris, de casemates, mais nous avons, ce qui est plus rare, de merveilleux pointeurs, d'héroïques canonniers de marine; nous avons une armée de ligne qui a repris sa vigueur, ses goûts de discipline et l'amour du métier, ne se souvenant plus de nos désastres que par la soif de les venger; nous avons d'innombrables mobiles, avant-garde des armées de secours que la province nous envoie, milice aux mâles et honnêtes visages, marchant de ce pas décidé qui n'appartient qu'aux gens de cœur. Le courage semble les faire grandir, tant ils sont tous de haute taille : ils sont arrivés enfans, et les voilà déjà transformés à vue d'œil en vieux et solides soldats. N'oublions pas enfin cette autre et puissante enceinte qui couvre la cité, les poitrines de la population virile tout entière, ces 300,000 gardes nationaux rivalisant, eux aussi, à la manœuvre et aux remparts avec nos meilleurs vétérans.

Tout ce que Paris pouvait faire, il l'a fait en quelques semaines avec une constance, un calme, une énergie que personne sans en être témoin ne peut imaginer. Pas la moindre forfanterie, plus de cris, plus de bravades; une résolution sérieuse se lit sur tous ces visages. Nous n'avions qu'une crainte, les démences démagogiques, les criminelles entreprises des clubs et des énergumènes. Peut-être même aurions-nous souhaité que le pouvoir vis-à-vis d'eux prît dès l'abord l'excellente attitude que nous lui voyons aujourd'hui; mais le résultat nous suffit. Grâce au bon sens et à l'intelligence de la population parisienne, avertie par le bruit du canon, cette sorte de danger, cher à la Prusse et, je le crois, sa meilleure espérance, est désormais entièrement conjuré. Paris, sans se démentir, complétera son œuvre; il ira jusqu'au bout, jusqu'au bombardement, s'il faut que nous l'endurions, — jusqu'aux privations les plus dures et les plus stoïques, si le triomphe n'est qu'à ce prix. C'est à la France maintenant d'achever la besogne. Qu'elle frappe un grand coup, sans rien précipiter, sans compromettre ses précieuses ressources imprudemment et au hasard. Mieux vaut nous imposer un surcroît de patience et ne pas risquer un échec qui serait pour le coup notre ruine.

Quoi qu'il arrive cependant, et quand le sort s'acharnerait à nous être contraire, quand la loterie des batailles nous refuserait encore ses faveurs, il est une conquête qui nous reste assurée : l'honneur est sauf, grâce à Paris. Nous ignorons ce que l'Europe, au-delà de l'épais rempart qui depuis un mois nous en sépare, pense, imagine et dit; nous ignorons ce qui s'imprime à Londres et à Berlin à propos des affaires de France et d'Allemagne; mais nous avons la plus entière certitude que le *Times* lui-même n'ose plus rire de nous, et qu'il n'est pas sans laisser voir certaine appréhension sur le succès définitif de ses commanditaires.

Ne pensez-vous pas aussi, mon cher monsieur, que, sans beaucoup nous compromettre, nous pourrions également affirmer que, si la conférence de Ferrières devait se tenir aujourd'hui, il s'y prononcerait de tout autres paroles, et que nous n'aurions pas à reprocher cette fois au chancelier fédéral son défaut de modération? Je crois que, s'il pouvait reprendre ses téméraires propos, il les paierait un beau prix.

Ne bornons pas là notre espoir : le trouble de nos ennemis devant notre attitude n'est pas ma seule consolation. Je pense à l'avenir, à notre chère France, et je me dis : Sortir vainqueurs de cette horrible crise, ce sera déjà bien, mais ce qui vaut mieux encore sera d'avoir racheté nos faiblesses passées : l'expiation sera complète, nous nous serons régénérés.

L. VITET.

LE SIÉGE DE PARIS.

Il y a bientôt un mois que les têtes de colonne de l'armée ennemie se sont montrées sous les murs de la capitale. Paris cependant n'est pas assiégé dans le sens rigoureux du mot, car non-seulement les Prussiens n'ont pas encore tiré un seul coup de canon contre nos forts détachés, mais même ils continuent à ne faire aucun travail de nature à nous indiquer de quel côté ils comptent porter leur attaque. Notre canon est le seul que l'on entende, qui tient jusqu'ici l'ennemi à une distance si respectueuse, que le bruit de ses pièces de campagne, employées du reste uniquement contre nos reconnaissances et nos sorties, ne peut parvenir jusqu'à nous. Quant à ses canons de siége, jusqu'ici il n'en a pas montré un seul, même dans les batteries et dans les ouvrages qu'il a construits pour la défense de ses positions. Les embrasures mêmes qu'il a découvertes sur certains points et que nos officiers ont pu reconnaître n'ont été jusqu'à présent que des embrasures percées pour canon de campagne. Cette attitude a lieu de nous surprendre de la part d'ennemis aussi actifs que les Prussiens, si confians dans leur force, et qui étaient venus sous nos murs avec la ferme conviction que Paris ne tarderait pas à tomber dans leurs mains. Dans les premiers jours de leur arrivée, nous les avons vus rôder d'abord autour de nos défenses, pareils à des loups affamés cherchant le point faible de la bergerie. Ils avaient l'air, en gens prudens qu'ils sont, de ne pas s'en rapporter aux innombrables études qu'on a dû faire dans toutes leurs écoles sur le siége de Paris; ils paraissaient sonder le terrain pour découvrir quelque endroit moins bien gardé et moins bien armé que les autres. Ils s'imaginaient sans doute que, dans ce gigantesque réseau de fortifications, il se rencontrerait une maille moins serrée et moins solide, ou que peut-être l'immense matériel nécessaire à la défense de tant d'ouvrages ferait défaut quelque part. S'étant mis à remuer partout de la terre autour de nous, comme s'ils prétendaient nous attaquer partout à la fois, on les a vus abandonner successivement presque tout ce qu'ils avaient ébauché, comme si en réalité ils ne se fussent proposé que de tâter notre artillerie, d'en mesurer le calibre et la portée, de connaître enfin nos moyens. Quoi qu'il en soit, ils ont pu acquérir la preuve que sur aucun point Paris n'est dépourvu d'artillerie, qu'il en possède au contraire une très nombreuse, très puissante, très bien servie, et qui ne semble pas à court de munitions. Je n'ose croire que cette découverte les ait découragés: les Prussiens, quoi qu'on en dise, ne se découragent pas aisément; mais toujours est-il que depuis ils ont évacué d'eux-mêmes ou abandonné

sans grande résistance presque tous les lieux où ils avaient paru vouloir s'établir. C'est ainsi qu'ils ont replié leurs postes depuis Saint-Denis jusqu'à la Marne, et que même ils ont quitté Montretout, Meudon, Châtillon, où l'on a pu penser, pendant quelques jours, qu'ils faisaient les préparatifs d'une attaque réelle. Du côté de Choisy-le-Roi seulement, les Prussiens paraissent faire des établissemens sérieux dans notre voisinage; mais encore ces établissemens n'ont-ils jusqu'ici qu'un caractère purement défensif, si bien qu'ils nous ont laissés occuper Villejuif, les Hautes-Bruyères, le moulin Saquet, Cachan, sans inquiéter autrement que par des chicanes d'avant-postes les redoutes que nos soldats ont construites sur ces points. Peut-être prendront-ils un jour l'offensive de ce côté, mais il est plus raisonnable de croire que, recevant par Choisy la plus grande partie du matériel et des approvisionnemens destinés aux troupes qui sont sur la rive gauche de la Seine, et s'attendant en outre à voir déboucher par là, dans le cas où elle parviendrait à forcer leurs lignes, l'armée qui s'organise au nord de la Loire, ils prennent leurs précautions pour protéger énergiquement leurs convois et leurs communications.

D'autres raisons expliquent encore l'attitude en quelque sorte passive que l'ennemi garde depuis un mois. La première, et celle-là se présente avec tous les caractères d'une certitude, c'est que les Prussiens n'ont pas encore réussi à faire venir leur matériel de siége. Pour commencer les opérations actives d'un siége de Paris, il faudrait en effet être en mesure d'attaquer et d'emporter au moins deux de nos forts détachés, sauf encore à compter sur le temps que cela prendrait pour recevoir tout le matériel qui serait ensuite nécessaire à l'ouverture d'une brèche dans l'enceinte continue. Il n'y a qu'une attaque par la presqu'île de Gennevilliers qui aurait pu dispenser l'ennemi de cette condition; mais pour réussir dans cette tentative il eût fallu exécuter deux passages de rivière sous les feux du Mont-Valérien, de la Couronne de la Briche et de nos remparts : c'eût été une entreprise des plus hasardeuses, et qui est devenue aujourd'hui complétement impossible par suite des travaux que l'on vient de faire à Gennevilliers, à Courbevoie, à Saint-Ouen, à Clichy, à Montmartre. Il faut donc désormais que l'assiégeant s'en prenne aux forts eux-mêmes; encore est-il tenu d'en attaquer et d'en ruiner deux à la fois, car l'occupation d'un seul, couvert à son tour par les feux de ses deux voisins de droite et de gauche et par ceux du rempart situé en arrière, serait intenable. Or le siége de deux forts tels que ceux de Vanves et d'Issy par exemple, que l'on désigne, à tort peut-être, comme les plus exposés à une attaque, nécessiterait au plus bas chiffre un équipage d'au moins 200 pièces de canon de gros calibre et plus probablement encore de 250, ne fût-ce que pour contenir le fort de Montrouge, qui ne manquerait pas de se mettre de la partie. Cela revient à dire que, même pour tenter cette attaque, qui ne serait cepen-

dant encore que l'un des préliminaires du siége de Paris, les Prussiens devront avoir transporté sur une distance de 150 lieues, depuis Mayence, d'où ils tirent leurs ressources, jusqu'à Paris, un matériel du poids de je ne sais combien de millions de tonnes, et composé en partie de substances dangereuses à manœuvrer et d'objets, comme les canons, dont l'unité est d'un transport si difficile. Si l'on songe enfin que l'accomplissement de cette opération à travers un pays épuisé par la guerre et où toutes les voies de communication ont été plus ou moins endommagées exige toute une armée de chevaux, 20,000 ou 25,000 peut-être, on comprend aisément que les Prussiens ne soient pas encore en mesure de prendre l'offensive dans les travaux du siége. C'est la conclusion la plus probable et la plus raisonnable à la fois que nous devions tirer de l'apparente inaction de nos ennemis.

Cette conclusion nous paraît être d'autant plus exacte que nous ne pouvons mettre en doute l'ardeur des désirs qui animent les Allemands, roi, peuple, armée, pour réduire Paris. Il y a ici des intérêts différens, mais qui conspirent pour le même but. Le peuple allemand, qui ne souffre pas moins que nous des maux de la guerre, est persuadé que l'entrée de son armée dans Paris amènerait la fin de cette lutte sanglante et jusqu'ici heureuse pour ses armes; il presse de tous ses vœux cette solution, et même il ne regarderait pas aux plus grands sacrifices pour le hâter par tous les moyens. L'armée, exaltée par ses premières victoires, l'armée à qui l'on n'a cessé de représenter la prise de Paris comme l'objectif de la campagne, sent bien que tous ses succès passés seraient bien amoindris, si elle ne nous forçait pas à capituler, et par point d'honneur militaire elle préférerait, quelque prix qu'il pût lui en coûter, entrer dans notre capitale par la brèche plutôt que par capitulation. C'est un avantage que d'avoir forcé Toul et Strasbourg à se rendre, mais ce n'est pas un triomphe pour l'amour-propre des soldats. Ni M. de Bismarck, ni le général de Moltke, ni le roi Guillaume, ne seraient peut-être assez puissans aujourd'hui pour leur refuser la satisfaction de pousser le siége de Paris par tous les moyens militaires qui sont en leur pouvoir, et, quoi qu'en ait dit M. de Bismarck, ces personnages, ne l'oublions pas, ont eux-mêmes mille raisons pour s'acharner à poursuivre le même but. Il faut le dire pour bien nous confirmer dans notre résolution de lutte à outrance, le roi Guillaume, ni son ministre, ni son armée n'abandonneront volontairement le siége de Paris. Si le roi de Prusse était obligé de lever le siége, ce qui serait le signal d'un grand changement dans sa fortune et peut-être de cruels désastres, s'il était contraint de repasser le Rhin comme un vaincu, quelles seraient les destinées qui l'attendraient en Allemagne? Il est impossible que ces considérations ne hantent pas son esprit, et que la conclusion ne soit pas qu'il faut prendre Paris, le prendre à tout prix et le prendre au plus tôt. Les vivres dont ils disposent s'épuisent et deviennent chaque

jour plus difficiles à renouveler, la saison rigoureuse qui s'avance, les dépenses et les pertes que chaque jour entraîne, tout fait une loi aux Allemands de se hâter, et nous devons nous attendre sous peu à des efforts aussi violens et précipités qu'ils ont été jusqu'ici faibles et mesurés.

Il est cependant d'autres manières de voir et de juger les choses. Ainsi l'on prétend que jusqu'à ce jour la conduite des Prussiens sous Paris tient à un plan de guerre qui consisterait à nous attirer loin de nos murs, hors de la protection du canon, et à nous amener par excès de confiance à livrer une grande bataille qui déciderait la question. Si ce plan est réellement celui de nos ennemis, je doute qu'il réussisse; c'est un piége grossier et qu'il sera trop aisé à nos généraux de déjouer, et cela lorsqu'il est évident à tous les yeux que dans la saison où nous entrons chaque jour qui s'écoule, sans rien ajouter aux forces de l'ennemi, est pour lui une source d'affaiblissement et pour nous une étape nouvelle vers la délivrance.

Dans une autre opinion, la capitulation de Paris dépendrait de la quantité des vivres qu'il contient, et les Prussiens compteraient sur la famine et les dissensions qu'elle amènerait pour voir la ville ouvrir ses portes. Le problème étant ainsi posé, la solution se produirait en quelque sorte d'elle-même par le seul fait du blocus, l'ennemi n'aurait pas autre chose à faire que nous bloquer pour nous réduire. Cette hypothèse semble se justifier par les travaux des Prussiens, qui ne sont toujours encore que des travaux défensifs destinés à couvrir leurs positions principales et leurs convois, leur matériel et leurs approvisionnemens; mais elle ne tient pas compte de l'esprit qui anime toutes les armées. Ne pas faire, si elle est possible, une tentative pour entrer à Paris de haute lutte, ce serait un aveu d'impuissance qu'il serait difficile d'imposer à des soldats victorieux. Ils feront donc cette tentative, ou, s'ils ne la font pas, c'est que les moyens leur manqueront. Ensuite qui est-ce qui sait exactement s'ils ont des vivres en si grande abondance qu'ils soient en mesure de nous prendre par la famine? Cela aurait besoin d'être prouvé. Et, lors même que les Prussiens seraient mieux pourvus que nous, ne doivent-ils pas faire entrer dans leurs calculs les secours qui s'organisent et que nous attendons?

Tous ces raisonnemens ne résolvent cependant pas encore tout le problème. Ainsi, selon nous, les Prussiens ont, quoi qu'en ait dit M. de Bismarck, l'intérêt le plus évident à pousser vivement le siége, et, s'ils ont peu agi jusqu'à ce moment, c'est qu'ils n'ont sans doute pas encore pu réunir l'équipage de siége dont ils auraient besoin pour attaquer utilement; mais, à notre avis, même s'ils avaient reçu cet équipage, les Prussiens, quelque nombreux qu'ils soient, n'ont pas assez de monde pour ouvrir la tranchée et commencer le siége réel. Ce point mérite considération.

En faisant la part aussi large qu'il est possible à la puissance de l'or-

ganisation militaire en Allemagne, il nous semble difficile d'admettre que l'ennemi ait pu faire entrer en France plus d'un million d'hommes. C'est un chiffre énorme qui dépasse toute croyance, mais duquel aujourd'hui nous ne devrions pas trop nous plaindre, car, s'il était exact, il comprendrait nécessairement, sur une population totale d'environ 38 millions d'âmes, une forte proportion d'hommes qui ont passé l'âge de faire campagne, dont par conséquent les fatigues et les maladies ont dû nous défaire depuis deux mois et demi que les hostilités ont commencé. Admettons cependant un million d'Allemands en France, combien y en a-t-il devant Paris? Le général de Palikao vers la fin du mois d'août, avant les sanglantes batailles qui ont été livrées dans la vallée de la Meuse, évaluait déjà les pertes des Prussiens au chiffre de 200,000 hommes. Il est vrai que le général de Palikao oubliait de nous dire sur quoi il se fondait pour faire cette évaluation, et qu'elle ne peut pas nous inspirer une confiance absolue. Plus tard, c'est-à-dire vers le milieu du mois dernier ou vingt jours après, une lettre d'un officier prussien qui a été publiée dans les journaux affirmait que le nombre des morts ne dépassait pas encore 50,000; soit, mais 50,000 morts, cela représenterait dans les proportions ordinaires 200,000 hors de combat, tués, blessés, malades, disparus. Depuis lors il s'est écoulé un mois plein, dont chaque jour a dû apporter son contingent de pertes. Il faut défalquer en outre l'armée qui est devant Metz, et qu'un bulletin prussien de ces jours derniers portait au chiffre de 250,000 hommes. C'est beaucoup de monde sans doute; pourtant il est aussi deux choses qu'il convient de ne pas oublier. C'est d'abord que Metz renferme l'armée du maréchal Bazaine, que l'on ne saurait évaluer à moins de 80,000 hommes, la fleur de l'ancienne armée impériale, que les nécessités de l'invasion font une loi de contenir à tout prix en immobilisant devant elle des forces infiniment supérieures. Le sort de l'invasion est attaché à cette question, et il ne saurait être livré aux chances d'une bataille douteuse ou d'une marche dérobée, car le chemin de fer qui assure aux Allemands leurs principales communications et qui leur apporte leur matériel passe sous les murs mêmes de Metz. A cette considération, il faut ajouter cette autre, que la place de Metz est, comme celle de Paris, couverte par des forts détachés dont la circonférence se développe sur une étendue d'une quarantaine de kilomètres, et que par conséquent ce n'est pas trop pour contenir le maréchal Bazaine dans ses positions d'une armée triple de celle qu'il peut toujours, à un moment donné et à son choix, porter sur un point quelconque de la périphérie dans le centre de laquelle on veut l'enfermer. A ces chiffres ajoutons les corps qui occupent les départemens de l'est, qui observent l'armée de Lyon, qui bloquent ou assiégent les villes non encore rendues, qui assurent les communications et protégent les convois entre Paris et la base d'opérations de l'ennemi. Enfin, puisqu'il s'agit spécialement de

l'armée qui menace la capitale, devons-nous compter comme en faisant partie les troupes qui sont depuis Mantes jusqu'à Beauvais, et celles que l'on a signalées dans le voisinage de Chartres, attendant ce qui peut venir de l'ouest, et celles beaucoup plus nombreuses encore qui opèrent entre Étampes et Orléans, faisant face à l'armée de la Loire?

Il est difficile de fixer, même approximativement, le chiffre qu'il conviendrait d'attribuer à chacun de ces chefs de déduction, mais il doit en être absolument tenu compte, et de quelque façon que l'on s'y prenne, on ne saurait arriver à estimer à plus de 300,000 ou 350,000 hommes l'armée qui est sous Paris. Nous ne craignons pas de le dire, c'est tout à fait insuffisant pour faire le siége d'un ensemble de défenses telles que les nôtres, et c'est surtout par cette cause que l'on doit expliquer la réserve des Prussiens; s'il ne faut pas moins de 200,000 ou 250,000 hommes pour contenir le maréchal Bazaine et pour bloquer Metz sans l'assiéger, qu'est-ce que 300,000 ou 350,000 hommes pour Paris? Sans doute les troupes dont nous disposons ne sont pas aussi exercées ni aussi bien disciplinées que celles du maréchal, mais elles s'élèvent au chiffre de 450,000 combattans, dont l'instruction se forme et se perfectionne tous les jours; de plus Paris offre de bien autres ressources matérielles que Metz, et permet de bien autres combinaisons militaires, ne fût-ce que par le développement de ses défenses, qui oblige les Prussiens à occuper tout autour de nous une circonférence d'environ quarante lieues d'étendue, tandis que celle de Metz est quatre fois moindre. En se multipliant par le travail et par l'activité, les Prussiens se montrent un peu partout, et de fait ils ont réussi à établir, moralement au moins, une sorte d'investissement réel, mais les lignes dans lesquelles ils cherchent à nous enfermer ne sont certainement ni serrées ni profondes. Elles ne peuvent pas l'être, et il est vraiment humiliant pour nous de voir qu'elles ne soient pas plus souvent traversées.

Quoi qu'il en soit, ce blocus, qui devrait être beaucoup moins effectif, est encore presque le seul effet qu'ait produit la présence de l'armée ennemie sous nos murs, et, s'il ne se produit pas quelque circonstance encore imprévue qui permettrait à l'ennemi d'augmenter dans une proportion notable le nombre de ses troupes, cet effet même devra cesser prochainement. Jusqu'ici, la raison nous a conseillé de ne pas hasarder loin du feu des forts nos jeunes troupes, qui sont encore trop peu expérimentées, et presque toutes les fois que nous avons fait des sorties, nous avons vu l'ennemi se dérober, ce n'est même qu'à Choisy-le-Roi qu'il ait tenu dans la journée du 30 septembre; mais une fois que l'ennemi aurait pris position et dessiné son attaque d'une manière définitive, nous pourrions aller le chercher par des travaux de contre-approche, le prendre corps à corps en lui faisant, la pelle et la pioche à la main, une guerre à laquelle nos soldats sont dès aujourd'hui aussi bien prêts que les siens. Là les nôtres achèveraient leur éducation militaire,

et quand viendrait le jour de rentrer en campagne, nous pourrions le faire avec pleine confiance.

D'ailleurs, tout ce qui se passe sous nos yeux depuis bientôt un mois et demi doit avoir ranimé cette confiance même dans les cœurs que nos premiers revers avaient le plus troublés. Lorsqu'un jour on écrira l'histoire du siége de Paris en 1870, on sera étonné de voir ce que les Parisiens ont su faire en si peu de temps. Nous étions dans le néant et dans le chaos; il n'y avait plus de gouvernement, plus d'armée, presque plus de matériel de guerre; sauf l'armée du maréchal Bazaine, il ne nous restait plus dans les régimens et dans les bataillons de la garde mobile que des dépôts de recrues ou des rassemblemens de jeunes gens qui pour la plupart n'avaient jamais tiré un coup de fusil. Voilà cependant qu'en si peu de temps, sans compter ce qui s'est fait dans les provinces, on a réuni à Paris un armement qui dépasse tous les besoins du siége, mis en batterie sur nos remparts deux mille pièces de canon, construit de nouveaux ouvrages, tant dans la plaine de Gennevilliers qu'à Villejuif, perfectionné toutes les anciennes défenses, qui sont aujourd'hui dans un état d'entretien presque voisin de la coquetterie; enfin on a reformé, équipé, habillé, instruit dans la capitale une armée de 200,000 hommes, qui sont dès aujourd'hui presque capables d'entrer en campagne. On aura peine à croire que tout cela ait pu être fait en six semaines.

Aussi est-ce avec un certain regret que nous voyons des esprits, plus ardens que sages, se lancer dans une polémique dont l'objet serait de persuader que tout ce que nous possédons en fait d'armement est inférieur à ce que possèdent les Prussiens, sinon même tout à fait mauvais. Entraîné par la passion qui emporte tous les hommes à projets, on déprécie nos armes outre mesure pour leur substituer des inventions dont les meilleures sont presque toujours conçues en dehors des nécessités militaires. En temps de paix, nous ne demanderions pas mieux que de voir expérimenter toutes ces découvertes nouvelles; on y trouverait peut-être des données ou des principes justes qu'avec un peu d'étude on pourrait faire passer dans la pratique, et le pire serait de dépenser quelquefois de l'argent pour ne pas obtenir de résultats. Dans les circonstances, il faut craindre de dépenser en expériences douteuses un argent devenu trop précieux. D'ailleurs les critiques amères que l'on fait de nos armes sont injustes, et la vérité, c'est que, dans les comparaisons que nous avons pu faire avec celles des Prussiens, l'avantage est très certainement de notre côté. L'immense supériorité du fusil français sur le fusil Dreyse, qui était contestée au début des hostilités, est reconnue aujourd'hui par les Prussiens eux-mêmes et par les officiers ou correspondans des journaux anglais qui font campagne avec eux. La portée, la justesse du fusil français, la tension de la trajectoire qui assure l'efficacité du tir, la légèreté, la facilité et la rapidité de la ma-

nœuvre, sont des qualités qu'il possède au degré le plus éminent. C'est la meilleure arme de ce genre qui soit dans les mains d'aucune troupe, et les officiers, qui généralement ne le connaissent pas assez, feront bien de l'étudier pour en enseigner les mérites à leurs soldats. Quant aux mitrailleuses, que les Prussiens affectaient d'abord de dédaigner et qui même chez nous ne trouvaient pas grande faveur, elles sont aujourd'hui fort en crédit, depuis que l'on sait s'en servir. Elles ont si bien fait leurs preuves, que l'ennemi en construit, dit-on, sur notre modèle. Ce n'est pas que la machine prussienne ne soit pas aussi ingénieusement et peut-être plus correctement construite que la nôtre, mais au point de vue militaire elle n'est pas aussi bien conçue. N'étant considérée que comme un engin destiné à fonctionner avec l'infanterie, on ne lui a donné qu'une portée à peine plus longue que celle du fusil, et, pour la rendre aussi légère que les troupes auxquelles on l'associait, on l'a réduite autant qu'il a été possible. Tout autrement chez nous, la mitrailleuse a été considérée non comme une arme qui serait affectée à un corps de troupes particulier, mais comme une arme en quelque sorte indépendante, qui tiendrait le milieu entre le fusil et le canon. Aussi avec une justesse de tir très remarquable lui a-t-on donné, sous une trajectoire très tendue, une portée de 2,000 mètres et un gros poids de balle. De là une puissance et une efficacité remarquables. Quant à notre canon de campagne, c'est toujours celui de 1859, car tout ce qui a été fait depuis ne nous a pas donné lieu de croire qu'il ne vaille pas celui d'aucune autre armée. On l'a vu à l'œuvre dans la bataille du lundi 19 septembre, à la redoute de Châtillon, et les résultats qu'il a fournis parleraient au contraire grandement à son avantage. Là, une batterie de huit pièces (il est vrai que c'étaient des pièces de 12 et qu'elles étaient commandées par un officier des plus distingués) a tenu tête pendant plusieurs heures à des masses d'artillerie prussienne, cinquante ou soixante pièces peut-être; elle leur a si bien tenu tête, qu'à deux reprises elle a éteint leur feu, et que jusque vers les quatre heures du soir elle a contenu en même temps dans les bois un très gros corps de troupes prussiennes qui, comme nous l'avons appris plus tard, a fait des pertes beaucoup plus considérables qu'on ne supposait. Deux cents et quelques coups de canon tirés par cette batterie ont suffi ce jour-là pour prouver aux plus incrédules la supériorité de notre artillerie de campagne.

A quoi tient cette supériorité? A plusieurs causes sans doute, mais surtout à ce que la plupart de nos obus éclataient, tandis que le plus grand nombre de ceux des Prussiens ne s'allumaient pas, ou ne s'allumaient que dans la proportion d'un sur cinq. Notre canon à chargement par la bouche, et c'est une des plus grandes raisons qui ont fait tenir au système, a cet avantage, que le projectile, prenant son point de départ au milieu d'un bain de flammes, allume de lui-même sa fusée, et que cette

fusée est très facile à régler pour obtenir l'éclatement aux distances qu'il convient au canonnier de choisir. Au contraire, dans le système du chargement par la culasse adopté par l'artillerie prussienne, le projectile, sortant d'une chambre dont le diamètre est légèrement plus large que celui du canon et se forçant hermétiquement dans les rayures que la ductilité de sa chemise de plomb lui permet de remplir exactement, ne saurait allumer au feu de la pièce qu'il laisse derrière lui une fusée qui ne peut être placée ailleurs qu'en tête du projectile sous peine de faire éclater le canon lui-même. Il s'ensuit que l'on est alors obligé d'employer au lieu de fusée un appareil percutant qui est de fabrication délicate, sujet à rater, comme il est arrivé il y a quelque jour, et qui est surtout très difficile à régler. En outre les projectiles qui éclatent ne le font qu'au point de leur chute et sans pouvoir ricocher, ce qui est un des effets les plus dangereux de l'artillerie. Ajoutons, quoi que l'on en ait dit, que les pièces engagées par les Prussiens dans la bataille du 19 septembre paraissaient ne plus produire d'effet utile au-delà de 2,500 mètres; mais n'oublions pas aussi, pour ne rien cacher, qu'à cette distance leur tir était remarquablement juste, régulier, méthodique, comme il appartient à des troupes bien instruites et bien disciplinées.

Le parti le plus sage serait donc de construire autant de fusils chassepots, de canons de campagne des calibres de 8 et de 12 que possible, car nos pertes ont été grandes en armes de ce genre. Quant aux canons de siége ou de rempart, ils sont en abondance, et si l'occasion ne s'est pas encore présentée de les comparer à leurs semblables de l'artillerie prussienne, on est cependant tenté de croire, en voyant ce qu'elles savent faire chaque jour aux batteries de nos remparts, qu'elles n'ont pas à redouter la comparaison. Du reste, l'expérience va sans doute se faire dans très peu de jours, et bien avant que l'ennemi ne nous ait accordé le temps qui serait nécessaire pour construire aucune des pièces que l'on propose.

Ayons donc confiance dans nos armes et dans la valeur de cette jeune armée dont les merveilleux progrès éclatent à tous les yeux, ayons surtout en nous-mêmes la confiance que doit nous inspirer tout ce que nous avons déjà su faire depuis que nous sommes soumis à cette cruelle, mais glorieuse épreuve; avec du calme et de la fermeté, nous devons en sortir à la confusion de nos ennemis. Ils avaient dit que Paris ne tiendrait pas huit jours, et depuis bientôt un mois non-seulement Paris tient encore, mais même il est plus décidé que jamais à se défendre.

XAVIER RAYMOND.

C. BULOZ.

TABLE DES MATIÈRES

DU

QUATRE-VINGT-NEUVIÈME VOLUME

SECONDE PÉRIODE. — XL[e] ANNÉE.

SEPTEMBRE — OCTOBRE 1870

Livraison du 1[er] Septembre.

Livraison du 15 Septembre.

0.H. m.

Livraison du 1er Octobre.

Livraison du 15 Octobre.

Paris. — J. CLAYE, Imprimeur, 7, rue Saint-Benoît.